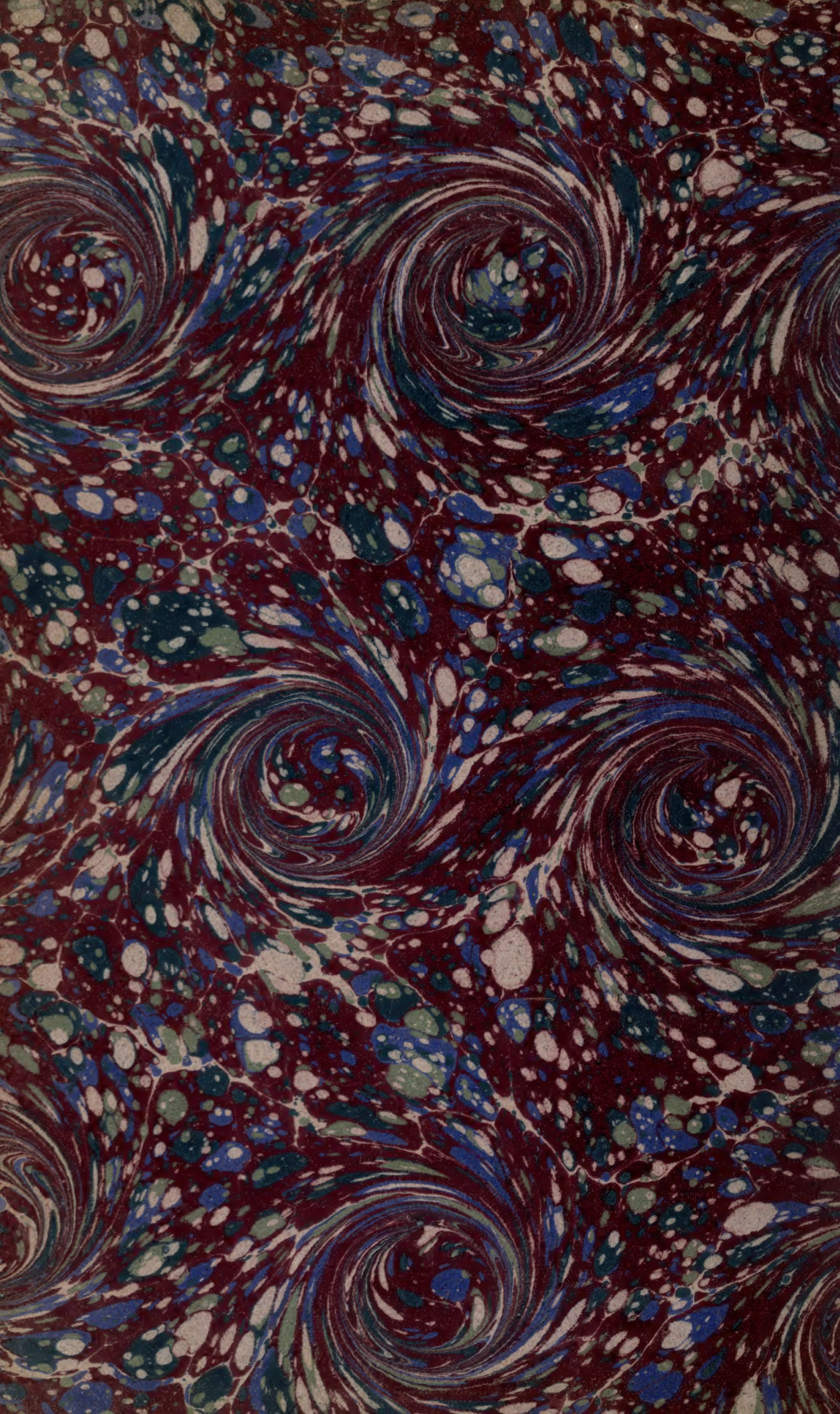

Digitized by the Internet Archive
in 2008 with funding from
Microsoft Corporation

http://www.archive.org/details/revuebelgedenumi61sociuoft

REVUE BELGE

DE

NUMISMATIQUE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

DIRECTEURS :

MM. LE Vte B. DE JONGHE, LE Cte TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE.

1905

SOIXANTE ET UNIÈME ANNÉE

AVEC XIV PLANCHES ET 121 FIGURES DANS LE TEXTE.

BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,

Rue de la Limite, 21.

1905

REVUE BELGE DE NUMISMATIQUE

REVUE BELGE

DE

NUMISMATIQUE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

DIRECTEURS :

MM. LE Vte B. DE JONGHE, LE Cte TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE

1905

SOIXANTE ET UNIÈME ANNÉE

BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,

Rue de la Limite, 21.

1905

CJ
3
R4
t.61

LIBRARY
JUL 1 1970
UNIVERSITY OF TORONTO

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE

LES SIGNATURES DE GRAVEURS
SUR LES
MONNAIES GRECQUES

(*Suite* (1).)

K*

Signature d'artiste, déjà signalée par Raoul-Rochette, sur un didrachme de Thurium.

THURIUM.

(*Circa* 390-350 av. J.-C.)

Ꝑ. Didrachme. *Droit*. Tête de Pallas à droite, portant le casque athénien orné du monstre Scylla lançant un caillou; sur le couvre-nuque, la lettre K.

Revers. Taureau cornupète, se ruant à droite, sur la croupe duquel se voit la lettre K; au-dessus, ΘΟΥΡΙ...; en exergue, un poisson à droite.

RAOUL-ROCHETTE, *op. cit.*, pl. III, 23.

Raoul-Rochette indique qu'il possédait une médaille rare de Thurium, peut-être unique, « où la lettre initiale K se lit gravée à la fois *sur le casque*

(1) Voir *Revue*, 1903, pp. 271 et 419; 1904, pp. 5, 117, 241, 389.

de Minerve, et au revers, sur la croupe du *taureau* cornupète; seul exemple qui existe, à ma connaissance, dans toute la numismatique ancienne, du taureau marqué de la lettre K... » Il ajoute qu'il croit reconnaître dans l'initiale K, la signature du graveur monétaire de Vélia, Kleudoros, mais cette supposition ne repose sur aucun fondement.

ΚΑΛ...

La signature ΚΑΛ... se rencontre, soit sous cette forme, soit encore plus abrégée, en K..., sur des monnaies d'Héraclée, de Métaponte, de Tarente et de Thurium, appartenant à l'époque comprise entre 345 et 334 avant Jésus-Christ, ou environ. Cette signature accompagne presque toujours des types d'un grand mérite artistique, et sur des statères d'argent d'Héraclée, de Métaponte et de Tarente, on la trouve aussi quelquefois associée à celle du graveur ΑΡΙΣΤΟΞΕΝΟΣ.

M. le Dr Arthur Evans a été le premier à reconnaître une signature d'artiste dans l'inscription ΚΑΛ, K (*Horsemen of Tarentum*, p. 54 sqq.), et, depuis sa découverte, M. Michel-P. Vlasto a publié plusieurs monnaies inédites de ce graveur et complété nos renseignements sur son œuvre (*Journal international d'archéologie numismatique*, p. 104 sqq.).

La liste suivante des monnaies signées de ΚΑΛ, K est basée sur les conclusions de ces deux numismatistes.

HÉRACLÉE.

L'artiste ΚΑΛ, qui, avec son collègue ΑΡΙΣΤΟ-

ΞΕΝΟΣ, succéda au graveur Φ... (Philistionos), le créateur du type de l'Hercule étouffant le lion des monnaies d'Héraclée, remplit les fonctions de graveur monétaire dans cet atelier vers 345-334 av. J.-C., comme nous venons de le dire. Ses types de Métaponte, probablement aussi ceux de Tarente et peut-être même ceux de Thurium, datent de la même époque et se font remarquer par une grande analogie de style et d'exécution. Il semble donc que l'artiste ait travaillé pour ces trois ateliers en même temps et ait circulé de l'un à l'autre. En outre, je signalerai encore que les signatures ΚΑΛ..., ΦΙ... et ΑΡΙ..., se rencontrent sur des monnaies de Tarente de la même période.

1. ℞. Didrachme. *Droit*. Tête de Pallas à droite, portant des boucles d'oreilles, un collier, et un casque à cimier, orné sur le côté de Scylla lançant un caillou; devant la tête, Δ Κ Φ : grènetis.

Revers. ΗΡΑΚΛΗΙΩΝ. Hercule, nu, debout, légèrement tourné à droite, étouffant un lion; derrière

lui, ΚΑΛ.. et une massue; entre ses jambes, un hibou.

Poids : 7.5 gr.

B. M. Cat., *Italy*, p 221, nos 28-29. — Catalogue de la vente Carfrae, lot 10. — Catalogue de la vente Montagu, partie I, pl. I, no 34.

2. ℞. Didrachme. *Droit.* ΗΡΑΚΛΗΙΩΝ. Tête de Pallas à droite, portant des boucles d'oreilles, un collier et un casque corinthien à cimier, orné de Scylla; derrière Κ : grènetis.

Revers. ΗΡΑΚΛΗΙΩΝ. Hercule, nu, debout de face, ayant une massue renversée dans la main droite et un arc dans la gauche; il tient la peau de lion sur le bras gauche; dans le champ, à gauche, un vase à une anse, au-dessous duquel l'inscription ΑΘΛ.

Poids : 7.75 gr. B. M. Cat., *op. cit.*, p. 229, nº 33.

MÉTAPONTE.

Les monnaies de Métaponte signées ΚΑΛ, Κ sont toutes de style remarquable et datent de 345-334 av. J.-C. Celles au type de la tête de Zeus lauré, qui appartiennent à l'époque du séjour d'Alexandre d'Épire à Métaponte, sont, sans doute, les dernières dans l'ordre chronologique.

3. ℞. Didrachme. *Droit.* Tête de Demêter à droite, couronnée d'épis, et portant un voile diaphane qui retombe derrière, des boucles d'oreilles et un collier de perles; dans le champ, à droite, ΔΑΜΑΤΗΡ : grènetis.

Revers. ΜΕΤΑ (à gauche) Épi; à droite, un bu-

crane et la signature ΚΑΛ en caractères microscopiques.

Collection de Luynes (cabinet des médailles), Paris. — VLASTO, *op. cit.*, 1901, pl. G', 14.

4. ℞. Didrachme. Pareil au précédent, mais au lieu du bucrane, une colombe.

HEAD, *Historia Numorum*, p. 64. — VLASTO, *op. cit.*, 1901, p. 105, n° 2.

5. ℞. Didrachme. Pareil au précédent, mais avec un serpent comme symbole.

Catalogue de la vente Bunbury, lot 134.

6. ℞. Didrachme. Pareil au précédent, mais sans aucun symbole.

GARRUCCI, *op. cit.*, pl. CIII, n° 5. — VLASTO, *op. cit.*, p. 105, n° 4.

La tête de Demêter de ces pièces offre une ressemblance frappante avec celle de Héra des statères d'or de Tarente de l'époque d'Archidamos et d'Alexandre de Molosses. Mais, observe M. Evans,

le stephanê est remplacé ici par une couronne d'épis.

7. ℞. Didrachme. *Droit.* Tête du jeune Dionysius aux trois quarts à gauche, portant une couronne de lierre; dans le champ, à droite, ΚΑΛ.

Revers. ΜΕΤΑ. Épi, avec une feuille à gauche, sur laquelle un serpent se tient dressé; sous la feuille, ΦΙΛΟ.

Fiorelli, *Collection Santangelo*, nos 4018 et 4019. — Garrucci, *op. cit.*, pl. CIV, 3 (mauvaise reproduction). — Vlasto, *op. cit.*, pl. S, 16. — Evans, *Horsemen*, etc., p. 72, note 93.

Ce beau type de Dionysius a beaucoup d'analogie avec la tête d'Apollon ou d'Hélios sur les 1/12 de statères d'or de Tarente et les dioboles d'argent frappés par Alexandre de Molosses en Italie.

8. ℞. Didrachme. *Droit.* Tête de Zeus dodonéen couronnée de feuilles de chêne; derrière, un foudre.

Revers. ΜΕΤΑΠΟΝ. Épi; dans le champ, à droite, ΚΑΛ.

Carelli, pl. CLII, 54. — Evans, *Horsemen*, etc., p. 82.

9. ℞. Didrachme. *Droit.* Tête laurée de Zeus,

à droite; couronne de laurier avec les baies; derrière, un foudre.

Revers. ...ΤΑΠΟΝ. Épi d'orge avec feuille à droite; au-dessus, une tête de pavot et ΚΑΛ.

Poids : 7.8 gr.

VLASTO, *op. cit.*, pl. S, 15. — B M. Cat., *Italy*, p. 249, n° 89. — EVANS (catalogue de vente, 1898). — Collection de Mme la comtesse de Béarn.

10. ℞. Didrachme. Pareil au précédent, sans la tête de pavot au revers.

Collection E.-J. Seltman. — VLASTO, *op. cit.*, pl. S, 19.

La comparaison de cette tête de Zeus avec celle des statères d'or tarentins d'Alexandre d'Épire ne laisse aucun doute que l'artiste ΚΑΛ a gravé les monnaies de Métaponte ainsi que celles de Tarente.

M. Vlasto reproduit deux exemplaires très rares de Métaponte, signés Κ, décrits dans le catalogue Fiorelli de la collection Santangelo de Naples.

11. ℞. Didrachme. *Droit*. Tête casquée d'un jeune héros (probablement « Tharragoras »); devant, ΘΑΡΡΑΓΟΡΑΣ; à droite, Κ.

Revers. Épi d'orge avec feuille à gauche; à droite, META; au-dessous, ONA.

VLASTO, *op. cit.*, pl. Z, 2 — FIORELLI, *Catalogue Santangelo*, nº 4093

L'inscription ONA se retrouve sur un didrachme de Tarente dont le droit est signé de KAΛ (Evans, période IV, type H, nº 4). Ce fait constitue une nouvelle preuve que le même graveur KAΛ a travaillé à Métaponte et à Tarente, et que, sur la monnaie de Métaponte décrite ci-dessus, il a signé, *en artiste*, K.

12. ℞. Didrachme. *Droit.* ΔAMATHP. Tête de Déméter à gauche, portant une couronne d'épis; derrière, K.

Revers. META. Épi avec feuille à gauche, au-dessus de laquelle un crabe et au-dessous, APXIM.

VLASTO, *op. cit.*, pl. Z', nº 3. — FIORELLI, *Catalogue Santangelo*, nº 4035.

TARENTE.

MM. Evans et Vlasto ont longuement étudié l'intéressante question des signatures KAΛ et K sur les monnaies de Tarente, et ils me paraissent avoir suffisamment prouvé que toutes deux se rapportent à un seul et même graveur, et probablement à l'artiste dont nous retrouvons également la signature sur certaines émissions contemporaines d'Héraclée et de Métaponte.

Toutes les productions du graveur ΚΑΛ ne sont pas signées; une comparaison minutieuse de certaines pièces signées avec d'autres non signées permet l'attribution à ΚΑΛ de plusieurs de ces dernières.

13. Ⅳ. Statère (environ 340 av. J.-C.). Tête de Héra à droite, coiffée d'un stephané orné de palmettes et de trois petits anneaux, portant un voile diaphane fixé au sommet de la chevelure et rejeté en arrière; elle porte un collier de perles et des boucles d'oreilles à trois pendentifs; dans le champ, à droite, un dauphin; à gauche, E : grènetis.

Revers. ΤΑΡΑΝΤΙΝΩΝ (à gauche). Poseidon, le haut du corps nu, le bas entouré d'un himation, assis à gauche, et tenant un trident de la main gauche. Devant lui, son fils, le jeune Taras, nu, l'implore, les deux bras levés. Dans le champ, à droite, une étoile et Ꝼ; sous le siège, un K minuscule : grènetis.

Evans, pl. IE, nº 1. — Collection de Luynes (B. N., Paris).

Plusieurs variétés existent de ce coin aux Musées de Londres et de Berlin; une autre se trouvait autrefois dans la collection de lord Ashburnham.

14. Ⅳ. 1/6 statère. *Droit.* Tête de Héra, coiffée du stéphané, mais sans le voile, etc.; dans le champ à gauche, K; à droite, Ꝼ M Φ : grènetis.

Revers. ΤΑΡΑΣ, à droite. Taras sous la forme

d'Héraklès, enfant, assis, tenant de la main droite une quenouille et de la gauche un peloton de laine qu'il examine attentivement; dans le champ, au-dessous, un dauphin allant à droite.

Catalogue Santangelo, n° 2297. — Vlasto, *op. cit.*, 1899, pl. IE, n° 11.

D'autres exemplaires existent dans les Musées de Vienne, Paris, Berlin, collection Vlasto, etc.

15. Ⅳ. 1/12 statère. *Droit.* Tête de Héra, à droite; dans le champ, à gauche, Ⅰ; à droite, M — Φ : grènetis.

Revers. Diota; au pourtour, **ΤΑΡΑΝ.**

Vlasto, *op. cit.*, 1899, pl. IE, n° 14. *Collection Santangelo*, n°s 2290-2300.

Exemplaires à Londres, Paris, Berlin, Vienne, etc.

16. Ⅳ. Statère d'Alexandre d'Épire, fils de Néoptolème, frappé à Tarente (?); 334-330 av. J.-C.

Droit. Tête de Zeus Dodonaeus, à droite, avec une couronne de chêne.

Revers. ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ / ΤΟΥ ΝΕΟΠΤΟΛΕΜΟΥ Foudre et fer de lance.

Vlasto, *op. cit.*, 1895, pl. IE, n° 16. — Brit. Museum. — Bibl. Nationale. — Coll. Hunter.

Cette tête de Zeus est identique à celle des didrachmes d'argent de Métaponte (n°s 8-10) et doit

probablement avoir été imitée d'une statue contemporaine. Le traitement et le style sont tout à fait les mêmes sur les monnaies des deux ateliers.

17. Æ. 1/12 statère. *Droit.* Tête radiée d'Hélios de face, légèrement tournée vers la gauche.

Revers. ΑΛ / ΕΞ Foudre.

VLASTO, *op. cit.*, 1899, pl. IE, n° 13. — Collection Vlasto. — Brit. Museum. — Berlin, Vienne, Hunter.

18. Æ. Diobole. *Droit.* Tête radiée d'Hélios, aux trois-quarts de face à gauche.

Revers. ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ΤΟΥ ΝΕΟΠΤΟΛΕΜΟΥ. Foudre.

Poids : 1.15 gr.

VLASTO, *op. cit.*, 1901, pl. S, n°s 17-18.

Variétés dans les collections Vlasto, Evans et Musées de Naples et du British Museum.

Ce type de tête d'Hélios est évidemment dû au même graveur ΚΑΛ, dont la signature se trouve sur le beau didrachme de Métaponte (n° 1), avec la tête de Dionysius aux trois-quarts, qui présente le même traitement caractéristique des boucles de cheveux et une expression souriante toute particulière, comme le fait remarquer M. Vlasto.

19. Æ. Didrachme. (Période IV. *Circa* 344-334 av. J.-C.). *Droit.* Éphèbe nu, couronnant son cheval levant le pied de devant, à droite; au-dessous, Κ, et une massue.

Revers. Taras à gauche, à cheval sur un dauphin, tenant un trident et un bouclier rond dans la main gauche et un canthare dans la main droite étendue ; au-dessous, Ω et des vagues.

Evans, type B, 1, pl. IV, 1. — Carelli, CXII, 163

20. ⅊. Didrachme. *Droit*. Éphèbe nu, couronné par la Victoire, à cheval à droite ; le cheval est au trot ; devant, un autre éphèbe nu ; sous le cheval, K : grènetis.

Revers. Taras assis de côté sur un dauphin à droite ; il se tourne en arrière et vise de son trident un thon ; au-dessous, des vagues ; dans le champ, I ; sous le bras de Taras, un cartouche carré en relief.

Evans, type F, 2 (Paris).

21. ⅊. Didrachme. *Droit*. Semblable au précédent, mais sous le cheval, I.

Revers. Taras assis de côté sur un dauphin, à gauche, tenant un canthare dans la main étendue ; derrière, K.

Evans, type F, 3, pl. IV, 5. — B. M. Cat., *op. cit.*, nº 172. — Car., CXI, 150.

22. ⅊. Didrachme. *Droit*. Pareil au précédent.

Revers. Semblable ; K devant Taras, et derrière un cartouche carré en relief.

Evans, type F, 4, pl. IV, 6. — Collection Leake.

23. ⅊. Didrachme. Semblable, avec une coquille au lieu d'un cartouche au revers.

Evans, type F, 5.— Car., CXI, 149.

24. ℞. Didrachme. *Droit.* Cavalier nu, la tête coiffée d'un casque à cimier, portant deux lances et un bouclier rond dans la main gauche; le bouclier orné d'un hippocampe. Devant, une Victoire ailée, vêtue d'un diploïdion, marchant à gauche, se retourne à demi et saisit par la bride et la crinière le cheval qui se cabre; au-dessus, ΤΑΡΑΝΤΙΝΩΝ, en lettres minuscules; dans le champ, à droite, ΙΑ; sous le cheval, Μ et ΚΑΛ en caractères très petits.

Revers. Taras assis de côté sur un dauphin à droite, le pied gauche projeté en avant, lance un dard à droite et tient deux lances dans la main gauche, tandis que sa chlamyde, retenue au bras gauche, flotte au vent; au-dessous, ΚΑΛ en caractères minuscules, et des vagues.

Evans, type G, 1, pl. IV, 7.
— *Collection Santangelo.* —
Vlasto, 1901, *op. cit.*, pl. Z, 7.
— B. M. Cat., *op. cit.*, n° 272,
— Cf. Carelli, CXII, 167.

25. ℞. Didrachme. *Droit.* Cavalier nu, le cheval trottant à droite; il pointe sa lance contre terre; derrière lui, un grand bouclier rond et deux lances;

dans le champ à gauche, Ꝼ; à droite, A; sous le cheval, $\frac{\text{KAA}}{\text{A}}$; grènetis.

Revers. Taras assis sur un dauphin; il tient entre les mains un casque à cimier, vers lequel il incline légèrement la tête; dans le champ, de chaque côté, une étoile de huit rayons; sous le dauphin, ΦI.

Evans, type H, 1, pl. IV, nº 11. — B. M. Cat., *op. cit.*, nº 213

26. ℞. Didrachme. Semblable, mais au revers, sous le dauphin, API.

Evans, type H, 2, pl. IV, 10. — B. M. Cat., *op. cit.*, nº 210.

L'inscription API peut se rapporter ici au graveur Aristoxenos.

27. ℞. Didrachme. Semblable, mais au revers, sous le dauphin, KAA.

Evans, type H, 3. — B. M. Cat., *op. cit.*, nº 211.

28. ℞. Didrachme. Semblable, mais au revers, sous le dauphin, ONA.

Evans, type H, 4. – Collection Nervegna.

L'inscription ONA se rencontre associée à la signature K sur un didrachme de Métaponte (nº 11).

29. ℞. Didrachme. *Droit.* Semblable, mais dans le champ, à gauche, A; à droite, N; sous le cheval, $\frac{\text{KAA}}{\text{X}}$.

Revers. Pareil au précédent, mais sans étoiles; sous le dauphin, ΚΑΛ.

Evans, type H, 5, pl. IV, 9. — Car., CXII, 159. — B. M. Cat., *op cit.*, nº 212.

30. ℞. Didrachme. *Droit.* Semblable; dans le champ, N; sous le cheval, ΚΑΛ / N.

Revers. Taras assis de côté sur un dauphin, le pied le plus éloigné esquissé devant la tête du dauphin; il tient un petit bouclier rond, orné d'un hippocampe, de la main gauche, et il étend la droite pour recevoir une petite Victoire tenant une couronne; dans le champ, à droite, K; sous le dauphin, des vagues, et un petit thon.

Evans, type H, 6, pl. XI, 8. — Cabinet des Médailles, Paris. — Car., CXII, 160

31. ℞. Didrachme. *Droit.* Les Dioscures à cheval à droite; au-dessus, ΤΑΡΑΝ....; sous le cheval, la signature ΚΑΛ en caractères microscopiques.

Revers. Pareil au précédent; Taras tient deux lances et un bouclier orné de l'hippocampe; dessous, ΚΑΛ et des vagues.

Evans, type K, 1. — Collection Nervegna.

32. ℞. Didrachme. *Droit.* Figure virile, nue, debout à gauche et se tournant à demi pour saisir la crinière et la bride d'un cheval marchant à gauche; il tient une couronne de la main gauche qui repose sur la bride. Le cheval est monté par

un éphèbe nu; au-dessus, ΤΑΡΑΝΤΙΝΩΝ; dans le champ, à gauche, Ϝ; à droite, Δ; sous le cheval, ΚΑΛ en lettres microscopiques; grènetis.

Revers. Taras, représenté comme éphèbe, à cheval sur un dauphin à droite; il tient de la main gauche un arc tendu et deux flèches, et dans la main droite, derrière lui, encore une autre flèche; au-dessous, ΦΙ.

Evans, type L, 1, pl. IV, 8. — *Collection Santangelo.* — Vlasto, *op. cit.*, 1901, pl. Z, nº 6.

Quelques didrachmes de la période III d'Evans (environ 380-345 av. J.-C.) et appartenant probablement à la fin de cette période, portent la signature abrégée de l'artiste, Κ ou Ϻ (*Vide* Evans, *Horsemen of Tarentum*, p. 52 sqq.).

33. ℞. Didrachme (période III). *Droit.* Éphèbe (ἀμφίππος), à cheval à gauche; il tient par la bride un deuxième cheval marchant à côté de l'autre; une petite Victoire volant derrière lui s'apprête à le couronner; dans le champ, à gauche, Κ; sous le cheval, ΦΙ.

Revers. Taras assis de côté sur un dauphin à gauche, et se retournant pour viser de son trident

un thon (Cfr. n° 20); dessous, des vagues; dans le champ, à droite, A.

Evans, type G, 1, pl. III, 8. — Collection Evans. — Collection M. P. Vlasto.

34. ⅊. Didrachme. Semblable au précédent, mais sans lettre dans le champ au revers; le trident a une barre transversale dans le haut.

Evans, type G, 2. — Car, CXIV, 214.

35. ⅊. Didrachme. *Droit.* Semblable.

Revers. Pareil au précédent, mais sous le dauphin la signature M, et dans le champ, à droite, un cartouche carré en relief. (Cfr. n° 20.)

Evans, type G, 3, pl. III, 7. — B. M. Cat., *Italy*, n° 185.

36. ⅊. Didrachme. *Droit.* Semblable.

Revers. Taras assis de côté sur un dauphin, à gauche, sa main gauche reposant sur le dos du dauphin, et tenant de la main droite étendue un vase à une anse; dans le champ, à gauche, K; au-dessous, des vagues.

Evans, type G, 4. — Car CXIV, 213.

M. Evans fait remarquer que sur ce groupe de monnaies l'initiale A se rencontre associée avec les signatures du droit K et ΦI. Cette union de signatures correspond sous une forme abrégée à l'union de KAΛ, ΦI et API, sur un groupe de monnaies qui présentent le plus frappant exemple de collaboration artistique sur les coins tarentins. La signa-

ture K appartient sans aucun doute au même graveur, qui, à une époque légèrement postérieure, signe quelques-uns des types les plus nobles de Tarente, K ou KAΛ.

37. ℞. Didrachme. *Droit.* Cavalier marchant à gauche et portant un casque à cimier; il tient les brides de la main droite et une lance de la gauche; sous le cheval, Δ.

Revers. Taras assis sur un dauphin à gauche, portant un trident sur l'épaule gauche; au-dessous, K et des vagues.

Evans, type M. — B. M. Cat., *Italy*, n° 193. — Vlasto, *op. cit.*, 1901, pl. Z, 5.

Sur un didrachme de la période V d'Evans (environ 334-302 av. J.-C.), nous rencontrons aussi la signature KAΛ.

38. ℞. Didrachme. *Droit.* Phalantos portant un casque à cimier, à cheval à gauche; il se couvre d'un grand bouclier rond orné d'un dauphin; dans le champ, à gauche, A; sous le cheval, KAΛ.

Revers. Taras, du type de Dionysius enfant, à cheval, de côté, sur un dauphin, à gauche; il tient une quenouille dans la main gauche et appuie la

droite sur un dauphin ; dans le champ, à gauche, ΓΟΙ, à droite, trident.

Evans, type C, 1. — Cfr. B. M. Cat., *Italy*, nº 271.

Relativement à la signature ΚΑΛ, à celle que nous avons déjà étudiée ΑΡΙ et à une troisième ΦΙ, il sera utile de lire les judicieuses remarques suivantes de M. Evans, qui fournissent des preuves concluantes pour l'attribution de ces signatures à des graveurs.

« The private character of the moneyers' industry explains how it is that the same signatures appear on the coins of different cities, it being natural that an Ἀργυροκόπος who had earned a reputation as a good engraver, should at times obtain employment even from remote quarters. But where a system of this kind prevailed and the coinage of the State, instead of issuing as at Athens from a central mint, was entrusted to private enterprise, it became the more necessary that the individual pieces should receive the guarantee of the moneyer or firm of moneyers, who had made themselves responsible for their sterling weight and standard, as well as their artistic excellence. A coiner, who was also his own diesinker, signed in both qualities. It was open to him in some cases, if he was a great artist, to lay stress on that side of his character and sign upon a coin as he might upon a gem. But local custom, or the accident of the type he had to deal with,

was not always favourable to the adoption of such a practice. In cities where private moneyers supplied the public needs, it may well have been required by law that the signature that authenticated the coin and fixed the responsibility of the individual should be made clearly manifest. So at Velia we find both Philistion and Kleudôros, although on one side of the coin they follow the purely artistic tradition signing conspicuously enough on the other side with the first letters of their names, and in a style which recalls the contemporary Tarentine practice. At Tarentum itself, whether owing to special regulations on the part of the State or to natural causes inherent in the type, this seems to have been the only form of signature current, if we except some microscopic signatures of ΚΑΛ and ΦΙ. It is a form which emphasizes the official responsibility of the moneyer in all his capacities. But it covers his artistic qualifications; it does not exclude the possibility of his having achieved fame in other fields as an engraver, and where we find, as in the case of ΚΑΛ... of ΑΡΙ... or of ΦΙ... a signature associated with excellent work, we have as much right to place him in the rank of artistic engravers as if he had hidden his name in some part of the design. No one doubts that the small and concealed signatures of an earlier period, such as those represented by the great Sicilian works of the close of the fifth and beginning of the fourth century, have a pu-

rely artistic value. They belong to a time when, whether owing to the monetary system then in vogue or to other causes, it was not thought necessary for moneyers as such to attach their sign manual. When we find a signature of this kind we have a right to exclaim : « It is an engraver's signature, and therefore an artist's ».But, as we see from the Tarentine series, a practice grew up during the fourth century of engravers initialling every single piece. At times, as in the case of the Velian coins referred to, they continue or revive the older practice of interweaving their name full-length, or in an abbreviated form, with some part of the design. But even in such a case as this they usually repeat their signature in its more official form on the other side of the same coin. At times, as at Thurioi, we are able to trace a regular transition from signatures of the old artistic character to the regulation stamp. But to seize on this difference of type as a proof that the later signatures are not those of the engravers of the dies is to mistake the point at issue. The truth is, that during the later period with which we are specially concerned, it is not the lack of engravers' signatures that should cause perplexity, but their abundance. There are some who, from the noble style of their designs, the gem-like finish of their work, and the fact that they were employed by different cities, evidently enjoyed an artistic reputation in their own day although they may not have signed

in the older artistic fashion. There are others, such as the die-sinker who signs ΕΥ at Tarentum, who, by the evidence of their own work, have no claim to rank as artists. But to take the last-named example as a critical test, the very grossness of the features that characterize the coins signed ΕΥ proclaims identity of handiwork. The magistrates' names that occur beneath the horses on this group of coins continually vary, but the signature in the field and the style of engraving go hand in hand; they come in and they depart together. It is an engraver's signature, but not an artist's. »

THURIUM.

M. Vlasto a suggéré l'idée que le graveur ΚΑΛ a peut-être aussi travaillé pour l'atelier de Thurium, et voici, d'après lui, quelles seraient les monnaies dues à son burin.

39. ℞. Didrachme. *Droit.* Tête de Pallas à droite, portant un collier et coiffée du casque athénien à cimier, orné, au côté, du monstre Scylla tenant un trident; sur le pan du casque, la lettre Κ.

Revers. ΘΟΥΡΙΩΝ. Taureau se ruant à droite, la

patte de devant relevée et la queue dressée ; en exergue, un dauphin à droite.

B. M. Cat., *Italy*, p. 293, nº 19. — Vlasto, *op. cit*, 1901, pl. S', nº 20.

Le graveur K, sur cette monnaie, a placé un trident dans la main de Scylla, au lieu d'une rame ou d'un caillou, comme d'habitude ; or, sur certaines monnaies de Tarente, décrites ci-dessus, nous voyons un trident identique dans la main de Taras. En outre, au lieu du thon qui figure généralement à l'exergue du revers des monnaies de Thurium, le graveur K y a placé un dauphin, le symbole particulier à Tarente. Ces points de comparaison sont intéressants comme assurant quelque probabilité à l'hypothèse émise par M. Vlasto.

40. Ꝑ. Didrachme. *Droit*. Tête de Pallas à droite, portant un collier et revêtue d'un casque athénien à cimier, orné, au côté, du monstre Scylla, la main haute ; sur le pan du casque, K.

Revers. ΘΟΥΡΙΩΝ. Taureau, se ruant à droite, la queue dressée et le pied droit de devant plié sous lui ; en exergue, thon à droite ; sur la croupe du taureau, K.

B. M. Cat., *Italy*, p. 292, nº 53.— Vlasto, *op. cit.*, 1901, pl. S', nº 21.

Raoul-Rochette, qui a déjà observé la signature K sur la croupe du taureau de cette monnaie, avait proposé son attribution à l'artiste *Kleudôros*,

mais la forme abrégée de la signature de ce graveur est toujours ΚΛΕΥ en monogramme et jamais Κ.

K...e.

Dans sa nomenclature des signatures probables de graveurs monétaires grecs, M. G. F. Hill indique l'inscription Κ...e qu'il a observée sur un tétradrachme de Rhegium, de la collection de M. le Dr Arthur Evans, exemplaire qui a été exposé au *Burlington Fine Arts Club* (printemps 1903) et qui est décrit dans le catalogue de cette exposition (*Burlington Fine Arts Club Exhibition Catalogue of Ancient Greek Art*, p. 132, n° 102).

RHEGIUM

(*Circa* 460-415 av. J.-C.)

Æ. Tétradrachme. *Droit.* Masque de lion de face : grènetis.

Revers. RECI NOS. Figure virile du Demos, barbu, nu jusqu'à la ceinture, assis à gauche; la main droite repose sur un sceptre et la gauche sur sa hanche : le tout dans une couronne d'olivier.

La signature Κ. e. se lit au revers.

KIMON.

(ΚΙΜΟΝ)

Le graveur Kimon l'Ancien, qui nous est connu par une monnaie d'Himéra, appartient à la moitié du cinquième siècle avant l'ère chrétienne. M. le

Dr Arthur Evans a découvert sa signature sur un tétradrachme d'Himéra, frappé vers 450 av. J.-C., dont il existe un exemplaire au Musée national à Naples (*Catalogo*, etc., *Medagliere*, n° 4429).

Æ. Tétradrachme. *Droit.* Quadrige allant à gauche, conduit par un aurigator qu'une Victoire, volant à droite, va couronner; les chevaux sont au trot; en exergue, l'inscription rétrograde ΝΟΙΑϟΕΜΙ partagée en deux par la figuration d'un coq tourné à gauche.

Revers. La nymphe Himéra, vêtue d'un peplos et d'une tunique à manches, se tient debout de face, la tête tournée à gauche. Elle lève la main droite et, de la main gauche étendue, tient une patère au-dessus d'un autel enguirlandé avec toit à pignon; sur la partie supérieure de l'autel, au-dessus de la moulure croisée sous le fronton, l'inscription, ΚΙΜΟΝ. A la gauche d'Himéra, un petit Silène prenant une douche sous une fontaine à tête de lion; au-dessus, un grain d'orge.

EVANS, *Syracusan Medallions*, pl. X, 1a et 1b.

La signature ΚΙΜΟΝ est disposée comme le montre la reproduction ci-dessus, tirée de l'ouvrage de M. Evans, p. 175, fig. 13.

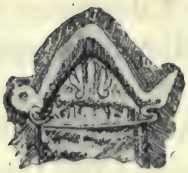

(4 diams.)

« Il est évident, » observe M. Evans, « que le Kimon qui signe ces monnaies ne peut être l'artiste du même nom dont nous trouvons la signature sur les beaux tétradrachmes et pentekontalitra de Syracuse, émis pendant les deux dernières décades du cinquième siècle av. J.-C. Mais étant donnée la pratique grecque bien connue qui consiste à répéter les noms de personnes toutes les deux générations, ainsi que l'habitude générale de la succession héréditaire dans les professions artistiques — comme nous en avons un exemple frappant dans le groupe des célèbres graveurs de Syracuse — il y a probabilité que Kimon l'ancien fut le grand-père du grand artiste syracusain. »

M. le professeur Holm n'a pas rejeté l'hypothèse de M. Evans sur la parenté des deux Kimon et il a adopté l'opinion que le graveur syracusain était probablement originaire de l'une des villes de l'Italie méridionale, peut-être d'Himéra ou de Messana, où il semble qu'il ait aussi travaillé, ou même de Néapolis, dont il a reproduit quelques types sur ses monnaies de Syracuse.

(*A suivre.*) L. Forrer.

UN DENIER NOIR

FRAPPÉ A YPRES

PAR GUI DE DAMPIERRE, COMTE DE FLANDRE

(1280-1305).

La ville d'Ypres, située sur les confins méridionaux de la Flandre occidentale, faisait partie du territoire des Ménapiens *Mempiscum*), quoique d'anciens auteurs la placent dans le *pagus Tarwanensis*, dont elle était, d'ailleurs, plus rapprochée.

L'étymologie de son nom n'est pas bien établie. Les uns le font dériver de la petite rivière *Yperleed*, Yperlée, par corruption, qui traverse la ville; d'autres le font venir du mot *Ypenboomen*, ormeaux, arbres croissant en abondance dans les environs de la ville; d'autres, enfin, le tirent de la préposition *upper* ou *opper*, allusion à la position élevée de la ville par rapport aux plaines et aux terres basses du pays de Furnes.

Il ne semble guère possible de faire remonter l'origine d'Ypres au delà de la seconde moitié du Xe siècle, époque à laquelle la ville se serait formée par le groupement de quelques habitations autour d'un petit château fort bâti dans un îlot de l'Yperlée, en face de l'emplacement du portail

actuel de l'ancien cloître de Saint-Martin. Ce château, le *castellum Hypra*, fut détruit, vers 880, par les Normands et reconstruit peu après. Baudouin le Chauve le fortifia en 902, Baudouin le Jeune en 958 et Baudouin de Mons en 1053. Ce dernier comte agrandit alors la ville d'Ypres, dont l'importance, en 1073, était déjà fort grande, tant à cause de son industrie drapière que de ses franchises et privilèges administratifs.

La prospérité d'Ypres ne fit que s'accroître pendant les XIIe et XIIIe siècles, grâce à la faveur des comtes de Flandre. Peuplée de 200,000 habitants, la ville était, en 1247, plus considérable que Gand et Bruges. Ypres avait, à cette époque, 4,000 métiers, 7 églises paroissiales, et ce fut alors que furent construites, avec le seul concours des drapiers, ces halles fameuses qui font encore aujourd'hui l'admiration des visiteurs de la ville et témoignent toujours hautement de la splendeur passée de la vieille cité flamande.

Ypres était donc à l'apogée de sa puissance sous Gui de Dampierre (1280-1305).

Le fils aîné des enfants du second mariage de Marguerite de Constantinople semble avoir tout particulièrement favorisé Ypres. Ce prince est le seul des comtes de Flandre qui nous ait laissé du numéraire à son nom frappé dans cette ville dont les espèces municipales, consistant en petites mailles ou deniers, devaient être d'une abondance extrême à en juger par les nombreuses variétés de ces pièces qui nous sont connues. Cette abondance

est pleinement justifiée par l'importance capitale de la commune qui les fit forger.

Deux documents importants de Gui de Dampierre, parvenus jusqu'à nous, parlent de la monnaie de ce comte, frappée à Ypres. Le premier de ces actes, qui se trouvent tous deux parmi les pièces justificatives annexées par VICTOR GAILLARD à ses *Recherches sur les monnaies des comtes de Flandre*, est daté de la veille de l'Annonciation de 1297.

Gui de Dampierre y annonce à l'avoué et aux échevins d'Ypres qu'il avait l'intention de frapper monnaie dans leur ville et déclare que ce fait ne pourra leur porter préjudice, c'est-à-dire vraisemblablement, nuire au monnayage municipal considérable émis par la commune à cette époque.

Voici le texte de cette pièce curieuse rédigée en français :

« Nous Guis, cuens de Flandre et marchis de » Namur, faisons savoir à tous ke come nous voel- » liens en no ville d'Ypre pour l'utilitei de nous » et de nos tière, monoie batre et li voeis et li » Eschevin de nos ditte ville le nous aient octroié, » nous reconnissons par ches présentes lettres ke » che ne leur doit, ne peut porter nul préjudice à » eaus ne à leur loye, ne à nous, et ke nous ne nos » successeurs ne pooms che traire à us, ne à cous- » tume.

» En tiesmoingnage de le quel chose nous avons » ches présentes lettres fait saieler de notre sayel, » ki furent faites et données à Gand, en l'an de » grâcie mil deus cens quatre vins et dis sept,

» le vigille de le feiste de l'annuntiatio nnostre
» Dame. »

Ce document remarquable, qui est muni d'un scel de cire jaune avec contre-scel à double queue de parchemin, se trouve aux archives d'Ypres.

D'autres lettres de non préjudice, également en français, furent encore accordées par Gui de Dampierre à la ville d'Ypres à propos du même objet.

En voici la teneur :

« Nous Guy, cuens de Flandre et marchis de
» Namur, faisons savoir à tous ke comme nous
» fachons faire monoie en nostre vile d'Ypre et
» li voés, li eskevin et li consaus de le vile d'Ypre
« si soient courtoisement pour l'amour de nous
» et pour no pourfit faire, à no requeste assenti,
» sauve ce ke ne leur porte point de préjudice pour
» le tans à venir, nous conissons et volons ke en
» nul tans à venir, ce ke nous en le vile d'Ypre
» faisons faire monnoie, porte préjudice à nostre
» vile d'Ypre, ne à nous. Et en tiesmoingnage de
» laquel chose nous avons ches présentes lettres
» saielées de noste saiel. Faites et données à Pe-
» tinghien, l'an de grâce mil deus cens quatre
» vins diis et wyt, le vendredi après le typhane. »

Cette seconde missive, pourvue d'un scel en cire jaune, avec contre-scel, à simple queue de parchemin, est également conservée dans les archives de la ville d'Ypres.

L'existence de ces nouvelles lettres relatives au même objet et suivant les premières de si près, nous permet de croire que des difficultés se se-

raient élevées au sujet de la fabrication, à Ypres, des monnaies comtales, entre Gui de Dampierre et la commune, vraisemblablement fort jalouse de son privilège monétaire.

Une seule monnaie de Gui de Dampierre, frappée à Ypres, le précieux gros à l'aigle, au type ordinaire de ces monnaies si répandues de ce comte de Flandre, était connue jusqu'ici. Cette pièce, qui a été publiée par VICTOR GAILLARD, dans ses *Recherches sur les monnaies des comtes de Flandre*, porte la légende curieuse de : *Moneta ville de Ipre.* Cette qualification de ville, donnée à Ypres, ne se rencontre que fort exceptionnellement sur les monnaies forgées dans nos provinces.

Le gros, dont nous venons de parler, publié depuis de longues années, constituait le seul échantillon, parvenu jusqu'à nous, d'une monnaie de l'émission de numéraire faite à Ypres par Gui de Dampierre.

Ce monnayage, à en juger par les lettres de non préjudice en faveur de cette ville, données par le comte de Flandre, a dû avoir cependant une grande importance, puisqu'il a été jugé nécessaire de rassurer, à deux reprises différentes, la ville sur ses effets. Il était donc permis d'espérer retrouver, quelque jour, de nouveaux produits de ce monnayage.

Cette bonne fortune nous est échue tout récemment. M. Charles Dupriez, l'expert si connu en monnaies et médailles, a bien voulu nous céder un fort curieux petit denier noir au type des lettres

GCOF dans le champ, frappé à Ypres par Gui de Dampierre. En voici le dessin et la description :

Droit. Les lettres GCOF dans le champ.
Légende. ✠ MONETA IPRENS.
Revers. Croix pattée.
Légende. ✠ SIGNVM CRVSIS ⁘

Cuivre noir. Notre collection.

Cette piécette de cuivre constitue l'un des produits monétaires les plus remarquables de la suite monétaire flamande pourtant si riche.

Les deniers noirs déjà connus de Gui de Dampierre au même type, mais sans nom d'atelier monétaire, sont fort rares. Ils portent les légendes :

✠ MONETA· FLANDR' du côté des lettres GCOF

et : ✠ G⁘COMES FLANDR du côté de la croix.

Nous souhaitons vivement que la découverte de notre denier soit bientôt suivie de celle de nouveaux produits monétaires sortis de l'atelier de la ville d'Ypres, dont l'importance considérable sous Gui de Dampierre permet de croire à un monnayage actif sous ce comte.

Vte Baudouin de Jonghe.

UN DEMI-GROS

DE

JEAN DE BAVIÈRE, DUC DE LUXEMBOURG

1418-1425

(TROUVAILLE DE HEILIGKREUZ)

Le quinzième siècle est une époque néfaste pour le duché de Luxembourg : entièrement féodal, couvert de grands bois, privé de voies de communication, n'ayant que de toutes petites villes et partant dépourvu de commerce et d'industrie, ce pays ne pouvait prétendre à une prospérité relative qu'en étant gouverné par un prince habile et actif, dont les mérites personnels constituaient le facteur essentiel du bien-être général : le chef de l'état et l'état lui-même ne faisaient qu'un tout indivisible, le premier absorbant entièrement le second. C'est ainsi qu'au siècle précédent le nom de Luxembourg apparut subitement auréolé d'un prestige immense, par l'élévation au trône impérial de Henri VII et de Charles IV, par les actions d'éclat du fameux Jean de Bohême, et enfin par les brillantes alliances de son fils Wenceslas Ier.

Tout changea lors de l'avènement de Wenceslas II, élu empereur en 1378 : les extravagances,

les dilapidations et les crimes de ce tyran sont trop connus pour que nous y insistions; on sait dans quel état d'anarchie il plongea l'empire, et comment il fut honteusement déposé à Oberlahnstein en 1400. Pour un homme que l'histoire a flétri du surnom d'Ivrogne, les questions de sentiment et de dignité ne devaient pas peser lourd; aussi ne se fit-il aucun scrupule d'aliéner sa patrie, dès qu'il lui fallut de l'argent pour subvenir à ses prodigalités et à ses vices. Il engagea le Luxembourg à son neveu Josse de Moravie en 1388, celui-ci à son tour en trafiqua, et à sa mort (1411) l'engagère passa à sa sœur Élisabeth de Gorlitz, qui dès 1410 avait déjà obtenu de Wenceslas, demeuré souverain dans ses domaines héréditaires, le droit de la reprendre des mains de Josse : la situation fut encore aggravée par Wenceslas qui lui assigna une dot de 120,000 florins, également hypothéquée sur le duché.

Les deux époux de cette princesse, Antoine de Bourgogne et Jean de Bavière, l'un et l'autre fort occupés ailleurs, ne portèrent aucun intérêt à cette malheureuse contrée : le premier lui donna un gouverneur dont les exactions amenèrent des séditions, atrocement réprimées, et le second ne fit absolument rien pour tirer le Luxembourg du dénuement dans lequel il le trouva. Ainsi que le dit l'abbé Clouet (*Histoire de Verdun*, tome III, p. 376) « le brigandage, qui ne cessait guère aux frontières du Luxembourg, y reprit plus que

jamais sous le gouvernement de la duchesse veuve Élisabeth de Gorlitz et de son second mari Jean de Bavière, qu'elle épousa en 1418, et qui la négligea, elle et le duché, pour aller conquérir la Hollande, à titre, bon ou mauvais, de succession par la mort d'un frère. »

C'est en effet la riche et fertile Hollande qu'ambitionnait Jean de Bavière, à tel point que toutes ses monnaies luxembourgeoises renseignent exclusivement son titre de « fils de la Hollande » et duc de Bavière : être souverain du Luxembourg était chose si accessoire pour lui, qu'il estimait inutile d'en faire mention, même sur le numéraire de ce pays.

Cette qualification de fils de la Hollande, *filius Hollandiæ*, demande à être expliquée : Guillaume IV, comte de Hainaut, de Zélande et de Hollande, frère de Jean de Bavière, était mort à Bouchain le 31 mai 1417, laissant ses riches possessions à sa fille Jacqueline : celle-ci fut fiancée à son cousin germain, Jean IV, duc de Brabant. Jean de Bavière, alors évêque non sacré de Liége, parut approuver cette union et s'offrit même à solliciter du concile de Constance les dispenses nécessaires. (Conférence de Biervliet, 1er août 1417.) Mais ces dispositions favorables durèrent peu : le trône impérial était alors occupé par le frère de Wenceslas, l'empereur Sigismond, qui voyait avec inquiétude les progrès envahissants réalisés dans les Pays-Bas par la maison de Bourgogne :

déjà la Flandre lui appartenait tout entière, Namur devait lui échoir, et le mariage projeté allait réunir le Brabant, le Hainaut, la Hollande et la Zélande sous le sceptre d'un souverain bourguignon : une puissance formidable se créait sur les marches de l'empire, et Sigismond crut adroit d'offrir à Jean de Bavière l'héritage de Jacqueline, en y ajoutant le Luxembourg qu'Élisabeth de Gorlitz lui apporterait en dot. Ces propositions furent acceptées avec empressement par ce prince, qui occupait un siège épiscopal tout en refusant de recevoir les ordres majeurs, et dont les cruautés avaient exaspéré les Liégeois ; il écrivit le 23 septembre 1417 au concile, lui demandant de ne pas accorder les dispenses demandées par sa nièce, en se fondant « sur le scandale d'une union entre si proches parents », et surtout sur ses droits d'héritier de son frère : dès le lendemain, il quitta sa principauté pour entrer le même mois à Dordrecht, d'où il informa les villes de la Hollande et de la Zélande qu'il venait gouverner le pays comme tuteur de sa nièce. Jacqueline convoqua aussitôt les États à Schoonhoven, réunion à laquelle se rendit aussi celui que les Liégeois avaient à juste titre appelé Jean sans Pitié; là on lui fit savoir que Jacqueline n'avait pas de tuteur, mais un conseil, dont lui-même faisait partie, et qu'il n'avait pas de tutelle à exercer. C'était une déclaration de guerre, à laquelle le duc répondit en allant s'emparer de Gorcum (novembre 1417);

mais il perdit cette place dès le 1er décembre suivant et fut repoussé de Rotterdam. D'autre part, après bien des incidents trop longs à rappeler ici, le pape Martin V, élu à Constance, consentit finalement au mariage de Jacqueline et de Jean IV, malgré la pression de Jean-sans-Pitié et de son puissant protecteur. L'empereur déclara alors que la Hollande, la Zélande et le Hainaut étaient fiefs masculins et en investit Jean de Bavière (28 mars 1418), mais les États refusèrent de le reconnaître (1) ; la guerre reprit et Jacqueline vint assiéger son implacable ennemi dans Dordrecht. La chance paraissait sourire à la courageuse princesse, lorsque la mollesse et l'inertie du duc de Brabant amenèrent un désastre là où tout faisait augurer une victoire : le siège dut être levé (10 octobre 1418) et le 19 février 1419 Jean de Bavière obtenait en fief la Hollande et la Zélande, dont l'époux de Jacqueline lui confia le gouvernement pour cinq ans : bientôt de regrettables dissensions surgirent entre les jeunes époux, et eurent les pires conséquences : pour humilier sa femme, Jean IV modifia le traité de 1419, et engagea la Hollande et la Zélande pour un terme de douze années à Jean de Bavière, en échange d'un prêt d'argent (27 avril 1420). Celui-ci s'installa donc

(1) Le mariage eut lieu secrètement et en toute hâte à La Haye le 10 mars 1418 : l'empereur l'ignorait encore le 28 mars, au moment où il investissait Jean de Bavière, car à cette date il en défendait la célébration.

à perpétuelle demeure en Hollande, mais il ne prit jamais d'autre titre que celui de « regent ende bewaerre », ou encore « zoon van Holland », apparemment pour ménager les susceptibilités de son allié inespéré. Il est toutefois probable qu'il n'aurait pas tardé à modifier cette qualification, vu la tournure que les événements devaient prendre ultérieurement, mais la mort ne lui en laissa pas le temps : il fut empoisonné par Jean de Vliet, qui avait épousé la sœur naturelle de Jacqueline, et décéda le 6 janvier 1425 : on l'enterra dans l'église des Dominicains, à La Haye.

Sigismond ne récolta pas le fruit de ses manœuvres que le sort déjoua ironiquement : en effet, à la suite des troubles qu'occasionna la rupture violente de Jacqueline et de son époux, Jean de Bavière se vit forcément attiré dans l'engrenage de la politique bourguignonne et désigna Philippe le Bon pour son successeur ; on sait comment celui-ci recueillit aussi le Luxembourg à la mort de l'antipathique Élisabeth de Gorlitz (3 août 1451), fondant ainsi la puissante monarchie que le dernier empereur de cette illustre maison avait en vain essayé d'enrayer.

Dans ce récit, il a été beaucoup question de la Hollande et fort peu du Luxembourg ; c'est que Jean de Bavière ne s'en souciait que comme d'une province éloignée, bonne tout au plus à lui fournir de maigres subsides : les temps glorieux de jadis étaient loin, et avec eux avait passé toute

prospérité. La numismatique reflète fidèlement cet état de choses, car au riche numéraire du XIVe siècle a succédé une grande pénurie d'espèces : Jean de Bavière ordonna en tout et pour tout deux émissions, se composant l'une et l'autre d'un florin d'or et d'un gros, subdivisé en demis, quarts et douxièmes. Il semblait donc certain que la série métallique de ce règne était entièrement close et qu'elle ne fournirait plus rien d'intéressant; aussi n'est-ce pas sans surprise que nous venons de rencontrer deux demi-gros appartenant à la première émission, mais tellement différents de la pièce connue, que nous les jugeons dignes d'être publiés.

Collection de l'État belge. Poids : 1gr.20.

✠ IOꝪDVX ◦ BAVTIE ◦ ET ◦ FILIVS ◦ HOLL ◦, entre deux grènetis. Au centre, l'écu écartelé de Bavière et de Palatinat : sur l'écu, une serre d'oiseau de proie.

Rev. MONETA — NOVA ◦ FC — A ◦ LVCEI — BVRGES, entre deux grènetis. Au centre, l'écu de Luxembourg posé sur une croix pattée, coupant le grènetis intérieur et la légende.

Il est vraisemblable que le monnayeur aura placé cette serre sur l'écu pour bien indiquer que la pièce en question est la fraction du gros, sur lequel se trouve un dragon tenant les armes ducales dans ses griffes.

Le second demi-gros est plus intéressant encore :

Notre collection. Poids : 1gr.28.

✠ IOHANNES ◦ BRABANTIE ◦ ET ◦ FILIUS ◦ HOLL ◦
Même droit que ci-dessus.

Rev. MONET — NOVA — LUCEN — ◦ BURGS.
Même revers que ci-dessus, mais une petite tête humaine remplit le centre de la lettre C de LUCEN.

On connait deux monnaies luxembourgeoises dont les lettres C, M et O renferment des figurines : c'est le gros de Josse de Moravie, et quelques rares gros au griffon de Jean sans Pitié. Il s'agit là d'une charmante et artistique innovation, inspirée par les lettrines enluminées des manuscrits de l'époque. Toutefois la petite tête qui se voit sur notre demi-gros doit être l'indice d'une émission nouvelle : au siècle précédent les monnayeurs de l'évêque de Liége, Adolphe de la Marck, se servirent du même signe pour indiquer la même chose

(de Chestret, pl. XIII, n° 236). Dans l'un et l'autre cas il s'agit de pièces dont on connait un grand nombre de variétés, et dont la frappe fut très active.

La différence des caractères du droit et du revers de notre monnaie, et sa comparaison avec celle de la collection de l'État prouvent qu'elle est le produit d'un mélange de coins : la fabrication de ces pièces dut être fort abondante, car les demi-gros de Jean sans Pitié sont très communément répandus, exception faite cependant pour les deux que nous venons de décrire, et qui sont l'un et l'autre uniques. Le nôtre vient d'être trouvé à Heiligkreuz, près de Trèves, en compagnie de gros de Wenceslas II (Serrure, n° 155), Josse de Moravie (n° 152), Antoine de Bourgogne (n° 160) et de Jean de Bavière (n°s 166, 169) et Élisabeth de Gorlitz (n°s 173, 174). Le trésor renfermait, en outre, des pièces des archevêques de Trèves, Conon de Falkenstein (1362-1388), Werner de Falkenstein (1388-1418) et Otto de Ziegenhain (1418-1430) ; de Frédéric de Saarwerden (1370-1414) et Thierry de Mörs (1414-1463), archevêques de Cologne, de Jean de Luxembourg, archevêque de Mayence (1371-1373) et de Conrad III, qui occupa le même siège de 1419 à 1434 ; il y avait enfin un gros de Charles II de Lorraine (1390-1431) et quelques pièces du duché de Juliers.

Nous avons vu ce petit trésor dans le courant du mois d'août dernier, malheureusement le

temps nous manquait pour l'inventorier en détail : nous comptions sur l'obligeance de son propriétaire qui nous avait promis d'en faire le relevé et de nous le communiquer, mais nous n'avons rien vu venir et nos demandes ultérieures sont restées sans réponse.

ÉD. BERNAYS.

Anvers, 1er octobre 1904.

NUMISMATIQUE BRUXELLOISE.

LES JETONS

DES

SEIGNEURS-TRÉSORIERS DE BRUXELLES

AU XVIIe SIÈCLE

(1620-1698)

PLANCHE I.

Dans la quatrième livraison de la *Revue belge de Numismatique* de 1904, nous avons décrit et reproduit les neuf jetons frappés par les Receveurs de Bruxelles de 1599 à 1620, pièces qui furent tout à la fois les derniers jetons émis pour ces fonctionnaires, en tant que receveurs, et les premiers qui virent le jour sous le règne des archiducs Albert et Isabelle.

Si la série des *jetons-officiels* frappés par les *receveurs patriciens*, en vertu du règlement communal de 1334, se poursuit jusqu'en 1620, avec des interruptions diverses indiquées dans plusieurs de nos articles, c'est à l'année 1621 que commence, en réalité, la dernière série de ces intéressants monu-

ments métalliques, en vertu de l'ordonnance des archiducs du 12 juin 1620, par laquelle ces hauts fonctionnaires communaux sont autorisés à prendre le titre de seigneurs-trésoriers de la Ville de Bruxelles (1).

Au XVIIe siècle, contrairement à ce qui se pratiquait antérieurement, alors que les jetons à compter se forgeaient seulement en laiton ou en cuivre, ces pièces se rencontrent souvent aussi en argent. Et cela se comprend; car, à cette époque, le jeton n'était plus un instrument de calcul, mais plutôt un objet donnant satisfaction aux sentiments d'amour-propre ou de vanité. Malheureusement, le plus grand nombre de ces jetons d'argent ont disparu par la fonte et sont allés au creuset. Au cours de ce travail, nous indiquerons ceux qui sont venus à notre connaissance.

L'étude que nous commençons aujourd'hui, sans trop oser espérer de pouvoir la terminer à cause de notre grand âge, comprendra une période de plus de trois quarts de siècle, depuis l'année 1621 jusqu'à l'année 1698; elle offre un réel intérêt, tant au point de vue numismatique qu'au point de vue historique et héraldique des anciennes familles bruxelloises; aussi avons-nous hâte d'entrer en matière sans tarder davantage.

(1) C'est donc à tort que F.-C. Butkens, le savant auteur des *Trophées du duché de Brabant*, a donné le titre de Trésoriers aux receveurs patriciens de Bruxelles, dès 1450.

Et tout d'abord, pour la facilité du lecteur, voici la liste des premiers et seconds seigneurs-trésoriers de 1620 à 1627, car il est inutile de rappeler les noms de quatre receveurs plébéiens nommés en même temps qu'eux, puisqu'il n'est fait aucune mention de ces magistrats sur les jetons de cette dernière série :

Premiers trésoriers.	Seconds trésoriers.
1620. — André de Wesembeke.	Frédéric de Marselaer.
1621-1622 — Frédéric de Marselaer.	Franç. de Dongelberghe.
1623. — Franç de Dongelberghe.	Franç. Van der Cruyce (1).
1624 — Jérôme du Quesnoy.	J.-B. Schotte.
1625. — J.-B. Schotte.	Louis Van den Winckele.
1626-1627. — Louis Van den Winckele.	Jérôme du Quesnoy.

Abordons maintenant la description des jetons émis aux armes de ces personnages de 1620 à 1627; mais notons que, pour les seigneurs-trésoriers, de même que, précédemment, pour les receveurs, ces pièces portent généralement la date de l'année de la sortie de charge de ces fonctionnaires et non la date de leur nomination.

Pour l'année 1620, le premier trésorier nommé fut *André de Wesembeke* (ou Van Wesembeke) qui fit frapper le jeton suivant :

(1) Le 7 janvier 1623, François Van der Cruyce est nommé second trésorier, mais comme il est créé receveur général des États de Brabant, il est remplacé dans l'administration communale, le 7 juin 1624, par Jérôme du Quesnoy

1. — 1621. Dugniolle, 3780. — G. Van Orden, tome I, n° 1152.

— L'écu de la famille de Wesembeke, heaumé et sommé d'un vol.

Légende : · CAICLVI · VRBIS · BRVXELL ·

Revers : Une bourse suspendue et bien remplie ; allusion à la prospérité des finances de la ville de Bruxelles.

Légende : · IMPERAT · ET · SERVIT · dessous : · 16 21 ·

Voir n° 1 de la planche.

Le docteur Dugniolle a écrit la légende du droit : CALCVLI, comme l'avait fait Van Orden, alors que le jeton porte bien, par erreur, CAICVLI ; de même Van Orden a lu la légende du revers : SERVAT, au lieu de SERVIT. Tous les deux omettent de mentionner la marque monétaire de l'atelier de Bruxelles, qui sépare la date 16-21. D'ailleurs Van Orden, à la page 102 de son tome II, rectifie, en partie, ces erreurs.

André de Wesembeke, du lignage de T' Serhuygs, portait *d'azur à la fasce, accompagné de trois besants rangés en chef et de trois fleurs de lis en pointe, le tout d'argent.*

On le rencontre dans l'administration communale de 1605 à 1632. Il fut douze fois échevin, deux fois receveur-trésorier, en 1619 et 1631, et deux fois premier trésorier en 1620 et 1632.

C'est en cette dernière qualité qu'il fit frapper, d'abord le jeton décrit ci-dessus, et ensuite celui de 1633, que nous rencontrerons plus tard à cette date.

Frédéric de Marselaer, le second trésorier de l'année 1620, devint naturellement le premier en 1621. Il fut prorogé dans cette charge en 1622 et l'exerça jusqu'au 6 janvier 1623.

Trois événements politiques considérables expliquent ce désarroi dans le renouvellement du magistrat de Bruxelles, à savoir : 1° le 9 avril 1621 expire la fameuse trêve de douze ans, signée à Anvers le 9 avril 1609; 2° le 31 mars 1621 mourut, en Espagne, le roi Philippe III, et enfin, 3° le 13 juillet de la même année décéda, à Bruxelles, l'archiduc Albert.

Quoi qu'il en soit, *Frédéric de Marselaer* fit frapper à l'expiration de ses deux mandats, de 1622 et 1623, comme premier trésorier, les deux jetons que voici :

2. — (1622.) Dugniolle, 3746bis (supplément). — Van Orden, tome I, n° 1197.

— En plein champ, le soleil et la lune; à l'exergue, un petit écu de *Frédéric de Marselaer*, casqué et surmonté de deux cornes.

En-dessous, la légende : ÆRARIVM BRVXELL.

Revers : Bustes accolés de Philippe IV et de

l'archiduchesse Isabelle, dans un cercle formé par un serpent qui se mord la queue.

Légende : SIMVL ET SEMPER.

Voir nº 2 de la planche.

3. — 1623. Dugniolle 3804. — Van Orden, tome I, nº 1166.

— Saint-Michel combattant le démon (armoirie de Bruxelles); à droite, les amoiries de *Frédéric de Marselaer*.

Légende : QVOD SOLET NON DOLET.

Revers : Un mors de cheval, accosté de la date 16-23.

Légende : · REGI · DVCI·

Voir nº 3 de la planche.

Notre ancienne collection de jetons bruxellois contenait un exemplaire en argent de ce jeton.

Le Dr Dugniolle qui avait omis, dans son *Histoire du jeton*, la première de ces deux pièces, l'a donnée ensuite dans son supplément, sous le nº 3746bis, d'après le nº 1197 de Van Orden; mais ces deux auteurs se sont doublement trompés : d'abord en plaçant le jeton à l'année 1630, époque à laquelle *Frédéric de Marselaer* était premier bourgmestre patricien, et ensuite en attribuant les deux bustes conjugués à Albert et à Isabelle, au lieu d'y voir le roi Philippe IV et l'archiduchesse Isabelle.

Tous les portraits de l'archiduc Albert lui donnent des moustaches et la barbiche, et dénotent un âge plus avancé que celui marqué par la figure juvénile qui se trouve sur le jeton. Nous croyons donc qu'il faut y voir l'effigie de Philippe IV, né en 1605, plutôt que celle de l'archiduc, né en 1559. Du reste, la ressemblance de la figure de notre jeton avec celle de la médaille et du jeton reproduits dans le deuxième volume de Van Loon, à la page 133, ne laissera pas le moindre doute à cet égard.

Donnons maintenant quelques détails biographiques et numismatiques sur ce trésorier.

Frédéric de Marselaer, du lignage de Rodenbeke, portait d'*argent à cinq losanges de gueules, accolés en bande.*

Il joua dans l'administration communale un rôle considérable; il fut élu treize fois échevin et six fois premier bourgmestre. De plus, il exerça deux fois les fonctions de second trésorier et deux fois celles de premier trésorier.

Il ne peut être question ici des jetons frappés comme premier trésorier pour les années 1655 et 1656, les plus typiques, sans contredit, des jetons du XVIIe siècle; ils ne peuvent être décrits qu'à leurs dates respectives, de même que les jetons frappés pour *Frédéric de Marselaer*, comme intendant du canal, ne trouveront leurs places que dans un travail spécial à cette administration particulière.

Le 5 mai 1659, le roi Philippe IV le nomma baron de Parck.

Le premier trésorier, pour l'exercice 1623-1624, fut *François de Dongelberghe;* il fit forger le jeton suivant à sa sortie de charge :

4. — 1624. Dugniolle, 3814. — Van Orden, t. I, n° 1172.

— L'écu de *François de Dongelberghe* (1), sur un sautoir formé par une branche d'olivier et une épée, et accosté de la date 16—24.

Légende : · ☠ · GENVS · VIRTVTE · PERENNAT ·.

Revers : Deux mains jointes tenant une corne d'abondance; dessous, un petit écu aux armes de Bruxelles.

Légende : · VNIO · FIRMAT · OPES ·.

Voir n° 4 de la planche.

François de Dongelberghe, du lignage de Sleeuws, portait *de sable au lion d'or, armé et lampassé de gueules, à la cotice de gueules, brochant sur le tout.*

Nous rencontrons certains membres de la famille *de Dongelberghe* parmi les magistrats de Bruxelles depuis 1564. Mais c'est surtout au XVIIe siècle qu'ils siègent souvent à l'hôtel de ville. C'est ainsi que *François de Dongelberghe* fut nommé

(1) Le Dr Dugniolle écrit par erreur *Dongelbert*.

échevin onze fois, de 1616 à 1648, et mourut en exerçant cette charge au commencement de 1649. Il remplit sept fois les fonctions de premier bourgmestre patricien. Il fut deux fois second trésorier pour 1621 et 1622, ainsi que pour 1641 et 1642; deux fois premier trésorier pour 1623 et 1643. Cependant, le seul jeton qu'il fit frapper est le n° 4, décrit ci-dessus, pour sa sortie de charge de 1624.

Comme on l'aura remarqué au petit tableau des trésoriers, de 1620 à 1627, ce fut *Jérôme du Quesnoy* qui occupa les fonctions de premier trésorier pour l'année 1624; il fit frapper le jeton suivant à la fin de son mandat :

5. — 1625. Dugniolle, 3819. — Van Orden, t. I, n° 1174.

— L'écu de *Jérôme du Quesnoy*, entouré d'ornements et heaumé et sommé d'un massacre de sangliers et d'un vol.

Légende : · CALCVLI · AERARII · BRVXELL ·.

Revers : Deux coffres-forts, l'un ouvert, rempli d'argent, l'autre fermé; au-dessus, un œil vigilant; dessous, 1625.

Légende : · CENSVS · CVM · SENSV ·.

Voir n° 5 de la planche.

Jusqu'ici, nous n'avons pas rencontré ce jeton

en argent, bien qu'il soit certain qu'il en ait existé de ce métal, ainsi que le savant secrétaire de la Société de Numismatique, M. Alph. de Witte, l'a prouvé, en 1898, dans la *Tijdschrift* de la Société Néerlandaise de Numismatique d'Amsterdam (1).

Le docteur Dugniolle décrit sous le n° 3820 une variété de ce jeton avec CENSV, d'après le n° 1263 d'une vente à Amsterdam du 7 juin 1852. Nous n'avons trouvé trace de ce jeton que dans la célèbre collection du colonel Callenfels, vendue à Amsterdam le 5 mars 1866. Au n° 1174 de son premier volume, Van Orden donnait comme légende : *Census cum censu*, mais, à la page 104 de son deuxième volume, il rectifie l'erreur par *Census cum sensu*.

Jérôme du Quesnoy, du lignage de Coudenberg, portait : *de sable, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une feuille de céleri du même, la tige en bas.*

Nous trouvons ce personnage sur la liste des magistrats de Bruxelles de 1617 à 1638. Il fut neuf fois échevin et trois fois bourgmestre. Le 7 juin 1624, étant échevin, il remplaça comme second

(1) Le compte de Ghysbrechts-Clenaerts, maître de la Monnaie de Bruxelles, allant du 1er avril 1625 au 31 mars 1626, fait mention d'une fabrication de jetons du poids global de 10 marcs d'argent « *voor de stadt van Brussel* » et dont Balthazar Laureys, tailleur des fers de cet établissement, grava probablement les coins. (Alph. de Witte, *Le jeton dans les comptes des maîtres des monnaies du duché de Brabant aux XVIIe et XVIIIe siècles.*)

trésorier François Vander Cruyce, créé receveur général des États de Brabant. Il a rempli le même office en 1626 et 1627, mais il ne devint pas premier trésorier en 1628, suivant l'usage habituel, parce qu'il fut nommé premier bourgmestre, peut-être à cause de son dévouement en 1624. Comme premier trésorier de 1624 à 1625, il fit frapper le jeton ci-dessus (n° 5 de la planche) que Van Loon n'a pas connu. Par contre, cet auteur donne à la page 231 de son deuxième volume le jeton de premier trésorier de 1637, que nous rencontrerons à cette date, et il décrit à la page 237 du même volume le jeton frappé comme vingt-huitième intendant du canal (Dugniolle, 3931). *Jérôme du Quesnoy* fut aussi nommé trentième intendant le 31 août 1639, mais mourut en fonctions le 12 septembre suivant, et, par conséquent, il n'existe pas de jetons pour cet exercice.

Pour l'année 1625, le premier trésorier nommé fut *J.-B. Schotte*, et voici son jeton pour fin de mandat :

6. — 1626. Dugniolle, 3829. — Van Orden, t. I, n° 1178.

— L'écu de *J.-B. Schotte*, sommé d'un casque surmonté d'une tête de loup.

Légende : · CALCVLI · AERARII · BRVXELL · 16—26.

Revers : Deux hommes nus prenant un bain;

dans le lointain, un navire poussé par le vent, et un cygne.

Légende : · ☠ · NON · NATANDVM · AVT · ENATANDVM ·.

Voir n° 6 de la planche.

Nous n'avons pas retrouvé non plus d'exemplaire en argent de ce jeton, bien qu'il en ait été frappé, suivant l'intéressant travail de M. Alph. de Witte (1).

J.-B. Schotte, du lignage de Steenweghe, docteur en droit, écartelait *aux* 1 *et* 4 *d'azur à trois têtes de loup marin d'argent, jetant par les oreilles deux jets d'eau au naturel, et accompagné en abîme d'une rose d'argent; aux* 2 *et* 3, *d'or à trois bandes d'azur, entouré d'un carré de gueules à douze besants d'or, et sur le tout un petit écu de gueules à cinq roses d'argent, posées en croix* (2).

(1) Le compte de Ghysbrecht-Clenaerts, maître de la Monnaie de Bruxelles, allant du 1er avril 1626 au 30 juin 1627, fait mention d'une fabrication de jetons d'argent « *voor die van de stadt van Brussele* » ; ces jetons étaient à XI deniers V grains de fin. Le tailleur des fers de cet établissement, Balthazar Laureys, en est probablement l'auteur.

ALPH. DE WITTE, *Le jeton dans les comptes des maîtres des monnaies du duché de Brabant aux XVIIe et XVIIIe siècles.*

(2) Pour décrire les armoiries de J.-B. Schotte, nous avons vainement cherché dans les armoriaux de *J.-B. Rietstap* et *Jules Bosmans*, de même que dans divers manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne, qui confondent les armoiries de plusieurs membres différents de cette famille. Nous avons donc été obligé de les décrire

Nous ne rencontrons *J.-B. Schotte* sur la liste des magistrats de Bruxelles que de 1620 à 1625, mais en fonctions sans interruption. Il fut échevin de 1620 à 1623, second trésorier en 1624 et premier trésorier en 1625. C'est en sortant de charge en 1626 qu'il fit frapper son seul jeton connu, le n° 6 de notre planche.

En 1620, il entra à l'hôtel de ville en remplacement d'Engelbert de Raveschot, premier échevin nommé à un autre emploi. En 1622, il est un des huit magistrats de Bruxelles portant le baldaquin à l'enterrement de l'archiduc Albert.

Le premier trésorier de 1626, continué pour 1627, fut *Louis Van den Winckele*, qui fit frapper les deux jetons ci-après à ses sorties des charges successives de 1627 et de 1628.

7. — 1627. Dugniolle, 3838. — Van Orden, t. I, n° 1184.

L'écu de *Louis Van den Winckele* entouré d'ornements, casqué et sommé d'une étoile entre deux faucilles.

Légende : · MAGIS · VTIMVR · ANIMO ·.

Revers : L'Amour élevant un cœur de la main droite, et de l'autre un télescope pour observer un autre cœur sortant d'un nuage à gauche, de

d'après l'empreinte du jeton même, bien qu'il ne pouvait nous donner aucune indication pour les émaux.

l'autre côté de l'eau, sur laquelle voguent deux navires.

Légende : Au bas, . FIDE · SED · VIDE ·; en haut, entre deux ornements : 16 27.

Voir n° 7 de la planche.

8. — 1628. Dugniolle, 3845. – Van Orden, t. Ier, n° 1189.

— Même écu que sur le jeton précédent.

Légende : · GHEVET · BESTE · VANDEN · WINCKELE ·.

Revers : Saint Michel combattant le démon. (Armoirie de la ville de Bruxelles.)

Voir n° 8 de la planche.

Ces deux derniers jetons ont été publiés jadis dans la *Revue de la Numismatique belge* de 1862, par le savant *M. Camille Piqué*, aujourd'hui conservateur honoraire du Cabinet de numismatique de l'État, en même temps qu'un troisième jeton d'un Van den Winckele du XVe siècle, que nous avons été heureux de déterminer plus exactement dans une notice parue dans la *Gazette numismatique* de 1899 (1), en l'attribuant à Walter Van den Winckele, receveur de Bruxelles pour l'année 1458.

(1) *Quelques remarques nouvelles concernant les trois jetons des receveurs de Bruxelles des années* 1456, 1457 *et* 1458, *aux légendes :* BRUXCELLA-BRUXCELLA

Nous renvoyons le lecteur, pour les intéressants détails sur la famille Van den Winckele, à l'article de M. Camille Picqué.

En ce qui concerne les deux jetons ci-dessus (nos 7 et 8 de notre planche), nous ajouterons seulement ce qui suit :

Louis Van den Winckele, du lignage de Coudenberg, écartelait, suivant J.-B. Rietstap : *aux* 1 *et* 4 *de sable, à une étoile d'or, accostée de deux faucilles affrontées d'argent, emmanchées d'or, le tranchant dentelé; aux* 2 *et* 3 *parti émanché d'argent et de gueules.*

De 1600 à 1633, il fut quatorze fois échevin, se démit cette dernière année, pour être remplacé par son fils Albert, le 15 novembre 1634. Il exerça les fonctions de second trésorier en 1625, et celles de premier trésorier en 1626 et les continua en 1627; c'est en cette dernière qualité qu'il fit forger les deux jetons décrits ci-dessus.

*
* *

Les jetons que nous venons de décrire ne marquent, quant au type, aucune évolution nouvelle.

Pour ce premier article, nous n'avons malheureusement retrouvé qu'un seul jeton d'argent (le n° 3 de 1623, Dugniolle, 3804), bien que tous, pro-

bablement, aient été forgés en ce métal; aussi adressons-nous un pressant appel à nos confrères, afin qu'ils veuillent bien nous signaler les jetons d'argent de l'espèce qu'ils posséderaient dans leurs collections.

ÉDOUARD VANDEN BROECK.

Bruxelles, octobre 1904.

JETON FRANCO-ALLEMAND

DE

LA PREMIÈRE RÉPUBLIQUE

ET

MÉREAUX MAYENÇAIS CONTREMARQUÉS

DE 1792 A 1814.

§ I.

JETON FRANCO-ALLEMAND.

Certaines études parues dans la *Revue belge* en 1899 et en 1901 ont fait ressortir la situation particulière des provinces rhénanes au moment de leur envahissement par les Français en 1792 (1). Cette invasion des armées et des idées républicaines eut notamment pour résultat d'occasionner à Mayence la création d'un club, qui chercha à ressembler aux assemblées révolutionnaires de Paris. Ce prétendu rival du fameux Club des Jacobins se prévalut des principes de Liberté et d'Égalité qui étaient le prétexte de la plupart des mou-

(1) *Les assignats et les monnaies du siège de Mayence en* 1793. *Les méreaux de péage du pont de Mayence pendant l'Électorat et après l'annexion à la République française.* (*R. B. N.*, 1899, pp. 168, 313 et 434)

Remarques nouvelles sur les assignats du siège de Mayence de 1793 *et sur les méreaux de péage du pont.* (*R. B. N.*, 1901, p. 321.)

vements populaires de cette période de temps. Les clubistes, décidés à imposer leurs volontés aux populations rhénanes, eurent à leur tête des sectaires violents, gratifiés par les Mayençais de la qualification de « Matadors ». Ces tribuns avaient la prétention d'enflammer les cœurs des Allemands pour les doctrines nouvelles et même de fonder une République sœur. Un nommé Forster, écrivain passionné, passait pour être leur chef. Il fomentait l'insurrection contre les gouvernements établis depuis plusieurs siècles. Il proclamait que la Révolution, malgré tout ce qu'elle avait d'horrible, de *greuliches*, demeurait l'unique ressource de l'humanité.

« Mais les Mayençais refusèrent de suivre les idées de ces clubistes et ne virent pas les événements avec les mêmes yeux », dit l'impartial historien, M. Chuquet (1).

Cette situation démontre la coexistence, à Mayence, de deux factions diamétralement opposées. L'ouvrage, dont nous venons de citer un court passage, consacre de nombreuses pages à rapporter les diverses péripéties des luttes qui en furent la conséquence. Les faits survenus à cette époque occasionnèrent la création d'au moins deux ou trois petits monuments métalliques restés ignorés jusqu'à ce jour et qui s'expliquent les uns par les autres.

Aux mois d'octobre et de novembre 1793, des

(1) *Les guerres de la Révolution, VII. Mayence,* 1792-1793, par Chuquet. Paris, Plon, éditeur, pp. 25 à 28.

controverses violentes s'élevèrent dans les séances du Club. L'un de ses membres, appelé Wedekind, voulut en imposer à ses adversaires et il chercha à impressionner l'imagination du peuple par des cérémonies pompeuses. En conséquence, il proposa de détruire « la pierre du marché revêtue d'une lame de fer de cinq pieds servant d'étalon pour les mesures usitées à Mayence ». Il demandait à planter ensuite au même endroit un arbre de la liberté et à se servir du fer, qui recouvrait la pierre, pour frapper une médaille commémorative, où se liraient ces mots : « Le soleil de la Liberté l'a fondue. »

La proposition de Wedekind fut adoptée. On décida qu'il serait procédé d'une façon grandiose à ces actes révolutionnaires. Le 3 novembre 1793, les clubistes se rendirent processionnellement sur la place du marché. Tous avaient le même signe distinctif : *une médaille de cuivre jaune attachée par un ruban tricolore* entre le troisième et le quatrième bouton de l'habit. Sur cette médaille étaient gravées les deux lettres F. G. signifiant : F(reiheit) Liberté — G(leichheit) Égalité. La musique militaire joua la *Marseillaise* et le *Ça ira* (1).

Cette médaille, malgré les recherches les plus minutieuses effectuées à Mayence, n'a pu encore être rencontrée. On est par suite obligé de supposer que les républicains mayençais se seraient bornés peut-être à porter à leur habit une médaille

(1) Chuquet, *Mayence*, p. 35.

de type républicain banal, comme il s'en fabriquait à cette époque un si grand nombre. Ils l'auraient attachée entre le troisième et le quatrième bouton de leur habit, au moyen d'un ruban tricolore, sur lequel les initiales F — G. auraient été simplement brodées. Ces rubans, dont l'existence est probable, n'ont pas davantage été retrouvés.

La pierre, dans laquelle était encastrée l'étalon municipal, fut attaquée pour la forme par un certain nombre de coups de marteau. Un arbre de la Liberté fut planté suivant les rites républicains, au milieu d'un grand concours de soldats et d'hommes armés.

La médaille de fer, dont Wedekind avait fait décider la frappe avec la légende : *Le soleil de la Liberté l'a fondue*, ne paraît pas avoir jamais été dessinée, et encore moins frappée. Car, pour la créer, il aurait fallu un certain temps et surtout une suite dans les idées, ainsi qu'une période de paix, qui n'étaient pas l'apanage des sectaires ayant voté d'enthousiasme la proposition destructive de l'ancien ordre de choses. Le fer, peu malléable, n'a servi que très difficilement et exceptionnellement pour des frappes de médailles. La question est posée. On verra si quelque document intéressant sera mis au jour à ce sujet.

Mais si cette médaille de fer ne semble point avoir été forgée, le parti adverse, c'est-à-dire certains Mayençais, opposés aux idées de la Révolution, ont du moins fait circuler entre eux un petit

jeton pour protester à leur manière contre la cérémonie dont nous venons de donner le détail, et surtout contre la médaille-décoration dont les clubistes avaient jugé bon de se parer entre le troisième et le quatrième bouton de leur habit. Les Mayençais restés fidèles à l'ancien état des choses étaient effectivement nombreux. Une partie notable de la population urbaine vivait de l'archevêque-électeur de Mayence, des personnalités qu'il entretenait ainsi que de son haut clergé. Par intérêt personnel, tous ces hommes étaient opposés aux idées nouvelles. Suivant la propension naturelle du caractère allemand, ils devaient être curieux de détenir en leurs mains et de se montrer en riant un signe de protestation sous forme de jeton populaire anti-français.

La petite médaille reproduite ci-dessous est la contre-partie de l'insigne-décoration cher aux Matadors et à leurs partisans. Elle pèse 2 grammes 75 centigrammes.

Elle porte au droit le faisceau républicain surmonté du bonnet phrygien. La légende LIBERTE — EGALITE rappelle tant la devise républicaine, qui était celle des assemblées révolutionnaires de Paris et des régions envahies, que surtout les deux initiales F(reiheit) Liberté — G(leichheit) Égalité

figurant sur la décoration ou au moins sur le ruban suspensif en question.

Le revers, dont l'interprétation était longtemps restée inintelligible, au moins en France, porte en deux lignes : IST — MOR. Ces deux mots constituent un singulier mélange d'allemand et de français. Le premier est d'origine germanique et a le sens de : C'est. Le second est d'idiome français, mais son orthographe est germanisée. Il a le sens de : mort.

C'est mort, signifie d'une part que : Liberté, égalité, c'est mort, c'est-à-dire c'est un vain mot, et d'autre part que Liberté, égalité, c'est la mort, la perte, le malheur du peuple mayençais. C'est un leurre, une tromperie (1).

Ce jeton populaire existe dans notre collection frappé sur flan carré, mais il a dû être également créé sur flan rond.

La devise : Liberté — Égalité s'est trouvée exceptionnellement plus personnelle à Mayence à cette date précise. En effet, dans la séance du 15 novembre 1793, Forster, dont il a été question,

(1) Cette interprétation a été fournie par le docte M. Paul Joseph, directeur du *Frankfurter Münzzeitung*. Ce numismatiste érudit nous a affirmé avoir déjà eu occasion de rencontrer quelques jetons identiques dans les collections rhénanes ou allemandes. Pour lui comme pour un certain nombre de numismatistes des bords du Rhin, la traduction qui vient d'être donnée n'est pas douteuse.

Nous devons exprimer notre gratitude à M. Paul Joseph, tant pour le renseignement ci-dessus que pour les indications si précises qu'il nous a fournies au sujet du poinçonnage des autres méreaux mayençais, dont il sera question dans le § II.

répéta devant les clubistes assemblés ce qu'il avait déjà énoncé plusieurs fois :

« Que la France n'abandonnerait jamais le peuple, qui voterait comme elle une constitution fondée *sur la Liberté et l'Égalité.* »

« *Que la devise : Liberté — Égalité était désormais celle de Mayence* » (1).

Le jeton, mi-parti allemand mi-parti français, portant cette devise paraît dès lors ne pouvoir provenir que de Mayence et de cette époque même. Les mots si anormaux qui y figurent ne sauraient avoir d'autre interprétation que celle fournie par les curieux événements politiques dont le résumé succinct a été donné.

Ce petit morceau de métal ne peut pas avoir été créé à une date ultérieure, par exemple à l'époque où le parti opposé aux Français l'a emporté, et après que les Prussiens se sont emparés de la ville le 22 juillet 1793. Les Allemands et la faction patriote de Mayence ont préféré, après être rentrés en possession de la ville et de leurs libertés anciennes, d'une part, répudier les emblèmes et devises de la République et, d'autre part, constater la situation vraie par la frappe de médailles non plus partiellement clandestines, mais officielles cette fois et rédigées clairement et en entier dans le langage national courant. Le recueil des médailles de la Révolution française d'Hennin con-

(1) Chuquet, *loc. cit.*, pp. 39 et 40
Forster, VI, 413-431.

tient les pièces qui rappellent par leurs légendes comment :

Friedr. Wilhelm II, Selbsvertheidiger des deutschen Reiches. Mainz von den Franzosen befreiet. Mit deutschen Truppen besetzt d. 22 July 1793.	Frédéric - Guillaume II, défenseur personnel de l'empire d'Allemagne, a délivré Mayence des Français et l'a occupée avec l'aide des troupes allemandes le 22 juillet 1793.

et comment :

Die Helden Deutschlands siegten. Mainz ward eingenommen (1).	Les héros de l'Allemagne ont vaincu et ont pris Mayence.

Les événements politiques qui viennent d'être relatés portent donc à considérer comme vraisemblable l'appréciation de certains numismatistes des bords du Rhin, lorsqu'ils assurent que le petit jeton bilingue dessiné plus haut n'a pu être que le cri populaire des patriotes allemands protestant contre le Club républicain mayençais.

Mais il est nécessaire d'indiquer, d'autre part, l'interprétation différente que des archéologues et des historiens mayençais estiment se rapprocher davantage de la vérité.

On connaît un certain nombre de méreaux mayençais sur lesquels I. ST. a le sens de 1. ST(ucken) — une charge, notamment ceux cités dans le § II ci-après. Nous avons précédem-

(1) Hennin, *Histoire numismatique de la Révolution française*, p. 351, pl. 58, nos 521 et 522.

ment publié (1) un exemplaire daté de 1793, portant intégralement l'inscription 1. STECKEN HOLZ, et autorisant soit à prendre une charge de bois dans les magasins municipaux soit à entrer une charge de bois dans la ville.

Il existe également toute une série de méreaux mayençais de la fin du XVIIIe siècle, destinés à conférer au porteur le droit de faire passer une charge de telle ou telle marchandise par les différentes portes de Mayence. Ces jetons, dont une suite importante figure dans la collection de S. A. le prince Alexandre de Hesse, portent, indiqués par des initiales, dans les conditions ci-après, les noms des portes dont la traversée était ainsi autorisée :

E. T. pour la Eisernes Thor. — Porte de fer.

R. T. pour Raimondi Thor. — Porte Raimondi.

A. T. pour Altes Thor. — Vieille porte.

G. T. pour Gau Thor. — Porte de Gau, Palatinat.

Ces morceaux de cuivre, frappés d'empreintes conçues dans le style allemand, sont antérieurs à l'arrivée des Français à Mayence (2).

Il est possible que le méreau dessiné ci-dessus, et qui, d'après son type, doit dater des environs de 1793, ait été créé par l'administration française

(1) *R. B. N.*, 1899, p. 445, pl. XIII, n° 14.

(2) Nous ne saurions trop exprimer notre gratitude à M. le Dr Bockenheimer, auteur de plusieurs ouvrages importants concernant l'histoire de Mayence, pour l'infatigable obligeance avec laquelle il a bien voulu faciliter nos investigations.

pour permettre l'entrée non plus d'une charge de bois (1 STECKEN HOLZ) mais de I. ST(ucken) MOR(tel ou ser), c'est-à-dire d'une charge de mortier, soit de chaux mélangée de sable.

Cette charge de mortier aurait été destinée soit à des constructions de maisons, soit plutôt aux travaux de fortifications, qui ont été effectués pendant le premier semestre de l'année 1793 par les Français assiégés. Ce méreau a pu être une sorte de bon de monnaie constatant le travail effectué par des entrepreneurs de transports ou même de terrassements.

Il se peut encore que ce méreau ait été créé par l'administration française pour autoriser le passage d'une charge I ST(ucken) — de M. — Mortier, ou d'une marchandise dont le nom commence en allemand par la lettre M. en franchissant la porte dite O(ber) R(hein) supérieure du Rhin, ou O(ber) R(aimondi) supérieure Raimondi. A l'encontre de cette interprétation, il convient de faire remarquer qu'aucun signe de ponctuation ne figure entre les différentes lettres, et que par conséquent *à priori* chacune d'elles peut difficilement être considérée comme représentant l'initiale d'un mot.

En dernier lieu, on a émis la supposition que le méreau en question pourrait être un fierton, soit un poids monétaire de changeur. Cette hypothèse paraît bien difficile à admettre quand on remarque que, d'une part, le type ne rappelle aucune des monnaies de la période républicaine, et que,

d'autre part, le poids minime de 2 gr. 75 cent. ne paraît pas concorder avec la pesanteur d'une espèce républicaine, dont on aurait intérêt à vérifier la lourdeur. De plus, aucun ajusteur de poids n'aurait pu avoir l'idée de fabriquer des fiertons de vérification au cours de la période si tourmentée du siège, alors que le numéraire de circulation faisait défaut et que l'on avait recours à des émissions d'assignats.

Nous avons ainsi relaté impartialement toutes les hypothèses qui ont été successivement émises au sujet de la destination de la pièce dessinée plus haut. Chaque numismatiste est libre de choisir celle qu'il considère comme la plus probable. La découverte d'un document décisif pourrait seule permettre de trancher dans l'avenir la question de savoir celle de ces diverses interprétations qui doit être reconnue incontestable.

(*A suivre.*) P. Bordeaux.

JETONS ET MÉREAUX

DE

CHARBONNAGES.

HAINAUT.

IIe Partie.

Planche II.

Dans le volume de 1887 de la *Revue belge de Numismatique* (1), nous avons décrit des méreaux et jetons des charbonnages de Mariemont, de l'Olive, de Bascoup, de Sars-Longchamps, d'Haine-Saint-Pierre et de la Compagnie houillère du Centre du Flénu.

Quelques autres pièces analogues sont entrées dans notre collection ou sont venues à notre connaissance; elles ne sont pas nombreuses, la difficulté étant grande de se procurer les anciens méreaux, ainsi que nous l'avions expliqué; nous allons en faire la description, avec les hypothèses d'origine auxquelles il faut parfois recourir.

Pour compléter cet essai de numismatique spéciale de la plus importante des provinces belges au point de vue des charbonnages, nous le ferons suivre de la nomenclature commentée des médailles se rattachant à l'industrie des mines en Hainaut et aux hommes qui s'y sont distingués.

(1) Pages 251-266.

CHARBONNAGES DE BOIS-DU-LUC.

Ces charbonnages ont donné lieu à la constitution de la plus ancienne société houillère du Bassin du Centre : elle date, en effet, du 14 février 1683.

La puissante société actuelle comprend les concessions de Houdeng-Aimeries, Trivières, Obourg, Havré, Saint-Denis et celle de la Barette, à Houdeng-Gœgnies.

Les méreaux y ont fait l'objet, vers 1830, d'un règlement très complet. Nous en devons la communication à feu M. V. Bourg, directeur de la Société de Bois-du-Luc. Il croyait, d'après ce qu'il

nous a écrit en 1888, que les « médailles » en question, comme il les appelait, et dont il nous donnait le dessin, reproduit ci-dessus, n'avaient pas été mises en usage. Néanmoins, le vieux règlement qu'il avait eu l'obligeance de nous remettre étant le seul que nous ayions pu nous procurer sur l'emploi, si ordinaire, pendant une période assez courte il est vrai, de méreaux dans les houillères du Centre, nous croyons bon d'en transcrire ici les stipulations essentielles :

ART. 1er. — A partir du . . . . . il sera délivré à la fin de leur journée, à tous les ouvriers indistinctement, employés au charbonnage du Bois-du-Lucq, des médailles pour constater leur présence et que leur journée a été réellement faite.

ART. 2. — Ces médailles seront de forme . . . . . et porteront sur une des faces ou une légende ou un *poinçonnage* particulier, qui puisse les faire facilement reconnoître et en empêcher la contrefaçon, avec un numéro au centre, fait à l'emporte-pièce, qui sera conventionnel de la valeur de la journée : en sorte que le n° 1 indiquera la plus forte journée, le n° 2 la journée suivante et moindre; ainsi de suite, de manière que le plus haut numéro indiquera la journée la plus faible.

ART. 3. — Le contrôleur de la Société sera le caissier de ces médailles et en sera responsable.

ART. 9. — Au sortir de la fosse après le travail de la bande fini, le marqueur remettra son carnet au porion sous-directeur, qui sera tenu de se trouver exactement à son poste au moment de la sortie des ouvriers, et qui comptera aussitôt les marques indicatives des journées faites dans le fond par le marqueur, ensuite remettra un nombre égal de médailles, que celui-ci distribuera sur le champ à chaque ouvrier qui aura répondu à l'appel que fera immédiatement, après la remise de ces médailles, le porion sous-directeur, qui devra croiser à mesure la marque de ceux qui auront répondu; compter ensuite les croix, et se faire rendre par le marqueur les médailles qu'il pourrait avoir de reste, si tous les hommes marqués sur le carnet comme ayant fait leur journée, ne s'étoient pas trouvés présents.

ART. 11. — A la fin de chaque quinzaine, le porion sous-directeur retirera du carnet du marqueur les feuilles

mobiles qui auront servi à marquer les journées pendant la quinzaine écoulée, et la remplacera par une autre, le blanc *signé* comme il a déjà été dit, pour marquer les journées pendant la quinzaine suivante; les feuilles mobiles de chaque quinzaine devant lui rester entre les mains pour servir à contrôler la remise des médailles par les ouvriers les jours de payements.

ART. 14. — Le contrôleur avant de commencer ses états de quinzaine, le jour du payement des ouvriers, se fera remettre par le porion sous-directeur, aux différentes fosses, les médailles qu'ils pourraient avoir de reste et il en tiendra note sur un registre *ad hoc*, qui lui aura servi à inscrire celles qu'il leur aura délivrées dans le courant de la quinzaine, afin de constater à qui imputer celles qui pourraient lui manquer.

ART. 16. — Chaque médaille est une valeur fictive de la journée qu'elle représente; en sorte que l'ouvrier qui ne représente pas toutes celles qu'il a reçues, perd autant de journées qu'il lui en manque, et le porion sous-directeur qui ne peut pas rendre compte au contrôleur de toutes celles également qu'il a reçues, est tenu d'en rembourser la valeur conventionnelle.

ART. 17.—Tout ouvrier qui présenterait, pour constater ses journées, d'autres médailles que celles de la série qui représente son salaire, sera suspendu sur le champ, et les médailles qui ne lui appartiendraient pas retirées et encaissées par le contrôleur, sans qu'il puisse prétendre à aucune compensation.

ART. 18. — Toute contrefaçon ou tentative de contrefaçon des médailles représentatives des journées, seront punies du renvoi du contrefacteur quel qu'il soit, s'il est au service de la Société.

Il existe deux souvenirs numismatiques concernant les charbonnages de Bois-du-Luc; (ce sont des médailles frappées en 1856, nous en reparlerons plus loin).

CHARBONNAGES DE STRÉPY-THIEU.

Le méreau, marqué T H, que reproduit la planche, n° 1, est attribué au charbonnage de Thieu, mais nous conservons des doutes à cet égard.

Il est en cuivre rouge, uniface, de 28 millimètres de diamètre et porte seulement les deux lettres T H dans un rectangle; l'exemplaire qui nous a été donné, il y a une quinzaine d'années, est vieux et assez fruste.

La concession de Thieu, Ville-sur-Haine, Gottignies avait déjà des sièges d'extraction au XVme siècle, d'après ce que rapporte M. J. Monoyer dans son mémoire de 1873, sur l'origine et le développement de l'industrie houillère dans le Bassin du Centre; il ajoute qu'une société se constitua entre 1733 et 1773 pour y reprendre les travaux; en 1830, l'exploitation se trouvait entre les mains de quatre personnes de Mons qui, en 1834, cédèrent leurs droits à MM. G. Visart de Bocarmé, demeurant à Thieu, Delaroche, de Thieusies et Lefebvre-Meuret de Tournay.

Les travaux à Thieu, lieu dit la Brulotte, ont été interrompus en 1842, et, par arrêté royal de 1870,

la concession a été réunie à celle de Strépy-Bracquegnies, sous la dénomination de Strépy-et-Thieu.

Vers 1715, un procès était intervenu à propos des frais pour le creusement du conduit d'assèchement partant de Bracquegnies, aboutissant au ruisseau du Thiriau, qui traverse le village de Thieu; ce procès était intenté devant le conseil souverain du Hainaut par la veuve du sieur Gaspar Thiriar (1).

Il est à remarquer que les deux lettres T H du méreau se retrouvent non seulement dans Thieu, mais dans les noms ci-dessus : Thieusies, Thiriau et Thiriar.

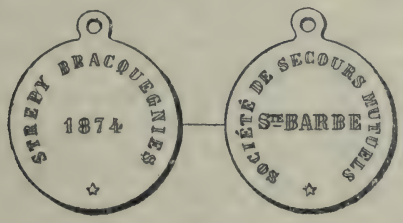

Un jeton, à anneau, en laiton, de 23 millimètres de diamètre, a été frappé, en 1874, à la marque « Strépy-Bracquegnies » au-dessus de ce millésime. Au revers, il porte : « Société de secours mutuels Sainte-Barbe ».

La société mutualiste Sainte-Barbe, de Strépy-Bracquegnies — qui porte donc le nom de la pa-

(1) Page 262 de la *Statistique des Houillères en France et en Belgique*, par M. Émile Delecroix, 1893.

tronne des mineurs — est une association d'assurance contre la maladie et les accidents, dont la reconnaissance légale est du 12 octobre 1875 et qui s'est prolongée jusque maintenant.

CHARBONNAGES DE COURCELLES-NORD.

La concession est du 26 juillet 1828 et s'étend sous les communes de Courcelles, Trazegnies et Gouy-lez-Piéton. C'est le 22 mai 1838 que fut constituée la Société anonyme dite des Charbonnages de Courcelles-Nord.

Il est assez probable que le méreau marqué CN dans un rectangle est relatif aux paiements faits autrefois aux ouvriers de cette exploitation qui confine à celle de Bascoup, où les méreaux étaient en usage à cette dernière date.

Celui que reproduit la planche, n° 2, est uniface, en cuivre rouge et de 28 millimètres de diamètre comme celui dont il vient d'être question aux charbonnages de Thieu. Mais, pas plus que pour celui-ci, nous ne pouvons garantir l'attribution qui lui a été donnée ; aucun houilleur, de l'époque où ces méreaux étaient en usage, ne nous a été signalé comme étant encore en vie ; nous n'avons donc pu faire la preuve, par un témoin de l'époque, de l'emploi pour les houilleurs de Courcelles-Nord de ces rondelles, qui, étant sans aucune valeur artistique, étaient utilisées comme métal dès leur mise hors service.

CHARBONNAGES DE MARIEMONT ET DE BASCOUP.

Le type des méreaux des charbonnages de Bascoup, dont aucun exemplaire n'avait pu nous être montré en 1887, lorsque parut la première partie de ce travail, a été retrouvé depuis : c'est la pièce de 7 sous, celle qui servait pour les ouvriers mineurs (planche, n° 3) ; elle est en bronze, rectangulaire, de 20 × 16 millimètres, avec le chiffre 7 en relief aux deux faces, et avec, à l'avers, les lettres BC.

Lors des fêtes organisées le 28 juin 1903, pour la visite à Mariemont-Bascoup de S.A.R. le prince Albert, laquelle coïncidait avec le centenaire des deux charbonnages, M. Raoul Warocqué fit frapper un jeton qui fut remis à chacun des enfants qui participèrent au défilé des écoles. Ce jeton, à bélière, est en cuivre doré de 30 millimètres de diamètre. Quelques exemplaires, sans bélière, ont été frappés en argent et en bronze; à l'avers, il a les

bustes de Léopold Ier et de Léopold II, du prince Albert et de la princesse Elisabeth, avec, en haut,

« Visite de LL. AA. le Prince et la Princesse Albert de Belgique, 28 juin 1903 »; au milieu, sous les bustes, le nom des administrateurs-gérants ou délégués qui ont eu la direction supérieure des charbonnages de Mariemont et de Bascoup depuis un siècle : « 1802, N. Warocqué. — 1838, A. Warocqué. — 1864, L. Warocqué. — 1868, A. Warocqué. — 1880, L. Guinotte. — 1886, G. Warocqué. – 1897, R. Warocqué »; à l'exergue : « 28 juin 1903 ». Le revers du jeton porte comme légende : « Concessions des charbonnages 1803-1903. — De Mariemont et de Bascoup », et il montre, à l'arrière-plan, près d'un houilleur assis, un bâtiment de fosse de 1803 à Mariemont et un autre de 1903 à Bascoup.

Ce jeton a été exécuté par le graveur Eg. Rombeaux, comme les plaquettes, dont il sera parlé plus loin, frappées dans les mêmes circonstances.

CHARBONNAGES D'ANDERLUES.

Après l'inflammation de grisou, qui se produisit en 1880 aux charbonnages à Anderlues, un jeton-médaille fut frappée à l'occasion d'une grande fête de charité donnée au profit des victimes de cette catastrophe.

La pièce a 51 millimètres de diamètre; elle est en bronze, d'un coin connu pour l'avers, avec le blason aux armes de Bruxelles surmonté d'une couronne, sous les mots « Ville de Bruxelles ». Le

revers porte l'inscription : « Association des Marçunvins, Bruxelles, 2 mai 1880. Cortège organisé sous les auspices de l'administration communale au bénéfice des victimes de la catastrophe d'Anderlues ».

C'est le 1er avril 1880, à la fosse n° 3 des charbonnages susdits que le grisou avait fait explosion, tuant 49 ouvriers; une catastrophe ultérieure, en 1893, au même puits, fit malheureusement plus de victimes encore.

La Société houillère d'Anderlues exploite la concession du Bois de la Haye et une partie de celle de Carnières-Sud et de Viernoy, sous les communes d'Anderlues, Leval-Trahegnies, Mont-Saint-Aldegonde, Espinois, Carnières et Piéton, d'une superficie d'environ 1,550 hectares; son siège social est à Anderlues; elle succéda à la Société d'Anderlues-Nord, qui fut constituée le 4 mars 1858 suivant acte d'un notaire de Béthune,

et, à la Société des recherches du Midi d'Anderlues; le principal fondateur fut, pensons-nous, M. Gouvion, dont le nom reste attaché à cet important charbonnage.

CHARBONNAGES DU LEVANT DE MONS.

La planche reproduit, sous le n° 4, un jeton frappé, pour ces charbonnages, il y a vingt-cinq ou vingt-huit ans; il est octogonal, en bronze, de 32 millimètres de diamètre extérieur, et porte à l'avers :

« Société anonyme des Charbonnages — du » Levant de Mons à Harmignies — près Mons » — Belgique. » Au revers : « Jeton de pré- » sence. »

Cette Société, constituée à Mons le 15 novembre 1875, succéda à la « Société charbonnière du Levant de Mons », qui commença ses sondages en 1858 et obtint le 7 octobre 1874 — après en avoir exécuté douze — la concession de 2,536 hectares sous les communes d'Harmignies, Saint-Symphorien, Spiennes, Villers-Saint-Ghislain, les Estinnes, Vellereille-le-Sec et Waudrez ; ses administrateurs étaient : MM. Casimir Davance, Jules Bourlard, Théophile Guibal, Justin Hugot et Adhémar Morel.

C'est de cette époque que date, probablement, le jeton de présence du conseil d'administration.

Depuis plusieurs années, tous travaux ont été arrêtés et la Société a cessé de fonctionner.

CHARBONNAGES DE L'ESCOUFFIAUX ET CHARBONNAGES D'HORNU.

L'origine du charbonnage de l'Escouffiaux, qui fait partie maintenant de la Compagnie des Charbonnages belges, dont le siège social est à Frameries, se confond avec celle de la concession d'Hornu et Wasmes et de la concession du Grand-Buisson, qui lui sont superposées sur une assez grande étendue.

En effet, par acte du 23 janvier 1747, signé par l'abbé dom Nicolas, l'abbaye de Saint-Ghislain céda à M. Pierre-T. Durieu le droit « de tirer charbon » de toutes leurs veines suivant les limitations d'un plan attesté par dom Ambroise Depliche (1). A ce cessionnaire succéda son gendre, M. Martin Hardenpont. Et c'est celui-ci (2) qui a créé le charbonnage d'Hornu et Wasmes en rétrocédant, par acte du 24 mars 1784, les veines

(1) L'abbaye de Saint-Ghislain préposait l'un de ses religieux à l'administration de ses charbonnages et lui donnait la qualification de superintendant ou d'intendant du charbonnage. Au commencement du XVIIe siècle, cet intendant était Gaspard de Boussu; puis, successivement, Martin du Breucquet, Ch. Favarcq, Mathieu Fromont, Nicolas Brouwet, Ambroise Depliche ou Despliches; et, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, Em. Hainaut et Nicolas Lesne.

(2) M. J.-B. Hardenpont, que nous avons cité à propos des méreaux des charbonnages de Mariemont comme ayant été, en 1801, le concessionnaire de Mariemont, était le fils de M. Martin Hardenpont. C'est son arrière petit-fils, M. Louis Hardenpont, qui est maintenant président du conseil d'administration des charbonnages de Mariemont.

depuis Jougelleresse jusqu'à Pagé et Maton, au midi, sur les communes d'Hornu et de Wasmes. Il créa aussi le charbonnage du Grand-Buisson, par sa cession des veines existantes entre Pagé et Maton, jusqu'à la Sorcière non comprise. Enfin, M. Hardenpont a cédé à M. Godemèche les veines depuis la Sorcière jusque et y compris la Torloyse. A ce dernier nom, comme exploitant, se rattachent, plus ou moins directement, les jetons dont il va être question.

Les renseignements qui précèdent sont extraits du mémoire, publié en 1877, sur le bassin houiller du Couchant de Mons, par M. l'ingénieur Gustave Arnould (1), qui ajoute :

« M. Godemèche a vendu, le 7 septembre 1794, » à Wolff les contrats en date du 10 mai 1779 et » 24 décembre 1787, ainsi que l'acte du 9 décem- » bre 1775 qui le rendait propriétaire, sur 14 bon- » niers de la seigneurie de Boussu, des veines » Andrieux, Fertée, veine à forges, veine à cail- » leau, veine de la Sorcière..... De plus, Wolff a » obtenu directement des abbés de Saint-Ghislain, » le 3 mars 1792, la permission et le droit d'ex- » traire les corps de veines dites Torloyse, Grand » et Petit-Luquet, Truye et Tandelaie (sur Dour), » qui traversent les deux parties des bois des 14 » et 3 bonniers, depuis le roc de Torloyse au midi » jusqu'au mur de Tandelaie au nord, et depuis

(1) M. Arnould devint directeur général du corps des mines.

» le pont à Cavain à l'occident jusqu'à la cam-
» pagne d'Hornu, dite les Grand et Petit-Sars, à
» l'Orient.

» C'est ainsi que fut formé le charbonnage de
» l'Escouffiaux..... »

Plus loin, il est dit que : dans les registres des abbés de Saint-Ghislain, le charbonnage d'Hornu et Wasmes est désigné sous le nom de Fosse Notre-Dame; que plus tard on lui a donné le nom de Champré et que le charbonnage de l'Escouffiaux y est souvent nommé *Machine autrichienne*.

C'est comme provenant de celui-ci, que nous ont été donnés à Mons, il y a une quinzaine d'années, par un archéologue bien connu, deux méreaux en laiton, unifaces, de grandeurs différentes, portant au centre, dans un cercle en torsade, l'aigle à deux têtes des armoiries autrichiennes; au-dessus du cercle, les lettres poinçonnées :

C. P. G.

Cet archéologue pensait que la lettre G était là pour Godemèche, dont il vient d'être parlé (1),

(1) Une autre explication des trois lettres C P G eût pu être produite : c'est Charbonnage de la Petite-Godinette, l'un des nombreux petits charbonnages, plus ou moins indépendants autrefois les uns des autres, qui étaient désignés par le nom d'une couche de houille : la Petite-Godinette, qui a été exploitée à Longterne, près Dour, se retrouve jusqu'à l'Agrappe, à Frameries. Mais cette explication est moins vraisemblable encore.

mais il faisait probablement erreur, car ce type de jeton est semblable aux anciens méreaux de présence de Groningue, la ville hollandaise, et nous ne croyons pas pouvoir l'attribuer à nos mines hennuyères.

Il existe un jeton, signalé autrefois dans la collection de M. Debove, d'Elouges, qui représente un bâtiment de machine d'exhaure, accosté de sa cheminée et montrant, sur le côté gauche, un terril de fosse à charbon; au revers. il porte :

SOCIÉTÉ
GODONESCHE

Il est en cuivre rouge.

D'après M. G. Descamps, on doit le classer aux charbonnages de l'Escouffiaux, le changement dans l'orthographe du nom — Godonesche pour Godemèche — n'ayant guère d'importance, vu la fréquence, au Borinage, des anciennes altérations analogues (1).

Mais cette pièce pourrait aussi être attribuée à un autre charbonnage, proche de celui de l'Escouffiaux, au charbonnage d'*Hornu*. En effet, « le sieur Godonnesche, de résidence à Valen- » cienes, Ignace Dubuisson, censier de résidence » au petit Hornu, et Nicolas Cosmant, de rési- » dence à Warquignies » ont obtenu — par con-

(1) Kenon pour Quenon, Derozée pour Dorzée, Ghannart pour Génart ou Jenart, Asbrachars pour Abrassart, De Laderière pour De Ladrière, Colleman pour Colmant, etc., etc.

trat du 17 janvier 1778, signé par dom A. de Cazier, abbé de Saint-Ghislain, et par Dom Emilian Hainaut, religieux et intendant du charbonnage de cette abbaye — le droit d'exploiter sous la seigneurie d'Hornu, c'est-à-dire d'après l'article premier de ce contrat, que la *Société Godonnesche* exploitera et travaillera « les corps de veine » à charbon qui se rencontreront sous le jugement des villages d'Hornu, de Wasmes et Wasmuel, depuis celles rendues au sieur Durieu ou » représentant du côté du midi, jusqu'à l'extrémité » du dit Hornu, du côté du nord, depuis la seigneurie de Quaregnon (1) jusqu'à celle de » Boussu ».

Constatons ici, encore une fois, qu'il est bien difficile maintenant de se procurer des indications permettant de préciser où les vieux jetons de houillères étaient émis et employés.

Mais, comme jeton moderne, nous pouvons en citer un à Hornu même, que la Société des Mines de houille et Usines du Grand-Hornu a mis en usage, il y a quelques années, pour ses

(1) A Quaregnon — que l'on écrivait parfois Quarignon et Kairegnon — il y avait dejà des « Carbonnières ou Carbenières » en 1250. Elles dépendaient du Chapitre de Sainte-Waudru, de Mons ; le comte de Hainaut et les chanoinesses désignaient, pour les diriger, un « warde ». Le warde des Carbonnières de Quaregnon était, en 1298, Colart Brusniaul, auquel succéda Ansielle Carbenier.

La seigneurie, qui était, par l'extraction du charbon et par son agriculture, la plus riche de la contrée, comprenait trois sections, dénommées Quaregnon-le-Mont, Quaregnon-le-Val et les Pâturages.

ouvriers d'ateliers : il est en cuivre, octogonal, de 50 millimètres de diamètre extérieur et porte au pourtour, en lettres frappées, « Ateliers du Grand-Hornu »; dans le centre un trou, et en dessous, le numéro de l'ouvrier. Celui-ci, en entrant à l'atelier, décroche son jeton, et, dès la porte fermée, après la cloche, le surveillant contrôle les présences par les vides du médaillier; à la sortie, l'ouvrier remet son jeton au crochet, ce qui est de nouveau vérifié.

A Hornu, et dans beaucoup de charbonnages du Hainaut, il y a des rondelles en zinc, avec un numéro, un monogramme ou un emblème poinçonné, qui servent généralement au contrôle des lampes de sûreté; mais ces ronds en zinc ne peuvent, à notre avis, être classés en numismatique.

CHARBONNAGES DE L'AGRAPPE.

Les concessions de l'Agrappe, comme celle de l'Escouffiaux, rentrent dans les exploitations de la Compagnie des Charbonnages belges, laquelle comprend également les concessions de Crachet-Picquery et de Grisœul.

Les jetons dont nous avons à nous occuper sous cette rubrique, rappellent la catastrophe très meurtrière qui se produisit le 17 avril 1879, à la fosse n° 2, située à Frameries.

Le grisou, sorti du puits, s'enflamma à un petit foyer, au niveau de la recette supérieure, près du mécanicien, et provoqua ainsi un vaste incendie

des installations de la surface ; le feu se communiqua au fond où six explosions se produisirent dans un espace de temps de deux heures; le nombre des morts fut de 121; celui des blessés de 11 ! Des actes de dévouement admirables furent posés dans ces cruelles circonstances; puis de vastes souscriptions furent ouvertes et des fêtes grandioses furent organisées au profit des victimes et de leur famille.

C'est à l'occasion de ces fêtes que furent frappés les jetons dont nous possédons quatre types différents; il existe des exemplaires en argent, en cuivre et en laiton, ayant tous le même module, 30 millimètres de diamètre.

1. A l'avers, dans un cercle, des outils de mineur avec une couronne funéraire et « 18-79 » ; autour du cercle, l'inscription « Catastrophe au charbonnage de l'Agrappe — 121 victimes — 17 avril — Frameries ». Au revers, dans le champ, est une inscription critiquant, comme peu élevées, les souscriptions d'un parti politique. (Planche, n° 5.)

2. A l'avers, une grande lampe de mine, une pelle et un marteau, devant une couronne : à l'arrière-plan, de petits tas de houille (?). Au-dessus, ces mots : « Catastrophe au charbonnage de l'Agrappe — 121 victimes »; à l'exergue: « 17 avril 1879 ». (Planche, n° 6.)

Même revers qu'au jeton précédent.

3. Même avers que le précédent; l'inscription du revers est un peu différente, quoique de même sens.

4. A l'avers et au revers, rien qu'une inscription dans le champ, en flamand, conçue dans le même ordre d'idées que celles des trois autres jetons.

CHARBONNAGE DE VINGT-ACTIONS, AU FLÉNU.

Cette dénomination de houillère, d'après le nombre de parts ou actions, fut assez répandue au Borinage (1) à une certaine époque; il y avait aussi les charbonnages de XII, de XVI et de XXIV actions.

La Société des XX Actions céda son exploitation, en 1838, à la Société du Centre du Flénu; plus tard, vers 1854, sa concession rentra dans celles qui furent associées sous le nom de Société anonyme des Houillères réunies de Quaregnon.

Deux jetons ou méreaux la concernant ont été conservés et décrits par M. G. Descamps :

1. Jeton en laiton, avec l'inscription : VINGT ACTIONS, au-dessus d'une étoile à six rais. Le revers porte un chiffre 1, avec l'exposant 2, poinçonné.

2. Disque en fer étamé, uniface, portant les lettres et chiffres, poinçonnés :

V. A. 5 C.

(1) Pour beaucoup d'étymologistes, le nom de Borinage, et celui de Borains donné à ses habitants, vient du mot par lequel on désignait les fosses à charbon ; le puits s'appelait la *Bure*, mot venant soit de *bohren* en allemand, soit de *bore* en anglais, qui signifiait creuser un trou ; or, la contrée que l'on a appelé Borinage, bourinage, était percée d'un grand nombre de bures.

CHARBONNAGES DU HAUT-FLÉNU.

Le charbonnage du Haut-Flénu, qu'un arrêté royal de 1868 a rattaché à la Société du Levant du Flénu, avait été constitué par la réunion de sept charbonnages, parmi lesquels ceux de l'*Auflette* et de l'*Horiau*, sous Cuesmes, Jemmapes et Quaregnon.

L'entrepreneur des machines à feu de l'Auflette et de l'Horiau était, vers le milieu du XVIIIe siècle, M. de Béhault, lieutenant-prévôt de Mons.

Un méreau de plomb servait aux paiements des ouvriers occupés aux deux machines d'exhaure de M. de Béhault, qui acheta la première en Angleterre, en 1754, et l'autre à Liége, quelques années après.

Ce méreau est à ses armes : un écusson portant, entre deux bandes, un lion rampant armé d'une épée ; il n'a pas d'inscription ; au revers, il a seulement un chiffre, un 2.

Nous n'en possédons pas d'exemplaire, mais nous avons un autre méreau de plomb, avec écusson également, qu'on attribue à un charbonnage du pays borain, d'où il est venu dans notre collection. Il ressemble à certains méraux allemands. Il est rond, de 19 millimètres de diamètre et porte d'un côté un marteau, avec le millésime 18—10 ; à l'autre face, l'écusson, trop fruste malheureusement, avec, à gauche, la lettre C ou G ; à droite, un T ; en bas, la lettre ou le chiffre V.

Peut-être ce méreau doit-il être classé au charbonnage du Grand et Petit-Tas, à Warquignies, où il aurait servi aux ouvriers de l'entreprise de la machine d'exhaure? Une troisième machine de l'espèce y avait été commandée en 1794, et nous voyons dans une requête adressée à l'empereur Napoléon — donc sensiblement à l'époque marquée sur la pièce — que la Société de la Machine à feu de Warquignies était représentée par M. Moreau de Bellaing. Ce serait alors, probablement, les armoiries de celui-ci que portait l'écusson susdit.

Ce charbonnage a été racheté, en 1890, par la Compagnie des Charbonnages belges, qui en a réuni la concession à celles de l'Escouffiaux-Grisœul.

CHARBONNAGES DU RIEU-DU-CŒUR ET DE LA BOULE.

Un jeton a été frappé en 1887, à l'occasion du coup de grisou qui fit, le 4 mars de cette année, 113 victimes à Quaregnon, au puits Sainte-Désirée, dépendant du forfait des XXIV-Actions de la

Société du Rieu-du-Cœur. L'exemplaire que nous possédons est en bronze, de 40 millimètres de diamètre; l'avers rappelle la collecte du 20 mars 1887 à la fête donnée au profit des victimes par l'Orphéon royal (gravé par A. Fisch) ; le revers porte : « Catastrophe de Quaregnon 1887 », dans une couronne de feuilles.

C'est depuis 1783 qu'il existe une société houillère du Rieu-du-Cœur; en 1854, le charbonnage de la Boule lui fut réuni; mais la société n'exploitait pas elle-même ses concessions; elle en cédait des parties à diverses sociétés, moyennant redevances, sous le nom de « remises à forfait du Rieu-du-Cœur »; tel est le cas des Charbonnages du Sud de Quaregnon, de XXIV-Actions, de XII-Actions, et actuellement la société, transformée depuis 1891 en société anonyme, exploite elle-même des gisements.

DIVERS.

Quelques autres jetons ou méreaux ont circulé autrefois dans le Borinage, sans qu'il soit possible d'en retrouver l'origine exacte ni d'en déterminer la destination avec quelque vraisemblance.

Nous citerons notamment un jeton de cuivre, dont plusieurs exemplaires ont été retrouvés à Quaregnon : il porte à l'avers, sous un chapeau de mineur, un trophée composé d'un fleuret, d'une rivelaine, d'un pic et d'une havresse; en-dessous est une lampe; le revers n'est marqué que d'un chiffre romain.

— Nous avons rappelé plus haut que le chapitre de Sainte-Waudru, à Mons, possédait, dès le XIIIe siècle, des exploitations charbonnières à Quaregnon et dans d'autres communes voisines ; il remettait généralement par bail l'extraction du charbon à ses diverses « carbonnières » ; à la fin du XVe siècle, ces baux étaient pour un terme de six ans ; puis la durée maximum des actes de remise tomb asuccessivement à trois ans, deux ans et à un an, qui fut la durée ordinaire vers l'an 1600.

Or, on connaît des jetons de différentes années du chapitre de Sainte-Waudru, frappés depuis 1521 jusque vers la fin du XVIe siècle ; ils portent, avec la crosse abbatiale : « Comptes . et . gettes . justement . » avec, à l'autre face, « Craindant . le divin . jugement . » Dugniolle en a décrit quelques-uns. Il n'est pas illogique d'émettre l'idée que ces jetons auraient servi, plus ou moins, pour les petites exploitations houillères susdites et devraient rentrer dans le cadre de la présente note, mais, nous n'avons pas pu en faire la preuve.

— Il existe un jeton d'argent, très rare, relatif au Charbonnage de Ham-sur-Sambre, que nous renseignons parce que les concessions de ce charbonnage étaient englobées, de 1868 à 1888, dans celles de la Société des Houillères-Unies du bassin de Charleroi, qui a son siège à Gilly, donc en Hainaut ; mais Ham-sur-Sambre même est situé dans la province de Namur, à proximité de la limite des

deux provinces. Actuellement, ce charbonnage est disjoint des Houillères-Unies de Charleroi et a été mis en société anonyme, sous la désignation de Société des Charbonnages de Ham-sur-Sambre et Moustier.

Le jeton en question est de frappe française : il est à l'effigie de Louis-Philippe, parce que l'élément français dominait dans l'administration de la société en 1838, lorsqu'il fut frappé. Il servait de jeton de présence aux séances de cette administration. Il est octogone, de 37 millimètres de diamètre extérieur, et porte, à l'avers, la tête laurée, de profil à gauche, du Roi. Il a été gravé par Depaulis.

L'inscription est : LOUIS PHILIPPE I — ROI DES FRANÇAIS. Au revers, dans le champ, en six lignes : SOCIÉTÉ DES MINES DE HOUILLE DE HAM-SUR-SAMBRE. (Planche, n° 7.)

— Vers 1891, pendant la période d'agitations ouvrières dans les bassins houillers du Hainaut, la section du Centre de la Fédération des Mineurs avait adopté une sorte de jeton-insigne, assez

intéressant reproduit à la page précédente; il a 27 1/2 millimètres de diamètre, en cuivre nickelé, montrant un faisceau de quatre outils de mineurs avec la lampe, en bas, et le chapeau de cuir, en haut, le tout traversé par deux mains qui se serrent. Comme légende: FÉDÉRATION DES MINEURS BELGES.

D'autres insignes apparurent à la même époque, mais moins complets comme attributs ou moins spéciaux à l'industrie houillère; tel celui des « Chevaliers du Travail », de Charleroy.

— Il y a lieu de mentionner ici, comme jetons-insignes, ceux qui furent frappés sous le règne de Léopold Ier et au commencement du règne de Léopold II (avant la création des croix et médailles civiques), et qui étaient destinés, comme leur légende l'indique, à récompenser les actes de dévouement dans les mines.

Nombreux, dans le Hainaut, sont les ouvriers, porions, ou ingénieurs qui avaient obtenu cette flatteuse distinction : le dernier de ceux qui la reçurent, en or, que nous ayions connu, est décédé à la fin de 1903 (1). Pour porter le jeton à la façon d'une décoration, il y était ajouté une couronne murale et un anneau. C'est le type gravé par L. Wiener vers 1847 : l'avers a la tête laurée du Roi, à gauche, avec la légende LEOPOLD I ROI DES BELGES; au revers, une lampe de mineur sur quatre outils croisés, et autour : ACTE DE

(1) C'était M. l'ingénieur Fr. Gilbert, ancien directeur des charbonnages de l'Ouest de Mons.

DEVOUEMENT × RECOMPENSE NATIONALE.

En 1840, un premier jeton avait été gravé par Jouvenel, avec le roi en buste et en uniforme de général, profil à gauche; le revers était celui qui vient d'être décrit. (Planche, n°s 8 et 9.)

Quand Léopold II monta sur le trône, Wiener grava un jeton, à son effigie — tête de profil à gauche—ayant un revers différent (Planche, n° 10): dans une couronne de feuilles de chêne et de laurier, il y a deux marteaux en croix, et autour : ACTE DE DEVOUEMENT . RECOMPENSE NATIONALE . MINES.

Ces trois types de jetons ont le même module, 28 millimètres de diamètre. On en frappait en or, en argent et en bronze.

Morlanwelz-Mariemont octobre 1904

(*A suivre.*) EDMOND PENY.

MÉDAILLON ET DÉCORATION LIÉGEOIS.

1789 ET 1794.

PLANCHE III.

Dans la tourmente révolutionnaire des dernières années de la principauté de Liége, les insurgés aimaient à se parer de cocardes, médaillons ou décorations rappelant les privilèges de la paix de Fexhe.

Ce besoin de porter un insigne était presque considéré comme obligatoire ; et il était universel, non seulement dans les hautes classes de la société mais dans la bourgeoisie et même chez le peuple.

Parmi les divers emblèmes qui ont été décrits dans cette *Revue*, il n'y en a pas un qui paraisse avoir été destiné spécialement aux citoyennes liégeoises. Cependant, on ne peut douter de leur patriotisme qui, certainement, devait être aussi démonstratif, si pas plus encore, que celui des citoyens.

Le médaillon reproduit ici pourrait avoir appartenu à une dame de la société liégeoise. Il est muni d'une bélière pour le porter en sautoir. Il est de forme ovale, entouré d'un cercle en or et garni de verres bombés sous lesquels on voit d'un côté, peint en noir sur fond rouge, le perron avec croix et

banderole blanche, soutenu par trois lions; aux côtés, les initiales L — G.

On lit au revers, peint en noir sur fond rouge, cette inscription :

Libertas restaurata 18ª *Augª* 1789.

en quatre lignes.

Ce médaillon mesure, sans la bélière, 30 × 25 millimètres. Il fait partie de ma collection.

Voir planche III, nº 1.

Cinq ans après, lorsque les troupes françaises firent de nouveau invasion dans le pays de Liége, les révolutionnaires s'empressèrent de faire réapparaître les décorations.

Pour bien marquer la fin du règne des princes-évêques et la soumission du pays à la République française, ils eurent soin de s'abstenir de faire figurer sur ces décorations tout ce qui pouvait rappeler le passé.

Le nouveau signe de ralliement fut la hache entourée du faisceau et surmontée du bonnet phrygien.

On connaît peu de décorations de cette époque; celle que je possède est de forme ovale mesurant 40 × 30 millimètres. Elle est en or, entourée d'une torsade en argent avec double nœud formant bélière.

On lit dans le champ du revers :

Une Indivisibilité De La République Française
3me *année Républicaine.*

Cette inscription est gravée en sept lignes. En dessous, deux rinceaux.

Au droit est gravée dans le champ la hache entourée du faisceau et surmontée du bonnet de la liberté.

Légende : *Liberté — Egalité.*

En dessous : 17 — 94.

A part l'inscription et la grandeur, une décoration semblable a été décrite par M. Naveau, dans cette *Revue*, en 1889, p. 430, planche X, n° VI.

Notre éminent confrère n'a pas hésité à la rattacher aux souvenirs numismatiques de Liége.

On peut constater, en les confrontant, qu'elles ont certainement été gravées par le même artiste.

Voir planche III, n° 2.

HAMAL-MOUTON.

MÉLANGES.

L'*Essai sur les jetons et médailles de mines françaises*, par M. Florange, — dont un compte-rendu, sommaire et justement élogieux, a été publié par M. le vicomte B. de Jonghe, dans la 3e livraison de l'année dernière de la *Revue belge de numismatique*, — est un travail important et fort intéressant, qui n'a été élaboré qu'avec de réelles difficultés. Il est venu combler une lacune pour les collectionneurs des monnaies et médailles minières de France et pour tous les ingénieurs que l'art et l'histoire des mines intéressent spécialement. C'est à ce titre que nous croyons qu'il ne sera pas sans utilité d'y revenir dans la *Revue*, et de renseigner ici quelques additions qui seraient à faire à cet Essai, d'après des pièces qui se trouvent dans notre collection. Ces pièces sont indiquées ci-dessous, en suivant le numérotage adopté par l'auteur :

Anzin, n° 22. — Une réduction, à 32 millimètres, en argent également, du jeton de présence aux assemblées des mines d'Anzin, indiqué à 35 millimètres. Nous possédons les deux modules.

Vieux-Condé, n° 38. — Jeton d'hiercheur, en métal de cloche, de 30 millimètres au lieu de 28.

Fléchinelle, n° 49. — Un jeton rond, en laiton, uniface, avec au pourtour : MINES DE FLÉCHINELLE, 1891 ; à côte du millésime, il y a un trou rond. Dans le champ, à l'intérieur d'un cercle de grènetis, est la place réservée pour y frapper un numéro ou chiffre de valeur conventionnelle. Diamètre : 30 millimètres.

Blanzy, nos 68-71. — Une médaille pour l'inauguration de la statue de Jules Chagot, qui a donné son nom à la société propriétaire des mines de Blanzy. La médaille ronde, à bélière, de 50 millimètres, en bronze, montre, au pied de la statue, un mineur au travail : FÊTE D'INAUGURATION DE LA STATUE DE JULES CHAGOT — 2 AOUT 1891. A l'autre face : VILLE DE MONTCEAU-LES-MINES, inscrit au-dessus des armes de cette ville, qui comportent les outils des mineurs.

Saint-Étienne (Houille), n° 91. — La médaille « Compagnie générale des mines de la Loire », renseignée en argent au Cabinet des médailles, a été frappée en bronze également.

Bézenet. — Sons le n° 95, M. Florange dit : « Coopérative pour les ouvriers des mines. Jeton en usage vers 1875, à la Compagnie des forges de Châtillon et Commentry ». Pas de description.

Notre jeton est marqué de la légende : HOUILLÈRE DE BÉZENET ALLIER, inscrite entre deux cercles ; le cercle intérieur laisse la place libre pour la frappe d'un numéro. Les deux faces de ce jeton sont les mêmes : il est en étain, rond, de 27 millimètres, et a un trou, comme le méreau de Fléchinelle ci-dessus.

Grosménil (Haute-Loire), n° 98. — La médaille de la Compagnie des Houillères réunies, indiquée en bronze — Musée de la Monnaie — existe en argent.

Carmaux, n° 100. — Le jeton a été frappé à un moindre diamètre : 31 millimètres au lieu de 33.

Saint-Étienne (mines de fer), n° 140. — La médaille existe en bronze et en argent.

Melle, n° 164. — La monnaie que nous possédons de ce gîte métallifère est marquée « Metalo ». Elle est en argent,

ronde, de 20 millimètres. A l'avers : elle a « Carlus rex », et, au centre, une croix patée.

Gar-Rouban (Algérie), nos 175 et 176. — En plus des jetons de 5 francs et de 1 franc renseignés, il y a un jeton marqué pour 50 centimes. Il est en cuivre, rond, de 18 millimètres, aux mêmes légende et emblèmes que celui reproduit sous le n° 175.

Salines-Est, n° 187. — Une variété de ce numéro, différant par le revers « 15 avril 1806. — Bail de 99 ans — 1814. »

Bastennes, n° 207. — La médaille indiquée en bronze, à la Bibliothèque nationale et au Cabinet des médailles, existe en argent dans notre collection.

Commerce de charbon, n° 250 (?) — Un jeton rond, en cuivre, de 25 millimètres, qui a dans le champ, au milieu, le mot CHARBON, avec une fleur de lys au-dessus et une en-dessous, le tout dans un cercle de grènetis. L'autre face a la même composition avec le mot MENAGER au lieu de « charbon ».

Ce jeton se rattache peut-être à ceux auxquels M. Florange fait allusion sous son n° 250 et qu'il désigne comme insignes ou plaques des porteurs de charbon à emblèmes de la royauté ; il les croit non retrouvés et probablement tous fondus.

Produits des mines de sel, n° 257. — L'avers est entièrement occupé par les armes d'une famille, dont l'écu est à un chevron avec deux perroquets en chef, et un trèfle en pointe. Le revers, qui est fruste, paraît semblable à celui du n° 257, avec la même date ; mais le jeton est plus petit, n'ayant que 22 millimètres de diamètre au lieu de 24 Il est en plomb et provient de la collection Richard, vendue à Paris au mois de juin dernier.

EDMOND PENY.

10 octobre 1904.

Le neuvième rapport de M. Arnauné, directeur de la Monnaie de Paris, au Ministre des finances, qui vient de nous parvenir, a pour objet, comme ceux qui l'ont précédé, de satisfaire à l'engagement pris par le gouvernement de la République, dans la convention de l'union monétaire latine du 6 novembre 1884, de centraliser et de porter à la connaissance des autres gouvernements tous les documents administratifs et statistiques relatifs aux monnaies et aux métaux précieux.

L'activité productrice de la Monnaie de Paris en 1903, n'a guère été dépassée depuis l'établissement de la régie, il y a bientôt un quart de siècle, qu'au cours des années 1896, 1897 et 1898 ; on y a frappé, en effet, 75,700,000 pièces d'une valeur coursable de 167,300,000 francs, parmi lesquelles, pour la première fois, 16,000,000 de pièces de nickel de 25 centimes. Sous l'active direction de M. Arnauné, de nombreuses améliorations ont été apportées aux procédés de fabrication ; et, depuis 1900, le service de la gravure a procédé à la restitution de 187 coins d'anciennes médailles.

Les acquisitions des médailles par le public se sont maintenues élevées et montent à la somme de 1,441,739 francs, aussi, l'administration des monnaies a-t-elle acquis quelques œuvres nouvelles : L'*Agriculture*, par L. Coudray ; les *Noces d'argent*, par R. Baudichon ; la *Navigation en mer*, la *Navigation en rivière*, *Naissance*, par J.-P. Legastelois ; *Méditation*, par Mme J. Borgeaud, œuvre assez médiocre, et la *Source*, par G. Prud'homme.

Cinq planches accompagnent l'excellent rapport de M. Arnauné.

A. DE W.

UN GROS A L'AIGLE DE JEAN L'AVEUGLE, FRAPPÉ A POILVACHE.

L'évêque de Liége, Adolphe de la Marck (1313-1344), est le créateur d'une fort jolie série monétaire, représentant au droit une aigle aux ailes éployées, et au revers une croix feuillue et ornée.

Ces monnaies furent copiées notamment par le comte Louis VI de Chiny, et par Jean l'Aveugle, comte de Luxembourg et roi de Bohême : celui-ci, toujours habile lorsqu'il s'agissait de contrefaire le numéraire de ses voisins, choisit le château de Poilvâche pour y reproduire les pièces liégeoises; cette forteresse, présentant le grand avantage de dominer la Meuse, formait une puissante enclave luxembourgeoise touchant à la fois au comté de Namur et à la principauté épiscopale. L'endroit était donc des plus propices.

On connaît de cette émission trois types de gros à l'aigle figurés par Serrure, *sub n*is 68, 69, 70 et 71, les deux derniers sont uniques, et il existe quatre spécimens du nº 68, y compris le nº 69, qui en est une variété insignifiante.

Voici un nouveau gros qui se différencie sensiblement de ses congénères :

Poids : 2gr.53. Notre collection.

Droit. ✠ IOHS : DEI : GRA : REX : BOEMIE, entre deux grènetis.

Au centre, une aigle aux ailes éployées, de trois quarts à droite, la tête tournée à gauche : une étoile à six rais sur la serre droite.

Rev. ✠ MONETA : MERTVDESIS. entre deux grènetis.

Au centre, une croix feuillue et ornée, à branches évidées, portant en cœur une rosace.

L'aigle du droit rappelle celle du n° 68 de Serrure, tandis que la légende est, à une lettre près, celle du n° 70. La croix du revers est également celle qui se voit au n° 68, mais elle porte une rosace comme au n° 70; l'inscription se rapproche du revers du n° 69.

Notre pièce se singularise absolument par les écussons luxembourgeois qui remplacent les petites croix pattées du commencement des légendes, ainsi que par l'étoile à six rais qui se trouve au-dessus de la patte droite de l'aigle. Cette étoile se voit aussi sur un gros de l'évêque Adolphe de la Marck, mais elle est placée sous la patte de l'oiseau. (de Chestret, pl. XII, n° 230.)

ÉD. BERNAYS.

La rénovation de l'art de la médaille qui a pris naissance en France et en Autriche, il y a quelques années, s'est étendue à d'autres pays et la Belgique a été une des premières à imiter le bon exemple qui lui était donné. L'Allemagne montra moins d'empressement, non pas parce qu'en ce pays il manque d'artistes de valeur, mais surtout à cause de l'indifférence du public. C'est cette indifférence que M. Georg Hitl, directeur de la maison Carl Pöllath, à Schobenhausen, Haute-Bavière, s'essaie à vaincre, depuis quelque temps, en mettant à la disposition des amateurs, à des prix

abordables, des médailles de réelle valeur artistique. Il a fait appel, dans ce but, au talent d'artistes en renom et les médailles qu'il édite signées Henri Kautsch, un autrichien qui habite Paris; Rudolf Bosselt, sculpteur à Dusseldorf, le champion le plus actif du relèvement de l'art de la médaille en Allemagne; Hugo Kaufmann, professeur à Munich; Georges Rœmer, sculpteur établi à Florence; Paul Sturm, sculpteur à Leipzig; Henri Wadere et Balthazar Schmith, tous deux professeurs à Munich, sont des œuvres qui méritent l'attention de tous, tant par leur beauté que par la variété de leur faire et l'originalité de leur conception.

La tentative de M. G. Hitl mérite les encouragements de ceux qui s'intéressent à la médaille, car l'art n'a pas de frontières et nous croyons de notre devoir d'attirer sur elle la bienveillante attention des lecteurs de la *Revue*.

A. DE W.

Le *Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France*, contenant le compte rendu des séances de cette société du 17 novembre 1903 au 22 mai 1904, renferme quelques renseignements intéressant la numismatique. Citons (p. 17) la description de deux médailles frappées en l'honneur des frères Montgolfier; (p. 41) une note sur la valeur de la monnaie au XVIIe siècle; enfin (p. 98) une étude sur le sceau et le consulat d'Alan à la fin du XIIIe siècle.

G. B.

Nous lisons dans le dernier numéro du *Bulletin international de numismatique* :

« *Médailles pour les prix des écoles.* — Cette année

» (1904), dans nombre d'établissements d'instruction pu-
» blique, on a remplacé les livres et les couronnes par des
» médailles données en prix aux élèves les plus méritants.
» Ces médailles, frappées à la Monnaie, sont des œuvres
» de graveurs en renom. On cite : Une *Minerve*, de Cha-
» plain; une *Science*, de Bottée; une *Histoire*, de Daniel
» Dupuis; une *Géographie*, d'Alphée Dubois; une *Victoire*,
» de Coudray. Il y a ainsi toute une série nouvelle de mé-
» dailles et de plaquettes répondant aux diverses divisions
» des palmarès, jusqu'au dessin et à l'escrime. »

Voilà une heureuse innovation, à laquelle nous applaudissons sans réserve et que nous voudrions voir imiter en Belgique; car, en dehors de toutes autres considérations, donner en prix aux enfants des médailles de grands maîtres est le meilleur moyen de leur inspirer le goût de l'art et du beau pour toute leur existence.

A. DE W.

Dr A. LUSCHIN VON EBENGREUTH, Universitätsprofessor in Graz. — *Allgemeine Münzkunde und Geldgeschichte des Mittelalters und der neueren Zeit*. Munich et Berlin, Druck und verlag von R. Oldenbourg, 1904, in-8°, VIII-286 pages, 107 vignettes dans le texte.

Ce beau livre, qui forme la partie numismatique du *Handbuch der mittelalterlichen und neueren Geschichte* des professeurs d'université G.-V. BELOW et F. MEINECKE, débute par une introduction traitant de l'objet de la science des monnaies et de l'histoire du numéraire, des sources, de la partie bibliographique de la numismatique et des différents genres de monuments métalliques monétiformes.

Après cette entrée en matière, très étudiée et bien exposée, le savant auteur aborde son sujet proprement dit :

Une première partie, la connaissance générale de la monnaie, examine, en trois subdivisions, tout ce qui a rapport aux métaux, à la forme, à la grandeur, au poids des monnaies, à l'empreinte, au type et aux inscriptions des espèces.

La fabrication des monnaies et tout ce qui s'y rattache forme le deuxième chapitre de cette première subdivision, qui se termine par l'étude de la monnaie comme objet de collection.

La deuxième partie est consacrée à l'histoire du numéraire. Un premier chapitre, fort détaillé, étudie la monnaie au point de vue économique en passant en revue les différentes variétés d'*équivalents de valeur* autres que la monnaie proprement dite, les diverses monnaies, leurs systèmes variés, les étalons monétaires, la valeur des espèces, etc.

Un deuxième chapitre traite de la monnaie dans ses rapports avec le droit politique. Il étudie le droit régalien, les concessions monétaires, l'utilisation du droit de frapper des espèces, la monnaie comme moyen légal de paiement et, enfin, les traités et les unions monétaires.

L'ouvrage dont nous venons de dire quelques mots se termine par une table alphabétique des matières. Écrit avec clarté et accompagné de bons clichés, le beau livre du Dr Luschin von Ebengreuth a sa place indiquée dans la bibliothèque de tous ceux qui, même sans être numismates, s'intéressent à l'étude si attrayante des monnaies et de toutes les questions d'histoire et d'art qui s'y rattachent.

Vte B. DE J.

Durant l'année 1903, la Société archéologique et historique de Tarn et Garonne s'occupa incidemment de numis-

matique. M. Gandilhon fit une communication sur les marques du régisseur des droits sur les cuirs dans l'élection de Montauban, et M. le docteur Boé fit l'inventaire sommaire de la collection numismatique du legs du Faur.

G. B.

Le calendrier de la cour de Leurs Altesses Royales Marie-Christine, princesse royale de Hongrie et de Bohême, archiduchesse d'Autriche, etc., etc., et Albert, prince royal de Pologne et de Lithuanie, duc de Saxe, etc , lieutenants, gouverneurs et capitaines-généraux des Pays-Bas, pour l'an de grâce MDCCLXXXV, édité à Bruxelles, chez J. Vanden Berghen, imprimeur-libraire, rue de la *Magdelaine*, donne, comme suit, l'état, pour cette année, du corps des officiers, de l'Hôtel de la Monnaie de Sa Majesté à Bruxelles, ainsi que leurs adresses :

Juge-Garde de la Monnoie, dit Waradyn.

M. Marquart, *à l'Hotel de la Monnaie.*

Directeur.

M. Wouters, *ibidem.*

Essayeur général.

M. Brichaut, *près de l'église de Saint-Nicolas.*

Essayeur particulier.

M. le Martin, *rue des Boîteux.*

Graveur général des monnaies et médailles.

M. Van Berckel, *Place Saint-Michel.*

Graveur particulier.

Vacat.

Ajusteur des poids et balances.

Sr. Delmotte, près du Pont-à-Miroir.

A. DE W.

UNE TROUVAILLE DE DENIERS DU XIIIe SIÈCLE.

Vers la fin de septembre, des ouvriers, occupés à creuser une cave dans la Kochstrasse, à Trèves, déterrèrent un pot contenant 134 deniers du XIIIe siècle. Ce trésor se composait de monnaies tréviroises et lorraines ; il contenait aussi un fort précieux denier du comte Henri VI de Luxembourg (1281-1288), portant au droit l'écu luxembourgeois surmonté d'une petite croix pattée, entre deux croissants, et entouré de la légende : HCO — MES ; et au revers une croix pattée au centre, entourée de l'inscription : ✠ DE LVCEBOT entre deux grènetis.

Cette monnaie, unique jusqu'ici, a été publiée l'année dernière, dans notre *Revue*, par M. le vicomte de Jonghe; l'exemplaire récemment trouvé fait aujourd'hui partie de notre collection.

ÉD. BERNAYS.

Anvers, 5 novembre 1904.

En 1899, M. Stückelberg, chargé de cours à l'université de Zurich, a publié un ouvrage intitulé *Der Münzsammler,* dont M. A. Mercier a donné une traduction française. Nous avons rendu compte de cette dernière publication dans la *Revue* de 1900, pp. 460-461. Certaines assertions, entre autres celle de l'éthymologie du nom de « patard », nous ayant paru quelque peu risquées, nous avons cru pouvoir le dire. Il y a trois ou quatre mois, M. Stückelberg nous a fait tenir une lettre de M. Mercier, datée du 20 septembre 1900, par laquelle ce dernier réclame pour lui seul la responsabilité des erreurs, — si erreurs il y a — relevées par nous dans sa traduction.

Nous donnons volontiers acte à M. Mercier de sa lettre,

bien qu'elle nous parvienne un peu tard, lettre qui dégage complètement, en l'occurrence, M. Stückelberg.

A. DE W.

Altbayerische Monatschrift, Munich, 4e année.

Le tome VI de cette Revue, pp. 181-183, contient une notice sur *les plus anciennes monnaies de la Bavière*. L'auteur, M. J.-V. Kull, donne des renseignements historiques intéressants, accompagnés d'une reproduction, au sujet des premiers deniers bavarois, frappés à Regensbourg, sous le règne de l'empereur Louis Ier le Pieux (814-840). On n'en connaît que quatre exemplaires, tous en argent. La *Revue belge de Numismatique*, en 1857, en a fait aussi mention.

ÉD. L.

La librairie Beck et Barth, place de la Constitution à Athènes, annonce la mise en souscription de l'ouvrage de M. J. Svoronos, *Corpus des monnaies de l'empire des Ptolémées*, dont un chapitre détaché valut à l'auteur le prix de numismatique grecque au concours ouvert en 1901, sous les auspices de notre Société, par M. le Vte B. de Jonghe.

Cet ouvrage écrit en grec, mais avec un résumé français, comportera quatre volumes. Les trois premiers sont mis en vente au prix de 100 francs. Le montant des souscriptions servira à la publication d'un *Corpus numismatique de la Grèce proprement dite*, auquel M. Svoronos travaille en ce moment.

A. DE W.

LÉON DUMUYS, *Note sur une enseigne de pélerinage du XIIIe siècle à l'effigie de Notre-Dame-des-Miracles, de Déols par Châteauroux (Indre).* — *Bulletin de la Société*

archéologique et historique de l'Orléanais, t. XIII, n° 178, pp. 295-301.

C'est une plaquette de plomb de forme ogivale, probablement unique, conservée au musée historique d'Orléans. Elle représente la Vierge Marie tenant l'Enfant-Jésus. Au-dessous de la Madone se trouve un personnage étrange. D'après l'auteur, c'est un cotereau dans la posture d'un homme qui vient de lancer une pierre vers un but plus élevé que lui. Il rappellerait le sacrilège commis en 1187 par un cotereau au service de Richard d'Angleterre, qui jouait aux dés devant le portail de l'église de Déols et, dépité de perdre, aurait, d'une pierre, brisé un bras de l'Enfant-Jésus, duquel se serait échappé un flot de sang.

L'enseigne a vraisemblablement été fabriquée à l'aide du sceau de l'abbaye de Déols appliqué sur du plomb fondu.

G. B.

A Héverlé, près de Louvain, on découvre de loin en loin des monnaies romaines, généralement isolées. Nous avons vu dans le cabinet de S. A. S. le duc d'Arenberg un grand bronze de Vespasien et un moyen bronze de Sévère, qui ont cette origine.

A. DE W.

SOMMAIRE DES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.

ALLEMAGNE. — *Frankfurter Münzzeitung*, n° 45. — L. FORRER. Die Darstellung der Aphrodite des Praxiteles auf den Münzen von Knidos. — KRAAZ. Zur braunschweigischen Münzkunde. — SUCHIER. Die Hanauer Kippergroschen. — LOCKNER. Ein Mainzer Dukat von 1712. — GEBERT. Man Gube-München. — Varia.

N° 46. — KRAAZ. Mansfelder Kippermünzen. — P. JOSEPH. Der Kippergroschenfund von Ortenberg.— HEYNE-

MANN. Zur Geschichte der Nickelmünzen. — GEBERT. Man Gube-München. — Varia.

N° 47. — KIRSCH. — Sittarder Denare Walrams von Born. — P. JOSEPH. Ueber die Nassausche Münzstätte Kirchheim-Bolanden. — Ueber Münzstätten der kleinen Kipperzeit. — AHRENS. Mansfelder Kippermünzen. — Zum 400 jährigen Geburtstage Philipps des Grossmütigen. — HEYNEMANN. Zur Geschichte der Nickelmünzen. — HEYNEMANN, Anmerkungen zu Schwalbachs « Münzen unter Talergrösse ». — FIORINO. Ein Doppeltaler von Eimbeck. — Nekrolog. — Neue Münzen und Medaillen. — Litteratur.

Berliner Münzblätter, nos 32-33. — EMIL BAHRFELDT. Ein thüringischer Bracteat aus der Mitte des zwölften Jahrhunderts. — ED. GRIMM. Münzen und Medaillen der Stadt Rostock. Nachträge zu Dannenberg's « die deutschen Münzen der sächsischen und fränkischen Kaiserzeit », Band I bis III.—E. BAHRFELDT. Die preusischen Kupfer-Probemünzen von 1819 und 1820. — HEINR. BEHRENS. Münzen der Stadt Lubeck. — Dr TH. HAMPE Eine Porträtmedaille auf Jacob Ayrer. — ERNST LEJEUNE. Die Münzen der reichsunmittelbaren Burg Frieberg i. d. Wetterau. — ED. GRIMM. Der Goldmünzenfund von Suckow. — EMIL BAHRFELD. Der Hacksilberfund von Alexanderhof. — Neue Medaillen. — Varia.

N° 34. — EMIL BAHRFELDT. Der Denarfund von Alt-Töplitz. — P.-ERNEST SCHMITZ. Privat-Münzen der Insel Madeira.—Nachträge zu Dannenberg's die « deutschen Münzen der sächsischen und fränkischen Keiserzeit », Band I bis III. — ERNST LEJEUNE. Die Münzen der reichsunmittelbaren Burg Friedberg i. d. Wetterau. — Personnal Nachrichten. — Sammlungen. — Varia.

N° 35. — EMIL BAHRFELDT. Der Denarfund von

Wachow. — ERNST LEJEUNE. Die Münzen der reichsunmittelbaren Burg Friedberg i. d Wetterau. — HEINRICH BEHRENS. Münzen der Stadt Lübeck. — Dr TH HAMPE. Eine Porträtmedaille auf Jakob Ayrer. — ED. GRIMM. Münzen und Medaillen der Stadt Rostock. — Neue Medaillen. — Neue Münzen. — Varia.

Blätter für Münzfreunde, 1904, nos 7-8. — H. BUCHENAU. Zur älteren Münzkunde der Grafschaft Mansfeld. — Nachtrag zu den vermutlichen Lausitzer Goldbrakteaten mit stehenden Rinde. — A. SCHOLLMEYER. Der Jenaer Kaiserfund von 1864. — Neue Münzen und Medaillen. — Modernes Geld- und Münzwesen. — Münzfunde. — Varia.

No 9. — ED. SCHRÖDER. Fahrbüchse. — H. BUCHENAU. Zur älteren Münzkunde der Grafschaft Mansfeld. — Jeton des Nürnberger Pfennigmachers Hans Schultes. — ED. SCHRÖDER. Kuhtreiber und Schaftreiber. — Neue Münzen und Medaillen. — Modernes Geld- und Münzwesen. — Münzfunde. — Varia.

No 10. — H. B. Ein Pfennig des Abtes Markuard von Lorsch (1149-1150). — J.-V. KULL, Ein Amberger Heller. — H. B. Hiltagesburg? — H. B. Gleichzeitige Nachricht über elsässische und französische Geldbezeichnungen vom Jahre 1634 und über Einlassmarken zum Strassburger Münster. — ALEXANDER FIONNO-CASSEL. Die Münzen Willems IX (als Kurfürst Wilhelm I) von Hessen-Cassel aus den Jahren 1800-1821. — Neue Münzen und Medaillen. — Modernes Geld- und Münzwesen. — Mélanges et varia.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — *American Journal of numismatics,* XXXVIII, no 4 — HOWLAND WOOD The coinage of Siam and its dependencies. — American indian medals. — Centennial medals of Herder « Wilhelm Meister ». — Dr HORATIO-R. STORER. The medals, jetons

and tokens illustrative of the science of medicine. — L. H. L. An unpublished Canadian. — W.-J.-R. MARVIN. Masonic medals. — C.-P. NICHOLS. Medals of the grand army, XVII. — A coin of the Mahdi. — The last of the dollars. — Editorial. — Varia.

T. XXXIX, n° 1. — FRANK-SHERMAN BENSON. Ancient greek coins, XIII, Sicily, 3. — HOWLAND WOOD. The coinage of Siam and its dependencies. — American indian medals. — Dr HORATIO-R. STORER. The medals, jetons and tokens illustrative of the science of medicine. — A quarter dime proposed. — Shell currency of New Britain. — C.-P. NICHOLS. Medals of the grand army. — A coin of the Mahdi. — A new application of token money. — The Souvenir gold dollars. — The new Panama currency. — Book notice. — Editorial.

The American Numismatic and Archeological Society of New-York City. Proceedings and Papers. 46th. annual meeting, 1902. — VICTOR-D. BOENNER. Various methods of making a medal. — BAUMAN-L BELDEN. American insignia. — J. SAMFORD SALTUS. The Dauphin's grave and Louis XVII medals.

ANGLETERRE. — *The Numismatic Chronicle and Journal of the royal numismatic Society*, 1904, part II, 4e série, n° 14. — GEORGE MACDONALD, M. A. The pseudo-autonomous coinage of Antioch. — Sir JOHN EVANS, K. C. B. A new type of Carausius. — FREDERIC SPICER. The coinage of William I and William II. — Miscellanea. — Proceedings.

N° 15. — H.-A. GRUEBER. Roman bronze coinage, B. C., 45-3. — F. SPICER. The coinage of William I and William II (*suite*). — Notice of recent numismatic publications.

Spink and Son's Monthly Numismatic Circular, XII,

n° 141. — Rev. A.-W. HANDS. Common greek coins. — L. FORRER. Biographical notices of medallists, coin, gem, seal-engravers, ancient and modern, with references to their works. B. C. 500. — A. D. 1900 (I.W.-Jacquin). — FRANK-C. HIGGINS. Sketches of European continental history and heraldry fort the use of numismatists. Brunswick and Luneburg (II). — Varia. (The royal mint). — Varia. — Bibliographie. — Catalogues.

N° 142. — S. M. S. Inedited coins. — A.-W. HANDS. Common greek coins. — FRANK-C. HIGGINS. Sketches of European continental history and heraldry for the use of numismatists (Brunswick and Luneburg).—L. FORRER. Biographical notices of medallists, coin, gem, seal-engravers, ancient and modern, with references to their works. B. C. 500. — A. D. 1900 (Jaeckle-Schneider-J.-Os.). — F. GNECCHI. Filippo Triplo di Antonio Gaetano-Trivulzio. — A. R. Médailles suisses nouvelles. — Varia. — Reviews. — Societies. — Museum. — Bibliographie. — Catalogue.

N° 143. PHILIP NELSON M. D. Inedited coins (an unpublished Rosa americana twopence). — FRANK-C. HIGGINS. Sketches of European continental history and heraldry for the use of numismatists (Brunswick and Luneburg). — A.-W. HAND. Common greek coins. — L. FORRER. Biographical notices of medallists, coin, gem and seal-engravers, ancient and modern, with references to their works. B. C. 500, A. D. 1900 (Jobert.-J.-W.). — Obituary (A.-J.-B.-A. de Barthélemy). — Varia. — Bibliographie. — Catalogue.

N° 144. Rev. A.-W. HANDS. Common greek coins (Beotia). — F.-C. HIGGINS. Sketches of European continental history and heraldry for the use of numismatists (Brunswick and Luneburg). — L. FORRER. Biographical notices of medallists, coin, gem and seal-engravers, ancient

and modern, with references to their works. B. C. 500, A. D. 1900 (K. Καλ). — Varia. — Books. — Catalogue.

AUTRICHE. — *Monatsblatt der numismatischen Gesellschaft in Wien*, n° 252. — Die Reichsmunztätte Serdica. —Aus der Vorstandssitzung vom 14. Mai 1904. —Verschiedenis.

N° 253. — Medaillen des amerikanischen Medailleurs Viktor-D. Brenner. — Münzfunde. — Besprechungen. — Verschiedenis. — Anzeigen.

N° 254. Die Fahrbüchse. — Münzfunde. — Comptes rendus. — Varia.

N° 255. — Assemblée du 19 octobre 1904. — Comptes rendus. — Varia.

Mitteilungen des Klubs der Münz- und Medaillenfreunde in Wien, n°s 169, 170 et 171. — Heinrich Cubasch (nécrologie), par J. FISCHHOF. — Medaillen auf Astronomen und Astronomie.— Musiker-Medaillen.—Musikerköpfe auf Geldmünzen. — Klubnachrichten. — Miscellen.

BELGIQUE. — *La Gazette numismatique*, 8e année. n°s 9 et 10. — A. DE WITTE. Une médaille de sainte Wivine, abbesse de Grand-Bigard. — ÉD. VANDEN BROECK. Numismatique bruxelloise : Recherches sur les jetons des receveurs de Bruxelles postérieurs à la charte de 1421. — ALPH. DE WITTE. Un patagon de Charles II, roi d'Espagne, frappé à Tournai en 1667.— Bibliographie.— Congrès international pour la reproduction des manuscrits, des monnaies et des sceaux. — Nouvelles diverses. — Nécrologie.

9e année, n° 1. — VICTOR TOURNEUR. Deux gros d'Henri II de Chypre (1285-1324) et la fin du monnayage de l'or blanc dans ce royaume. — JEAN JUSTICE. A propos du Congrès international pour la reproduction des monnaies et des sceaux : la numismatique à l'école. — Nouvelles diverses.

FRANCE. — *Bulletin international de numismatique*, t. III, n° 3. — A. DIEUDONNÉ. De l'authenticité des monnaies à propos de quelques écrits nouveaux. — A. BLANCHET. Monnaie d'un monastère mérovingien. — Trouvailles. — Sociétés. — Musées. — Varia. — Bibliographie.

Revue numismatique, 4e série, VIII, 3e trim. 1904. — Cte J. BEAUPRÉ. Monnaies gauloises trouvées dans l'arrondissement de Nancy. — ALLOTTE DE LA FUYE. Nouveau classement des monnaies arsacides d'après le catalogue du British Museum. — M. G. SOUTZO. Nouvelles recherches sur le système monétaire de Ptolémée Soter. — G. DATTARI. Sur l'époque où furent frappées en Égypte les premières monnaies de la réforme de Dioclétien. — M. PRINET. Recherches sur la monnaie de Moreium. — P. BORDEAUX. Les ateliers monétaires de Toulouse et de Pamiers pendant la Ligue (*suite*). — Cel BORRELLI DE SERRES. Les comptes de l'abbaye de Saint-Denis et les variations monétaires sous Philippe le Bel. — Chronique. — Nécrologie. — Bibliographie.

Gazette numismatique française, 1904. 1re livraison. — F. MAZEROLLE. A. Borrel, graveur en médailles. Biographie et catalogue de son œuvre. — GAUTHIER et VAISSIER. Les pièces d'honneur des ex-gouverneurs de Besançon. — F. MAZEROLLE. Inventaire des poinçons et des coins de la monnaie des médailles. — ÉVERARD DE FAYOLLE. Nouvelles recherches sur Bertrand Andrieu, de Bordeaux, graveur en médailles. — Mélanges. — Nouvelles diverses.

GRÈCE. — *Journal international d'archéologie numismatique*, VII, 1er et 2e trimestres. — A.-D. KERAMOLOS. Νομίσματα τῆς Κάτω Μοισίας. — D. PHILIOS. Ἐλευσινιακὰ μελετήματα. — J.-N. SVORONOS. Σημείωσις περὶ τῆς προηγουμένης μελέτης. — J.-N. SVORONOS.

Δανάκη και Αθηναϊκὴ δραχμὴ ἀνεκδότου σειρᾶς νομισματικῶν ἀρχέντων. — J. ROUVIER. Numismatique des villes de la Phénicie : Tyr. — J.-N. SVORONOS. Νομισματικὸν εὕρημα Ἐλευσίνος. Νομίσματα Ἀθηνῶν. — J.-N. SVORONOS. Θησαυροὶ Βυζαντινῶν χρυσῶν νομισμάτων ἐκ τῶν ἀνασκαφῶν τοῦ ἐν Ἀθήναις Ἀσκληπιείου. — K.-M. KONSTANTOPOULOS. Βυζαντιακα μολυβδοβουλλα ἐν τῳ Ἐθν. Νομισμ. Μουσείῳ Ἀθηνῶν. — G. DATTARI, Tre differenti teorie sull' origine delle monete dei nomos dell' antico Egitto. — J. N. SVORONOS. Το εξ' Αντικυθήρων ἄγαλμα τοῦ ἀμυνομένου και ἀττικον μολύβδικον σῦμβολον.

HONGRIE. — *Numizmatikai Közlöny, a Magyar Numizmatikai Tarsulat megbizasobol*, 1904, III fuzet. — CH. POLIKEIT. Rare médaille du sénat de Pozsony (1633). — J. ALDOR. Trouvaille de monnaies boïennes, à Tötfalu, près Budapest. — A. GARDONYI. Histoire du médaillier du comte Fr. Szechenyi. — E. GOHL. Médailles et jetons frappés au millénaire de la Hongrie (1896). — Mélanges. — Bibliographie. — Ventes.

IV fuset. — EDMOND GOHL. Monnaies et amulettes des barbares et spécialement des sarmates du temps de l'empire romain. — Mme L. EBER. Trouvaille de 10,000 médailles médiévales hongroises faite à Richardpuszlà. — ALBERT GARDONYI. Le médaillier du comte Fr. Szechenyi. — EDM. GOHL. Trouvaille de monnaies grecques à Kis-Szederjis. — EDM. GOHL. Médaille à l'image du Christ. — Littérature. — Ventes. — Varia. — Annexes : EDM. GOHL. Médailles récentes de Budapest (*suite*).

ITALIE. — *Rassegna numismatica*, anno I, nº 4. — F. LENZI. Ancora per i medaglieri italiani. — ISIDORE FALCHI. Su la riduzione in peso dell' asse romano e l'usura in Roma nel IV et V secolo av. G.-C. — F. GNECCHI.

Ancora gli aurei di Uranio Antonino. — LA DIREZIONE. Il nostro referendum sull' ordinamento delle collezioni di monete italiane.— E. GNECCHI. Mesocco e Roveredo. — AUG. FRANCO. Nelle zecche d'Italia. Le monete inedite medicie esistenti nel medagliere del Museo nazionale di Firenze. — Rassegna medaglistica. — M. PICCIONE. Numismatica tecnica. — Bibliographie. — Varia.

Battaglie de archeologia, suppl. au nº 3. — M. PICCIONE. M. Bahrfeldt : Antike Münztechnik. — Coste d'Italia. — M. PICCIONE. Dall' America. — M. P. Tecnicismo. — Nei Marmi. — Cronaca. — Polemica. — Varia.

Bolletino di numismatica e di arte della Medaglia, anno II, nº 8.— F. CARRARA. Issa, monografia numismatica. — Dott. UGO MARÎANI. La moneta spicciola di Francesco di Medici, 2. granduca di Toscana. — Procès-verbal et statut. — P. SGULMERO. Una varietà del quattrino di Benedetto XIV. per Ravenna. — Varia.

Nº 9. — F. CARRARA. Issa, monografia numismatica (*suite*).—P. MONTI et LAFFRANCHI. Le sigle di due zecche riunite su alcuni GB della Tetrarchia. — G. GRILLO. Varianti inedite all opera Monete di Milano dei fratelli Gnecchi, appartenenti alla collezione Guglielmo Grillo di Milano (*suite*). — F. MATTOI. Nuove medaglie. — LL. Bibliografia numismatica romana. — Varia.

Nº 10. — P. MONTI et L. LAFFRANCHI. Ancora « Tarraco o Ticinum ». — NICOLO PAPADOPOLI. Monete trovate nelle rovine del campanile di S. Marco. — MARIO SAN-ROME. Una moneta inedita di Desana.—E. MATTOI. Nuova medaglia. — Varia.

Rivista italiana di numismatica e scienze affini, XVIIe année, fasc. 3. — F. GNECCHI. Appunti di numismatica romana, LXIII. Tarraco o Ticinum e Mediolanum? — F. VON JECKLIN-E. GNECCHI. Il ripostiglio di

Räzuns. — G. PANSA. Un carlino inedito di Renato d'Angiō appartenente alla zecca di Sulmona. — N. PAPADOPOLI. La tariffa veneta del 1543. — G. CASTELLANI. Per la storia della moneta pontificia negli ultimi anni del secolo XVIII. — J. DE ZIELINSKI. Notices bibliographiques sur Jean-Marie Mosca (Padovano) et Jean-Jacob Caraglio, artistes italiens en Pologne au XVIe siècle. — EUGENIO DEMOLE. La zecca dei conti del Genevese ad Annecy (1356-1391). — Bibliographie. — Varia.

PAYS-BAS. — *Tijdschrift van het Koninklijk Nederlandsch Genootschap voor munt- en penningkunde*, 12e année, 4e livraison. — W.-K.-F. ZWIERZINA. Nederlandsche penningen, 1864-1898; deel II, 1879-1898. — S. WIGERSMA HZ. Eenige opmerkingen over gedenkpenningen uit de eerste helft der XVIe eeuw. — H.-J. DE DOMPIERRE DE CHAUFEPIÉ. Gegraveerde penningen. — In memoriam M. L.-W.-R. Besier. — Mélanges. — Comptes rendus.

SUISSE. — *Revue suisse de numismatique*, XII, 1re liv. — H. DANNENBERG. Die Münzen der deutschen Schweiz zur Zeit der sächsischen und fränkischen Kaiser. Erster Nachtrag. — ADOLF IKLÉ-STEINLIN. Münzzeichen auf St-Galler Münzen des XVI. und XVII. Jahrhunderts. — Dr GUSTAV GRUNAU. Die Inselmedaille und ihre Geschichte. — A.-ST. VON MUYDEN. Notice sur un placcart de la ville de Soleure. — Dr GUSTAV GRUNAU Die Hallermedaille und ihre Geschichte. — Chronique des falsifications. — Monnaies et médailles suisses inédites. — Mélanges. — Comptes rendus et notes bibliographiques. — Trouvailles.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

LISTE DES OUVRAGES REÇUS PENDANT LE 4e TRIMESTRE 1904.

Avis important : Les publications et les dons destinés à la Société doivent, sans exception, être adressés à M. G. Bigwood, bibliothèque de la Société royale de Numismatique, au Palais des Académies, à Bruxelles.

Ouvrages périodiques.

Allemagne. — *Berliner Münzblätter*, XXV, nos 32 à 35. — *Blätter für Münzfreunde*, 1904, nos 7 à 10.

Amérique (États-Unis). — *American Journal of Numismatics*, XXXVIII, no 4 ; XXXIX, no 1. — *Annual report of the board of regents of the Smithsonian Institution*, 1904. — *The American Numismatic and archeological Society of New-York city*, 1904.

Angleterre. — *The Numismatic Chronicle and Journal of the Royal Numismatic Society*, 1904. Part II, 4e série, nos 14 et 15. — *Spink and Son's Monthly Numismatic Circular*, XII, nos 141 à 144.

Argentine (République). — *El coleccionista*, t. I, no 3.

Autriche. — *Monatsblatt der Nümismatischen Gesellschaft in Wien*, nos 252 à 255. — *Mitteilungen des Klubs der Münz- und Medaillenfreunde in Wien*, nos 169 à 171. — *Vjesnik Hrvabkoga Arheoloskogo Orustra*. Agram. Nouvelle série, vol VII, 1903-1904.

Belgique. — Académie royale de Belgique : *Bulletins des classes*, 1904. — *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, t. V, 3e fasc. — *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, 12e année, nos 6, 7. — *Inventaire archéologique de Gand*, fasc. XXXV, XXXVI. — *Revue bibliographique belge*, 16e année, nos 7 à 10. — *L'ancien pays de Looz*, 7e-8e années, nos 3 à 5. — *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, t. XVIII, livr. III et IV. — *Archives belges*, 6e année, nos 7, 8. — *La Gazette numismatique*, 8e année, nos 9, 10 ; 9e année, no 1. — *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, 42e année, nos 9 et 10. — Académie royale d'archéologie de Belgique : *Annales*, 5e série, t. VI, 3e livr. ; *Bulletin*, 1904, III.

France. — *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain*, t. LIII, 1903. — *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, 1903, 4e trimestre. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, XIII, n° 178. — *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1904, 2e trimestre, *Centenaire*, compte rendu. Paris, 1904, in-4°, 51 pages. — *Polybiblion :* partie technique, 2e série, t. XXX, livr. 8 à 10; partie littéraire, 2e série, t. LX, livr. 2 à 4. — *Bulletin international de Numismatique*, t. III, n° 3. — *Bulletin de la Société archéologique du midi de la France*, nouvelle série, nos 31, 32. — *Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn et Garonne*, t. XXXI. – *Revue numismatique*, 4e série, t. VIII, 3e trim.

Grèce. — *Bulletin de correspondance hellénique*, 27e année, 1903; 28e année, janvier-juin 1904. — *Journal international d'archéologie numismatique*, t. III, 1er et 2e trimestres.

Hongrie. — *Numizmatikai Közlony*, a Magyar Numizmatikai Társulat Megbizásabol, szerkeszti Gohl Odon, III erfolyan, 1904, III et IV fuzet. — *Rapport sur les travaux de l'Académie hongroise des sciences en* 1903. — *Indicateur archéologique*, XXIII vol., livr. 1 à 5.

Italie. — *Rassegna numismatica*, anno I, n° 4. — *Battaglie di Archeologia*, supplément au n° 3. — *Bollettino del Museo civico di Padova*, t. VII, n° 3 et suppl. — *Bollettino di Numismatica e di arte della medaglia*, IIe année, nos 8 à 10. — *Rivista italiana di Numismatica o scienze affini*, XVIIe année, vol. 17, fasc. 3.

Luxembourg. — *Ons Hemecht*, 10e année, nos 7, 8.

Pays-Bas. — *Tijdschrift van het koninklijk Nederlandsch Genootschap voor munt- en penningkunde te Amsterdam*, 12e année, 4e livr. — *Handelingen van het Provinciaal Genootschap van Kunsten en Wetenschappen in Noord-Brabant*, 1897-1903.

Portugal. — *O Archeologo Português*, vol. IX, nos 3 à 6.

Roumanie. — *Buletinul Societatei Numismatici Romane*, 1re année, nos 3 à 6.

Suisse. — *Revue suisse de numismatique*, t. XII, 1re livr.

Ouvrages non périodiques.

Alvin (F.). — *Un écu d'or de Walran de Juliers, archevêque de Cologne* (1332-1349). Bruxelles, in-8°, 12 pages, 1 gravure. (*Don de l'auteur.*)

BLANCHET (ADRIEN). — *Marques de tacherons et marques d'appareillage.* Caen, in-8°, 11 pages. — *Documents numismatiques concernant Versailles.* Paris, 1904, in-8°, 4 pages, vignette. (*Dons de l'auteur.*)

BLOMFIELD (R.-M.). — *Saint-Menas d'Alexandrie.* Alexandrie, 1904, in-8°, 20 pages, 1 planche, 1 carte. (*Don de M. Dutilh.*)

BLUM (MARTIN). — *Bibliographie luxembourgeoise ou catalogue raisonné de tous les ouvrages ou travaux littéraires publiés par les luxembourgeois ou dans le grand-duché actuel de Luxembourg.* 1re partie : Les auteurs connus (F.-G.). Luxembourg, 1904, in-8°, 3e livr., 135 pages.

DE DOMPIERRE DE CHAUFEPIÉ (H.-J.). — *Gegraveerde Penningen.* Haarlem, in-8°, 3 pages, 2 planches. (*Don de l'auteur.*)

DE JONGHE (Vte B.). — *Sceau-matrice de Robert de Bavay, abbé de Villers,* 1764-1782. Anvers, in-8°, 9 pages, 1 vignette. — *Un franc à cheval d'or énigmatique.* Paris, in-4°, 4 pages. (*Dons de l'auteur.*)

DE WITTE (A.). — *Une médaille de sainte Wivine, abbesse de Grand-Bigard.* Bruxelles, in-8°, 5 pages, 1 gravure. — *Un patagon de Charles II, roi d'Espagne, frappé à Tournai en* 1667. Bruxelles, in-8°, 5 pages, 1 gravure. — *Correspondance belge à la Gazette numismatique française,* 1903, in-4°, 6 pages. (*Dons de l'auteur.*)

GNECCHI (FRANCESCO). — *Appunti di Numismatica Romana.* LXIII. Milan, 1904, in-8°, 21 pages. (*Don de l'auteur.*)

LENZI (F.) — *Ancora per medaglieri Italiani.* Orbetello, in-8°, 5 pag. (*Don de l'auteur.*)

MAZEROLLE (F.). — *Un document sur la vie de famille de Nicolas Briot, tailleur général des monnaies* (5-7 *septembre* 1624). Bruxelles, in-8°, 12 pages. (*Don de l'auteur.*)

RICHEBÉ (P.). — *Jules-Marie-Augustin Chautard,* 1825-1901. Biographie et bibliographie numismatique. Châlon s/Saône, 1903, in-4°, 12 pages, 1 portrait. (*Don de l'auteur.*)

STROEHLIN. — *Répertoire général de médaillistique,* fiches nos 1051 à 1101.

VANDEN BROECK (ÉD.). — *Les jetons des receveurs de Bruxelles sous le règne des archiducs Albert et Isabelle.* Bruxelles, in-8°, 15 pages, 1 planche. — *Numismatique bruxelloise. Recherches sur les jetons des receveurs de Bruxelles postérieurs à la charte de* 1421 (4e et

5e articles). Bruxelles, in-8o, 10 et 10 pages, gravures. (*Dons de l'auteur.*)

Ouvrages anonymes et catalogues.

Administration des monnaies et médailles. Rapport au Ministre des Finances, 9e année, 1904, 407 pages, 5 planches. (*Don de l'Administration des Monnaies de France.*)

Catalogo di una sulta raccolta di medaglie di varie epoche. (Giulio Sambon.) Milan, 1904. — *Numismatisches Offerten-Blatt* von Edm. Rappaport, nos 133 à 136. — Sally Rosenberg : *Auctions Katalog*, octobre 1904. — J. Schulman : *Collections de feu MM. J. Van Kuyk et A. Schillens.* — Adolph Hess : *Catalogues : Medaillen und Münzen von Brandeburg-Preussen ; Kunstmedaillen und Plaquetten der Italienischen Renaissance ; Römische Goldmünzen aus egyptischen Ausgrabungen; Münzen und Medaillen von Oesterreich-Ungarn.* — Adolph-E. Cahn : *Auktionskatalog*, septembre 1904. — *Revue bibliographique belge*, 16e année, no 8 et supplément. — Zschiesche et Köder, de Leipzig : *Verzeichniss verkauflicher Münzen und Medaillen*, octobre 1904. — *Numismatischer Verkehr*, de P.-G. Thieme, octobre 1904. — G. Morchio et N. Majer : *Catalogo di monete antiche e moderne.* — H.-S. Rosenberg : *Sammlung Duderstadt*, octobre 1904. — *Le Bouquiniste genevois.* Catalogue de livres d'occasion, no 14. — *Le marché des livres d'occasion*, Welter, Paris. — Sally Rosenberg : *Dr Belli'sches Münzcabinet*, 1. Abteilung. 1904. — Brude Egger : *Collection Theodor Prove, Moskau*, Wien, 1904. — Ch. Dupriez : *Monnaies, médailles, jetons et méreaux.* Vente 22-23 novembre 1904.

CABINET NUMISMATIQUE.

Don de M. Paul Fisch, aîné.

Médaille commémorative de l'inauguration de l'Hôtel de ville de Saint-Gilles, par Charles Samuel —Médaille à l'effigie d'André Vésale, pour le Congrès international de physiologie, par Charles Van der Stappen. — Médaille commémorative du XVIIIe congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique, tenu à Mons, par Devillez.—Jeton communal de Schaerbeek, par G. Devreese.—Médaille de la Société belge d'études coloniales, par le comte Jacques de Lalaing.

Soit en tout : quatre médailles et un jeton.

Bruxelles, le 15 novembre 1904.

Le membre ff. de bibliothécaire-conservateur des collections,

G. Bigwood.

LES SIGNATURES DE GRAVEURS

SUR LES

MONNAIES GRECQUES

(*Suite* (1).)

KIMON.

KIMΩN

(Planche IV.)

Cet artiste, l'un des plus célèbres graveurs monétaires de l'antiquité, s'est rendu fameux par ses monnaies de Syracuse, qui datent de la fin du cinquième siècle av. J.-C., et du commencement du quatrième. On lui donne, à tort ou à raison, une origine napolitaine, et il a peut-être aussi travaillé pour les ateliers de Messana et même de Néapolis. Par ses beaux médaillons, il rivalise en gloire avec Euainetos, dont il fut le digne émule.

Les plus anciens Décadrachmes (Pentekontalitra) de Syracuse sont ceux de Kimon. Ils présentent au droit un type distinct de tête de femme, celui de la nymphe Aréthuse, portant les cheveux enserrés dans une résille retenue au front par un diadème ou bandeau sur lequel l'inscription $\frac{\text{KI}}{\text{M}}$ ou K se lit quelquefois. Ces superbes médailles (mieux connues sous le nom de « médaillons »),

(1) Voir *Revue*, 1903, pp. 271 et 419; 1904, pp. 5, 117, 241, 389; 1905, 5.

furent probablement émises à l'occasion de la première célébration des jeux assinariens en 412 av. J.-C. et commémorent ainsi la victoire d'Assinaros, comme le « Damarateion » rappelle une précédente victoire des Syracusains, celle d'Himéra.

Les médaillons de Kimon appartiennent à trois différentes manières, que je vais décrire comme suit :

Première manière. — I. ℞. Décadrachme. (Vers 412 av. J. C.) *Droit.* ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ. Tête d'Aréthuse à gauche, portant un collier de perles et des boucles d'oreilles à trois pendentifs fixés au sommet dans un calice; les cheveux sont enserrés dans une résille retenue au front par un diadème avec l'inscription $\frac{\text{KI}}{\text{M}}$ et noués au dessus de la tête; autour de la tête, quatre dauphins; grènetis. Le relief est relativement peu prononcé.

Revers. Quadrige à gauche, conduit par un aurigator tenant un fouet et les brides; les chevaux sont au galop; au-dessus, une Victoire volant à droite va couronner l'aurigator; à l'exergue, un rebord ou marchepied contre lequel sont appuyés un casque, un bouclier, une cuirasse et des jambières; au-dessous, l'inscription ΑΘΛΑ; sur la ligne d'exergue, la signature ΚΙΜΩΝ.

Poids : 41.5 gr.

B. M. Cat., *Sicily*, p. 175, nº 200, pl. II, nº 10. — Evans, *Syracusan Medallions*, pl. I, nº 5. — Du Chastel, *Syracuse*, pl. XII, nº 141. — Hill, *Coins of Ancient Sicily*, frontispice nº 1. — Head, *Coins of Syracuse*, pl. IV, nº 6 — Macdonald, *Catalogue of Greeh Coins in the Hunterian collection*, I, p. 228, nº 63. — *Burlington F. A. Club Exh. Cat.*, pl. CIII, 232.

M. Hill indique les caractéristiques suivantes des médaillons de ce groupe : « The head of the nymph Arethusa is marked by a greater restraint and severity of manner than is apparent on his other works, and is also treated in somewhat lower relief... Its relation to the head on a tetradrachm by Euainetos (voir p. 87, n° 1) is obvious.

« The nymph wears her hair in a net, and her earring has the form of three drops falling from a calyx. The hair is treated with a certain amount of exuberance at the sides of the head, but otherwise the work is fairly reserved. In comparison with Kimon's later types there is a lack of modelling in the face; the curve of the profile taken from the nose upwards and carried on over the frontlet is not pleasing; and the angle made with the throat by the excessively full chin — almost verging on doubleness — is another point which affords excuse for fault-finding. If this is, as it seems to be, Kimon's earliest dekadrachm type, some of the weak points — especially the flatness

of the modelling — may be due to the largeness of the scale, which was strange to the artist. »

Comme le fait remarquer M. Hill, le plus ancien des types de décadrachmes de Kimon correspond au superbe tétradrachme d'Euainetos de sa « première manière (p. 87, n° 1); au revers, la position des têtes des chevaux est absolument identique, mais au droit, on observe quelques modifications dans le traitement de la tête de femme ; la *sphendonê* fait place à un filet ou résille avec un bandeau ou diadème, enserrant les cheveux derrière la tête. On retrouve déjà une modification semblable sur des tétradrachmes plus anciens du type Evans, pl. I, n° 2; Head, pl. III, n° 5; B. M. cat., p. 162, n° 124. Mais Holm fait observer, avec raison, que le traitement de la résille par Kimon est plus artistique en ce que la partie bouffante de derrière de la sphendonê disparaît et que les cheveux sont disposés plus librement sur les tempes et le front, tandis que ceux du sommet de la tête, coiffés régulièrement, sont légèrement repoussés en arrière vers la division et plus aplatis.

Kimon maintient ce type sauf de graduelles modifications.

Les décadrachmes de la deuxième manière de cet artiste (Type II de M. Evans) diffèrent des premiers, suivant Holm, dans les points suivants : le chignon est plus haut, le cou est dégagé, le menton est moins rempli et le front ressort davantage, ce qui donne à la physionomie une plus grande

force d'expression, rappelant celle des types monétaires de Néapolis.

Cette nouvelle émission doit avoir suivi de près la première.

Deuxième manière. — 2. ℞. Décadrachme (vers 410 av. J.-C.) *Droit.* ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ. Tête d'Aréthuse à gauche, portant un collier de perles et des boucles d'oreilles à une seule pendeloque; les cheveux sont enserrés dans une résille, mais le bandeau n'est pas noué au sommet de la tête; au-dessus du front, sur le diadème, la signature Κ; autour de la tête, quatre dauphins; grènetis.

Revers. Quadrige, etc.; style habituel de Kimon; l'inscription ΑΘΛΑ est visible sous l'armure.

Evans, *Syr. Med.*, pl. II, n° 1. — B. M. Cat., *Sicily*, n°s 205, 206. — Hill, *op. cit.*, frontispice n° 2. (Exemplaire du cabinet des Médailles, Paris.)

3. ℞. Décadrachme (Type II). Pareil au précédent, avec la signature ΚΙΜΩΝ au-dessus de l'exergue au *revers*.

Empreinte communiquée par M. Vlasto — du Chastel, *op. cit.*, n° 143, pl. II, n° 12.

« The comparatively amiable model of Kimon's earlier type has given place, » observe M. Hill, « to a haughty beauty with a distinctly sneering expression. The relief is much higher, and there is more modelling to be seen in the features. The curve of the forehead is broken by allowing some of the locks of hair to stray from under the frontlet. The earring is a single drop, instead of the earlier flower-like ornament. The whole design is more restless, chiefly owing to the profusion of small curling locks of hair; it is true that they are hardly more numerous than on the earlier coins, but they are so treated as to attract more attention. »

A ce type II de décadrachme de Kimon correspond un tétradrachme de style exquis, ayant au droit la tête de profil d'Aréthuse d'un relief très prononcé.

4. ℞. Tétradrachme (environ 410 av. J.-C.) *Droit.* ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ. Tête d'Aréthuse à gauche, du style du décadrachme n° 2, mais avec le bandeau noué

au sommet de la tête; autour, quatre dauphins; grènetis.

Revers. Quadrige à gauche, conduit par un aurigator tenant un fouet et les brides; les chevaux sont au trot; au-dessus, une Victoire volant à droite va couronner l'aurigator; à l'exergue, un dauphin à gauche; grènetis.

Poids : 17.5 gr.

B. M. Cat., *Sicily*, p. 176, nº 207. — HEAD, *op. cit.*, pl. IV, 8. — EVANS, *op. cit.*, pl. II, 2. — DU CHASTEL, *op. cit.*, pl. VIII, 95. — HILL, *op. cit*, pl. VI, nº 16.

Les premières émissions de Kimon servirent comme prototypes aux monnaies carthaginoises avec *Ziz*, dont le revers rappelle celui des pièces de Syracuse, signée ΕΥΘ.

Certaines monnaies de Motya (Evans, pl. II, 5, 6, etc.) sont imitées du type II de Kimon.

A la même période, c'est-à-dire environ 408 av. J.-C., et peu après la victoire des Syracusains sur les Athéniens, appartient probablement aussi le plus ancien des types de statères d'or de Kimon, dont l'analogie avec son décadrachme et le tétradrachme du type II est très apparente.

5. Ⅳ. Statère (100 litra). *Droit.* ΣΥΡΑΚΟΣΙΟΝ. Tête d'Aréthuse à gauche, portant un collier, des boucles d'oreilles à trois pendants et la tête coiffée d'une sphendonê ornée de trois étoiles ; derrière, un grain d'orge et la signature K au-dessus de la lettre A ; grènetis.

Revers. ΣΥΡΑΚ. Hercule agenouillé sur le genou droit et étouffant un lion entre les deux bras ; derrière, une massue ; au-dessus, une feuille de lierre (?).

Poids : 5.8 gr.

Evans, *Syr. Med.*, pl. II. nº 3. — B. M. Cat., *Sicily*, p. 170, nº 168. — du Chastel, *op. cit.*, pl. XIV, 161. — Hill, *op. cit.*, pl. VII, nº 4.

Sur d'autres exemplaires, entre autres celui de la Bibliothèque nationale, on rencontre la signature KI.

Le statère d'or de Kimon, dont il existe plusieurs variétés, fut imité par Euainetos.

Suivant M. le Dr Evans, les pièces qui, dans la suite chronologique des œuvres de Kimon, suivent celles décrites ci-haut, sont les décadrachmes désignés sous le nom de type III, et qui datent de 406 à 403 av. J.-C. et plus tard.

Troisième manière. — 6. ℞. Décadrachme. (*Circ.* 406 av. J.-C.) *Droit.* Tête d'Aréthuse à gauche, de style quelque peu différent du n° 2; sur le bandeau, qui est plus étroit, la signature K; la signature KIMΩN en toutes lettres sur le dauphin au-dessous de la tête. Beau style.

Revers. Semblable aux précédents.

Evans, *op. cit*, pl. II, 8. — B. M. Cat., *Sicily*, p. 176, n° 201. — Head, *op. cit.*, pl. IV, n° 7. — Holm, *Geschichte Siciliens*, III, pl. V, n° 8. — Hill, *op. cit.*, frontispice, n° 3. — Weil, *Künstlerinschriften*, etc., pl. III, n° 9.

Un exemplaire au British Museum (Cat., n° 201), n'a pas la signature sur le bandeau (*Vide* B. M. Cat., p. 176, fig. 201).

7. ℞. Décadrachme. (*Circ.* 403 av. J.-C.) *Droit.* Tête semblable, mais le travail est plus rude; K sur le bandeau et KIMΩN sur le dauphin au-dessous du cou de la déesse.

Revers. Semblable aux précédents.

Evans, *Syr. Med.*, p. 15, n° 5. — B. M. Cat., *op. cit.*, n°s 202, 203 — du Chastel, *op. cit.*, pl. XII, n° 141. — Macdonald, *op. cit.*, I, pl. XVI, n° 19.

Une variété de la collection Ward (pl. VII, n° 292), offre au revers la signature de l'artiste $\frac{\text{IM}}{\text{M}}$ sur la ligne d'exergue et au-dessus du cheval le plus rapproché.

Burlington Fine Arts Club Exhibition Catalogue, pl. CIII, 233.

Sur le type III, le chignon est de nouveau moins haut et rappelle l'arrangement dans la coiffure du type I.

« The dekadrachms described as Type III », fait remarquer M. Evans (*Syr. Med.*, p. 82), « exhibiting a portraiture of Arethusa, which is simply the profile rendering of the same queenly countenance that looks forth from his masterpiece — the tetradrachm with the facing head and inscription

ΑΡΕΘΟΣΑ, struck about 409 B. C. These coins represent the supreme development of Kimons style, and the individuality of features and expression clearly indicate that they are both of them taken from the same living model, whose beautiful but distinctly haughty face haunts all Kimon's later presentations of the tutelary Nymph, in much the same manner as the idealised heads of Andrea's wife or Raffaele's mistress look forth from their Madonnas. »

Le chef-d'œuvre de Kimon, une œuvre infiniment supérieure à ses décadrachmes, est sans nul doute le tétradrachme à la tête de face d'Aréthuse, la mieux réussie de toutes les têtes de face que nous présentent les monnaies de l'antiquité.

8. ℞. Tétradrachme. (Environ 409 av. J.-C.) *Droit.* Tête d'Aréthuse aux trois-quarts de face à gauche, portant un collier et des boucles d'oreilles; les cheveux flottent en nattes libres de chaque côté de la tête; au-dessus du front, un ampyx portant la signature ΚΙΜΩΝ; autour, quatre dauphins, deux de chaque côté; en dehors du cercle de grènetis, l'inscription ΑΡΕΘΟΣΑ au dessus de la tête.

Revers. ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ. Quadrige à gauche, conduit par un aurigator, tenant un fouet et les brides des deux mains; il se retourne pour regarder en arrière; les chevaux sont au galop; au-dessous, une colonne renversée; au-dessus, une Victoire à droite se tenant debout sur les têtes des deux chevaux les plus rapprochés et portant une couronne

dont elle va décorer l'aurigator; à l'exergue, un épi d'orge à gauche; cercle linéaire.

Poids : 17 gr.

B. M. Cat., *Sicily*, p. 177, nº 208. — Evans, *op. cit.*, pl. III, nº 4. — Weil, *op. cit*, pl. III, nº 10. — Head, *op. cit.*, pl. IV. nº 9. — Holm, *op. cit.*, pl. V, nº 11. — du Chastel, *op. cit.*, pl. VIII, nºs 87-89. — Hill, *op. cit*, pl. VI, nº 15. — *Burlington Fine Arts Club Exhibition Catalogue*, pl. CII, 126.

9. Æ. Tétradrachme. *Droit*. Semblable au précédent.

Revers. ΣΥΡΑΚΟΣΙΟΝ (en exergue). Quadrige à gauche, conduit par un aurigator, tenant les brides des deux mains, comme sur l'exemplaire précédent, et, dans la main droite, un fouet dont il touche la tête du troisième cheval; les chevaux sont au trot; la Victoire vole à droite vers l'aurigator; sur la ligne d'exergue, la signature ΚΙΜΩΝ; cercle linéaire.

B. M. Cat., *op. cit*, p. 177, nº 209 — Weil, *op. cit*. pl. III, 10a.

Une réduction de ce type d'Aréthuse de face

paraît sur une drachme, peut-être unique jusqu'ici, de l'ancienne collection Hoffmann (Catalogue de vente 1898, lot 146).

10. ℞. Drachme. *Droit.* Tête d'Aréthuse, aux trois-quarts de face à gauche, pareille au n° 8, mais sans inscriptions; de chaque côté, un dauphin.

Revers. ΣΥΡΑΚΟΣΙΟΝ. Guerrier à droite, dans l'attitude du combat; à l'exergue : ΛΕΥΚΑΣΠΙΣ.

Cette drachme est sans doute une œuvre de Kimon et, comme telle, du plus grand intérêt.

La même tête d'Aréthuse de face reparaît sur une petite monnaie de cuivre de Syracuse, avec la sépia au revers.

Un exemplaire s'en trouve chez MM. Spink & Son.

La tête d'Aréthuse fut imitée sur les monnaies de Motya qui précédèrent immédiatement la destruction de cette ville en 397 av. J.-C. (Evans, pl. III, 8, 10-12); aussi sur celles de Camarina, abandonnée en 405 av. J.-C. (Evans, pl. III, 9; B. M. Cat., p. 37, n° 20) et d'Himéra, qui fut déjà détruite en 409 av. J.-C. (Evans, p. 70, fig. 4; pl. III, 7). Ces points de repère permettent, comme on le remarquera, de dater approximativement de l'année 409 le beau tétradrachme de Kimon.

M. le professeur Furtwängler considère cette tête d'Aréthuse de face comme inspirée de Phidias et de son école et M. le Dr Arthur Evans a démontré son analogie avec la tête de nymphe aux trois quarts de face des beaux didrachmes de Néapolis (Evans, pl. III, 1-2), qu'il suppose avoir servi de prototypes pour le chef-d'œuvre de Kimon, si cet artiste n'en est pas lui-même le créateur, en admettant qu'avant de travailler à Syracuse il ait, vu son origine étrangère, exercé d'abord son art dans l'atelier de Néapolis.

Cette même tête d'Aréthuse de face se retrouve encore imitée sur un hémilitron en bronze d'Himéra, sur des didrachmes et des drachmes de Larissa, et sur des statères de satrapes de Cilicie, d'une époque postérieure.

« Enthusiasm », écrit M. G.-F. Hill, « has never been lacking in appreciation of the beauty of the obv. of Kimon's celebrated work. One fact may without hesitation be admitted — it is the most charming of all the front face types produced not only in Sicily, but also around the coasts of the Aegean, as at Amphipolis and Aenus, at Clazomenae and Rhodes ... As an example of complicated and delicate design in low relief, his reverse ranks higher than anything else produced even by a Syracusan artist. »

Les derniers statères d'or de Kimon correspondent au type III (n° 6) de ses décadrachmes.

11. AV. Statère (100 litra). *Droit.* Pareil au n° 5,

excepté pour ce qui concerne le style et l'expression

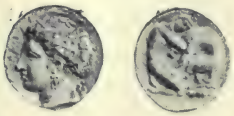

Deux variétés sont reproduites dans Evans, *Syr. Med.*, pl. II, n° 4*a* et 4*b*.

DU CHASTEL, *op. cit.*, pl. 14, n° 160. (Euainetos ?)

M. le Dr Evans a prouvé d'une manière convaincante que Kimon n'était pas d'origine syracusaine et il a même cru pouvoir l'identifier avec le petit-fils de Kimon l'ancien, le graveur des monnaies d'Himéra du milieu du cinquième siècle avant notre ère. Un fait digne d'être remarqué, c'est que la signature de Kimon ne se trouve associée à celle d'un autre graveur que sur une seule monnaie de Syracuse.

12. ℞. Drachme. *Droit.* (Par le graveur IM) (ΣΥΡΑ) ΚΟΣΙΩΝ. Tête de femme à droite, portant un diadème, des boucles d'oreilles et un collier ; au-dessus, la signature : IM ; devant un dauphin à gauche.

Revers (par Kimon.) Quadrige à gauche, conduit par un aurigator, tenant les brides des deux

mains; les chevaux sont au trot; au-dessus, une Victoire, volant à droite, va couronner l'aurigator; exergue, un pilos et la signature : KI-M.

Poids : 2 gr.

B. M. Cat., *Sicily*, p. 181, nº 233.
— Head, *op. cit.*, pl. V, nº 8.

On doit peut-être aussi attribuer à Kimon ou à Parme la jolie petite pièce décrite et reproduite ci-dessous, qui offre une analogie frappante de style avec le travail du célèbre graveur.

13. ℞. Litra (*circa* 415-400 av. J.-C.) *Droit.* ΣΥΡΑΚ. Tête de femme à droite, portant un collier et des boucles d'oreilles, les cheveux retenus dans une sphendonê; derrière un dauphin à gauche.

Revers. Sépia.

Poids : 0.85 gr.

Head, *op cit.*, pl. V, 9. — B. M. Cat., *Sicily*, p. 181, nº 234

Non seulement Kimon s'est servi de prototypes napolitains pour sa tête de face d'Aréthuse, mais suivant M. le Dr Evans, il était lui-même d'origine chalcidique. Avant de travailler à Syracuse, l'artiste paraît avoir exécuté plus d'un coin de tétradrachme pour Messana, et il a peut-être, même aussi, gravé le didrachme de Métaponte signé ΚΙΜΩΝ et reproduit par Garruci.

Les tétradrachmes de Messana de Kimon sont indubitablement antérieurs à ses monnaies de Syracuse.

MESSANA.

14 ℞. Tétradrachme. *Droit.* Bige de mulets galopant à gauche et conduit par une aurigatrix qui est couronnée par une Victoire volant à droite; à l'exergue, un épi d'orge.

Revers. ΜΕΣΣΑΝΙΟΝ dans le champ au-dessus d'un lièvre courant à droite; au-dessous, une tête de nymphe dont les cheveux sont retenus derrière dans une sphendonê; devant la tête, l'inscription : ΠΕΛΩΡΙΑΣ et sous le cou ... ΩΝ (?); à droite de la tête, coquillage, et à gauche, un épi.

Evans, *Syr. Med.*, pl. X, 3a et 3b.

M. Evans, qui a le premier décrit cette monnaie, fait observer que l'inscription est loin d'être distincte, mais qu'il la croit représenter la signature de Kimon.

15. ℞. Tétradrachme *Droit.* ΜΕΣΣΑΝΙΩΝ. Lièvre courant à gauche; au-dessous, un aigle debout à gauche sur un rocher et dévorant un serpent; grènetis.

Revers. Bige de mulets marchant à gauche et conduit par une aurigatrix qui tient un fouet et les brides ; au-dessus, une Victoire volant à droite et portant un caducée et une couronne ; à l'exergue, un long poisson à gauche ; sur la ligne d'exergue, la signature de l'artiste ΚΙΜΩΝ ; grènetis.

Poids : 17 gr.

B. M. Cat., *Sicily*, p. 105, n° 56. — Evans, *Syr. Med.*, p. 187. — Salinas, *Notizie degli Scavi*, 1888, p. 218, Tav. XVII, 4.

Sur l'exemplaire du British Museum, on ne distingue pas clairement la signature de l'artiste, mais sur un autre, que M. le Dr Evans a eu entre les mains, il a pu déchiffrer facilement les quatre dernières lettres du nom de Kimon. Les exemplaires des Musées de Naples et de Paris et ceux des collections Imhoof-Blumer, Löbbecke, etc., présentent tous cette même signature plus ou moins complète.

MÉTAPONTE.

Je reproduis ici, d'après Garrucci, le didrachme de Métaponte, auquel j'ai déjà fait allusion.

Garrucci, *Le Monete dell' Italia antica*, Tav. CIII, fig. 16.

En dehors des raisons déjà indiquées pour donner à Kimon une origine non-syracusaine, il est intéressant de remarquer que, contrairement à l'usage de ses collègues, il a employé des formes campaniennes de boucles d'oreilles sur ses monnaies de Syracuse, et emprunté ses types à des émissions antérieures du Sud de l'Italie.

Il existe un autre type de tétradrachme syracusain, dont une variété est signée de la lettre K au droit, que l'on attribue, à tort ou à raison, dans les catalogues de vente, au graveur Kimon, quoique les savants n'aient pas, jusqu'ici, admis cette attribution.

16. ℞. Tétradrachme. *Droit* (par Kimon?). Tête de femme à gauche, les cheveux retenus dans une sphendonê; large bandeau, par-dessus lequel s'échappent quelques mèches ramenées en arrière; collier de perles; boucles d'oreilles très grandes; devant et derrière la tête; deux dauphins; au-dessus ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ; la sphendonê est nouée au sommet de la tête et ornée derrière de trois étoiles à huit rayons.

Revers. (Par Parmenion; *vide* Evans, *Num. Chron.*, 1890, pl. XVIII, 5.) Quadrige à droite, conduit par un aurigator couronné par une Victoire; la bride

du cheval le plus éloigné retombe libre; sous les pieds du cheval le plus rapproché, une roue brisée; en exergue, un épi d'orge.

Poids : 17 gr.

DU CHASTEL, *op. cit.*, pl 7, nº 77. — *Catalogue de vente Bunbury*, 1896, lot 462.

Une variété de droit de cette monnaie présente, sous la tête de la déesse, celle d'un satyre barbu à droite.

B. M. Cat., *Sicily*, p. 179, nº 219. — HEAD, *Syracuse*, pl. V, 2.

17. ℞. Tétradrachme. *Droit* (par Kimon ?). ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ. Tête de femme à droite, semblable; les cheveux dans une large sphendonê ornée d'étoiles; derrière le cou, la signature Κ.

Revers. Quadrige à gauche, etc., mais sans la bride à terre ni la roue.

DU CHASTEL, *op. cit.*, pl. 7, nº 78. — *Catalogue de vente Bunbury*, 1896, lot 463.

Une variété du British Museum porte Ϟ derrière le cou de la déesse.

Un autre exemplaire, du même type, n'est pas signé. (*Voir la reproduction.*)

B. M. Cat., *Sicily*, p. 179, nº 221. — *Catalogue de vente Bunbury*, 1896, lot 464. — DU CHASTEL, *op. cit.*, pl. 7, nº 79. — HILL, *op. cit.*, pl. VII, nº 3.

La monnaie reproduite ici, et qui appartient à M. R. Hobart-Smith de New-York, a été attribuée à Kimon par M. le Dr Arthur Sambon dans un récent catalogue de vente.

Il faut peut-être rapprocher le style délicat de cette pièce avec celui du décadrachme de la première manière de Kimon. M. le Dr A. Evans a même fait figurer ces deux médailles sur la même planche.

Je voudrais encore mentionner une analogie frappante entre ce type et le tétradrachme d'Eukleidas, signé sur le dauphin (Vente Hirsch, mai 1903, lot 991; *vide* Eukleidas).

Pour terminer, je me bornerai à citer l'appréciation de Lenormant sur l'œuvre de Kimon :

« Les œuvres de Cimon surpassent de beaucoup ce qui a été fait de plus remarquable dans le même art à la Renaissance. Son style est loin d'être sans défauts; il recherche un peu trop les tours de force et les côtés gracieux des types, aux dépens d'une beauté plus idéale et plus sublime. Ses figures, trop surchargées de détails et d'ornements, manquent de simplicité, et par suite perdent quelque chose du côté de la pureté et du grandiose.

En même temps, il a toujours dans l'exécution une certaine âpreté, qui quelquefois atteint presque à la rudesse et contraste singulièrement avec la recherche de grâce dont il paraît toujours préoccupé. » (Lenormant, *La monnaie dans l'antiquité*, 1878, III, p. 269.)

KLEODOROS.

(ΚΛΕΥΔΩΡΟΣ.)

Graveur monétaire du commencement du quatrième siècle av. J.-C. On rencontre sa signature, sous des formes variées, sur des didrachmes de Vélia, et, souvent, associée à celle d'un autre artiste de Vélia de la même époque, Philistionos.

Raoul Rochette a déjà reconnu la signature de ce graveur et reproduit dans son ouvrage bien connu la jolie pièce décrite ci-dessous, qui appartient aux plus belles émissions de l'atelier de Vélia.

1. ℞. Didrachme. *Droit.* Tête de Pallas, à peu près de face, légèrement tournée à gauche, et portant un casque phrygien, au-devant duquel se lit la signature ΚΛΕΥΔΩΡΟΥ. Les cheveux de la déesse descendent de chaque côté de la tête sur le cou qui est orné d'un collier.

Revers. Lion à gauche dévorant sa proie; à l'exergue : ΥΕΛΗΤΩΝ; entre les pattes de derrière du lion, la signature abrégée, ⋊; cercle linéaire.

B. M. Cat., *Italy*, p. 311. n° 70. – Garrucci, *op cit.*, pl. CXIX, 14. — Gardner, *Types of Greek Coins*, pl. V, n° 41. — Car., CXL, 50. — Raoul Rochette, *op. cit.*, pl. III, 2. — Macdonald, *Hunterian Catalogue*, I, pl. VIII, 16. — *Burlington Club Exhibition Catalogue*, 1904, pl. LI, n° 87.

Ce didrachme de Vélia présente les deux formes de signatures, ΚΛΕΥΔΩΡΟΥ et le monogramme ΚΛΕΥ, ⊃[.

2. ℞. Didrachme. *Droit.* Tête de Pallas à gauche, portant un casque athénien à cimier, orné d'une couronne d'olivier avec fruits; derrière, ⊃E.

Revers. ΥΕΛΗΤΩΝ (en exergue). Lion à gauche, la tête tournée en arrière, la patte de devant posée sur une tête de bélier; au-dessous, ⊃E; cercle linéaire.

MACDONALD, *op. cit.*, I, pl. VIII, 15.

3. ℞. Didrachme. *Droit.* Tête de Pallas à droite, portant un casque athénien à cimier, orné d'un griffon; derrière, ϙ.

Revers (par Kleodoros). Lion marchant à gauche; au-dessus, Φ; au-dessous, ⊃E; cercle linéaire.

B. M. Cat., *Italy*, p. 310, nº 60.
— CAR. N.I.V.T. CXXXVII, 21.

4. ℞. Didrachme. *Droit.* Semblable au précédent.

Revers (par Kleodoros). Lion courant à gauche; au-dessous, ⊃[; cercle linéaire.

B. M. Cat., *op. cit.*, nº 61.

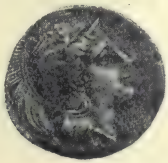

5. ℞. Didrachme. *Droit.* Tête de Pallas à gauche, portant un casque phrygien, orné d'une centauresse avec bras gauche drapé; derrière, ⋊.

Revers. ΥΕΛΗΤΩΝ. Lion saisissant un cerf; au-dessous, ΦΙ; grènetis.

B. M. Cat, *op. cit.*, n° 73.— Car., CXLII, 67.

6. ℞. Didrachme. *Droit.* Semblable.

Revers. ΥΕΛΗΤΩΝ (en exergue). Lion à gauche, dévorant sa proie qu'il retient de la patte de devant; au-dessus, **A**; au-dessous, ⋊; cercle linéaire.

B. M. Cat., *op. cit.*, n° 74. — Car., CXLI, 58 var. — Garrucci, *op. cit.*, pl. CXIX, n° 12 var. (le lion, se tenant devant sa proie, et relevant la tête, tournée légèrement à droite).

7. ℞. Didrachme. Semblable; sans ornement sur le bord du casque; la signature ⋊ derrière la tête de Pallas.

B. M. Cat., *op. cit.*, n° 75.

8. ℞. Didrachme. Semblable, mais avec bord du casque ornementé.

Revers. Semblable; au-dessus du lion, Θ; au-dessous, ⊀.

B M. Cat, *op. cit.*, nº 76. — Car., CXLI, 59, var.

9. ℞. Didrachme. *Droit.* Semblable, avec ⊀.

Revers. Semblable; au-dessus du lion ⊀; au-dessous, Φ.

B. M. Cat., *op. cit.*, nº 77.

10. ℞. Didrachme. *Droit.* Semblable, sans ornement sur le bord du casque, et la signature ⊀.

Revers. Semblable; sans monogramme au-dessus du lion; dessous, Φ.

B. M. Cat., *op cit.*, nº 78, var.

11. ℞. Didrachme. Semblable; l'inscription du revers se lit sur une bande en relief; au-dessus du lion, Φ; au-dessous, ⊀.

B. M. Cat., *op. cit*, nº 79.

12. ℞. Didrachme. *Droit.* Semblable avec ⊀.

Revers. Semblable, avec l'inscription en exergue comme d'habitude; au-dessous du lion, A; sans lettre ou monogramme au-dessus.

Macdonald, *op. cit.*, I, p. 117, nº 67.

Il existe sans doute encore d'autres variétés signées ⊀.

« Kleudoros, » remarque von Sallet dans ses *Künstlerinschriften*, etc., « scheint ein sicherer Künst-

lername und steht auf den jetzt nicht mehr seltenen Didrachmen von Velia mit dem Pallaskopf von vorn, oben im Helme auf den Rückseiten dieser und auf Haupt und Rückseiten anderer Didrachmen ähnlichen Stils, aber mit dem Pallaskopfe linkshin, findet sich das vielleicht nicht mit Unrecht auch auf den Stempelschneider Kleudoros gedeutete Monogramme >[. Die Uebereinstimmung mancher dieser das Monogramm tragenden Profilmünzen mit den die volle Namensaufschrift und das Monogramm tragenden Münzen mit Pallaskopf von vorn ist ganz unleugbar; bei beiden der phrygische Helm der Göttin, der fressende Löwe auf der Rückseite, dabei eine Aehnlichkeit des Stils, welche auf einen und denselben Künstler schliessen lässt, doch sind Monogrammen-Auflösungen und Deutungen immer sehr unsicher. »

Brunn pense qu'il faut accepter avec une extrême prudence l'interprétation du monogramme >[comme signature de l'artiste ΚΛΕΥΔΩΡΟΣ.

KRATESIPPOS.

(ΚΡΑΤΗΣΙΠΠΟ.)

Vide Hippocrates, *suprâ.*

Cette signature peut se lire aussi ΙΠΠΟΚΡΑΤΗΣ, mais il est probable que la lecture ΚΡΑΤΗΣΙΠΠΟ est la plus correcte, et c'est d'ailleurs celle adoptée par Garrucci, von Sallet, G.-F. Hill, etc.

(*A suivre.*) L. Forrer.

UNE TROUVAILLE

DE 191 MONNAIES D'OR BYZANTINES ET DE 1 PIÈCE EN ARGENT

Composition de la trouvaille.

EMPEREURS.	ANNÉES DU RÈGNE.	NOMBRE DE SOUS D'OR.	NOMBRE DE 1/2 SOUS D'OR.	NOMBRE DE 1/3 DE SOUS D'OR.	TOTAL.	RENVOIS	
						H. COHEN	J. SABATIER.
* Constance II . . .	323-361	1	»	»	1	VII, p. 457, nº 112	—
* Valentinien. . . .	364-375	3	»	»	3	VIII, nos 25/26, p 90.	—
* Valens.	364-378	3	»	»	3	VIII, 31, p. 116, p. 108, nº 83	—
* Gratien	367-383	1	»	»	1	VIII, nº 28, p. 130.	—
Justin I	518-527	»	3	9	12	—	Vol I, p. 160, nos 3 et 4.
Justinien I	527 565	4	3	»	7	—	Vol. I, p. 177, nos 3 et 4.
Justin II	565-578	9	»	»	9	—	Vol. I, p. 224, nº 1.
Tibère II Constantin.	578 582	2	2	32	36	—	Vol. I, p 230, nos 3, 4, 5.
Maurice Tibère. . .	582 602	43	5	2	50	—	Vol. I, p 239, nos 1, 5
Focus	602-610	21	13	24	58	—	Vol I, p 252, nos 1, 3, 4.
Héraclius	610-641	3	1	4	8	—	V. I, p. 266/67, nos 1, 4, 6.
Héraclius, cons. . .	631	»	»	»	»	—	—
Et son fils Héraclius Constantin	»	1	»	»	1	—	Vol. I, p. 265, nº 8.
Et une seconde avec Héracléonas	»	1	»	»	1	—	Ne l'a pas.
Pièce indéchiffrable .	»	1	»	»	1	—	—
» en argent (?). .	»	»	»	»	1	—	—
Total des pièces.		93	27	71	192		

Ces huit pièces sont très frustes et fort rognées, et ne pèsent que de 3. 5 à 3 grammes.

Le tableau qui précède donne 191 monnaies byzantines en or et une pièce en argent, parvenues au musée gréco-romain d'Alexandrie, en décembre 1903, et constituant une trouvaille de monnaies, qui venait d'être faite à Chatby, banlieue d'Alexandrie. Le lecteur pourra se convaincre, par l'examen de ce tableau, de tout l'intérêt que présente ce petit trésor pour la numismatique byzantine.

1° Ce lot de monnaies est parvenu au Musée avec le petit vase en terre cuite dans lequel l'avait placé son propriétaire il y a environ quatorze siècles, ce qui permet de nous rendre compte de la matière et de la forme d'un vase en poterie de cette époque;

2° Il nous fait constater que, sous le règne d'Héraclius, 610-641 après notre ère, les espèces de dix empereurs embrassant deux périodes, 323-383 et 518-641 après J.-C., avaient cours légal et régulier en Égypte, fait qui confirme pleinement les dires de J. Sabatier dans son ouvrage sur les monnaies byzantines, Paris, 1862, vol. I, p. 52;

3° Il nous fait voir encore qu'à ces époques les agioteurs (?), probablement aussi les préposés monétaires (?), ne se faisaient aucun scrupule de rogner la monnaie, soit à l'aide de ciseaux, soit à l'aide d'un mordant quelconque. Cf. J. Sabatier, vol. I, p. 55 (note);

4° Nous y relevons en outre que, pendant cette période, la fabrication du numéraire laissait en

général beaucoup à désirer, puisqu'un sou d'or de Justin II est d'un travail si barbare que, malgré son poids légal de 4.5 grammes, s'il n'avait pas fait partie de cet ensemble de monnaies, nous aurions eu des doutes sur son authenticité. Voici le dessin et la description de cette pièce :

.... VSTI NVSPPAVG Buste de face et casqué de Justin II avec le bouclier et tenant le globe nicéphore.

Rev. ΘDDVAA IAOTDIV ; à l'exergue CONOB. Victoire assise à droite, tenant la haste et dans la main gauche le globe crucigère.

Ce sou d'or, comme on peut le relever par la vignette ci-dessus, a quelque analogie avec deux autres presque semblables publiés par J. Sabatier, vol. 1, p. 224, nos 1 et 2, mais il en diffère par la barbarie de la frappe et l'inscription rétrograde du revers ;

5° Nous constatons également que le poids des sous d'or est, en général, satisfaisant, la majorité donnant de 4.5 à 4 grammes, sauf pour quelques pièces des règnes de Maurice Tibère et d'Héraclius avec ses fils Héraclius Constantin et Héracléonas; ces pièces pèsent de 4.5 à 3 grammes ;

6° Que les monnaies de Maurice Tibère, qui ont le poids altéré, peuvent être divisées en deux catégories :

A. Les pièces qui ont été soumises à l'action d'un mordant quelconque.

B. Les pièces rognées par un procédé mécanique.

Parmi les premières se rencontre la série des monnaies avec la lettre Δ à la fin de la légende du revers, et, dans la seconde, celles avec la lettre Θ, ce qui ferait croire que les préposés monétaires ou les agioteurs altéraient le poids de ces pièces dès leur sortie de l'atelier;

7° Les deux dessins ci-dessous de deux sous d'or

d'Héraclius (consulaires) : le premier, le représentant avec son fils Héraclius Constantin et le second avec Héracléonas, montrent l'importance de cette trouvaille.

La pièce où cet empereur figure avec son fils

Héraclius Constantin est en tout pareille à celle décrite par J. Sabatier, vol. I, p. 265, n° 8. Poids : 3 grammes.

Celle, avec Héracléonas, a comme droit :

Dm N ERACLIO CONSVLIB. Deux bustes de face séparés par une croix. Héraclius seul est barbu.

Rev. VICTORIA CONSABIA. Croix sur trois degrés; à l'exergue, CONOB. Poids : 4.3 grammes.

La différence de poids entre ces deux exemplaires, et la rareté du second, inconnu à J. Sabatier jusqu'en 1862, feraient croire que ce dernier n'a eu qu'une émission restreinte, dont les rares exemplaires accaparés dès leur apparition, par quelques préposés monétaires (?) ou par quelques amateurs privilégiés, n'ont pas eu un cours fort répandu, ce qui les a préservés de la cupidité des agioteurs et de l'usure;

8° Nous voyons encore, pour ce qui concerne les demi-sous, qu'ils étaient rares de tout temps, puisque parmi ces 191 monnaies il ne s'est trouvé que *vingt-sept* pièces de cette valeur. Nous constatons aussi que leur poids, ainsi que celui des tiers de sous, est assez satisfaisant. Les premiers pèsent de 2.3 à 2 grammes et les seconds de 1.5 à 1.2 gr.

Monnaie en Argent.

Au milieu de ces 191 monnaies en or, d'assez bonne conservation, se trouvait une seule pièce

en argent qui m'embarrasse beaucoup, car je ne la retrouve ni dans l'ouvrage précité de J. Sabatier, ni dans aucun des catalogues ou des périodiques à ma disposition.

En voici le dessin et la description.

Dans un grènetis, un petit buste barbu tourné à gauche, coiffé d'un bonnet à bords(?) ou d'une couronne?

Rev. K. également dans un grènetis, Poids : 1.5 gramme.

Je trouve dans la description générale des monnaies byzantines de J. Sabatier à la page 180 du vol. I, sous les n°s 23 et 24, deux petites monnaies en argent, du module de la silique, attribuées par l'auteur précité à Justinien Ier, lesquelles présentent, celle du n° 24 surtout, à cause de la lettre K, quelque analogie de type avec la monnaie qui m'occupe. En faisant part de cette observation à mes honorables confrères et en leur rappelant l'annotation qui accompagne la description qu'en donne J. Sabatier, je les prie de vouloir bien examiner si l'exemplaire ci-dessus doit être conservé à Justinien Ier et, dans l'affirmative, quel serait le buste représenté sur l'avers? ou bien s'il doit être replacé parmi les espèces des rois Ostrogoths ou

des Vandals en Italie et, alors, auquel de ces rois il devrait être attribué. Dans le doute, je suis très heureux de leur faire connaître cette petite pièce.

Quant aux causes qui ont pu motiver l'enfouissement de ce petit trésor, nous n'avons qu'à jeter les yeux sur l'histoire du règne d'Héraclius pour nous convaincre que ni le lucre ni l'avarice n'ont forcé son possesseur à le confier à la terre, mais plutôt la présence des armées sarrasines qui ont triomphé de l'Égypte vers les dernières années du règne de cet empereur.

P.S. — Ce travail venait à peine d'être terminé que M. G. Maspero, directeur général du service des antiquités de l'Égypte, a bien voulu faire parvenir, pour le médaillier de ce musée, sept monnaies en or et un octodrachme en argent, pièces si pas toutes de première rareté du moins de parfaite conservation.

Je pense être agréable à mes lecteurs en leur faisant connaître trois de ces monnaies, que je considère sinon comme uniques du moins comme très difficiles à se procurer.

Le droit de la première est orné d'un Hercule, marchant à droite, armé de sa massue et tenant un arc.

Rev. ..... Lion dévorant un cerf. Æ. 2. Poids : 4.5 grammes.

La similitude de ce revers avec ceux des statères

en argent de Mazaeus, 370-350 avant J.-C., me l'avait fait attribuer, à première vue, à ce satrape. Sur ces entrefaites, j'ai eu le plaisir de voir M. le Dr Jules Rouyer, de Beyrouth, et l'ayant consulté à cet égard, cet érudit ami m'a conseillé de donner plutôt cette rare monnaie à Chypre et de la classer, d'après la description qu'en donne M. B. V. Head à la page 621 de son *Historia Numorum*, à Citium, sous Baal-Melek, 450 à 420 avant J.-C. A mon avis, il n'y a de similitude entre les exemplaires précités et celui du musée que pour le type du droit, et non pour celui du revers ni pour le métal.

Parmi les monnaies attribuées à Citium dans l'*Historia Numorum*, il n'y en a qu'une seule dont le poids, le métal et le type du revers auraient une certaine analogie avec celle qui m'occupe, savoir celle de Meli Kiathon, environ 368-362 avant J.-C., mais encore en diffère-t-elle par le type du droit.

Quoi qu'il en soit et jusqu'à plus ample étude, je place cette belle monnaie parmi les espèces des rois Phéniciens de Citium. Je la considère non seulement comme très rare, mais encore comme très intéressante, puisqu'elle a fait partie d'un ensemble de quatre dariques, de quatre statères de Philippe II, en or, et d'un grand nombre de tétradrachmes attiques, parvenus à la direction générale du service des antiquités de l'Égypte dans le courant de 1896, et faisant partie d'une trouvaille faite dans les terrains de S. A. Hussein Pacha, à Gabarès (Garbieh).

Les deux autres pièces sont deux magnifiques médaillons de la tétrarchie, du poids de 13.5 grammes chacun et dont nous donnons ci-dessous le dessin et la description.

1. *Droit.* IMP C MAVR. VAL MAXIMINVS P F AUG. Buste lauré et cuirassé à droite.

Rev. CONSVL IIII. PP. PROCOS. Maximien lauré et en toge debout à gauche, tenant un globe, à l'exergue, SMA. Æ. 7.

2. *Droit.* GAL. VAL. MAXIMIANVS NOB. CAES. Buste lauré et drapé à droite.

Rev. IOVI CONS CAES. Jupiter nu, debout à gauche, son manteau drapé derrière lui, tenant un foudre et un sceptre; à ses pieds, un aigle la tête tournée; à droite, à l'exergue, SMA. Æ. 7.

Ces deux médaillons ne se trouvent pas dans

la « Description des monnaies frappées sous l'empire romain », de Henry Cohen, continuée par Feuardent, Paris, 1886. Ils paraissent par conséquent inédits ou très rares.

Qu'il me soit permis, avant de terminer ce *post-scriptum*, d'exprimer toute ma gratitude à M. G. Maspero pour les magnifiques monnaies en or et en argent dont il a bien voulu faire bénéficier, à diverses reprises, la section confiée à mes soins.

Alexandrie, juillet 1904.

E.-D.-J. Dutilh.

UN TIMBEZ DE GUILLAUME II

COMTE DE NAMUR

(1391-1418)

émis en exécution de l'ordonnance du 12 décembre 1417.

Guillaume II gouverna le comté de Namur avec douceur et intelligence pendant vingt-sept ans; il favorisa le pouvoir communal, tant dans la capitale que dans les localités d'importance moindre, et protégea les métiers auxquels il concéda de nombreux avantages : il confirma notamment les privilèges des monnayeurs par un diplôme du 15 mai 1412, qui les déclarait justiciables de leurs pairs, « excepté et réservé de tous cas de crismes, » desquelz, veu et attendu la diversité d'iceulx, et » qui peuvent escheoir et ne sont point déclairez » esdictes lettres » (c'est-à-dire dans l'acte organique du 17 septembre 1298, établissant la corporation) « il veult que les mayeur et eschevins de » Namur en ayent la cognoissance » (1).

(1) Croonendael, t. II, p. 578.

La politique extérieure de Guillaume II se caractérise par ses rapports amicaux avec Jean sans Peur, et par son intervention dans les affaires liégeoises : il prit une part active à la bataille d'Othée (23 septembre 1408), et selon plusieurs auteurs, ce fut lui, avec ses milices namuroises, qui assura la victoire de l'élu et de ses puissants alliés sur l'armée des communes. Cette attitude, à première vue, paraît étrange, et l'on ne s'explique pas comment ce comte, si plein de sollicitude pour les métiers et les villes de son pays, ait pu se mettre au service de Jean de Bavière, ce féroce tyran, pour étouffer dans le sang la légitime insurrection du parti communal liégeois. Mais cette contradiction n'est qu'apparente, et, en agissant ainsi, Guillaume II fit preuve d'un grand sens politique : en effet, si l'on examine la carte de la principauté épiscopale au XVe siècle, on s'aperçoit qu'elle se compose, au nord, d'une masse compacte et homogène, se fractionnant et s'amenuisant au fur et à mesure qu'elle s'avance vers le sud, si bien que sa partie méridionale n'est plus qu'une série de bandes étroites pénétrant, comme des coins, dans les pays voisins; chacune d'elles comprend une ou plusieurs villes fortes qui en constituent les sentinelles avancées : Bouillon, Thuin, Couvin, Dinant, Ciney et Fosses remplissaient ce rôle vis-à-vis du Luxembourg, du Hainaut et du Namurois, lequel était presque totale-

ment enserré dans ces morceaux de territoire comparables à de véritables tentacules. Le but des Liégeois était de souder tous ces lambeaux et de les rattacher à la partie septentrionale de leur état : l'annexion du comté de Namur aurait du coup réalisé ce projet, et la guerre qui éclata entre eux et Jean I dissimulait déjà une sérieuse pensée de conquête. S'ils ne s'étaient pas constamment affaiblis par leurs interminables luttes intestines, et si, au lieu d'être une théocratie élective déchirée par les factions, la principauté avait eu des souverains héréditaires, obéissant à un plan national ou seulement dynastique, nul doute que la partie aurait été par trop inégale pour Namur, dont l'absorption serait devenue inévitable.

Tout autres étaient les sentiments des voisins de cette puissance, dont les états se trouvaient cisaillés par les longues bandes de territoire liégeois, et qui voyaient sans plaisir aucun se développer au cœur de leur comté les solides villes gardiennes des enclaves épiscopales : en les conquérant, ils faisaient, à leur point de vue, œuvre nécessaire autant que profitable, et la révolte de 1408 était une occasion qu'il ne fallait pas laisser échapper.

Pour Namur, la question était vitale : non seulement il était comprimé de tous côtés par les possessions liégeoises, mais, commandant la Meuse, il y avait Dinant, posté à son extrême frontière

méridionale, qui venait d'élever sa formidable tour de Montorgueil sur la rive droite du fleuve, juste en face de Bouvignes, et dont les hostilités incessantes envers cette petite ville namuroise étaient un *casus belli* permanent. Aussi, lorsque Jean de Bavière se vit rejeté dans Maestricht par les troupes liégeoises, qu'il eut appelé à son aide son frère Guillaume IV, comte de Hainaut, son beau-frère Jean sans Peur, duc de Bourgogne et comte de Flandre, et enfin Guillaume de Namur, et qu'il eut formé contre ses propres sujets une formidable coalition, ne faudrait-il pas voir dans ces événements une simple affaire de famille, de proches parents secourant un des leurs : les mobiles qui animaient les personnages de ce drame étaient autrement sérieux. Pour Jean de Bavière c'est l'acte d'une brute sanguinaire, se vengeant de ses sujets qu'il déteste, et dont il ne comprend ni les mœurs, ni les aspirations ; c'est l'inconséquence d'un misérable, en proie aux passions violentes qui avaient déjà conduit plusieurs des siens au crime et à la folie. Bien différentes étaient les dispositions de ses alliés. Jean sans Peur, leur chef, déjà maître de la Flandre, profite de l'occasion pour faire sentir sa puissance à ses compagnons d'armes et porte une première fois la main sur Liége qu'il est indispensable d'amoindrir en vue de l'extension des domaines bourguignons ; enfin pour les comtes de Hainaut et de Namur il s'agis-

sait d'un acte de salut public, car aider les Liégeois à s'entre-détruire, briser les forces de leurs communes, c'était assurer le repos de leurs sujets en réduisant à l'impuissance un ennemi aux tendances nettement annexionnistes.

Les desseins secrets des alliés se manifestèrent ouvertement après la bataille, dans la sentence qu'ils rendirent contre les insurgés le 24 octobre suivant. Ils y déclarent que l'élu gouvernera désormais selon sa fantaisie, maintenant ainsi l'irritation au sein de la principauté, s'allouent le libre passage au travers du pays des vaincus, décident que les monnaies du duc de Bourgogne et du comte de Hainaut y auront cours légal, défendent aux Liégeois d'attaquer le comte de Namur et prononcent la destruction des murs de Thuin, Couvin, Fosses et Dinant, ainsi que de toutes les tours élevées par cette ville en amont ou en aval de la Meuse; enfin les villes liégeoises de l'Entre-Sambre-et-Meuse, de « Namur en amont en allant devers Haynnau », seront et demeureront démantelées à jamais.

C'était pour le comte de Namur la paix au midi et à l'ouest, au midi surtout, Dinant étant réduit à l'impuissance.

Telles furent les conséquences immédiates de la bataille d'Othée à laquelle Guillaume II participa non en paladin féodal, mais en chef d'état soutenu par ses sujets. Ces considérations nous ont

paru valoir la peine d'être exposées ici, les auteurs n'ayant jamais mis en relief le rôle que Guillaume II avait joué dans cette affaire, le but qu'il avait poursuivi, et dont la réalisation avait garanti la tranquillité de son règne.

Cela dit, revenons à la numismatique. Malgré sa sollicitude pour ses monnayeurs, le numéraire de notre comte est loin d'être riche ; il fit émettre au début de son règne de larges gros d'argent, dits *tarelares* ou *blaffarts*, lesquels reproduisaient servilement les roosebekers flamands et brabançons, et il est probable que leur aloi dut laisser à désirer puisqu'il consentit, sur les instances de la ville, à fermer son atelier pendant six ans, moyennant un don de six cents couronnes (1400). Nous ne connaissons pas les pièces dont il ordonna la frappe lors de la réouverture de l'officine en 1406 : ce furent vraisemblablement les innombrables billons noirs, encore si répandus de nos jours, mais il existe aux archives de Namur un document capital, que Chalon a reproduit à la page 93 des *Recherches sur les monnaies des comtes de Namur*, et que nous devons insérer ici en entier, pour l'intelligence de ce qui va suivre. Il s'agit d'une ordonnance du 12 décembre 1417, une « criéie », aux termes de laquelle le comte annonce l'apparition d'une monnaie nouvelle, les timbez et leurs demis, dont il réglemente le cours et vante le titre, désireux sans doute de prévenir les justes appréhen-

sions du public; il a, du reste, un argument irrésistible pour convaincre les méfiants : c'est de promettre une mise à l'amende à quiconque ne s'empresserait pas de les accepter.

Voici cette ordonnance (1) :

Une criéie de monnoie forgié à le monnoie à le basse Noeveville.

« L'an mil IIII^c et XVII, le dimence XIIe jour de » décembre, fut crieit au perron à Saint-Remy le » cry que s'ensuit, présens Massar Colle, maieur » et eskevin, Michar Heillarde, Johan de Wari- » soul, Gillekin Gaifier et Johan Baduelle, eske- » vins de Namur : Oiiez, oiiez que on vous fait » assavoir de par nostre très-redobteit seingneur, » monseingneur le conte de Namur, seingneur de » Béthune, son soverain bailli, mayeurs et eske- » vins, que nostredit très redobteit seingneur fait » ovrer à se monnoie à le Noeveville deleis Namur, » deniers d'argent appeleis timbez de Namur, à » le fachon de blafars, les gros pour courir à » IIJ heaumes, et les petis à IX wihos, lesqueils » sont ossi suffisans de taille, d'argent et de pous » comme ceulx de Flandres et de Braibant sont

(1) Papiers des exploits, etc., en l'office de la mairie de Namur, depuis le jour de Noël l'an 1416, folio 24 verso, aux archives de la ville.

» et meilleurs. Si est commandeit et commande-
» on qu'il ne soit nuls ne nulle qui les refuze
» pour ledit pris si haut que sur l'amende ad ce
» afférante. »

Ces monnaies devaient reproduire les *dobbele et halve penningen Jans*, créés en Flandre par Jean sans Peur, et copiés en Brabant par le duc Jean IV. Le dobbel penninck brabançon fut émis en grande quantité : il en sortit 468,135 de l'atelier de Vilvorde et 473,135 de celui de Maestricht. On ne possède pas sa fraction. Il contenait VI deniers XIII grains d'argent le Roi et valait deux gros de Brabant (1) : il titrait donc 522 millièmes d'argent fin.

La frappe des timbez ne dura pas un mois : annoncée le 12 décembre 1417, elle fut interrompue par la mort de Guillaume II, survenue le 10 janvier 1418, ce qui explique comment aucune de ces pièces ne nous était parvenue jusqu'ici; mais voici que se dissipe le mystère dont s'enveloppait leur existence : en effet, si les demi-timbez persistent à demeurer introuvables, il n'en est plus de même de leur unité, dont un superbe exemplaire vient d'entrer dans notre série namuroise.

(1) DE WITTE, *Histoire monétaire du Brabant*, t. I, pp. 192, 197 et fig. 443.

✠ GVILLELMVS : COMES : NAMVRCENSIS : entre deux grènetis. Au centre deux écus juxtaposés, l'un écartelé de deux aigles biceps et de deux lions, l'autre au lion couronné et rampant. Au-dessus d'eux, et de profil à gauche, un heaume lambrequiné et cimé d'un vol, coupant le grènetis extérieur.

Rev. ✠ MONETA : NOVA : COMITIS : NAMVRCENSIS entre deux grènetis. Large croix pattée, au centre, cantonnée de deux aigles biceps et de deux lions.

Notre collection. Poids : 4 gr. 29.

La frappe de ces pièces fut reprise par Jean III, frère et successeur de Guillaume II. Des dragages, opérés il y a trois ans dans la Meuse, ramenèrent au jour un timbez au nom de ce prince : il est encore inédit et se trouve au musée archéologique de Namur : il est malheureusement fort abîmé. La collection de l'État possède l'unique exem-

plaire connu du demi-timbez, dont la reproduction se trouve au n° 192 de l'ouvrage de Chalon.

Toutes nos recherches pour retrouver les comptes relatifs à la fabrication de ces belles et précieuses monnaies, sont demeurées infructueuses.

ÉD. BERNAYS.

Anvers, 5 décembre 1904.

DEUX MONNAIES LIÉGEOISES INÉDITES

DE LA

COLLECTION DE S. A. S. LE DUC D'ARENBERG

A mon savant confrère et ami M. le
baron de Chestret de Haneffe.

L'une des époques les plus troublées de l'histoire monétaire de l'évêché de Liége est bien celle qui s'étend depuis la mort violente de l'évêque Louis de Bourbon, survenue en 1482, jusqu'à la paix de Donchéry, ratifiée par les États, le 5 mai 1492.

Pendant cette période de dix années, nous voyons Guillaume de la Marck, surnommé le sanglier des Ardennes, son fils aîné, Jean de la Marck, qu'il avait fait élire évêque, et, plus tard, son frère Everard de la Marck, frapper monnaie, chacun à son nom, en même temps que l'évêque Jean de Horn, qui seul avait été régulièrement reconnu par le Pape et par l'Empereur.

GUILLAUME DE LA MARCK (1482-1484).

Guillaume de la Marck, dénommé aussi à la Barbe, seigneur de Lummen, d'Aigremont, etc.,

avoué de Hesbaye, était le troisième fils de Jean, sire d'Arenberg et de Sedan, et d'Anne de Virnenbourg.

On sait que le lendemain même de la mort de Louis de Bourbon, le 31 août 1482, il se fit déclarer mambour de la principauté. C'est le titre qu'il prend sur les doubles et simples patards, dit à la Barbe ou *deniers messire Guillaume à Peron*, des cris de 1486 et de 1488, qu'il fit frapper à Liége et que M. le baron de Chestret de Haneffe a décrits sous les n°s 370 et 371 de sa si complète *Numismatique de la Principauté de Liége*.

Il existe des pièces au même type, mais sur lesquelles la marque monétaire de l'atelier de Liége a disparu et où le titre de mambour a été remplacé par la qualification de « Arenberg ». Elles sont postérieures aux premières et ont probablement été émises par Guillaume après la paix de Tongres, conclue par lui, en 1484, avec Jean de Horn. Ce sont les *deniers messire Guillaume à la croisette;* on les suppose forgés dans l'une ou l'autre des villes, ou des châteaux, restées en son pouvoir.

La collection de S. A. S. le duc d'Arenberg renferme, à l'heure actuelle, plusieurs exemplaires, légèrement variés entre eux, de ces diverses monnaies. Mais elle renferme aussi une autre monnaie du même seigneur, d'une importance capitale et qui est restée, jusqu'ici, inédite.

En plein champ, le buste armé et couronné de

Guillaume à la longue barbe de face, avec une épée nue, emblème de son pouvoir, à la main droite.

Légende : WILLHELI ✱ D ✱ MARH ✱ MAB ✱ LEO'

Rev. Sur une croix feuillue, que coupe la légende, écu écartelé : au 1er et au 4e de la Marck d'or à la fasce échiquetée d'argent et de gueules au lion issant de gueules; au 2e et au 3e de Virnenbourg, qui est d'or à sept losanges de gueules.

Légende : ANO — DNI — LXX — XIIII.

Argent.

Bien que ce double patard, de meilleur métal que celui à la longue barbe, ne porte aucun indice monétaire, l'année de son émission et le titre de mambour qu'y prend Guillaume, nous le font croire battu à Liége même. Son type, si caractéristique, en fait, certes, l'une des pièces les plus originales de la numismatique liégeoise, plus variée, cependant, qu'aucune de celles des autres provinces belges.

« Il est certain, écrivait en 1890 M. le baron de » Chestret, que toutes les monnaies de Guillaume » de la Marck ne nous sont point parvenues. Où est » le *postulat de messire Guillaume*, qui figure parmi » les espèces d'or du cri de 1486? Connaissons-

» nous le *denier messire Guillaume armez*, « que l'on » vouloit alouer pour xxx solz » et que le même » édit envoie au billon ? (1)

Notre savant confrère sera heureux de voir l'un de ses desiderata satisfait; car notre pièce n'est autre que le *denier messire Guillaume armez!*

Souhaitons voir apparaître bientôt aussi le *postulat messire Guillaume*, signalé dans le même acte.

ÉVERARD DE LA MARCK (1488-1489.)

Guillaume de la Marck avait été décapité à Maestricht, le 18 juin 1485. Ses frères Éverard, seigneur d'Arenberg, et Robert, seigneur de Sedan, aidés par le célèbre Gui de Canne, tout-puissant alors à Liége, entreprirent de le venger et s'emparèrent de Hasselt et de Saint-Trond. L'évêque Jean de Horn, étant rentré dans la ville de saint Lambert (10 mai 1486), les deux frères l'en expulsèrent le 13 mars 1488, et Éverard se déclara *protecteur des églises, cité et pays de Liége*. Son pouvoir dura environ deux années, au cours desquelles il frappa monnaie, au titre de protecteur.

Lorsque M. le baron de Chestret fit paraître son bel ouvrage sur la numismatique liégeoise, il ne connaissait de ce seigneur que cinq monnaies d'argent et une de billon (2). Depuis, M. Na-

(1) *Numismatique de la principauté de Liége*, p. 212.

(2) Nos 379, 380, 382, 383, 384 et 381. Le no 378, jadis décrit par Perreau, d'après l'exemplaire de la collection d'Arenberg, est, comme

veau a publié dans la *Revue belge de Numismatique*, année 1896, p. 400, un florin d'or au saint Hubert, au nom d'Everard, protecteur. En reproduisant cette rarissime monnaie dans son *Supplément*, M. le baron de Chestret émet l'hypothèse qu'elle a dû être forgée en dehors de la capitale de l'évêché, dont elle ne porte pas le signe d'atelier.

Voici une deuxième pièce d'or du même Everard, qui, elle aussi, est dépourvue de toute marque d'origine.

Personnage debout, couronné, un large manteau sur les épaules. L'état d'usure de la monnaie ne permet pas de donner une description complète du costume.

Légende : ꝼVꝼR * D * MT — R * PROLꝼ.

Rev. Dans un encadrement de trois demi-cercles alternant avec trois angles saillants, écusson écartelé : au 1er et au 4e de la Marck, d'or à la fasce échiquetée d'argent et de gueules au lion issant de gueules ; au 3e et au 4e d'Arenberg, qui est de

le présumait M. de Chestret, la même pièce que le nº 379. La mauvaise conservation de la pièce est la cause de l'erreur de Perreau. Nous avons pu nous en assurer *de visu*.

gueules à trois fleurs de néflier d'or, d'autres disent à trois roses.

Légende : ✠ SIT NOMEN *DOM*BENEDIT

Or très pâle.

Le cri de 1486 cite le postulat de messire Guillaume, estimé XIV aidants, encore à retrouver, et le postulat de Jean de la Marck, fils de Guillaume, resté également inconnu jusqu'ici et coté XII aidants.

Le cri de 1490 et celui de 1491 mentionnent un « postulat de la Marck » d'une valeur de XXI aidants (1), qui pourrait bien être notre pièce. On remarquera que l'entourage de l'écu d'Éverard est le même que celui de l'écusson de Jean de Horn, sur ses postulats au saint Lambert.

Les lecteurs de la *Revue belge de Numismatique* sauront gré à S. A. S. le duc d'Arenberg de nous avoir autorisé à leur faire connaître ces deux raretés de sa collection qui comprend environ 2,000 monnaies, jetons et médailles se rapportant à sa famille.

ALPHONSE DE WITTE.

(1) L'aidant valait 24 sous de Liége. *Edicts et publications des monnoyes forgées et lesquelles ont eu cours par les pays et principauté de Liége dez l'an* 1477 *jusques à l'an* 1623 *courant.*

NUMISMATIQUE BRUXELLOISE.

LES JETONS

DES

SEIGNEURS-TRÉSORIERS DE BRUXELLES

AU XVIIe SIÈCLE

(1620-1698)

DEUXIÈME ARTICLE.

PLANCHE V.

Ce deuxième article de nos recherches sur les jetons des trésoriers de Bruxelles du XVIIe siècle, s'étendra de l'année 1628 à l'année 1635.

Il est impossible de publier ces derniers jetons municipaux de Bruxelles par fractions régulières; car on rencontre parfois des interruptions assez considérables dans la suite de ces pièces, interruptions qui ne proviennent pas du fait que certains jetons seraient encore à retrouver, — car nous pensons que tous ceux de cette série sont actuellement connus — mais qui résultent de l'omission volontaire due à quelques magistrats qui préférèrent ne pas faire usage de leur droit de

frappe, soit parce qu'ils étaient peu soucieux de conserver le souvenir de leur passage à l'hôtel de ville, soit parce qu'ils étaient moins sensibles à la vanité.

Ce sera donc d'après le nombre de jetons qu'il nous sera possible de faire figurer sur la planche qui accompagnera chacun de nos articles, que nous fractionnerons notre travail.

Tous les jetons que nous allons décrire ici portent la marque monétaire de l'atelier de Bruxelles et ont vu le jour sous le règne de Philippe IV.

Voici d'ailleurs la liste des premiers et des seconds trésoriers de 1628 à 1635, date à laquelle s'arrête la présente notice :

Premiers trésoriers.	Seconds trésoriers.
1628-1629, — Jean de Fourneau.	Claude Van der Eycken.
1630. — Claude Van der Eycken.	Balthazar de Lauretten.
1631. — Balthazar de Lauretten.	André de Wesembeke.
1632. — André de Wesembeke.	Jean de Fourneau.
1633-1634. — Jean de Fourneau.	Claude Van der Eycken.
1635. — Claude Van der Eycken.	Jérôme du Quesnoy.

Cette période nous fournit neuf jetons frappés par les six magistrats dont nous venons de rappeler les noms.

Pour l'année 1628, le premier trésorier fut *Jean de Fourneau*. Il fut prorogé, en la même fonction, pour l'année 1629 et fit frapper pour ce double mandat les deux jetons ci-après :

9. — 1629. Dugniolle, 3848. — G. Van Orden, tome I, n° 1192.

— L'écu de *Jean de Fourneau*, heaumé et chargé d'une aigle éployée.

Légende : · PELLIT · ET · REPELLIT ·. Au haut, deux raquettes séparées par un volant.

Revers : Au-dessus d'un paysage, un soleil radieux dont les rayons ardents allument le feu d'une cassolette.

Légende : · VIS · VNITA · FORTIOR · 16 29 ·

Voir n° 9 de la planche.

10. — 1630. Dugniolle, 3856. — G. Van Loon, tome II, p. 187, n° 2.

— Le même écu de *Jean de Fourneau* que celui du jeton précédent.

Légende : · POST · NVBILA · PHOEBVS ·.

Revers : Un serpent se mordant la queue et formant cercle autour d'une étoile à six pointes.

Légende : · FATO · PRVDENTIA · MAIOR · 16 30 ·.

Voir n° 10 de la planche.

Jean de Fourneau, du lignage de Coudenberg, portait *d'azur semé de billettes d'or ; au chevron du même, brochant sur le tout.*

Il a joué un rôle assez considérable à l'hôtel de ville, puisqu'il figure dix-sept fois, de 1612 à 1643, sur la liste de ses hauts fonctionnaires.

Il remplit une fois les fonctions de premier bourgmestre et onze fois celles d'échevin. Il fut

une seule année second trésorier et pendant quatre ans premier trésorier. Cette singularité demande quelques mots d'explication.

En 1626, le premier trésorier fut Louis Van den Winckele, et le second, Jérôme du Quesnoy, et tous les deux furent maintenus dans leurs fonctions respectives pour 1627; en conséquence, Jérôme du Quesnoy devait rationnellement devenir premier trésorier en 1629; mais ayant été nommé premier bourgmestre pour cette année, ce fut Jean de Fourneau qui devint premier trésorier, sans avoir rempli les fonctions de second trésorier l'année précédente, suivant la coutume.

Les jetons n^{os} **9** et **10** furent donc forgés avec les millésimes de 1629 et de 1630 pour les deux mandats de 1628 et 1629 de Jean de Fourneau et nous rencontrerons ses deux autres jetons sous les numéros **15** et **16** pour ses deux mandats de 1633 et de 1634.

Ajoutons que Gérard Van Loon n'a pas connu le jeton n° **9** et qu'il attribue par erreur le n° **10** à *Jean-François de Tourneau, échevin*, au lieu de *Jean de Fourneau, premier trésorier*.

Comme nous l'avons écrit à diverses reprises, jamais ni les bourgmestres, ni les échevins de Bruxelles ne firent frapper de jetons en ces qualités respectives.

Le jeton n° **10** se trouve en argent au Musée de l'État, dans notre ancienne collection, et il est plus que probable que le n° **9** a dû aussi être frappé en ce métal.

Pour l'année 1630, ce fut *Claude Van der Eycken* qui fut premier trésorier; il fit faire en 1631, à sa sortie de charge, les deux jetons ci-après :

11. — 1631. Dugniolle, 3873. — Van Orden, tome I, n° 1200.

— L'écu de *Claude Van der Eycken*, heaumé et sommé d'une hure de sanglier, issant de six glands de chêne tigés.

Légende : · CALCVLVS · ÆRARY · BRVX ·.

Revers : Un mouton à enfoncer les pieux, qu'un homme fait manœuvrer.

Légende : · VIRIBVS · IMPAR · 16 31 ·.

Voir n° 11 de la planche.

12. — 1631. Dugniolle, 3874. — Van Orden, tome I, n° 1201.

— L'écu de Claude Van der Eycken, heaumé et sommé d'une hure de sanglier, entouré d'une branche de chêne avec glands.

Légende : · ÆRARIO · BRVXELLENSI ·.

Revers : Au pied d'un chêne très touffu, un sanglier à droite, la date de 1631 à gauche.

Légende : OBESSE PRODESSE ROBORIS.

Cette légende est inscrite sur une banderole circulaire divisée en trois parties, séparées par la marque monétaire de l'atelier de Bruxelles.

Voir n° 12 de la planche.

Claude Van der Eycken, du lignage de T' Serroe-

lofs, portait de *sinople, au chef d'argent, chargé de trois mâcles de sable.*

Il a joué un assez grand rôle dans l'administration communale de 1620 à 1647, puisqu'il fut cinq fois premier bourgmestre, huit fois échevin, quatre fois second trésorier et deux fois premier trésorier.

Comme à trois reprises différentes nous nous sommes occupé de ce magistrat bruxellois à des points de vue divers, et afin d'éviter des redites, nous croyons bien faire de renvoyer le lecteur pour plus amples détails aux publications ci-après :

1° La *Gazette numismatique* de 1900 (1);

2° La *Revue belge de Numismatique* de 1903 (2), et

3° La même *Revue* de 1904 (3), concernant les trois jetons de 1631 et de 1633, frappés pour Claude Van der Eycken, comme premier trésorier, et qui font partie du présent article.

Nous ne savons le motif pour lequel il fit frapper deux jetons pour une seule année d'exercice de trésorier, mais les deux dates de 1631 ainsi que la double légende au droit de ces jetons, ne peuvent laisser aucun doute sur leur origine et leur objet.

Le premier trésorier de 1631 fut *Balthazar de*

(1) *Rectifications à Gérard Van Loon relatives à certains jetons d'anciens magistrats de Bruxelles.*

(2) *Cinq jetons de magistrats de Bruxelles pour des fonctions restant à déterminer (XVIIe siècle).*

(3) *Huit jetons de trésoriers de Bruxelles du XVIIe siècle.*

Lauretten, qui fit frapper en 1632 le jeton suivant :

13. — 1632. Dugniolle, 3878. — Van Orden, tome I, n° 1204.

— Un nœud entre deux branches de laurier.

Légende : · FOVENTVR · BALTEA · LAVRO · 1632 ·.

Revers : Un homme dans une cave soutirant un liquide d'un tonneau; un autre tonneau est placé verticalement à côté du premier.

Légende : · SERA · IN · FVNDO · PARSIMONIA · ·.

Voir n° 13 de la planche.

Balthazar de Lauretten (ou *Van Lauretten*), du lignage de Sleeuws, écartelait *aux* 1 *et* 4, *d'azur à trois roses d'or en pointe, au chef d'or chargé de trois roses d'azur en bande; aux* 2 *et* 3, *d'or à cinq coquilles de sable, rangées en croix.*

Il figure sur la liste de l'édilité bruxelloise de 1610 à 1638, pour avoir exercé onze fois les fonctions d'échevin, une fois celles de second receveur (en 1612), et une fois celles de premier receveur (en 1613); il ne fit point frapper de jeton pour ce dernier mandat. Ensuite, il fut deuxième trésorier en 1630 et premier trésorier en 1631, fonctions pour lesquelles il fit forger le jeton ci-dessus.

On remarquera que ce jeton ne porte pas ses armoiries, qui ne se trouvent pas non plus dans les armoriaux de J.-B. RIETSTAP et de JULES BOSMANS.

En 1621, il fut nommé le vingt-troisième inten-

dant du canal, ce qui donna lieu à la frappe d'un jeton, mais aussi sans ses armoiries. (Dugniolle, 3783; Van Orden, tome I, n° 1154.) En 1639, à dix-huit années de distance, il fut nommé trente et unième intendant; mais cette fois son jeton porte bien ses armes. (Dugniolle, 3941; Van Orden, tome I, n° 1223.)

M. L. Minart-Van Hoorebeke a publié à Gand, de 1877 à 1879, en trois volumes in-folio, la description des méreaux et jetons de présence des gildes et des corps de métiers de Belgique et des Pays-Bas, et il donne sous le n° 165, à la page 255 du tome III, notre jeton n° 13 de B. de Lauretten comme le méreau des marchands de vin de Bruxelles.

Dans sa description de la pièce, il prend le nœud qui se trouve entre les deux branches de laurier, au droit, pour le collier du doyen de la corporation, et comme blason du métier, la tête d'ange, le signe monétaire de l'atelier de Bruxelles, qui se trouve au revers.

C'est là évidemment une erreur, dont on ne trouve pas de trace dans aucun des nombreux catalogues de collections connues que nous avons parcourus, et qui tous donnent cette pièce comme le jeton de Balthazar de Lauretten, trésorier de Bruxelles pour l'exercice 1630-1631.

Du reste, ses jetons de 1621 et de 1639 (D., 3783, et 3941), comme intendant du canal de Bruxelles démontrent l'invraisemblance de cette attribution,

d'autant plus qu'il aurait été le seul trésorier de 1620 à 1635 qui n'aurait pas fait frapper de jeton comme tous les premiers trésoriers de ces années.

Il nous semble que ce magistrat appartenant au lignage de Sleeuws, et par conséquent à la noblesse patricienne, n'avait aucun motif de faire figurer son nom sur le méreau des marchands de vin, corporation plébéienne.

Nous ne connaissons nulle part ce jeton en argent, mais dans l'importante collection du colonel Callenfels, il s'en trouve un exemplaire en cuivre et un exemplaire en cuivre argenté.

André de Wesembeke, étant le premier trésorier de 1632, fit forger le jeton ci-après, à l'expiration de son mandat :

14. — 1633. Dugniolle, 3881. — Van Loon, tome II, page 209.

— Diogène marchant en tâtonnant; tenant une lanterne de la main gauche et un bâton de la main droite. A sa droite, l'écu heaumé d'*André de Wesembeke*, et à sa gauche le mot QVÆRO.

Légende : · ☙ · QVÆRENTI · LVX PARVA · NIMIS ·.

Revers : Près d'un puit surmonté d'une chouette, trois femmes versant de l'eau dans une cuve sans fond. (Tonneau des Danaïdes.)

Légende : · PERIT · VNDA · LABORQVE · 1630 ·.

Voir n° 14 de la planche.

André de Wesembeke fut également le premier trésorier de l'année 1620, c'est-à-dire, qu'il fut le premier qui prit le titre de seigneur-trésorier.

On trouve sous le n° 1 de notre premier article tous les renseigements qui le concernent.

Pour l'année 1633, ce fut *Jean de Fourneau* qui exerça les fonctions de premier trésorier et il fut prorogé dans cette fonction pour l'année 1634.

A la fin de chacun de ces mandats, il fit frapper l'un des jetons suivants :

15. — 1634. Dugniolle, 3885. — Van Loon, tome II, p. 213, n° 2.

— L'écu de *Jean de Fourneau*, heaumé et surmonté d'une tête de biche, entre deux ailes.

Légende : · OMNIA · PRÆTEREVNT · 1634 ·.

Revers : Un phénix qui renaît de ses cendres ; au haut, un soleil brillant qui a produit l'incendie.

Légende : · ☺ · MORS · NOVA · VITA · PYS ·.

Voir n° 15 de la planche.

16. — 1635. Dugniolle, 3898. — Van Loon, tome II, page 224.

— Même écu de *Jean de Fourneau* que celui du jeton précédent.

Légende : · CALCVLI · AERARII · BRVXELL · 1635 ·.

Revers : Un soleil brillant qui répand sa lumière sur un tournesol planté au bord d'une rivière.

Légende : · ☺ · DEDIT · EXPECTATA · TVERI ·.

Voir n° 16 de la planche.

Comme *Jean de Fourneau* a été précédemment le premier trésorier pour les années 1628 et 1629, on trouvera sous les n°s 9 et 10 du présent article tous les renseignements qui le concernent.

Ce n° 16 figurait sous le n° 434 dans la belle collection de jetons d'argent de feu Louis de Coster.

Pour l'année 1635, la dernière du présent article, le premier trésorier fut *Claude Van der Eycken*, qui fit forger le jeton suivant à sa sortie de charge.

17. — 1636. Dugniolle, 3908. — Van Orden, tome I, n° 1215.

— L'écu de *Claude Van der Eycken*, semblable à celui du jeton n° 12.

Légende : . CALCVLVS · ÆRARY · BRVX ·.

Revers : Saint Michel foulant le dragon aux pieds, offre une palme à un guerrier placé devant lui, et sur la tête duquel un ange pose un couronne.

Légende : BRVXELLÆ · PREMIÆ · LVTÆ · 16 36 ·.

Voir n° 17 de la planche.

Dans la *Revue belge de numismatique* de 1904 (1), nous avons reproduit et décrit (sous le n° 3) ce jeton de Claude Van der Eycken, et nous avous indiqué, suivant l'*Histoire de la Ville de Bruxelles*, que le revers rappelait très probablement la

(1) *Huit jetons de Trésoriers de Bruxelles du XVIIe siècle.*

brillante réception faite au duc de Lorraine, Charles IV, lors de son arrivée à Bruxelles en 1636.

Pour tous les autres détails sur *Claude Van der Eycken*, nous renvoyons le lecteur aux renseignements donnés aux n°s 11 et 12 du présent article.

Pour les possesseurs du jeton n° 17, remarquons que le Dr Dugniolle ainsi que G. Van Orden ont commis plusieurs fautes en rapportant ses légendes.

Jusqu'à présent, nous ne connaissons pas, en nature, un seul exemplaire en argent de ce jeton de 1636, bien que notre savant confrère, M. Alphonse de Witte, ait prouvé par le compte du maître de la Monnaie de Bruxelles, du 6 février au 21 mai 1636, qu'il en a été frappé aux armes de ce trésorier (1).

ÉDOUARD VANDEN BROECK.

Bruxelles, janvier 1905.

(1) *Tijdschrift de la Société néerlandaise de numismatique d'Amsterdam de* 1897, p. 17.

JETON FRANCO-ALLEMAND

DE

LA PREMIÈRE RÉPUBLIQUE

ET

MÉREAUX MAYENÇAIS CONTREMARQUÉS

DE 1792 A 1814.

(*Suite* (1).)

§ II.

Méreaux mayençais contremarqués de 1792 a 1814.

Les méreaux d'entrée étaient d'un usage courant à Mayence, non seulement pour le passage du pont, ainsi que de précédents travaux l'ont établi, mais encore pour permettre l'introduction dans la ville des charges de diverses denrées et notamment de bois. On entendait par charge la quantité de marchandises contenue dans une voiture d'une grandeur déterminée. La question de savoir si ces méreaux de cuivre étaient, à la fin du XVIIIe siè-

(1) *Revue belge de Numismatique*, 1905, p. 63.

cle, remis contre espèce ou gracieusement à titre de simple contrôle, n'est pas encore complètement éclaircie. Mais leur emploi est certain. Ces méreaux, frappés sur flan de cuivre, le plus souvent ovale, portaient la mention : I — ST. en deux lignes, signifiant : 1 Stucken = 1 charge; au-dessus de la double roue, armoirie de Mayence. Ils constataient soit le paiement reçu par les employés de la ville, soit l'autorisation concédée à titre gratuit au moment où la marchandise soumise à vérification franchissait les portes de la cité.

Quand les Français s'emparèrent de Mayence, en 1792, ils voulurent profiter des bénéfices à réaliser au moyen de la vente des méreaux permettant l'entrée en ville. Dans ce but, ils contremarquèrent du coq gaulois, emblème alors éminemment français, les méreaux en usage. L'objet de ce poinçonnage était d'empêcher soit les employés receveurs, soit les contribuables, de faire usage des anciens méreaux. De cette façon, il pouvait être facilement constaté en ville que la perception des droits d'entrée avait été effectivement opérée pour le compte de l'administration nouvelle et française.

Le méreau ci-dessus fournit un spécimen de cette contremarque apposée en creux, représentant le coq gaulois.

Le poinçon paraît avoir été fait hâtivement pour permettre la contremarque. Il montre un coq gaulois, pareil à celui figurant à côté du génie de la loi sur les écus français de six livres de l'époque.

Quand, après le 22 juillet 1793, Mayence fut retombée en la possession du roi de Prusse et de l'empire d'Allemagne, l'administration chargée de distribuer ou de vendre ces petits jetons *sui generis* changea de maître. Mais comme on n'avait pas le temps de frapper de nouveaux méreaux, cette administration municipale allemande, obéissant aux mêmes mobiles qui avaient dicté la conduite antérieure des Français, entendit contremarquer à son tour les méreaux en circulation. Elle y fit poinçonner une M, initiale du nom de Mayence. Nous verrons plus loin que cette lettre avait figuré au revers des méreaux émis du temps des archevêques électeurs. Le but de ce nouveau poinçonnage a été de rendre valables aux yeux des fonctionnaires allemands les méreaux qui venaient d'être marqués du coq gaulois et de garantir de même la perception des droits au profit de la municipalité. La petite médaille ovale ci-dessus servit donc d'abord à permettre les entrées de marchandises dans Mayence antérieurement à 1792 avant d'avoir été revêtue d'aucun poinçon. Puis, contremarquée du coq gaulois, elle fut em-

employée par les Français en 1792-1793, pendant que l'administration des envahisseurs opéra des perceptions de droits d'entrée au profit de l'armée républicaine, occupant la place forte de Mayence.

Finalement poinçonnée supplémentairement d'une M, elle servit, après 1793, aux fonctionnaires allemands quand ils rentrèrent en possession de la faculté de remettre à tels ou tels négociants les méreaux, qui leur permettaient de faire entrer leurs marchandises dans la ville.

En 1797, les Français reprirent Mayence. Par un arrêté du 18 vendémiaire an VIII (10 octobre 1799) ils régularisèrent la situation, qui jusqu'alors n'avait existé que de fait, sans dénomination spéciale, en établissant l'impôt connu en France sous le nom d'*octroi*. L'article premier de cet arrêté est ainsi conçu :

« *Il sera perçu dans la commune de Mayence un octroi municipal conformément au tarif annexé au présent arrêté, spécialement et uniquement destiné à l'acquit des dépenses locales.* »

Le surplus de cet arrêté ne fait pas allusion à l'emploi de méreaux d'entrée, mais l'existence même des jetons qui avaient cette destination, démontre l'usage qui en fut réalisé, ou plutôt qui fut continué désormais en vertu d'un texte légal, précisant la dénomination et les conditions de perception de l'impôt.

Les Français continuèrent d'occuper Mayence jusqu'en 1814.

Sous le premier Empire, Napoléon, ou plutôt ses ministres, firent la fameuse plaisanterie de mettre à la tête de l'administration préfectorale le conventionnel illustre dont le nom était Jean Bon Saint-André et qui avait pris part à la bataille navale de Trafalgar, où avait péri le vaisseau *Le Vengeur*. C'est ainsi qu'un préfet *de Mayence* répondit au nom de *Jean Bon*. Ce fonctionnaire montra une grande habileté dans l'accomplissement de sa mission. Il fut récompensé par le titre de baron, que l'empereur lui concéda, et il occupa sa charge importante jusqu'en 1813, année où il mourut du typhus. Pendant qu'il fut à la tête de ce département du Mont-Tonnerre, il chercha à rallier à l'Empire les populations d'origine germanique, qui l'habitaient, en laissant la municipalité s'organiser d'une façon relativement indépendante, et en faisant doter la ville des privilèges usités à l'époque. Mayence, à l'imitation d'autres cités notables, devint une des bonnes villes de l'Empire. Comme telle, elle fut gratifiée, par décret du 20 juin 1811, d'armoiries officielles composées de son antique double roue, au chef d'azur chargé de trois abeilles d'or, et *sommées d'une couronne murale*, à raison de sa qualité de : bonne ville impériale (1).

(1) Bockenheimer, *La deuxième occupation française à Mayence*, p. 438.

La municipalité de cette nouvelle période de temps, percevant les octrois pour son compte, entendit contremarquer à son tour les méreaux créés et employés par les administrations municipales antérieures dans le but de constater, comme par le passé, les entrées de marchandises. Elle fit graver à cette fin un autre poinçon et elle prescrivit d'y représenter, pour personnifier la ville, une tête de femme, surmontée ou plutôt ceinte d'*une couronne murale*. Cette dernière particularité rappelait la situation privilégiée, qui venait d'être concédée à Mayence, de bonne ville de l'Empire. A partir de 1811, *une même couronne murale figura ainsi au-dessus des armoiries et sur les méreaux*.

La pièce ci-dessous fournit un exemple de ce poinçonnage :

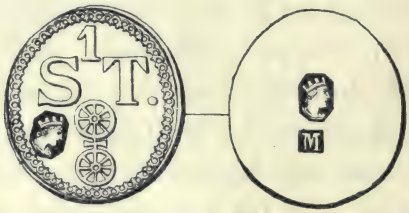

Le type ancien de la période archiépiscopale antérieure à 1792, c'est-à-dire la lettre M, initiale de Mayence, a été originairement frappée au revers. Ce détail explique comment, en 1794, l'administration allemande a eu l'idée de poinçonner à nouveau d'un M le méreau contremarqué du coq gaulois, puisque cette lettre était l'initiale apposée

dès le début pour les distributions de méreaux et probablement pour les perceptions effectuées du temps des archevêques électeurs. La municipalité de la bonne ville impériale, voulant attester qu'elle faisait usage de ce jeton à son profit, a fait figurer son nouveau poinçon jusqu'en 1814, date de la restitution de la ville à l'Allemagne.

Les méreaux constatant l'entrée d'une demi-charge, qui avaient la forme d'un écu de blason, furent contremarqués de même, ainsi que l'établit la pièce ci-dessous.

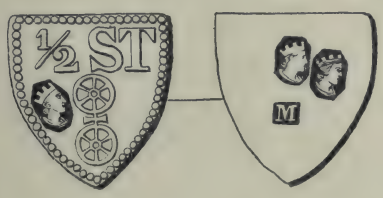

La contremarque de la tête de femme ceinte d'une couronne murale figure deux fois au revers pour des raisons qu'il n'est pas facile de préciser. La cause en est peut-être simplement que l'empreinte du premier poinçon n'a pas été trouvée suffisamment nette. Il est également possible qu'à partir d'une certaine époque il n'ait plus été délivré aux portes que des méreaux portant deux poinçons au revers. On a procédé parfois dans différentes villes de cette façon pour déjouer les vols effectués d'un certain nombre de méreaux revêtus seulement d'un seul poinçonnage.

L'usage des contremarques a presque toujours

été le propre des époques troublées. Les événements survenus à Mayence de 1792 à 1814, fournissent une nouvelle preuve de la vérité de cet axiome. Il était utile et même urgent de préciser ces faits, car le temps entraîne rapidement l'oubli des circonstances exceptionnelles ayant occasionné la création des jetons populaires ou l'apposition de marques particulières.

P. Bordeaux.

JETONS ET MÉREAUX

DE

CHARBONNAGES.

HAINAUT.

(*Suite* (1).)

PLANCHES VI, VII ET VIII.

IIIe PARTIE.

MÉDAILLES
RELATIVES A L'INDUSTRIE DES MINES EN HAINAUT,
AUX SCIENCES MINÉRALES
ET AUX HOMMES QUI S'Y SONT DISTINGUÉS.

1. — 1812. Médaille en or offerte au maître-mineur Hubert Goffin par la Société des Vingt-Actions du Flénu, près Mons, qui voulut marquer son admiration pour le courage et l'intelligence qu'il montra lors du coup d'eau au charbonnage de Beaujonc, près Liége, en février 1812 (2). Elle porte l'inscription :

(1) *Revue belge de Numismatique*, 1905, p. 74.

(2) Ce maître-mineur, qui eût pu se faire remonter de la houillère,

A
HUBERT GOFFIN
LA SOCIÉTÉ DES VINGT ACTIONS
AU FLÉNU, DÉPARTEMENT DE JEMMAPE,
COMPOSÉE DES FAMILLES
DE BRIGODE DE NEULANDT,
MOREAU DE BELLAING,
RECQ DE MALZINE,
ET DE CELLE DE
J.-F. GOFFIN.

A l'avers, elle avait l'effigie de l'empereur Napoléon.

2. — 1818. Médaille en or, de 50 millimètres de diamètre, gravée par Braemt, à l'effigie du roi Guillaume Ier, offerte par la Société des charbonnages de Mariemont à son administrateur, M. Nicolas Warocqué (1).

3. — 1820. Médaille en or, de 57 millimètres de

avec son fils âgé de 12 ans, dès que l'eau commença à tomber de la veine supérieure sur une hauteur de 75 mètres, préféra diriger le sauvetage et s'écria : « Si je monte, mes ouvriers périront; je veux sortir d'ici le dernier, les sauver, ou périr avec eux! » Après cinq jours et cinq nuits d'efforts et de tortures, les inondés furent délivrés, au nombre de soixante-dix. Trente-cinq avaient pu remonter au jour dès les premiers moments; vingt-deux avaient été noyés. L'Empereur décerna à Goffin la croix de la Légion d'honnneur.

(1) Nous avons renseigné cette médaille dans notre note sur les méreaux et jetons de charbonnages parue en 1887: elle a été reproduite depuis par M. Dircks, dans son atlas, paru en Hollande en 1894, des médailles frappées aux Pays-Bas, de 1813 à 1863. Il en est de même de la médaille suivante.

diamètre, gravée par Braemt, avec, au revers, dans une couronne de feuilles, l'inscription : « Voté à l'unanimité par l'assemblée générale du charbonnage de Sars-Long-Champs à Monsieur N. J. Warocqué, son administrateur, le 1er août 1820. »

A l'avers, elle montre, avec différentes allégories, l'industrie couronnant le travail, avec l'inscription : « Belgar. industriae. — Artes remuneratae ex decreto reg. »

Voy. planche VI, nº 1.

4. — 1837. A la suite du concours qu'elle organisa en 1836, la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut décerna une médaille en or à un conducteur des mines à Mons, M. Toilliez, pour son Mémoire sur l'introduction et l'établissement des machines à vapeur dans les charbonnages et autres industries du Hainaut.

5. — 1840. M. Jean Gonot, ingénieur en chef du corps des mines pour le Hainaut, obtint une médaille d'or au concours de l'Académie royale des sciences de Bruxelles. pour son Mémoire sur l'aérage des mines.

6. — 1840. Au même concours, une médaille en argent fut décernée à M. Motte, ingénieur à Marchienne-au-Pont.

7. — 1855. Médaille en or, donnée par la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut,

à M. Victor Bouhy, sous-ingénieur au corps des mines à Mons, pour son Mémoire « sur les espèces ou variétés de houille exploitées au Couchant de Mons ».

8. — 1855. M. Bouhy reçut de même une médaille, en vermeil, comme auteur d'un Mémoire sur le gisement des minerais de fer dans le Hainaut.

Cette médaille, ainsi que la précédente et que celles renseignées plus loin sous les n°s 12 et 17, est du type gravé en 1848 par Veyrat : à l'avers, la tête casquée et laurée de Minerve, avec une petite chouette vis-à-vis du cou ; au revers, en pourtour, « Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut », et, dans le champ, sont gravés : Concours de . . . (l'année) et le nom du lauréat.

9. — 1856. Médaille que fit frapper la Société des charbonnages de Bois-du-Luc, à l'occasion de la visite du Roi Léopold Ier à ses établissements, lorsque Sa Majesté parcourut le Centre en septembre 1856. Elle fut gravée par Hart et a été reproduite dans le tome II de l'*Histoire numismatique de la Belgique*, par Guiot, qui la décrit ainsi :

« Sur le tour : LEOPOLD PREMIER ROI
» DES BELGES. Dans le champ : Buste du Roi
» à gauche, en uniforme. Au-dessous : HART. F.
» Revers, sur le tour : SOCIÉTÉ DU BOIS-DU-
» LUC. BANQUET DONNÉ AU ROI LE 8 SEP-

» TEMBRE 1856. Dans le champ, entouré d'une
» bordure composée de couronnes et d'L couron-
» nées : même écusson que celui de la médaille
» suivante. »

Elle a 59 millimètres de diamètre En bronze.

Voy. planche VI, nº 2.

10. — 1856. Médaille pour le même événement, d'un diamètre de 50 millimètres. Même inscription à l'avers ; le roi est également en uniforme, mais couvert d'un manteau. Au revers, en légende circulaire : SOCIÉTÉ DES CHARBONNAGES DU BOIS-DU-LUC A HOUDENG ; dans le champ, entouré d'une bordure, il y a un faisceau d'outils de mineur, au milieu desquels est l'écusson aux armes du Hainaut avec une banderole portant la devise : L'UNION FAIT LA FORCE.

Cette médaille porte également : HART. F.

11. — 1859. Médaille par Léopold Wiener, de

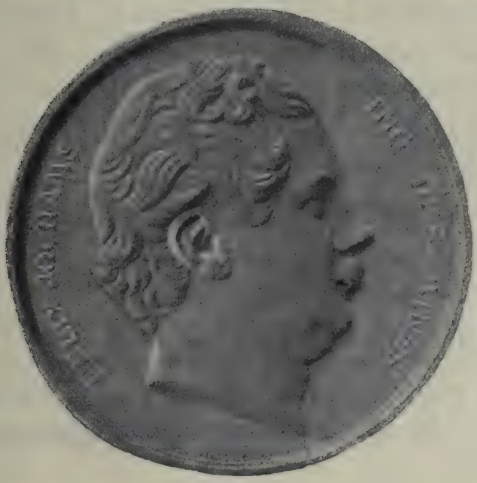

60 millimètres de diamètre, en bronze, avec l'inscription :

FELIX JOCHAMS ING^R DES MINES

entourant la tête, tournée à droite, de cet ingénieur, qui devint directeur général du corps des mines.

Au revers, elle porte dans le champ, sous un trophée d'outils de houilleurs avec deux branches de laurier :

OFFERT PAR L'ASSOCIATION CHARBONNIÈRE DE CHARLEROY. — TEMOIGNAGE D'ESTIME ET DE RECONNAISSANCE. 1859.

12. — 1859. Au concours qu'elle ouvrit en 1858-1859, la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut couronna le Mémoire de M. Émile Tonneau, directeur de charbonnage à Châtelineau, qui avait pour titre : « Mémoire sur les divers modes d'exploitation employés dans les différents centres houillers de Belgique. »

Cette médaille était en or, du même type que celle du n° 4.

13. — 1862. Médaille qui fut offerte à M. A. Devillez par les anciens élèves de l'école des mines du Hainaut, lorsque l'Association de ceux-ci fêta solennellement, le 8 juin 1862, les vingt-cinq premières années de professorat de MM. Devillez et Guibal. Elle fut gravée par Léopold Wiener; son

diamètre est de 55 millimètres; elle montre, à l'avers, la tête, à droite, de l'ingénieur-professeur avec son nom : ADOLPHE DEVILLEZ.

Au centre, dans une couronne de feuilles, est cette inscription :

LES ANCIENS ÉLÈVES
DE
L'ÉCOLE DES MINES
DU HAINAUT
A LEUR PROFESSEUR
TÉMOIGNAGE D'ESTIME
ET DE RECONNAISSANCE.
1837-1862.

14. — 1862. Dans les circonstances qui viennent d'être dites, une médaille fut offerte à M. Guibal, également. A l'avers, le profil, tourné à gauche, de l'éminent ingénieur, avec son nom : THÉOPHILE GUIBAL. Pour le reste, elle est en tout semblable à la médaille précédente.

15 — 1870. L'Association des Ingénieurs de l'École des Mines du Hainaut avait décidé, en 1866, qu'une médaille serait décernée à ceux de ses membres qui auraient fait paraître une notice dans ses bulletins, notice qui serait appréciée par les membres protecteurs constitués en jury permanent. Les premières de ces médailles ont été distribuées le 5 juin 1870. Elles sont frappées en bronze, en argent ou en vermeil, suivant la valeur et le nombre des notices publiées par le membre-

auteur; le coin est de P. Hart, de 46 millimètres de diamètre. A l'avers, au centre, une abeille, et au pourtour : NISI UTILE EST QUOD FACEMUS STULTA EST GLORIA. Au revers, dans le champ, est gravé le nom de l'ingénieur récompensé avec la date, et autour est l'inscription STÉ DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SPLE D'INDUSTRIE ET DES MINES. HAINAUT.

Voy. planche VI, nº 3.

16. — 1871. La chambre de commerce de Charleroi fit frapper une médaille de souvenir reconnaissant à la mémoire de son président, M. Jean Wautelet, décédé le 17 mai 1870, qui était administrateur de charbonnages et président de l'Association charbonnière. Cette médaille, gravée par Ch. Wiener, est reproduite à la planche XXVI du tome I des médailles historiques de Belgique, sous le règne de Léopold II. Il en a été frappé 234 exemplaires (or, vermeil, argent et bronze).

17. — 1879. Une médaille en or fut remise à M. Gonzalès Descamps, de Carnières, avocat à Mons, pour son Mémoire, — couronné au concours de 1878-1879 de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut — intitulé *Histoire de l'exploitation de la houille dans le Bassin du Couchant de Mons.*

18. — 1880. En séance anniversaire de 1880 à la Société des Sciences, Arts et Lettres susdite, une

médaille d'or fut remise, de la part du Gouvernement, à M. Auguste Houzeau de Lehaie, professeur à l'École des Mines et sénateur, pour son Mémoire traitant de la *Déviation de l'aiguille aimantée au fond des mines.*

19. — 1881. Médaille par Léopold Wiener à l'effigie, de profil à droite, de M. Jules Dastot, mort en 1886, professeur de chimie appliquée et de métallurgie à l'École des Mines du Hainaut et premier échevin de la ville de Mons. Cette médaille est de même module et a le même revers que celle décrite ci-dessus sous le n° 13, avec la seule différence des années, qui sont, sur celle-ci, « 1856-1881 ».

Voy. planche VII, n° 1.

20. — 1888. Médaille par Ch. Würden, représentant, à l'avers, le nouveau bâtiment de l'École industrielle de Morlanwelz, dû à la générosité de M. et Mme Arthur Warocqué et de leurs fils. Au revers, elle donne dans le champ, la composition de l'administration communale, et en légende circulaire, le nom de l'architecte et du directeur, avec : « inauguré le 8 octobre 1888 ».

Elle est reproduite à la pl. LXXX du tome Ier des *Médailles historiques de Belgique.*

Il en existe 3 exemplaires en or et 120 en argent ou en bronze.

Elle nous paraît se rattacher aux médailles minières du Hainaut, parce que l'école susdite, qui comprend une section des mineurs, est fréquentée

par plus de 300 jeunes gens attachés aux charbonnages des communes du centre de la province.

21. — 1892. Médaille par Paul Fisch, avec, à l'avers, l'inscription ÉDOUARD HANUISE et la tête, de profil à gauche, de ce professeur. Au revers, dans un cercle de feuilles : « La Societé des anciens élèves sortis de l'École des Mines du Hainaut au professeur Hanuise. Témoignage d'estime et de reconnaissance, 1867-1892. » Cette médaille a 55 millimètres de diamètre et, comme celle de M. Dassot, elle a été frappée pour célébrer un quart de siècle de professorat technique.

Voy. planche VII, nº 2.

22. — 1896. La même société fit frapper, en 1896, chez MM. Fisch et Cie, une médaille analogue pour M. Auguste Houzeau de Lehaie, sénateur, qui était professeur à l'École des Mines depuis 1871. Il est représenté en buste, avec la figure tournée vers la droite. Aucun cercle ni couronne de feuillages n'entoure les faces de cette médaille d'assez fort relief, et qui est du même module que la précédente.

Voy. planche VII, nº 3.

23. — 1897. Il a été frappé une médaille pour la fondation Guibal-Devillez, dont trois exemplaires en or ont été décernés pour la première fois en suite d'un concours de 1894 à 1896. Cette médaille montre, à l'avers, les têtes accolées, en profil, à gauche des deux éminents professeurs, avec la

légende PRIX GUIBAL-DEVILLEZ, et, en bas, le nom du graveur Devigne-Hart, de Bruxelles. Au revers, en pourtour et à l'intérieur d'une couronne de fleurs et de feuilles : SOCIÉTÉ DES INGÉNIEURS SORTIS DE L'ÉCOLE PROVINCIALE D'INDUSTRIE ET DES MINES DU HAINAUT. Dans le champ, un cartel pour y inscrire le nom du lauréat. Le diamètre de la médaille est de 50 millimètres.

Voy. planche VIII, n° 1.

L'origine de cette fondation est dans un don de 5,000 francs fait, en 1888, à l'institution, par Mme Lucien Guinotte, la fille de feu M. Guibal; un second don égal fut ajouté, en 1892, par Mme Devillez, la veuve du directeur de l'École des Mines. Avec les intérêts produits par ces fonds, il a été décidé que des médailles d'or de 200 francs seraient attribuées à des ingénieurs diplômés de cette école, pour des découvertes et des mémoires relatifs à ce qui rentre dans l'enseignement de celle-ci.

24. — 1897. Médaille frappée pour célébrer le cinquantième anniversaire de l'entrée de M. Alph. Briart aux charbonnages de Mons et de Bascoup. A l'avers, buste à gauche: ALPHONSE BRIART. Au revers, un trophée d'outils de houilleurs, comprenant une poulie de traînage mécanique imaginée par ce savant ingénieur. Autour : LES CHARBONNAGES DE MARIEMONT ET DE

BASCOUP — A LEUR INGÉNIEUR EN CHEF DE L'EXPLOITATION; dans le champ : A. BRIART, MEMBRE — ACADÉMIE ROYALE BELGIQUE. 1846-1896. Cette médaille, de 60 millimètres de diamètre, a été gravée par Fernand du Bois.

Voy. planche VII, n° 5.

25. — 1898. L'Association des Ingénieurs de l'École des Mines du Hainaut a fait frapper un nouveau coin pour les médailles qu'elle distribue comme il est dit au n° 15 ci-dessus. Le module est légèrement augmenté, 47 au lieu de 46 millimètres de diamètre; la légende du revers, dans le pourtour, est : S^TÉ DES INGÉNIEURS DE L'ÉCOLE PROVINCIALE D'INDUSTRIE & DES MINES. HAINAUT. L'avers n'est pas modifié. Il en a été frappé quelques exemplaires en or, que cette association a remis à ceux de ses membres qui arrivaient à fêter leur cinquantenaire comme ingénieur.

26. — 1899. Une médaille fut frappée pour M. Adolphe Courtin, dans les mêmes conditions que celles indiquées plus haut aux n°s 20 et 21. M. Courtin, qui était professeur du cours de chemins de fer depuis 1874, est représenté en buste de profil à gauche, portant son uniforme d'ingénieur en chef, directeur aux chemins de fer de l'État. La légende dans le champ au revers est identique à celle du n° 20, avec la différence des noms et des

dates : « Adolphe Courtin. — 1874-1899 ». La médaille porte la marque Fisch et Cie.

27. — 1899. Un arrêté royal du 5 octobre 1888 a institué, sous le nom de « Fondation Jouniaux » un prix (médaille d'or, d'argent ou de bronze) qui est décerné tous les cinq ans à tout auteur d'une amélioration ou d'un perfectionnement ayant pour conséquence directe ou indirecte l'accroissement du bien-être et de la sécurité des ouvriers de l'industrie charbonnière ». Cette fondation a pour origine une somme mise à la disposition de l'Association des Ingénieurs de l'École des Mines du Hainaut, par M. E.-Ch. Jouniaux, agent général des Charbonnages du Nord de Charleroi, le 1er janvier 1886.

Les médailles, au nombre de huit, en or, furent décernées pour la première fois en 1899, et concernaient la période quinquennale 1892-1896. La remise solennelle en a été faite en assemblée générale des ingénieurs de l'École des Mines du Hainaut, le 30 juillet 1899, à Mons. Pour la période suivante, 1897 à 1901, il ne fut décerné qu'une médaille d'or et trois d'argent.

Le coin a été gravé par de Tombay; il montre à l'avers (planche VIII, n° 2), le travail personnifié par une femme au repos, à moitié nue, qui s'appuye sur un cartel sur lequel se lit le mot PROGRÈS et sur le pic à deux pointes des houilleurs; à côté sont deux lampes à grisou; comme légende

demi circulaire : FONDATION EMILE — JOUNIAUX 1888. Au revers, dans le champ : BIEN-ÊTRE ET SÉCURITÉ DE L'OUVRIER MINEUR. — PRIX DÉCERNÉ A . . . ; à côté, en faisceau, un marteau de mine, une havresse boraine et une havresse liégeoise.

Le diamètre de la médaille est de 60 millimètres.

28. — 1903. Plaquette pour le centenaire des charbonnages de Mariemont et de Bascoup, frappée lors de la visite du prince Albert de Belgique à Morlanwelz-Mariemont et à Chapelle-lez-Herlaimont (Bascoup). Il y en a de deux grandeurs : celle reproduite à la planche XXXV des « Médailles historiques de Belgique » a 70 millimètres sur 55; l'autre, qui a 50 sur 40, est celle qui fut donnée à chacun des convives du banquet de 3,000 couverts qu'offrit M. Raoul Warocqué, l'administrateur délégué des deux sociétés de Mariemont et de Bascoup.

Planche VIII, nº 3.

Pour la description de ce que représentent ces plaquettes, nous renvoyons au jeton qui a été décrit dans la IIme partie de cet essai numismatique, et qui a été gravé, comme elles, par M. E. Rombaux, de Bruxelles.

EDMOND PENY.

Morlanwelz-Mariemont, décembre 1904.

CONTRIBUTIONS

A LA

SIGILLOGRAPHIE NATIONALE

PREMIER ARTICLE

PLANCHE IX.

Les sceaux ont toujours fait l'objet de nos études à peu près au même titre que les monnaies et les médailles. La raison en est que, comme intérêt historique et comme art, ils ne le cèdent point à nos monnaies du moyen âge, qui leur ont souvent, au contraire, emprunté leurs types, et en ont reçu des éclaircissements nombreux.

Réunis par pays, par province, par ville, ils constituent, ainsi que l'écrivait Lecoy de la Marche (1), pour l'historien, pour l'archéologue, pour l'artiste, une source inépuisable d'observations, de rapprochements et d'inspirations.

C'est donc se créer des titres à la reconnaissance de ceux qui s'occupent d'études historiques ou archéologiques, que de les rassembler et de les expliquer.

(1) *Les sceaux*, p. 297. (Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts. Paris, Quantin.)

Partant de cette idée, nous avons pris à tâche d'en faire connaître un certain nombre dont le Cabinet des Médailles de l'État possède soit les matrices, soit les empreintes, restées inédites.

I.

S · conventus · monasterii · ninivensis .·. 14 · 99.

Édicule gothique à deux étages. A l'étage supérieur, sous une triple arcade à clochetons, un saint nimbé debout à côté de la Sainte-Vierge. A l'étage inférieur, trois priants, tournés à gauche.

Planche IX, nº 2.

Cette matrice ogivale, en cuivre jaune, a servi, ainsi que l'indique sa légende gravée en caractères minuscules gothiques, à sceller les actes du monastère de Ninove, en Flandre.

Le saint qu'elle représente, debout à côté de la Vierge, et que l'on reconnaît à ses attributs, le cornet de chasse et la croix de résurrection, n'est autre que saint Corneille, l'un des patrons, avec saint Cyprien, du monastère. Les priants qui l'accompagnent portent l'habit à capuchon des religieux de l'ordre de Prémontré.

Ce sceau, d'une très jolie facture, offre une particularité peu commune en sigillographie, en ce qu'il porte la date de son exécution. Cette date semble indiquer, — et cela nous paraît même ne pas faire de doute — qu'il a été gravé en remplacement d'un sceau plus ancien. Il n'y manque

que la formule *renovatum*, généralement usitée en pareil cas (1).

En outre, nous ne croyons pas nous abuser en disant que c'est un document au moins aussi intéressant pour l'histoire de notre art national que pour l'histoire de nos établissements religieux.

Il vient, en effet, attester d'une manière irréfutable qu'à la fin du XVe siècle, la gravure sigillaire en Flandre était encore pleinement florissante. Le métal est encore fouillé profondément, les hachures sont enlevées avec autant de hardiesse que de légèreté et le dessin de la pièce que nous avons sous les yeux respire une parfaite élégance.

L'abbaye de Ninove, de l'ordre de Prémontré, située à deux lieues d'Alost et à six lieues et quart au sud de Termonde, fut fondée, en 1137, par Gérard dit le connétable, avoué et seigneur de Ninove, fils d'Amauri, connétable de Flandre (2).

Dans cette circonstance, le seigneur de Ninove

(1) On rencontre, entre autres, cette formule sur un sceau de l'abbaye de Gembloux, du XVIe siècle, dont la matrice en argent appartient au petit séminaire de Bonne-Espérance, à Villereille lez-Brayeux (Hainaut) et dont le Cabinet des médailles possède une empreinte. Ce sceau remplaça, en 1533, l'ancien scel de l'abbaye de Gembloux, du XIIe siècle, publié par M. le Vte B. de Jonghe dans les *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, t. LII (1899), p. 30, et dont la matrice originale repose également au Cabinet de l'État.

(2) Le seigneur Gérard ne fit pas seulement abandon d'une grande partie de ses biens pour la fondation et la construction du monastère, mais, après la mort de sa femme Gisèle, ayant lui-même revêtu l'habit blanc de l'ordre de Prémontré, il entra au couvent de Ninove où il finit ses jours et fut inhumé à côté de sa femme.

fut secondé par le zèle pieux d'un chanoine de l'église Notre-Dame de cette ville, appelé Baudouin De Wael, qui s'adjoignit deux de ses collègues et prit avec eux l'habit de Prémontré.

Peu de temps après, sept moines de l'abbaye du Parc, près de Louvain, vinrent également habiter la nouvelle abbaye, ce qui porta à dix le nombre de ses religieux.

Enfin, une charte de 1139, émanant de Nicolas, évêque de Cambrai, approuva sa fondation, et une bulle du Pape Eugène III, datée de 1147, dont l'original repose aux archives de la Flandre orientale, à Gand, la confirma dans ses droits et ses domaines.

En 1654, ses propriétés comprenaient près de 500 bonniers du territoire de Ninove et, dans un compte de 1657 des Archives du royaume (1), l'on peut voir qu'elle possédait des biens à Okegem, Iddergem, Oultre, Denderhautem, Eijchem, Heldergem, Kerxken, Sint-Antelinckx, Woubrechtegem, Aspelaere, Appelterre, Voorde, Idegem, Baelegem, Liedekerke, Denderleeuw, Erembodegem, Catthem, Strythem, Lombeek, Lennick, Pamel, Meerbeke et Pollaere.

Pour le surplus, l'histoire du monastère est encore à faire, bien que Sanderus lui ait consacré une notice dans sa *Flandria illustrata* (2).

(1) Conseil d'État, n° 48.

(2) Édition de La Haye, 1735, t. III, pp. 188-191.

Les bâtiments qu'il occupait, à l'exception de son église, encore remarquable aujourd'hui, ont complètement disparu. Réduits en cendres, en 1578, par les partisans de Hembyze, ils avaient été reconstruits une première fois, en 1586, et une seconde fois, vers 1780, par l'architecte Simoens de Gand (1).

L'abbaye se trouvait anciennement en dehors de la ville; plus tard, elle fut incorporée dans ses murs. Son église, du XIIe siècle, a fait l'objet d'une excellente notice due à la plume de notre honorable confrère, M. le sénateur comte Th. de Limburg-Stirum, dans le *Messager des sciences historiques*, année 1874, p. 76, et une chronique latine, écrite par un de ses religieux, a été publiée par le chanoine De Smet, dans le tome II du *Recueil des chroniques de Flandre,* publié sous la direction de la Commission royale d'histoire.

Le chartrier de l'abbaye de Ninove, qui est d'un haut intérêt pour ceux qui étudient l'histoire nationale dans les sources, est conservé en grande partie dans les archives de la Flandre orientale, à Gand, et un ancien cartulaire de Ninove appartient aussi à l'archevêché de Malines.

La chronique latine de Ninove, à laquelle nous avons fait allusion plus haut, de même que la notice de Sanderus, donne l'énumération des abbés

(1) Une vue du couvent avant sa seconde reconstruction est donnée par Sanderus, *op.* et *loc. cit.*, et une autre est insérée dans l'album Goetghebuer à la bibliothèque de la ville de Gand.

qui gouvernèrent le monastère jusqu'au commencement du XVIIIe siècle (1).

Chose curieuse, l'on y peut voir que la date que porte le sceau dont nous venons de nous occuper est précisément celle de la nomination d'un abbé du nom de Gérard Vanden Pardeke, lequel succéda à Guillaume de Liedekerke, et mourut le 11 décembre 1510.

II.

✠ S. RELIGIOSE DOMUS LEPROSORUM DE MACHLINIA.

Champ divisé en deux parties par une banderole. En haut, saint Lazare, à mi-corps et nimbé, tenant un livre de la main gauche et bénissant de la main droite. En bas, un religieux agenouillé à gauche, adressant au saint l'invocation « CVPIO MVNDARI », qui se lit sur la banderole et qui signifie : « Je désire, je souhaite ardemment être purifié. »

Planche IX, nº 4.

Cette matrice de cuivre, de la fin du XVIe siècle ou du commencement du XVIIe, a appartenu au Couvent des lépreux de Malines. Or, il serait difficile de parler de lépreux sans avoir dit un mot de l'affreuse maladie qui leur donna son nom.

(1) On trouve encore quelques renseignements sur l'abbaye de Ninove dans un petit volume intitulé *Bladen uit de geschiedenis van Ninove*, par Leo Plas, publié en 1890.

Dès la plus haute antiquité, écrit Louis Torfs dans ses *Fastes des calamités publiques* (1), on connaissait la lèpre. L'Écriture Sainte en fait mention en divers endroits comme d'un mal contagieux, mais on n'est pas bien d'accord sur la nature et les symptômes de la lèpre des Juifs, et tout ce que l'on en a écrit est fort embrouillé.

« La lèpre du moyen âge se manifestait par de petites écailles blanches ou grises entourées d'un cercle rougeâtre et couvrant toutes les parties du corps que le mal envahissait; au fur et à mesure que ces écailles se détachaient elles étaient remplacées par d'autres. »

« D'après nos médecins modernes, une lèpre peu étendue ne serait accompagnée d'aucune sensation morbide, si ce n'est une légère démangeaison et ce ne serait que lorsque les plaques lépreuses sont en grand nombre et se propagent au tissu réticulaire que les mouvements deviendraient difficiles et qu'il se manifesterait une douleur plus ou moins vive. »

« Tel aurait donc été, au moyen âge, le caractère général de la lèpre, dont les victimes, dans leurs longues souffrances, invoquaient saint Lazare, le lépreux bien connu de l'Évangile, qui a laissé son nom au *Lazaret*, d'abord hôpital célèbre situé hors de l'enceinte de Jérusalem. Bientôt le nom de ce saint servit à désigner la maladie elle-même, qu'on

(1) Paris et Tournai, 1859, 2 vol. in-8°, t. I, p. 22.

appelait indifféremment *lèpre*, *ladrerie*, *mal Saint-Lazare* ou *Saint-Ladre*, et ceux qui en étaient atteints *lépreux*, *ladres*, *mésels*, *mésiaux*, *grands malades* (1). »

« Bien que quelques historiens aient signalé l'existence de la lèpre en Europe antérieurement au XIIe siècle, on est généralement d'accord pour attribuer aux premiers croisés, sinon l'introduction, du moins la propagation de cette maladie dans les divers États de la chrétienté où elle sévit avec le plus d'intensité du XIIe au XVe siècle. »

C'est pour les infortunés qui en étaient atteints que la charité chrétienne ouvrit partout des asiles particuliers, appelés *maladreries*, *léproseries*. « Ces établissements étaient en général placés sous la dépendance des évêques. Ils étaient desservis par des Frères et des Sœurs qui suivaient la règle de saint Augustin et vivaient en communauté, sous la direction d'un maître, *major* ou *magister*. Ils portaient l'habit religieux, faisaient vœu de chasteté et récitaient les heures canoniales autant que le leur permettaient les devoirs de l'hospitalité et les soins qu'ils devaient donner aux malades. Le vingt-troisième canon du troisième concile de Latran, en 1179, fut spécialement consacré à ces congrégations. Ce canon statue que les Frères des léproseries suivront la vie commune et qu'ils pourront avoir un chapelain, une église et un cime-

(1) L. Torfs, *ouvr. cité*, p. 24.

tière, de plus, il déclare qu'ils seront exempts de de la dîme de leurs jardins et pâturages (1). »

« On pense bien que notre Belgique, cette terre par excellence de la bienfaisance et de la piété, n'oublia pas les malheureuses victimes du mal Saint-Lazare. On vit, en effet, s'élever partout, auprès des villes, des bourgs et même des villages, de nombreux asiles pour les lépreux. »

« La ville de Namur peut se vanter d'avoir possédé le premier établissement de ce genre dans les Pays-Bas ; tout au moins peut-elle exhiber l'acte authentique le plus ancien qui concerne la léproserie. C'est une bulle du Pape Grégoire VIII, de l'an 1118, dans laquelle la maison des Grands-Malades de Namur est même représentée comme déjà entièrement organisée et située hors de la porte Saint-Nicolas. »

La puissante cité de Gand, imitant la première l'exemple de Namur, fonda à son tour une léproserie en 1146 (2).

La ville de Bruxelles possédait une léproserie vers l'an 1150, devenue l'hôpital Saint-Pierre (3) actuel, une autre à Molenbeek, dont il est fait mention en 1365, et une troisième à Schaerbeek, citée

(1) L. Torfs, *ouvr. cité*, p. 25.

(2) Un sceau du XIIe siècle de la léproserie de Gand, appelée aussi Riche-Hôpital, a été reproduit dans le *Messager des sciences historiques*, année 1874, pl XXIII, 2.

(3) Une empreinte en cire d'un sceau du XIVe siècle de cette léproserie existe au Cabinet des médailles de la Bibliothèque royale.

dans les documents de la seconde moitié du XVe siècle.

La fondation de la léproserie de Cornillon, près de Liége, est présumée avoir eu lieu en 1180 ou 1182.

L'année de la fondation de la léproserie d'Anvers, dite Terzieken, est incertaine mais peut être fixée avant 1231 (1).

Lille possédait deux léproseries dès l'an 1237; Ypres une maladerie en 1187, Louvain un établissement de ce genre en 1216 et Mons un semblable asile au commencement du XIIIe siècle.

Enfin, Remmerus Valerius, dans sa Chronique malinoise, place à l'an 1200 l'érection d'une léproserie à Malines.

In dit selve jaer (1200), dit le chroniqueur, *is gesticht O. L. Vrauwe Gasthys over de Dele tot dienst van de arme siecken*. Et il ajoute :

In dit jaer ook ingestellt de maeghden die de melaetsche dienen, genaempt ter Siecken Lieden, aen welcke in t'jaer 1311 *Petrus, bischop van Cameryk, gaf het wyl ende den regel van S. Augustyn. Daer naer heeft hun Henricus de Berghes gegeven sommige statuyten die hun eygen zyn.*

Ce qui peut se traduire par : En cette année (1200) fut érigé l'hôpital de Notre-Dame sur la Dyle, pour le service des pauvres malades, et furent

(1) Le sceau du XIIIe siècle de cette léproserie a été reproduit dans les *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, t. XVII, p. 247.

aussi instituées les religieuses qui se consacrent à donner leurs soins aux lépreux, appelées de leur nom *Siecke Lieden*, auxquelles, en 1311, l'évêque Pierre de Cambrai (lisez Pierre de Mirepoix) donna l'habit et la règle de saint Augustin.

Plus tard, Henri de Berghes leur donna quelques statuts qui leur sont particuliers.

Cet hôpital, dit M. le chanoine Van Caster dans le très intéressant ouvrage qu'il nous a donné sur l'*Histoire des rues de Malines* (1), était situé hors ville, à gauche de la chaussée actuelle vers Bruxelles, à peu près à l'endroit où celle-ci est traversée par le chemin de fer de Malines à Gand. Il fut détruit en 1578 à l'approche des troupes espagnoles, comme tous les couvents situés aux environs de la ville. Les religieuses qui le desservaient se réfugièrent dans une maison de la rue du Bruel, située à peu près vis-à-vis de la rue du Lièvre. Plus tard, elles occupèrent une habitation de la rue Haute (appelée le *Fer-à-Cheval*) et portant aujourd'hui le n° 20. En 1582, la communauté se retira dans la maison qui sert actuellement de cure à la paroisse Notre-Dame. Enfin, en 1590, la prieure, Élisabeth Van Hanswyck, parvint à s'entendre avec les héritiers de Nicolas Everardi, président du Grand Conseil, pour l'achat de l'hôtel de ce dernier, situé rue du Rogbroec. Les religieuses, à bout de ressources par suite des exactions et des

(1) Malines, 1882, in-8°, p. 325.

pillages, ne purent songer de sitôt à transformer cette habitation en couvent. Ce ne fut qu'en 1646 qu'elles entreprirent la construction d'une chapelle, qui fut consacrée, le 17 novembre 1649, par Jacques de la Torre, archevêque d'Éphèse, *in partibus*, et nonce apostolique aux Pays-Bas. Depuis leur entrée en ville, elles ne soignèrent plus les malades, les cas de lèpre étant devenus très rares à cette époque; mais leur couvent n'en continua pas moins à porter le nom de Ziekelieden Klooster (1).

La suppression de la communauté eut lieu le 24 avril 1783.

III.

SIG. PREPOSITVRE · VALLIS · LILIORVM.

Dans une niche gothique à clochetons, saint Jean l'Évangéliste debout, vu de face, et tenant le calice. Sous les pieds du saint, un écu chargé d'une fleur de lis.

Planche IX, n° 1.

Les mots *Vallis liliorum*, qui terminent la légende du sceau que nous venons de décrire, se traduisent tout naturellement, en français, par *Vallée* ou *Val des lis*, et en flamand par *Leliendael*. C'est, en effet, au prieuré du Val-des-Lis ou de

(1) Van Caster (l'abbé G.), *Histoire des rues de Malines et de leurs monuments*, p. 326.

Leliendael qu'a appartenu cette matrice de cuivre du commencement du XVIIe siècle.

Si nous consultons encore l'excellent livre de M. le chanoine Van Caster (1), auquel nous avons emprunté la plupart des renseignements que nous donnons à l'article précédent, nous voyons que le prieuré de Leliendael avant d'être transféré à Malines, dans la partie du Bruel connue anciennement sous le nom de *Marché du Vendredi*, s'élevait à Hombeek, où il avait été érigé en 1231 par le curé de cette paroisse, un certain Lambert, qui fit abandon de tous ses biens à Gauthier II Berthout, pour la fondation d'une maison religieuse.

« Dans ce but, un endroit sur le bord de la Senne fut choisi entre Hombeek et Leest, où s'élevèrent l'église et les bâtiments claustraux. L'avoué de Malines contribua largement de ses propres deniers à cette nouvelle fondation. Henri III, duc de Brabant, accorda au monastère le droit de pêche dans la Senne, du pont de Sempst à celui de Heffen, et ce droit fut encore étendu plus tard par Gauthier Berthout. »

La paix du Val-des-Lis, poursuit M. le chanoine Van Caster, fut troublée en 1566 par les calvinistes, et en 1572 par les Espagnols, quoique les religieuses eussent payé alors 800 florins du Rhin pour échapper au pillage. Enfin les gueux le dévastèrent en 1580.

(1) *Ouvr. cité*, p. 67.

Les religieuses, réfugiées d'abord à Cologne, vinrent à Malines en 1585, lorsque la ville fut rentrée sous la domination du roi d'Espagne. Sept années plus tard, elles firent l'acquisition de l'ancien refuge de l'abbaye Saint-Michel d'Anvers, où elles purent être installées en 1602.

Toutefois, la belle église qui existe encore ne fut entreprise que beaucoup plus tard.

La première pierre du monument, élevé d'après les plans de Luc Faydherbe, fut posée le 22 août 1662 par Gilbert Mutzaert, prévôt du monastère. Longue de 34^{m}.25, cette église est divisée en six travées, comprenant de chaque côté deux fenêtres superposées et séparées par l'entablement qui repose sur des pilastres à bossages en marbre noir ornés de chapiteaux coniques bronzés. Vis-à-vis de l'autel, au fond, se trouvait une tribune très élevée qui servait de chœur aux religieuses. Sous la balustrade de cette tribune se voyaient trois bas-reliefs représentant des épisodes de la vie de saint Norbert. Dans le sanctuaire était le maître-autel et, aux côtés de celui-ci, deux autels plus petits élevés sur des tribunes. La belle chaire de vérité, faite pour cette église en 1723, fut transportée, au commencement de ce siècle, à l'église métropolitaine, où les trois bas-reliefs mentionnés plus haut furent également placés, au-dessus des sièges des chanoines (1).

(1) L'abbé G Van Caster, *ouvr. cité*, p. 68.

La façade de l'église est ornée de deux ordres de pilastres ioniques et composites à bossages. L'attique qui la couronnait autrefois fut démoli au commencement de ce siècle. Cette façade n'avait été terminée qu'en 1715, ainsi que l'indiquait le chronogramme VALLIS LILIorVM præsIDI qui s'y trouvait.

Le prieuré du Val-des-Lys fut supprimé par l'édit de Joseph II du 17 mars 1783. Le procureur de Stassart, le 21 avril, à 6 heures du matin, vint donner aux religieuses lecture de l'édit de suppression, puis il scella l'église. La communauté composée de 35 personnes, fut expulsée le 30 du même mois et, trois ans plus tard, on permit aux Ursulines de s'installer dans le monastère abandonné. La translation eut lieu le 27 août 1786, mais les Ursulines ne séjournèrent pas longtemps dans leur nouvelle demeure. Expulsées à leur tour par les républicains de 1798, elles se dispersèrent et le couvent, mis aux enchères, fut acquis par l'administration des hospices, qui entra en jouissance de son immeuble en 1808.

IV.

SIGILLUM · MONASTERY · B · MARIE · DE · CORSSENDONC.

Dans une niche gothique, la Vierge portant l'Enfant Jésus, debout et de face.

Planche IX, nº 3.

C'est encore le sceau d'un ancien établissement religieux, que celui dont la matrice ogivale en cuivre du XVIIe siècle vient d'être décrite.

Un autre sceau du XVe siècle du même établissement se trouve reproduit à la page 137 du tome Ier de l'*Histoire de Corsendonck* de TH. WELVAARTS (1), chanoine régulier et bibliothécaire-archiviste de l'abbaye norbertine de Postel. Il est également au type de la Vierge dans un édicule gothique et offre la légende : *s. monasterii beate marie in corsendonc ordinis s. augustini* en caractères minuscules.

Le monastère de Corsendonck, placé sous l'invocation de la Vierge, s'élevait dans la Campine anversoise, à une lieue de Turnhout Il avait été fondé, en 1393, par Marie, duchesse de Gueldre, veuve du duc Renaud III et fille cadette de Jean III, duc de Brabant, pour douze chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin du chapitre de Windesheim (2).

Simple couvent à son origine, ce monastère fut érigé en prieuré en 1398. Après avoir, dans la suite, pris une certaine extension, grâce à la protection de la duchesse Jeanne de Brabant, du duc Antoine de Bourgogne, de Jean, seigneur de Cuyck, et d'Arnold de Crainhem, seigneur de Grobbendonck,

(1) *Geschiedenis van Corsendonck*. Turnhout, 1880, 2 vol. in-8°.

(2) *Voy*. J. LATOMUS, *Corsendonca sive cœnobii canonicorum regularium ordinis S. Augustini de Corsendoncq origo et progressus* Antverpix, 1644, in-8°, — *Le Grand théâtre sacré du duché de Brabant*, t. II, p. 110; — et TH. WELVAARTS, *ouvr. cité*.

il vit chasser ses habitants par les Réformés, au XVIe siècle, et fut supprimé en même temps que d'autres maisons de son ordre par l'édit de Joseph II du mois d'avril 1784 (1).

A l'époque de sa suppression, il donnait asile à dix-huit religieux, dont quinze chanoines et trois frères lais et comprenait, d'après le procès-verbal de la vente qui en fut faite, comme domaine national, l'an VII de la République française : *différents corps de bâtiments tels qu'église, réfectoire, brasserie, infirmerie, plusieurs chambres et appartemens au rez-de-chaussée, quatorze cellules à l'étage, cours avec plusieurs petites habitations, ainsi qu'une maison avec grange, écurie, remise, deux caves et trois greniers. En outre, trois petits jardins et un autre grand jardin contenant environ* 300 *verges, avec* 20 *arbres fruitiers,* 65 *pommiers et* 34 *autres arbres. Plus un bois planté de jeunes arbres de chênes contenant* 300 *verges, y compris une partie de prairie et terre à semence, situés dans l'enclos du dit couvent.*

Le tout, non affermé, et estimé par l'expert d'un revenu de 300 *livres et d'un capital de* 12,000 *livres* (2).

Corsendonck, dont les religieux, réputés pour leur savoir, tenaient un collège d'humanités à Turnhout, possédait, en outre, une bibliothèque nombreuse, composée de livres imprimés et de

(1) Une vue gravée à l'eau-forte du monastère de Corsendonck avec ses dépendances au commencement du XVIIIe siècle, est insérée dans *Le Grand théâtre sacré du duché de Brabant, loc. cit.*

(2) Le tout fut adjugé 132,000 francs.

manuscrits (1) des plus rares et des plus précieux, qui furent pour la plupart détruits ou dispersés lors des troubles du XVIe siècle.

V.

Le sceau ci-dessus, dont la matrice en fer est conservée aux archives de la ville de Bruxelles, est empreint sur une petite plaque de plomb octogone, et rappelle, par la date qu'il porte, la fondation d'un édifice religieux, bien connu des Bruxellois et destiné à disparaître prochainement sous la pioche des démolisseurs. Nous avons nommé la chapelle de Sainte-Anne, dans la rue de la Montagne, qui fut fondée en 1519 par un bourgeois appelé Jean Van Zuene et consacrée le 13 juillet de la même année par Robert III,

(1) Le catalogue manuscrit des manuscrits de Corsendonck, dressé par Heyberg et Sanderus, se trouve à la Bibliothèque royale.

duc de Croy, soixante-treizième et dernier évêque de Cambrai.

Ce sceau nous montre les figures debout, tournées à gauche et nimbées de sainte Anne et de sa fille, d'après le groupe du sculpteur Duquesnoy, qui ornait la chapelle susdite, accostées de la date 1519. Autour se lit la légende : SEG' VAN S. ANNA CAPELLE TOT BRUSSEL.

Hormis les bulles des souverains pontifes, la sigillographie offre assez peu d'exemples de sceaux ecclésiastiques en plomb ainsi frappés en manière de médaille. Aussi, à cause de cette particularité, celui que nous venons de décrire nous paraissait-il devoir être signalé.

Pillée par les iconoclastes en 1579, reconstruite en 1655, détruite ensuite par le bombardement de 1695 et rebâtie à nouveau, la chapelle Sainte-Anne passa par les vicissitudes les plus diverses au cours d'une existence de moins de quatre siècles (1).

Fermée en 1798 et rendue au culte en 1814, elle est aujourd'hui définitivement close et destinée, comme nous l'avons dit, à être démolie.

FRÉD. ALVIN.

(1) L'histoire assez curieuse de la chapelle Sainte-Anne est racontée dans un petit volume intitulé :

La Vie de S. Anne, suivie de l'origine de la Chapelle, de l'institution de la Confrérie, etc., par J.-B, DU WELZ, prêtre. Bruxelles, 1779.

NÉCROLOGIE.

Augusto Carlos TEIXEIRA de ARAGAO.

Nous venons seulement d'apprendre par un article paru dans *O Archeologo Português*, la mort, survenue le 29 avril 1903, de M. Auguste-Charles Teixeira de Aragao, le plus ancien membre honoraire de notre société (2 juillet 1871).

Chirurgien militaire, M. Teixeira ne borna pas son activité à l'exercice de ses fonctions, déjà suffisamment absorbantes; il s'occupa aussi d'histoire, d'archéologie et surtout de numismatique.

Nommé directeur du Cabinet numismatique de S. M. le Roi de Portugal en 1867, il publia, de 1875 à 1880, en trois gros volumes, la *Description générale et historique des monnaies frappées aux noms des rois, des régents et des gouverneurs de Portugal*, ouvrage hautement apprécié, non seulement en Portugal, mais aussi à l'étranger.

Nous citerons encore de lui des *Notes sur quelques numismates portugais des XVIIe, XVIIIe et XIX siecles* (Paris, 1867) et la *Descripçao historica das mœdas romanas existentes no Cabineto numismatico de S. M. el Rei o Sr. D. Luis I* (Lisboa, 1870).

A. de W.

Henry MORIN-PONS.

M. Henry Morin-Pons, banquier, membre du consistoire de l'Église réformée, administrateur de la Banque de France à Lyon, administrateur du Crédit Lyonnais, membre et ancien président de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, vient de mourir à Lyon, le 19 janvier dernier, dans sa 74e année.

Malgré ses multiples occupations, dans sa passion pour la numismatique, M. Morin-Pons trouva le temps de publier un fort volume sur la *Numismatique féodale du Dauphiné*, Paris, 1854; un important mémoire : *La Numismatique de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon*, Lyon, 1900, ainsi que quelques notices, entre autres dans la *Revue belge de Numismatique* de 1899 : *Une Monnaie de Guillaume Ier Paléologue, marquis de Montferrat.*

Nommé membre associé étranger de la Société royale de Numismatique de Belgique, le 5 novembre 1856, M. Henry Morin-Pons avait été élu membre honoraire de cette compagnie le 7 juillet 1901.

A. de Witte.

Gérard-Édouard VAN EVEN.

La mort, qui fauche sans pitié dans nos rangs, vient de nous ravir notre plus ancien membre correspondant regnicole. Le 11 février est décédé à

Louvain, sa ville natale, dans sa quatre-vingt-quatrième année, M. Édouard Van Even, archiviste de la ville de Louvain, membre de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique et de l'Académie royale d'Archéologie, membre correspondant de la Commission royale des monuments, officier de l'Ordre de Léopold, décoré de la croix civique de 1re classe, etc., etc.

Notre éminent confrère était un collectionneur érudit qui recueillait avec passion tout ce qui, dans les temps passés, lui rappelait son cher Louvain; ses collections, que bien peu d'amateurs ont été admis à visiter, ne renferment peut-être pas des objets d'art de premier ordre, mais on y trouvera quantité de souvenirs intéressants pour notre histoire locale. Le défunt avait hérité de son frère une très belle série de médailles et jetons du XVIIIe siècle, où les Roettiers et Van Berckel sont largement représentés.

Le 4 juillet 1869, Van Even avait été élu membre correspondant regnicole de notre société, mais il ne prit qu'une part modeste aux travaux de notre cercle et n'assistait que rarement aux réunions.

En 1886, il publia dans notre *Revue* une notice sur une médaille offerte en 1741 par l'archiduchesse Marie-Élisabeth à Henri-Joseph Réga, professeur à l'Université de Louvain, et en 1900 parurent *Quelques observations sur trois médaillons attribués à Quentin Metsys*.

Il n'entre pas dans notre cadre de faire ici une

bibliographie complète des publications de notre regretté confrère ; il nous suffira de citer quelques travaux importants ayant nécessité des recherches nombreuses et sérieuses. C'est en 1860 que parut *Louvain monumental*, ouvrage in-4°, orné de 112 planches, qui est en quelque sorte la première édition du grand travail *Louvain dans le passé et dans le présent*. Ces deux publications contiennent plusieurs pages consacrées à la numismatique. En 1864 parut l'*Ommegang de Louvain*, dissertation historique et archéologique sur ce célèbre cortège communal. En 1870, Van Even termina un important travail sur l'ancienne école de peinture de Louvain, ouvrage qui n'a été tiré qu'à cent exemplaires et qui est aussi rare que recherché. Innombrables sont les brochures parues dans diverses publications et revues scientifiques de Belgique, de France et des Pays-Bas ; aussi pouvons-nous dire que si Van Even a disparu pour toujours, nous avons la consolation de le voir survivre dans ses œuvres et jamais ne s'effacera de notre souvenir la physionomie si originale et si sympathique de l'ami qui nous encourageait lorsque, enfant, nous allions lui montrer avec fierté quelques méchantes pièces, premier noyau de notre collection numismatique.

V. De Munter.

MÉLANGES.

LES OPÉRATIONS EFFECTUÉES A L'HÔTEL DES MONNAIES DE BRUXELLES EN 1904.

Change.

Il a été versé au change de la monnaie :

1° Pour la fabrication des pièces belges de un et de deux francs au nouveau type

480,800 écus de 5 francs et
1,390,000 pièces de 50 centimes ;

2° Pour une fabrication de pièces de un peso de la République de San Salvador

292 lingots d'argent fin ; et

3° Pour la fabrication des pièces de 10 et de 5 centimes trouées 38,138,331 pièces au type du Lion,

dont	440,000	pièces de	20	centimes
	25,376,154	—	10	—
et	12,322,177	—	5	—

De 1902 à fin 1904, nous avons refondu, pour les transformer en pièces trouées :

	735,000	pièces de	20 centimes
	36,724,189	—	10 —
et	15,172,177	—	5 —
Ensemble	52,631,366	pièces représentant une valeur nominale de fr. 4,578,027.75.	

Monnayage.

54,939,546 pièces sont sorties de nos presses et se répartissent comme suit :

Belgique.	800,000	pièces de	2 francs	(1)
	1,606,000	—	1 franc	(1)
	33,187,947	—	10 centimes	(2)
	11,625,599	—	5 —	(3)
San Salvador	450,000	—	1 peso	(4)
Perse. . .	5,035,000	—	1 shahi	(5)
	2,235,000	—	2 shahis	(5)

(1) Moitié des pièces portent des inscriptions françaises et moitié des inscriptions flamandes. Elles sont au nouveau type créé par M. Vinçotte.

(2) 16,354,035 pièces de 10 centimes portent des inscriptions françaises et 16,833,912 des inscriptions flamandes.

(3) 5,813,932 pièces de 5 centimes portent des inscriptions françaises et 5,811,667 des inscriptions flamandes

(4) Le peso porte à l'avers le buste de Christophe Colomb et au revers les armes de la République de San Salvador, il est au poids de 25 grammes avec une tolérance de 3 millièmes en plus ou en moins, et au titre de 900 millièmes avec une tolérance de 2 millièmes en plus ou en moins.

(5) Les pièces de 1 et 2 shahis pèsent respectivement 3 et 4 1/2 grammes, leur alliage est de 25 p. c. de nickel et de 75 p. c. de cuivre.

Multiplication des coins.

1,492 coins ont été poinçonnés :

53	avers et	51	revers de la	pièce de	2 francs
56	—	49	—	—	1 franc
389	—	354	—	—	10 centimes
138	—	126	—	—	5 centimes
16	—	33	—	—	1 peso
113	—	43	—	—	1 shahi
et 47	—	24	—	—	2 shahis.

* * *

Musée des coins, de médailles, etc.

Les vitrines du Musée des poinçons, matrices et coins renferment actuellement 4,534 pièces ; seule, l'œuvre des trois frères Wiener comporte 888 numéros.

* * *

Outillage.

Une perceuse de flans, sortie des ateliers des frères Mennig, est venue porter le nombre de ces instruments à neuf. Cette ingénieuse petite machine, si bien conçue et si bien exécutée, se compose d'un bâti vertical à cage, dans laquelle tourne un arbre coudé commandant un coulisseau guidé dans les coussinets fixés au montant du bâti. Au bas du coulisseau est fixé le poinçon au diamètre du trou à percer. Sur la table du bâti se trouve une main poseur qui amène automatiquement les flans un à un au-dessous du poinçon. Cette machine peut percer environ 90 flans par minute.

Personnel.

Au mois de février, M. Ph. Peerts, essayeur, nous a quitté pour aller prendre la direction technique de la Mon-

naie de Téhéran. Cet excellent fonctionnaire a, depuis, été promu au grade d'administrateur du dit établissement.

* * *

Au mois d'août nous avons eu le regret de perdre un de nos collaborateurs les plus estimés, M. Arthur Nyst, premier essayeur à l'administration des monnaies, où il pratiqua son art de 1865 à 1904.

Dans ses *Recherches de statistique chimique au sujet du chlorure et du bromure d'argent* et dans son *Étude sur la détermination du rapport proportionnel entre l'argent, les chlorures et les bromures*, l'illustre chimiste Stas, alors Commissaire des Monnaies, signale le concours utile que lui a prêté Nyst en exécutant toutes les expériences nécessaires pour élucider ces questions.

A. Nyst était fils de P. H. Nyst, membre de l'Académie des Sciences de Belgique, ancien Contrôleur de la garantie des matières d'or et d'argent et petit-fils de P. Nyst, en son vivant, Inspecteur général des essais et de la garantie à l'Administration des Monnaies.

Nous avons encore à déplorer la perte de l'un des membres les plus écoutés de la Commission permanente pour l'étude des questions monétaires, M. Van Neuss, l'éminent Secrétaire général du Département des Finances et des Travaux publics.

* * *

Le 31 décembre, réuni dans un banquet, le personnel de la Monnaie fêtait le 50e anniversaire de leur entrée en fonctions de MM. Richez, Crockaert et Wouters, trois travailleurs d'élite. Après que des fleurs et des souvenirs eussent été offerts aux jubilaires, M. Josse Allard, leur directeur, remit à chacun d'eux un pli, par lequel il s'en-

gageait à leur fournir une pension viagère, lorsqu'ils croiraient le moment venu de prendre un repos mérité.

Cet acte de libéralité, qui honore à la fois le donateur et les bénéficiaires et fait mentir le brocard — qui veut que l'ennemi soit le maître, — mérite d'être signalé.

Le cinquième rapport annuel du Commissaire des monnaies.

Le plus bel éloge que l'on puisse faire de ces publications, c'est qu'elles sont toujours attendues avec impatience par tous ceux que l'économie politique et la numismatique ne laissent pas indifférents.

Nous rencontrons dans le dernier rapport de nombreux tableaux synoptiques et statistiques relatifs aux fabrications de monnaies nationales et étrangères et divers travaux concernant, l'un, notre régime monétaire, et, les autres, la circulation monétaire, la décomposition de l'encaisse de la Banque nationale de 1880 à 1904, etc., etc.

Parmi les annexes, nous soulignons les intéressantes études de MM. Verhas et Loix, essayeurs à l'Administration des Monnaies, sur *le sablage des surfaces métalliques* et *sur la composition des aciers pour coins monétaires et leur trempe.*

ACTES OFFICIELS.

Arrêté royal du 11 *juin* 1904 *réglant le type des monnaies d'argent de* 2 *francs et de* 1 *franc et fixant les frais de leur fabrication.*

LÉOPOLD II, etc.

Vu l'article 2 de la loi monétaire du 30 décembre 1885;

Revu l'article 10 modifié de Notre arrêté du 29 mars 1886 et l'article 1er de Notre arrêté du 5 juillet 1901;

Voulant déterminer le type des monnaies d'argent de 1 franc et de 2 francs et les frais de fabrication de ces monnaies;

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et des Travaux publics,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

ART. 1er. — Les monnaies d'argent de 2 francs et de 1 franc seront frappées à Notre effigie, la tête regardant la gauche; elles porteront à l'avers la légende « Léopold II, Roi des Belges » ou « Leopold II, Koning der Belgen » et, au revers, l'indication de la valeur et le millésime entourés d'une couronne formée d'une branche de chêne et d'une branche de lierre.

Ces pièces seront frappées en virole cannelée.

ART. 2. — Les types des pièces de 2 francs et de 1 franc annexés au présent arrêté sont approuvés.

ART. 3. — Les frais de fabrication sont fixés, alliage compris, à

Fr. 1.90 le kilogr. de pièces de 2 francs,
» 2.50 » » 1 franc.

ART. 4. — Les frais de confection des coins de monnayage et ceux de vérification du poids et des empreintes des pièces sont à la charge du Directeur de la fabrication.

ART. 5. — Notre Ministre, etc.

Arrêté royal du 23 juin 1904 réglant les frais de fabrication des monnaies trouées de nickel.

LÉOPOLD II, etc...

Vu l'article 2 de la loi monétaire du 30 décembre 1885;

Vu Notre arrêté du 22 août 1901 réglant le nouveau type des monnaies de nickel;

Revu Notre arrêté du 27 février 1904;

Voulant régler les frais de fabrication des monnaies de nickel;

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et des Travaux publics,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

ART. 1er. — Les frais de fabrication des flans sont fixés, par kilogramme de métal monnayé et passé en délivrance :

Pour les pièces de 5 centimes à fr. 0.95
» 10 » 0.90.

ART. 2. — Les frais de frappe des flans sont fixés par kilogramme de métal monnayé et passé en délivrance :

Pour les pièces de 5 centimes à fr. 0.60
» 10 » 0.51.

Les frais de frappe comprennent les frais de coins, de vérification et de comptage.

Notre Ministre, etc.

Arrêté ministériel du 1er juillet réglant les frais de confection des coins et les frais de vérification et de comptage pour les monnaies trouées de nickel.

LE MINISTRE DES FINANCES ET DES TRAVAUX PUBLICS,

Vu la loi monétaire du 30 décembre 1885;

Vu l'arrêté royal du 23 juin 1904 réglant à nouveau les frais de fabrication des monnaies trouées de nickel;

Sur la proposition du Commissaire des Monnaies,

ARRÊTE :

ART. 1er. — Les coins des monnaies de nickel soumis à l'épreuve normale du balancier et acceptés par l'Administration des Monnaies seront payés au chef d'atelier de la gravure par kilogramme de pièces présentés en délivrance, savoir :

Neuf centimes par kilogramme de pièces de 10 centimes,
Treize » » 5 »

ART. 2. — Les frais de vérification et de comptage des monnaies présentées seront payés au Contrôleur au change et au monnayage sur le pied de fr 1.75 par dix mille pièces présentées en délivrance.

ART. 3. — Les frais prévus aux articles précédents seront payés aux intéressés sur états dressés par eux et approuvés par le Commissaire des Monnaies.

6° Le cendrier où se travaillent les déchets de la fabrication ;

7° Une forge pour les mécaniciens et un atelier de forgerons;

8° Une forge et divers locaux avec accessoires (tours, fours à recuire, balancier, petite machine à gaz) formant les ateliers de la gravure ;

9° Les laboratoires de chimie où se font les essais d'or, d'argent et autres métaux et les opérations accessoires à ces essais.

La présente autorisation est accordée sous réserve que les précautions nécessaires seront prises en vue d'éviter que l'établissement devienne une cause de danger, d'insalubrité ou d'incommodité tant pour les ouvriers que pour les voisins.

Art. 2. — Notre Ministre, etc.

Ils seront imputés sur les frais de frappe alloués au Directeur de la fabrication.

Art 4. — Les services compétents sont chargés, en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Arrêté royal du 14 *octobre* 1904 *autorisant l'Administration des finances et des travaux publics à continuer pendant un terme de* 30 *ans l'exploitation des ateliers monétaires situés à Saint-Gilles* (*Brabant*).

LÉOPOLD II, etc.

Vu l'arrêté de la Députation permanente du Brabant en date du 21 mai 1873 autorisant l'exploitation des ateliers monétaires installés à Saint-Gilles;

Vu la demande du Département des Finances et des Travaux publics, en date du 16 juillet 1904, tendant à obtenir le renouvellement de cette autorisation, sauf en ce qui concerne l'affinage de l'or et de l'argent;

Vu le plan des lieux;

Vu les résultats de l'enquête de commodo et incommodo ;

Vu l'avis du service central de l'Inspection du Travail chargée de la surveillance des établissements dangereux, insalubres ou incommodes;

Vu les arrêtés royaux du 29 janvier 1863, du 27 décembre 1886 et 31 mai 1887 sur la police des établissements dangereux, insalubres ou incommodes;

Vu spécialement l'arrêté royal du 27 mars 1891 relatif à l'installation des établissements crées ou exploités par l'Etat;

Sur la proposition de Notre Ministre de l'Industrie et du Travail;

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

ART. 1er. — L'Administration des Finances et des Travaux publics est autorisée à continuer, pendant un terme de 30 ans à dater de la notification du présent arrêté, l'exploitation des ateliers monétaires situés à Saint-Gilles.

Ces ateliers comprennent :

1° Les fonderies de nickel, de bronze, d'or et d'argent ;

2° La salle contenant les ébarbeurs, les monte-charges, les laminoirs, les découpoirs, les refouloirs ;

3° Les fours en fer servant au recuit des lames ou des flans ;

4° La salle de blanchiment des flans ;

5° La salle des presses ;

*
* *

Situation du Fonds spécial de prévision monétaire au 31 décembre 1904.

Au 1er janvier 1904, l'avoir du Fonds spécial de prévision monétaire s'élevait à . . . . . fr.	3,702,759	50
Les recettes effectuées au profit de ce Fonds, pendant l'année 1904, montent à .	864,108	45
Fr.	4,566,867	95
Les dépenses à	185,528	83
Au 31 décembre 1904, l'avoir était donc de . . . . . fr.	4,381,339	12

*
* *

Les ressources disponibles du Fonds spécial de prévision monétaire sont appliquées à l'achat d'obligations à 3 p. c. de la dette publique.

Le tableau ci-dessous donne la situation, au 1er janvier et au 31 décembre 1904, des valeurs composant son portefeuille, avec l'indication du prix de revient de chacune d'elles.

NATURE DES VALEURS	SITUATION au 1er janvier 1904		SITUATION au 31 décembre 1904.	
	Capital nominal.	Coût.	Capital nominal.	Coût.
3 °/₀ belge, 1re série.	1,320 200	1,308 943 87	1,463,300	1,453,144 92
— 2e —	1,725,000	1,730,144 63	2,000,000	2,006,634 21
— 3e —	628 200	637 676 45	848 200	857,863 12
	3,673 400	3,676,764 95	4,311,500	4,317,642 25

Fabrication de monnaies pour le Gouvernement d'Haïti.

La frappe de monnaies étrangères en Belgique débuta modestement. C'était en 1846. MM. Lassen et Cie, fabricants de boutons, plaine Sainte-Gudule, nº 21, à Bruxelles, adressèrent le 11 du mois d'août une requête au Ministre des Finances à l'effet d'être autorisés à confectionner, dans leurs ateliers, dix mille kilogrammes de pièces de 1 et 2 centimes, pesant individuellement environ 2gr.7 et 5gr.4. Cette requête était appuyée d'une dépêche du Secrétaire d'État au département des Finances de la République d'Haïti dont la signature était légalisée par le consul général de France à Port-au-Prince.

L'autorisation fut accordée et le contrôleur en chef de la Garantie à Bruxelles fut commis à exercer une surveillance convenable à fin d'empêcher toute autre fabrication d'espèces.

Le 11 octobre, on en était encore à faire des essais et MM. Lassen se déclarant fourvoyés dans leur entreprise s'abouchèrent, sans résultat, avec M. J. Allard, directeur de la fabrication des monnaies

Ils eurent ensuite recours encore, sans aboutir, à M. Clé-

ment Francotte de Liége, qui avait déjà été chargé du recuit des flans.

La frappe fut finalement confiée à M. Dumoulin-Paques, estampeur à Liége, à ce autorisé par décision ministérielle du 26 novembre 1846.

Le contrôleur en chef du bureau de la garantie à Liége fut chargé de la surveillance.

La fabrication des pièces de 2 centimes commença le 10 décembre et fut suspendue dès le surlendemain, par suite du bris d'une première matrice et de la déformation d'une seconde au premier coup de mouton.

Depuis ce fâcheux contretemps, il n'a plus été question de pièces de 2 centimes.

Le travail reprend par la frappe des pièces de 1 centime. Manquant tantôt de matrices, tantôt de flans, il est souvent interrompu.

Le 11 février, date du dernier rapport de surveillance, il n'avait été fabriqué en tout que 30 kilogrammes de pièces de 2 centimes, soit 5,520 pièces, valant nominalement fr. 110.40 et 879 7/10 kilogrammes de pièces de 1 centime, soit 325,630 pièces d'une valeur nominale de fr. 3,256.26.

La commande des 10,000 kilogrammes alla-t-elle s'achever ailleurs, ou MM. Lassen, se sentant de plus en plus fourvoyés renoncèrent-ils à l'exécuter ? Nul n'a pu me le dire et nos archives sont muettes à ce sujet.

Pour comprendre dans quelles conditions pénibles la frappe s'opérait, il suffit de savoir qu'il fallait, alors que tout marchait régulièrement, travailler pendant sept jours de 7 heures du matin à 10 heures du soir pour obtenir 110 kilogrammes de monnaies.

C'était bien l'enfance de l'art. Aujourd'hui en deux fois vingt-quatre heures on fabrique une quantité de pièces égale à celle qui avait exigé six mois de dur labeur.

SERBIE.

Les premières monnaies du nouveau règne ont été mises en circulation. Ce sont des pièces de 5 francs à la double effigie de Karageorges et de Pierre Ier. Elles ont été battues en Hongrie à la monnaie de Kremnitz.

FRANCE.

Le type de la pièce de 25 centimes a été modifié au cours de l'année 1904. Cette pièce se frappe actuellement dans une virole à 22 pans avec un nouveau revers de M. Patey. Sur ce revers, nous distingons un faisceau de licteur, une branche de chêne, l'expression de la valeur et le millésime.

PANAMA.

Une loi promulguée le 5 juillet dernier, a fixé le système monétaire de la République de Panama, à partir du 1er septembre 1904.

L'unité monétaire de la République sera le *balboa*, monnaie d'or ayant un poids de 1gr.672 et un aloi de 900 millièmes. Le *balboa* sera divisé en cent centièmes.

Le dollar or des États-Unis d'Amérique aura cours légal dans la République pour sa valeur nominale équivalente à un *balboa*.

Les monnaies d'argent seront au titre de 9 dixièmes; ces monnaies comprendront : le peso (1/2 balboa), le demi-peso, le cinquième, le dixième et le vingtième de peso.

Les monnaies d'argent colombiennes, actuellement en circulation, seront réunies et converties en argent national pendant soixante jours à dater du 1er septembre 1904. Après ce délai, l'argent colombien n'aura plus cours légal dans la République.

COLOMBIE.

Le gouvernement colombien vient de promulguer la loi suivante :

ART. 1er. — L'unité monétaire de la nation sera le « peso » d'or du poids d'un gramme six-cent-soixante-douze milligrammes (1gr.672) et neuf cent millièmes de fin (0.900).

ART. 2. — Les monnaies d'or nationales frappées selon les dispositions du titre IX du livre 1er du code fiscal et les monnaies légales d'or étrangères de titre non inférieur à 0.900, pourront cireuler au prix commercial dans toutes les transactions publiques et privées comme aussi, et dans les mêmes conditions, les monnaies d'argent nationales au titre de 0.835 et de 0.900 et les monnaies étrangères au titre de 0.900.

ART. 3. — Dès la sanction de cette loi, l'augmentation de l'émission du papier-monnaie, tant par le gouvernement national que par les gouvernements départementaux, sera absolument prohibée.

JAPON.

Le gouvernement japonais vient de mettre fin au système monétaire à base d'argent dont jouissait encore l'île de Formose, annexée en 1895 au Japon, après la guerre contre la Chine. Depuis le 1er juillet 1904 l'étalon d'or y est entré en vigueur.

CH. VAN DER BEKEN.

Dr JULIEN SIMONIS, *L'art du médailleur en Belgique. Nouvelles contributions à l'étude de son histoire (seconde moitié du XVIe siècle)*. Bruxelles, 1904, in-4°, 230 pages et XXIV planches.

Notre confrère de la Société royale belge de Numismatique s'est donné pour tâche d'écrire l'histoire de la médaille en Belgique et de biographier les artistes qui ont brillé dans cet art difficile, l'une des gloires de notre patrie.

Son travail, dont une première partie a paru en 1900 et

dont nous avons rendu compte ici même (1), se divise en quatre périodes :

1° La période des artistes étrangers ou italiens ;

2° La période des artistes amateurs nationaux ;

3° La période des grands artistes ;

4° La période des médailleurs de profession.

C'est la troisième période qui fait l'objet du présent volume, consacré presque tout entier à l'étude de l'œuvre de Jacques Jonghelinckx et de celle d'Étienne de Hollande. Mais avant d'aborder son sujet, l'auteur a eu l'heureuse inspiration de publier, comme supplément à son premier essai, une adorable médaille de Quentin Metsys, à l'effigie de sa belle-sœur, Christine van Pullaer, et trois pièces intéressantes du poète-médailleur Jean Second, qui doit à M. Simonis d'avoir son œuvre, aujourd'hui, reconstitué d'une façon aussi complète que définitive.

Jacques Jonghelinckx, graveur de médailles et de sceaux, sculpteur et fondeur de métaux, auteur de la célèbre statue du duc d'Albe, naquit à Anvers, le 21 octobre 1530. Pinchart, dans son excellente *Histoire de la gravure des médailles en Belgique depuis le XVe siècle jusqu'en* 1794, parue il y a trente-cinq ans, n'attribuait d'une façon formelle à Jonghelinckx qu'une quinzaine de médailles.

Plus heureux dans ces recherches que son devancier, et peut-être aussi plus hardi, M. Simonis ne lui en donne pas moins de quatre-vingts ! Nous ne discuterons pas ces attributions, dont la plupart d'ailleurs paraissent fondées ; nous nous bornerons à dire que notre confrère classe au graveur anversois presque toutes les œuvres qu'on s'était accoutumé à considérer comme ayant été modelées par des maîtres flamands anonymes (2). C'est ainsi qu'il donne comme faits

(1) *Revue*, 1900, pp. 238-244.

(2) Quant aux trois médailles reproduites planche II sous la rubrique:

par Jonghelinckx ces chefs-d'œuvre de la glyptique belge que M. Picqué tenta jadis d'attribuer à Corneille Floris, groupe de cinq médailles bien caractéristiques par leur facture identique et par l'excellence de leur technique, dont trois sont datées de l'année 1552, c'est-à-dire alors que notre artiste venait à peine d'atteindre sa vingt et unième année. Nous avouons qu'il nous est difficile d'admettre un talent aussi précoce et surtout une connaissance aussi approfondie du métier de médailleur ; notre confrère ne nous en voudra donc pas si nous hésitons à partager son opinion en ce qui concerne ces pièces. Au surplus, les médailles que, par des comparaisons heureusement choisies, des remarques et des déductions subtiles, M. Simonis est parvenu à restituer à Jonghelinckx, avec toutes les probabilités imaginables, sont assez nombreuses pour qu'il soit permis de proclamer bien haut le magnifique résultat auquel ses études ont abouti.

Pas plus que ses devanciers, M. Simonis n'a pu établir le lieu d'origine de l'énigmatique et grand artiste qui signe STE. H., abréviations dans lesquelles on a cru découvrir les mots *Stephanus Hollandicus*, Étienne de Hollande.

C'est plus de trente médailles que M. Simonis a réussi à grouper à la suite de ce nom, sans compter la plaquette unique à la Sainte-Face, retrouvée par nous et que, sur les instances de M. Picqué, nous cédâmes jadis, bien à regret, au Cabinet de l'État belge.

Étienne de Hollande, contemporain de Jonghelinckx, dont il se rapproche et par le talent et par la méthode, travailla successivement à Utrecht, à Anvers, en Pologne et en Angleterre. M. Simonis a eu l'heureuse idée de diviser ses œuvres d'après les pays où elles virent le jour, ce qui permet

Médailleur inconnu, elles nous semblent plutôt allemandes que flamandes.

de se rendre compte de l'influence qu'eut sur la façon de l'artiste les types des modèles et les différents milieux où il travailla.

Le beau mémoire que nous venons d'analyser très brièvement est un digne pendant de ce qu'a déjà publié sur le même sujet M. Simonis, et il serait vraiment regrettable que, bornant là ses recherches, il laissât à d'autres, comme il l'annonce, le soin d'étudier les œuvres des médailleurs des XVIIe et XVIIIe siècles, qu'il qualifiait de professionnels, alors qu'au début de son ouvrage il divisait l'histoire de la médaille en quatre périodes. Il a brillamment étudié trois de ces périodes; il se doit à lui-même, il doit à la science, de ne pas laisser une aussi belle œuvre inachevée, d'autant plus que personne mieux que lui, par ses longues études, son tact et ses connaissances artistiques, n'est mieux préparé pour parachever le monument élevé à la gloire de nos anciens médailleurs.

A. DE WITTE.

HALKE (H.). *Einleitung in das Studium der Numismatik*. Berlin, 1905, in-8°, 3e édition, G. Reimer, XVI-219 pages, 8 planches.

La première édition de cette étude a paru en 1882, à une époque où des recueils de ce genre étaient rares ou peu connus : il répondait au désir que devait naturellement avoir tout collectionneur de monnaies et de médailles d'avoir les notions nécessaires pour reconnaître ses pièces et les classer scientifiquement.

L'auteur a eu le mérite de produire un volume très instructif et très intéressant; le succès qu'il a obtenu l'a engagé à en donner une seconde, puis une troisième édition. Il a voulu mettre son livre à la hauteur des publications nombreuses parues, en numismatique, depuis quel-

ques années, et surtout profiter des renseignements précieux que lui fournissait l'ouvrage de H. Dannenberg, *Grundzüge der Münzkunde.*

Après avoir donné un coup d'œil général de la numismatique, et avoir établi les principales notions que doit posséder tout collectionneur sur les monnaies, le métal dont elles sont frappées, leur identification et l'ordre à suivre pour les ranger, M. Halke aborde l'étude historique de l'art monétaire : il traite de la fabrication des monnaies, de leur ancienneté, chez les Grecs, les Lydiens et les Perses; il suit leur développement chez les Juifs, les Romains, les Arabes et, enfin, les Germains.

S'arrêtant à ce dernier peuple, il étudie ses monnaies depuis les temps anciens jusqu'à l'année 1904, s'étendant spécialement sur quelques types, tels les bractéates, les gros et les thaler, etc.

Une bonne bibliographie, concernant la numismatique allemande, et une série de huit planches figurant des monnaies des principales époques, terminent ce livre intéressant.

ÉD. L.

---

*Les médailleurs français du XVe siècle au milieu du XVIIe*, par F. MAZEROLLE. Tome troisième. Atlas. — Paris, imprimerie nationale, MDCCCCIV.

M. Alvin a rendu compte, dans la *Revue* de l'an dernier (1), des deux volumes de texte du beau travail de M. F. Mazerolle, archiviste de la Monnaie de Paris, directeur de la *Gazette numismatique française.* On sait que, par arrêté en date du 1er août 1892, le Ministre de l'Instruc-

(1) Pp. 90-92.

tion publique et des Beaux-Arts, sur la proposition de la section d'archéologie du Comité des travaux historiques et scientifiques, chargea M. F. Mazerolle de cette publication, que vient compléter aujourd'hui un atlas de XLII planches, reproduisant 999 médailles ou jetons, choisis avec soin pour mettre en évidence le talent et le faire particulier des artistes cités par l'auteur dans son mémoire.

L'œuvre de M. Mazerolle, ainsi complété non seulement par des documents d'archives, mais encore, ce qui était indispensable, par des documents graphiques, constitue un livre vraiment précieux pour l'histoire de l'art de la gravure en France et fait le plus grand honneur à la science et aux connaissances artistiques de son auteur.

A. DE W.

LES MÉDAILLES DE L'EXPOSITION DE LIÉGE.

Au mois de juillet dernier, M. Francotte, ministre de l'industrie et du travail, décida, d'accord avec le Comité exécutif de la Société de l'Exposition de Liége, de mettre au concours entre un nombre limité de sculpteurs-médailleurs, la composition de deux médailles ou plaquettes destinées, la première, à servir de récompense aux artistes qui participeront à l'Exposition internationale des Beaux-Arts; la seconde, à être remise aux exposants primés de l'Exposition universelle.

En même temps un jury, chargé de décider entre les concurrents, était institué. Il se composait de MM. Alph. de Witte, *président;* Ch. Le Grelle, *sécrétaire;* F. Alvin, Ch. Buls, Bon de Beeckman, G. De Groot, Vte B. de Jonghe et A. Micha, *membres*.

Neuf projets lui furent présentés, quatre pour le premier

concours et cinq pour le second. Dans la séance qu'il tint le 17 décembre 1904, le classement suivant fut voté :

Médaille de l'Exposition des Beaux-Arts.

1er prix, 3,000 francs, à M. G. Devreese.

2e prix, 1,000 francs, à M. P. Du Bois.

Médaille de l'Exposition de Liége.

1er prix, 2,500 francs, à M. P. Du Bois.

2e prix, 800 francs, en partage entre MM. G. Devreese et L. Dupuis.

Une exposition publique, à l'ouverture de laquelle M. Francotte, désireux de marquer l'intérêt qu'il porte à l'art de la médaille, a bien voulu présider, a permis à tous d'apprécier les œuvres présentées et le bien-fondé des décisions du jury.

A. DE W.

La section belge de la *Société hollandaise-belge des Amis de la médaille d'art* a tenu sa séance annuelle le dimanche 29 janvier, à 11 heures du matin, au Palais des Académies. L'assemblée était extraordinairement nombreuse. Après la lecture de l'intéressant rapport du secrétaire et un bref aperçu de l'état des finances de la Société donné par le trésorier, le comité directeur de la section a été réélu par acclamation. Le président a ensuite annoncé que deux médailles seraient frappées au cours du cinquième exercice (1er avril 1905-1er avril 1906), dont l'une commandée à M. Charles Samuel aura pour objet la glorification de l'œuvre du Congo.

Avant de lever la séance, M. de Witte a fait part, aux applaudissements de l'assemblée, du désir de S.M. la reine

Wilhelmine des Pays-Bas de faire désormais partie de la Société en qualité de membre effectif de la section néerlandaise.

Au cours de la réunion, de nombreuses médailles belges, hollandaises, françaises et allemandes, de frappe récente, ont été soumises à l'appréciation éclairée des membres de la compagnie.

A. DE W.

ADRIEN BLANCHET, bibliothécaire honoraire de la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, etc. — *Traité des monnaies gauloises*. Paris, Ernest Leroux, éditeur, deux parties, in-8°, V-650 pages, 562 vignettes dans le texte, 3 planches phototypiques et 1 carte lithographique.

Le bel ouvrage dont nous venons donner un aperçu à nos lecteurs, vient heureusement combler une lacune dont se plaignaient vivement depuis longtemps les nombreux disciples de la numismatique gauloise. Car, bien que les travaux numismatiques sur les monnaies celtiques soient nombreux, il faut bien le dire, presque tous ne répondent guère au but que se sont proposé leurs auteurs, de jeter un peu de lumière sur cette numismatique gauloise aussi obscure que pleine d'intérêt. La plupart des savants qui ont abordé l'étude de cette branche si ardue de la numismatique se sont laissé emporter dans les régions de l'imagination et du symbolisme, ne tenant pas suffisamment compte de l'élément de classification le plus sûr des monnaies gauloises, c'est-à-dire de la composition des trouvailles, lesquelles, par la localisation des types, peuvent, seules, mener à des attributions presque certaines.

M. Adrien Blanchet a su heureusement éviter ces deux écueils et, s'il est peut-être permis de regretter que le savant auteur a si souvent témoigné tant de prudence dans ces attributions, le beau livre qu'il a écrit restera la base solide de la numismatique gauloise, étant fondé sur les observations précises tirées, avec une véritable patience de bénédictin, de nombreuses trouvailles toutes renseignées avec le plus grand soin.

Après une courte préface exposant les causes du discrédit dans lequel sont tombées les monnaies gauloises et le plan général de son ouvrage, l'auteur donne, dans un premier chapitre, qui sert d'introduction, un aperçu historique sur le développement de la numismatique gauloise et fait connaître les erreurs de doctrine qui en ont entravé l'essor ainsi que les difficultés inhérentes à cette branche de la science des monnaies.

Le deuxième chapitre traite de la monnaie primitive en Gaule.

L'examen des divers métaux des pièces gauloises et de la fabrication des monnaies forme l'objet des deux chapitres suivants. Nous trouvons, dans le second, des tableaux fort bien établis relatifs au poids des monnaies d'or et d'argent gauloises, tableaux fort utiles pour la classification ou, au moins, la localisation des espèces.

Les légendes monétaires sont étudiées avec méthode dans le chapitre V, qui se termine par une longue liste des légendes connues à ce jour, liste établie avec le plus grand soin.

Les types si nombreux et si variés des monnaies celtiques, ainsi que des prototypes grecs et romains de ces pièces sont examinés en détail dans les chapitres VI et VII.

Le chapitre VIII est spécialement consacré aux imita-

tions si nombreuses et si importantes du statère macédonien.

L'auteur aborde ensuite l'étude du numéraire des différentes régions de la Gaule en commençant par celui de Massalia et des régions avoisinantes. Ce même chapitre embrasse encore les imitations des monnaies de Marseille et les nombreux bronzes coulés imités des bronzes massaliotes au type du taureau.

Le chapitre X est consacré aux monnaies de la vallée du Rhône, où les nombreuses pièces au cavalier constituent la plus grande partie du numéraire un siècle environ avant l'ère chrétienne.

Le monnayage du sud-ouest de la Gaule, patrie des monnaies à la croix, forme l'objet du chapitre suivant.

Les monnaies de l'ouest de la Gaule nous sont présentées dans le chapitre XII qui étudie le numéraire des Lemovices, des Petrocorii, des Pictones et des Santones, des Namnetes et des Andecavi, des Aulerci Cenomani et des Diablintes.

Le chapitre XIII est consacré aux espèces des peuples armoricains, dont l'imagination fertile se reflète sur leur numéraire.

Les monnaies du Nord-Ouest, étudiées dans le chapitre XIV, nous mènent chez les peuples établis entre la Loire et la Seine. Nous y retrouvons les espèces si nombreuses et si intéressantes des Carnutes.

La deuxième partie du *Traité des monnaies gauloises* nous conduit chez les peuples du Nord de la Gaule dont le chapitre XV examine les différents numéraires. Nous y trouvons les espèces des Caletes, des Veliocasses, des Atrebates, des Morini, des Nervii, des Treveri, des Eburones et des Aduatuci. Les six derniers de ces peuples ont occupé le territoire de la Belgique actuelle. Les monuments

numismatiques qu'ils nous ont laissés ne sont pas, en général, d'un bien grand intérêt scientifique.

Le chapitre suivant étudie les espèces des peuples du Nord-Est de la Gaule. Ce sont les Senones, les Meldi, les Silvanectes, les Parisii, les Bellovaci, les Ambiani, les Veromandui, les Suessiones, les Remi, les Lingones, les Leuci, les Verodunenses et les Mediomatrici.

Les monnaies de l'Est et du centre de la Gaule font l'objet du chapitre XVII. Nous y trouvons, entre autres, les monnaies si intéressantes des Ardui et des Arverni.

Le chapitre qui suit est consacré au numéraire des colonies romaines qui nous ont laissé des espèces nombreuses et intéressantes.

Le chapitre XIX jette un coup d'œil sur les monnaies celtiques de l'Europe centrale dont le numéraire se différencie notablement de celui en usage dans l'Ouest de la Gaule.

Les monnaies de l'île de Bretagne font l'objet d'un chapitre spécial.

Le XXIe et dernier chapitre étudie la circulation des monnaies gauloises. Cette étude, des plus importantes, est basée sur les relevés des monnaies trouvées isolément, relevés comparés avec les inventaires des trésors, inventaires qui forment le sujet de l'appendice I. Ces renseignements, que le savant auteur a recueillis avec le plus grand soin, sont de la plus haute importance, car ils constituent l'élément de classement le plus certain des nombreuses espèces muettes et impossibles à localiser sans cette précieuse ressource.

Les principaux musées possédant des collections de monnaies gauloises, ainsi que les collections particulières les plus importantes renfermant de ces pièces, sont cités dans l'appendice II.

Le prix actuel des monnaies gauloises fait l'objet du troisième et dernier appendice.

L'ouvrage, dont la partie typographique et la bonne exécution des vignettes et des planches ne laissent rien à désirer, se termine par des tables, alphabétique des matières principales et méthodique des matières. Le beau livre que nous venons de présenter succinctement à nos lecteurs, fait le plus grand honneur à son érudit auteur qui, comme nous l'avons déjà dit, au lieu de se lancer, à corps perdu, à l'exemple de ses prédécesseurs, dans le domaine si vaste et si tentant du symbolisme, a su se contenter de fournir au monde savant un travail sérieux, fondé sur des faits incontestables, alors que, mieux que personne, il était à même de formuler des appréciations auxquelles l'état actuel de la numismatique gauloise n'aurait, peut-être, réservé qu'une existence bien éphémère.

Vte B. DE J.

M. J. Svoronos, l'éminent conservateur du cabinet des médailles d'Athènes, vient de faire don à notre Société d'un exemplaire de son importante publication la *Numismatique de l'empire des Ptolémées,* dont nous avons annoncé l'apparition dans la dernière livraison de la *Revue.*

Cet important travail comprend deux volumes de texte et un volume de planches; il sera complété par un quatrième volume qui renfermera un résumé français de l'œuvre, car la *Numismatique de l'empire des Ptolémées*, publiée aux frais de M. Maraslin, conseiller privé de S. M. l'empereur de Russie, est écrit en grec.

Pour parfaire ce travail, qui vient éclairer d'une vive lumière l'une des parties les plus obscures de la numismatique grecque, aucune peine n'a coûté à M. Svoronos, qui a

visité presque tous les musées et les collections où il pouvait espérer rencontrer des monnaies de la dynastie des Ptolémées.

Aussi cet ouvrage peut-il être considéré comme définitif. Il fait le plus grand honneur à M. Svoronos, qui, désormais, s'affirme comme le premier numismate de son pays et comme l'un des chefs du petit groupe de savants qui s'occupent de la numismatique antique.

A. DE W.

M. L. Rizzoli jun., le distingué conservateur du Musée Bottacin à Padoue, continue avec succès, dans le bulletin qu'édite cet établissement, l'étude des sceaux que renferme ce Musée et qu'il décrit avec autant de soin que d'érudition.

A. DE W.

A l'occasion du VIe centenaire de la naissance de Pétrarque, des fêtes ont eu lieu à Padoue, les 19 et 20 juin 1904. M. L. Rizzoli jun. a fait connaître la médaille commémorative de cette manifestation littéraire. D'un diamètre de 15 millimètres seulement, elle est l'œuvre du graveur italien Alexandre Santi et porte, d'un côté, la tête du poète et de l'autre l'inscription : PADOVA · AL PETRARCA · MCMIV.

Nous sommes heureux de voir un peu partout s'implanter l'habitude d'appeler la médaille à conserver le souvenir des événements de quelque nature qu'ils soient, joyeux ou tristes, privés ou publics.

A. DE W.

LA MÉDAILLE-CARTE DE M. PAUL FISCH.

Nous avons fait connaître dans cette *Revue* l'usage original qui s'est répandu depuis peu à l'étranger, principalement en Allemagne et en Autriche, de faire graver ou frapper une médaille à l'occasion du nouvel an et de l'envoyer avec l'expression de ses meilleurs souhaits à ses amis et à ses connaissances. De grands artistes, tels que Pawlik et A. Scharf, n'ont pas craint de prêter leur concours à ce genre nouveau.

M. Paul Fisch aîné, graveur à Bruxelles, s'est inspiré de cet exemple, et répondant à l'espoir que nous avions exprimé de voir cette innovation s'étendre à notre pays au grand profit des artistes, il a frappé, dans ses ateliers, une médaille modelée à son effigie par son ami G. Devreese, et dont il a fait distribuer un bon nombre d'exemplaires en bronze et quelques-uns en argent le premier jour de l'an 1905, entre autres parmi les membres de la Société hollandaise-belge des Amis de la Médaille d'Art.

Le *droit* donne le buste, à gauche, de M. Paul Fisch. A l'exergue, on lit sur deux lignes : *Au . Camarade : Paul .* FISCH . | G . DEVREESE .

Le *revers* comporte l'inscription, sur sept lignes : RÉDUCTIONS | ARTISTIQUES | *Paul Fisch* | AINÉ | (gravé à la pointe, imitation de la signature), RUE D'ALLEMAGNE 32 | BRUXELLES - MIDI | Ier JANVIER 1905 .

Dans le coin à droite, un numéro d'ordre. L'exemplaire que nous possédons porte le chiffre XXXIII. Diamètre : 72 × 50 millimètres.

Le portrait de M. Fisch est d'une grande ressemblance et plein de vie; il fait honneur au talent de M. Godefroid Devreese et l'aimable attention de M. Fisch a été fort

appréciée de tous. Souhaitons qu'elle trouve des imitateurs l'an prochain.

ÉD. LALOIRE.

La médaille du soixante-quinzième anniversaire de l'indépendance belge a été mise au concours entre une vingtaine d'artistes médailleurs.

Le gouvernement a décidé d'accorder quatre prix, respectivement de 7,000, de 1,500, de 1,000 et de 500 francs. Le jury, chargé de la distribution de ces primes, est composé de MM. le marquis de Beauffort, *président;* Verlant, directeur des Beaux-Arts; E. Evenepoel, directeur au secrétariat général du ministère de l'intérieur; G. De Groot et C. Meunier, statuaires; F. Alvin, conservateur en chef du cabinet des médailles de Belgique, et Alph. de Witte, président de la section belge de la Société hollando-belge des Amis de la médaille d'art. Les projets doivent être remis le 15 mars. La médaille portera au droit le portrait du Roi. Toute liberté est laissée aux artistes pour la composition du revers.

A. DE W.

Le catalogue des monnaies, médailles, jetons et méreaux provenant de la collection de M. le chevalier van Eersel (2e partie), de la collection de Mme Löhnert et de la collection de M. Lucien Reychler, dont la vente a eu lieu à Bruxelles, les 22 et 23 novembre 1904, par les soins de M. C. Dupriez, comprenait 1,539 numéros. Il y avait un peu de tout dans cette vente; voici quelques prix :

Nos 23. — Quart de statère d'or de Ptolémée Soter, 105 fr., à M. Coster, l'amateur bruxellois bien connu.

72. — Statère d'or d'Alexandre III, de Macédoine, 110 francs, au même.

73. — Variété de la pièce précédente, 100 francs.

103. — Tétradrachme, de beau style, de Lysimaque, 75 francs.

118. — Aureus de Neron au Jupiter Custos, 105 francs, à M. Coster.

125. — Denier de Charles le Chauve pour Tongres. Très bel exemplaire, au même, 80 francs Gariel, n° 257, donne à cette rare monnaie une valeur de 150 francs.

149. — Lion d'or des États frappé à Anvers en 1584, 82 francs. Ce qui est un beau prix; car, il y a quelques années, une trouvaille d'une dizaine d'exemplaires de cette pièce a été faite en Hollande.

157. — Obsidionale carrée de Bruxelles de 1584. Pièce de 2 florins, 55 francs, à M. Bourgey, de Paris.

207. — Double tiers de lion d'or de Philippe le Bon pour la Flandre; 70 francs seulement.

211. — Demi-florin d'or de Charles le Téméraire pour la Flandre; 150 francs. Prix élevé.

212. — Demi-florin d'or, au nom de Maximilien, père de Philippe le Beau, au saint André debout, ayant devant lui un écu, frappé pour la Flandre; 250 francs.

218. — Couronne d'or de Philippe II, Bruges, 1583; 210 francs au Cabinet de l'État.

222. — Couronne d'or des États de Flandre; 300 francs seulement, il est vrai que l'exemplaire était un peu rogné.

292. — Couronne d'or de Philippe II pour l'Artois; 100 francs au Cabinet de l'État.

312. — Florin d'or à l'écu aux quatre lions de Marguerite de Bréderode, abbesse de Thorn, 130 francs.

356. — Noble d'or pour la Gueldre, 65 francs.

457. — Épreuve en or du florin d'argent de Hollande de 1681. Superbe. 95 francs, à M. Coster.

472. — Pièce de 2 1/2 florins de Louis-Napoléon, roi de Hollande, 1808, adjugée 65 francs.

543. — Épreuve sur or du thaler de Wolfgang-Théodore de Raitenau, évêque de Salzbourg; 190 francs, à M. Coster.

572. — Australie. Épreuve sur or de la pièce de 1 shilling de la reine Victoria, 85 francs.

573. — Idem de pièce de 6 pence, 80 francs.

585. — Médaille de Guillaume d'Estoutevelle, cardinal-archevêque de Rouen; 130 francs.

592. — Médaille de 1518 au buste de W.-J. von Tollet, conseiller de l'Empereur; 355 francs.

593. — Médaille de 1528 de C.-F. de Hohenzollern, 150 francs.

594. — Médaille de 1534 au buste de Christophe Muelich, 100 francs.

604. — Médaille de Philippe II (1557), au revers d'Hercule soutenant le monde; 100 francs, à M. Fuldauer, d'Amsterdam.

605. — Prise de Saint-Quentin, 135 francs.

606. — Médaille de van Mierop, évêque d'Utrecht; 155 francs.

607. — Paix de Câteau-Cambrésis, 100 francs à M. Fuldauer.

616. — Médaillon, Vulcain forgeant les armes de l'amour. Bronze, 170 millimètres; 200 francs.

636. — Dokkum. Fortifications de la ville (1582). Médaille d'or, 180 francs.

645. — Philippe de Croy. Médaille en vermeil de 1595; 85 francs, à M. A. de Witte.

663. — Nicolas de Bailleul. Médaille, bel exemplaire; 135 francs.

665. — Frédéric-Henri, médaillon de 116 millimètres à son buste; 135 francs.

672. — Antoine de Lomenie, conseiller et secrétaire d'État; 100 francs.

673. — Le cardinal de Richelieu, par Warin Superbe bronze, 370 francs.

703. — Guillaume le Taciturne. VAN LOON, t. II, p. 360, adjugé à M. Fuldauer pour 185 francs.

704. — Mort de Martin Tromp, 80 francs.

744. — Départ de Bruxelles du prince Charles de Ligne. Médaille à son buste et au vaisseau, 135 fr., à M. Mersbaecher, de Munich.

748. — Médaille du général Rabenhaut, 115 francs.

855. — Médaillon du récollet Joseph, 1709, par C. Dubut, 105 francs.

891. — Médaille de Béthune, 185 francs.

1050. — Médaille des volontaires limbourgeois. Exemplaire d'or, 180 francs.

1118. — Bonaparte. Médaillon en fonte de fer, 160 fr.

Il ressort des divers prix obtenus par l'expert que les monnaies belges et les médailles artistiques maintiennent leur prix, mais que les œuvres de van Berckel, les pièces

napoléonniennes et les médailles maçonniques subissent une légère dépréciation.

A. DE W.

SOMMAIRE DES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.

ALLEMAGNE. — *Frankfurter Münzzeitung*, n° 48. — P. JOSEPH. Offenbach als pfalzgräfliche Münzstätte. — P. JOSEPH. Beiträge zur königsteinischen Münzgeschichte. — Varia.

N° 49. — P. JOSEPH. Die Münzen der Herren von Froberg. — P. JOSEPH. Ein Doppelvierer des Freiherrn Nikolaus von Chatelet-Vauvillers. — P. JOSEPH. Der Trierer Denarfund von 1904. — P. JOSEPH. Beiträge zur königsteinischen Münzgeschichte. — GEBERT. Wie Kleinheubach keine Löwenstein-Wertheim'sche Münzstätte wurde. — Neue Medaillen. — Varia.

N° 50. — P. JOSEPH. Ein bei Basel gehobener Silbermünz-Schatz. — L. FORRER. Britannia und die République française unter dem Bilde zweier berühmter Schönheiten auf Münzen dargestellt. — P. JOSEPH. Die letzen Arbeiten Karl Schwenzers. — Varia.

Blätter für Münzfreunde, 1904, n° 11. — H. B. Die Münzstätte Oldisleben, ein Beitrag zur Kenntnis der in Thüringen geprägten Hohlmünzen der Söhne Albrechts des Bären. — G.-H. LOCKNER. Ein Fund niederdeutscher Hohlpfennige aus dem nördlichen Franken. — Neue Schaumünze auf Landgraf Philipp den Grossmütigen. — Der Immenstedter Münzenfund. — Neue Münzen und Medaillen. — Modernes Geld- und Münzwesen. — Varia.

N° 12. — H. B. Ein hessischer Pfennigfund aus der

Zeit der Kaiser Heinrich V und Lothars des Sachsens. — Dr HOF. Ein gemeinschaftlicher Ortstaler der Grafen Ludwig, Heinrich, Albrecht-Georg, Christoph und Wolfgang-Ernst zu Stolberg. — Nachricht über die Kippermünze zu Roda. — Neue Münzen und Medaillen. — Modernes Geld- und Münzwesen. — Varia.

1905, nº 1. — V. BORNEMANN. Die Kippermünz-Stätte Eisenach und ihre Beamten. — H. B. Ein hessischer Pfennigfund aus der Zeit der Kaiser Heinrich V und Lothars des Sachsen. — Bischöflich Constanzer Batzen aus dem Funde von Wattenweiler. — Einige bemerkenswerte hessische Grossi. — Das neue mexikanische Münzsystem. — Neue Münzen und Medaillen. — Modernes Geld- und Münzwesen. — Varia.

Numismatisches Literatur-Blatt, 25e année, nos 142-143. — Comptes rendus bibliographiques. — Catalogues.

Berliner Münzblätter, nº 36. — ERNST LEJEUNE. Ein unbekannter frankfurter Taler. — Dr TH HAMPE. Eine Porträtmedaille auf Jakob Ayrer. — E. HEUSER. Drei seltene Speierer Denkmünzen der neuesten Zeit. — ERNST LEJEUNE. Die Münzen der reichsunmittelbaren Burg Friedberg i. d. Wetterau. — ED. GRIMM. Der Goldmünzenfund von Suckow. — Neue Münzen und Medaillen. — Numismatische Gesellschaft zu Berlin. — Der Wendentaler. — Varia.

Nº 37. — EMIL BAHRFELDT. Zur Münzgeschichte der Reichsstadt Worms im Mittelalter. — ERNST LEJEUNE. Die Münzen der reichsunmittelbaren Burg Friedberg i. d. Wetterau. — HEINR. BEHRENS. Münzen der Stadt Lubeck. — Varia. — Neue Medaillen. — Séances de la Société Numismatique de Berlin des 7 novembre et 5 décembre 1904.

N° 38. — Dr S. v. ZAKRZEWSKI. Beiträge zür Kenntnis der Denare von Boleslaus Chrobry.— EMIL BAHRFELDT. Zür Münzgeschichte der Reichsstadt Worms im Mittelalter. — ERNST LEJEUNE. Die Münzen der reichsunmittelbaren Burg Friedberg i. d. Wetterau.—EMIL BAHRFELDT. Nachlese zum Hacksilberfunde von Alexanderhof. — Neue Münzen und Medaillen. — Séance de la Société Numismatique de Berlin du 9 janvier 1905. — Bibliographie.

AMÉRIQUE (ÉTATS-UNIS). — *American Journal of numismatics*, XXXIX, n° 2.— FRANK-SHERMAN BENSON. Ancient greek coins, XIV, Sicily, 4. — The oldest known coin? — Recent Washington medals. — The copper currency of Canadian banks. — A coin of Tarsus? — Signatures of engravers on greek coins. — Dr HORATIO-R. STORER. The medals, jetons and tokens illustrative of the science of medicine. — C.-O. TROWBRIDGE and HOWLAND WOOD. Sutlers' Checks. — C.-P. NICHOLS. Medals of the Grand Army. — The italian medallists and their works. — A medal for commander Peary.—W.-J.-R. MARWIN. Masonic medals. — Wealth in tiny particles of gold. — The american numismatic and archeological Society. — Centennial Medal of the New-York historical Society. — Panama coinage. — Varia.

ANGLETERRE. — *Spink and Son's Monthly Numismatic Circular*, XIII, n° 145. — PHILIP NELSON. Inedited coins : A Newark obsidional ninepence, bearing a Hall-Mark. Inedited token of the 17th century. — Rev. A.-W. HANDS. Common greek coins. — FRANK-C. HIGGINS. Sketches of European continental history and heraldry for the use of numismatists. — L. FORRER. Biographical notices of medallists, coin, gem and seal-engravers, ancient

and modern, with references to their works. B. C. 500. — A. D. 1900 (Kalcher-Kellen). — The coins of Italy: Genoas by Philip Whiteway. — Prof. NADROWSKY. Eine wenig bekannte Spottmünze auf Deutschland's Colonien. — Varia. — Revues. — Livres et catalogues.

XIII, n° 146. — W.-J.-D. Inedited coins : Unpublished variety of L.-C. Wyon's Penny and Halfpenny of 1861. — A.-W. HANDS. Common greek coins. — FRANK-C. HIGGINS. Sketches of European continental history and heraldry for the use of numismatists (Brunswick and Luneburg). — L. FORRER. Biographical notices of medallists, coin, gem and seal-engravers, ancient and modern, with references to their works. B. C. 500. — A. D. 1900 (Daniel Keller-Keulle). — LIONEL-L. FLETCHER. Some notes on Irish seventeenth century tokens. — FARRAN-ZERBE. American numismatic association convention. — Varia. — Societies. — Books. — Catalogues.

XIII, n° 147. — PHILIP NELSON. M. D. Inedited coins : An unpublished siege piece of Pontefract. — Rev. A.-W. HAND. Common greek coins. — L. FORRER. Biographical notices of medallists, coin, gem and seal-engravers, ancient and modern, with references to their works. B. C. 500, A. D. 1900 (Key-Kirkyn). — L. FORRER. A portrait medallion of the late G.-F. Watts. R. A., by Theodore Spicer-Simson. — P.-O. TREMBLAY. Décorations pontificales. — Societies. — Finds. — Reviews. — Books. — Catalogue.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE). — *El Coleccionista*, seni I, n° 5. — A. PAZZOLI. Essai sur l'origine des monnaies des Nomes d'Égypte.

AUTRICHE. — *Mitteilungen des Klubs der Münz- und*

Medaillenfreunde in Wien, nos 172, 173. — HEINRICH CUBASCH. Die Medaillen der Bürgermeister und Ehrenbürger der Stadt Wien. — JOSEF FISCHHOF. Medaillen auf Astronomen und Astronomie. — Musiker-Medaillen. — Mélanges. — Die Moderne Medaille.

N° 174. — HEINRICH CUBASCH. Die Medaillen der Bürgermeister und Ehrenbürger der Stadt Wien.—JOSEPH FISCHHOF. Medaillen auf Astronomen und Astronomie. — Klubnachrichten. — Varia. — Die Moderne Medaille.

N° 175. — Eduard Foest †. — HEINRICH CUBASCH. Die Medaillen der Bürgermeister und Ehrenbürger der Stadt Wien. — JOSEPH FISCHHOF. Medaillen auf Astronomen und Astronomie. — Musiker-Medaillen. — Klubnachrichten. — Ventes. — Varia. — Die Moderne Medaille.

Monatsblatt der numismatischen Gesellschaft in Wien, n° 256. — SCHOLZ. Die Arsacidenmünzen. — Compte rendu de séances et de livres. — Varia.

N° 257. — Weder Mediolanum, noch Ticinum, sondern Tarraco. — Compte rendu des séances des 23 novembre et 14 décembre 1904. — Bibliographie. — Varia.

N° 258. — Weder Mediolanum, noch Ticinum, sondern Tarraco. — Compte rendu de la séance du 4 janvier 1905. — Münzfunde. — Bibliographie. — Varia.

Archiv für Bracteatenkunde, IV, Bogen 15-19. — F. FRIEDENSBURG. Neue Studien zur schlesischen Bracteatenkunde. — H. BUCHENAU. Eine in Erfürt gefundene Brachteatenbüchse. — H. BUCHENAU. Ein Magdeburger Bracteat des Kaisers Fredrich II. — H. BUCHENAU. Hohlmünzen der Grafen v. Hoye. — R. v. HÖFKEN. Zur Bracteatenkunde Süddeutschlands. XIX-XXI. — R. v. HÖFKEN. Fund bei Dauba. — E. HEUSER. Die frühesten

Prägungen der Stadt Worms. — R. v. HÖFKEN. Vorder österreichische Pfennige.

BELGIQUE. — *La Gazette numismatique*, 9° année. n° 2. — ÉD. VANDEN BROECK. Numismatique bruxelloise : Recherches sur les jetons des receveurs de Bruxelles postérieurs à la charte de 1421. — C. DUPRIEZ. Monnaies non métalliques. — Ordres de chevalerie. — Les décorations étrangères conférées aux Belges. — Un projet d'union monétaire universelle. — Nouvelles diverses. — Nécrologie. — Ventes.

N° 3. — G. CERRATO. Une médaille savoyarde inédite. — ALPHONSE DE WITTE. Le graveur Théodore-Victor Van Berckel. Essai d'un catalogue de son œuvre. — Un projet d'union monétaire universelle. — Nouvelles diverses.

FRANCE. — *Revue numismatique*, 4e série, VIII, 4e trim. — J. MAURICE. L'iconographie par les médailles des empereurs romains de la fin du IIIe et du IVe siècles. — P. BORDEAUX. Les ateliers monétaires de Toulouse et de Pamiers pendant la Ligue. Atelier de Toulouse. — Cte DE CASTELLANE. Le gros tournois de Charles d'Anjou et le gros tournois du roi de France au châtel fleurdelisé. — Chronique. — Bulletin. — Périodiques.

Bulletin international de numismatique, III, n° 4. — A. DIEUDONNÉ. Une monnaie de Perga au type du croissant. — A propos de la loi italienne sur l'exportation des objets d'art. — Trouvailles. — Sociétés. — Musées. — Nouvelles diverses. — Bibliographie.

HONGRIE. — *Numizmatikai Közlöny*, IV, 1905, I fuzet. Dr JOSEF BRUNSMED. Monnaies frappées par Andrei comme duc de Croatie. — EDMOND GOHL. Monnaies fal-

sifiées en Hongrie. — EDUARD KOVACS. Trouvaille de Solyomki (Transylvanie). — EDMOND GOHL. Médailles rares. — Nouvelles médailles hongroises. — Œuvres de Charles Gerl (Hongrie). — Bibliographie. — Nouvelles. — EDMOND GOHL. Médailles récentes de Budapest (*suite*).

ITALIE. — *Bolletino di numismatica e di arte della Medaglia,* anno II, nº 11. — FRANCESCO CARRARA. Issa, monografia numismatica (*suite*). — G. CERRATO. Spigolature di Numismatica Sabauda. — G. GRILLO. Varianti inedite all' opera *Monete di Milano* dei fratelli Gnecchi, appartenenti alla collezione Guglielmo Grillo di Milano (*suite*). — SERAFINO RICCI. Medaglistica : la Medaglia commemorativa della nascita di F.-D. Guerrazzi. — Varia.

Nº 12. — S. RICCI. Ai dotti e cortesi lettori — G. SCALCO. Intorno alla ripulitura delle monete antiche. — Q. PERINI. Di alcuni ripostigli di monete medioevali. — G. GRILLO. Varianti inedite all' opera *Monete di Milano* dei fratelli Gnecchi, appartenenti alla collezione Guglielmo Grillo di Milano. — M. STRADA. Medaglistica : Medaglia commemorativa del primo decennio di fondazione della Banca Commerciale Italiana. — L. L. E necessario un provvedimento : Per l'importazione delle monete in Italia a scopo di studio. — LA REDAZIONE. Il secondo anniversario della fondazione del Circolo Numismatico Milanese.

Anno III, nº 1. — LA REDAZIONE. Il Circolo Numismatico Milanese e il *Bollettino di numismatica e di arte della Medaglia* giudicati dal *Numismatic Circular di Londra.* — FRANCESCO CARRARA. Issa, monografia numismatica. — A. SIMONETTI. Numismatica della Magna Grecia. — P. MONTI et L. LAFFRANCHI. Non Torraco ma sempre Ticinum e Mediolanum. — LA REDAZIONE. Bi-

bliogr. numism. romana. — Medaglistica. — Notizie varie. — Tavola.

Rassegna numismatica, anno I, nos 5, 6. — LA DIREZIONE. Pel 1905. — Comm. R ROGGERO e Prof. SERAFINO RICCI. I risultati del nostro referendum sull' ordinamento delle collezioni di monete italiane. — F. LENZI. Polemica numismatica. — M. PICCIONE. Un aureo di Pompeo. — A. LISINI. Un denaro della contessa Richilda. — F. LENZI. Monete, medaglie e sigilli alla mostra senese. — F. LENZI. L'arte e le opere di Benedetto Pistrucci. — A. SPIGONDI. Medaglie enigmatiche. — L. RIZZOLI, jun. Onoranze padovane a Francesco Petrarca. — Recensioni. — Varia.

Anno II, no 1. — F. LENZI. Ricominciando. — J. FALCHI. Su la riduzione in peso dell' asse romano e l'usura nel IV e V secolo av. G.-C. — F. L. Correzioni all' ultima edizione della Guida Gnecchi. — Rassegna dei periodici. — Rassegna medaglistica. — Recensioni. — Varia.

Rivista italiana di numismatica, XVII, fasc. IV. — CARUSO LANZA. Spiegazione storica delle monete di Agrigento. Capitoli XVIII, XIX, XX. — L. NAVILLE. Monnaies inédites de l'Empire romain. — G. DATTARI. Appunti di numismatica Alessandrina : le monete dei Cesari che portano la legenda de KAICAPOC · CEBACTOC. — S. AMBROSOLI. La zecca di Cantu e un codice della Trivulziana. — EUGENIO DEMOLE. La zecca dei conti del Genevese ad Annecy (1356-1391). — Cronaca. — Nécrologie. — Bibliografia. — Varieta.

PAYS-BAS. — *Tijdschrift van het Koninklijk Nederlandsch Genootschap voor munt- en penningkunde*, 13e année, 1re livraison. — S. WIGERSMA HZ. Iets over

Wigle van Aytta van Zwichum, zijne munt- en penningverzameling en de gedenkpenningen met zijne beeltenis. — J.-M. FADDEGON. Notice sur les Cauris. — J.-A. SILLEM. De Cameraarsrekeningen van Deventer (1337-1376) : nalezing. — Iets over Nederlandsche Munt en Bankbilleten. — Alkmaarsche loodjes. — Muntverslag. 1903. — Bibliographie.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX.

Réunion du bureau du 20 février 1905.

. . . . . Sur la proposition de MM. le Vte B de Jonghe et A. de Witte, le titre de membre *associé étranger* a été conféré à M. le professeur Dr Serafino Ricci, directeur du *Bollettino di numismatica*, à Milan.

Le Secrétaire, ALPH. DE WITTE.

Le Président, Vte B. DE JONGHE.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

LISTE DES OUVRAGES REÇUS PENDANT LE 1er TRIMESTRE 1905.

Avis important : **Les publications et les dons destinés à la Société doivent, sans exception, être adressés à M. G. Bigwood, bibliothèque de la Société royale de Numismatique, au Palais des Académies, à Bruxelles.**

Ouvrages périodiques.

Allemagne. — *Blätter für Münzfreunde*, 1904, nos 11, 12; 1905, no 1. — *Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen*, 1904, 3e livr. — *Berliner Münzblätter*, XXV année, nos 36 à 38. — Bahrfeldt : *Numismatisches Literatur-Blatt*, 25e année, nos 142, 143. — *Neues Lausetzisches Magazin*, 80e vol.

Amérique (États-Unis). — *American Journal of Numismatics*. Octobre 1904, no 187.

Angleterre. — *Spink and Son's Monthly Numismatic Circular*, nos 145 à 147.

Argentine (République). — *El coleccionista*, 1er sem., no 5.

Autriche. — *Mitteilungen des Klubs der Münz- und Medaillenfreunde in Wien*, nos 172 à 175. — *Monatsblatt der Nümismatischen Gesellschaft in Wien*, nos 256 à 258. — *Archiv für Bracteatenkunde*, IVe bd., 15-19.

Belgique. — *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t XXXIII. — *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXXIV, 1er fasc. — *La Gazette numismatique*, 9e année, nos 2, 3. — *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, 42e année, nos 11 et 12. — *Archives belges*, 1904, nos 9 et 10; 1905, no 1. — *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, 12e année, nos 8, 9; 13e année, no 1. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, 2e série, t. XIV, 3e et 4e livr. — Institut archéologique du Luxembourg : *Annales*, LVIIIe année, t. XXXIX. — *Revue bibliographique belge*, 16e année, nos 11, 12. — *Bulletin périodique trimestriel de la Société verviétoise d'histoire et d'archéologie*, 5e vol.

— Académie royale de Belgique : *Bulletins des classes.* — *Inventaire archéologique de Gand*, fasc. XXXVII. — *Annales de la Société historique et archéologique de Tournai*, nouvelle série, t. VIII. — *Annales de la Société archéologique de Namur*, XXV, 1re livr. et *Rapport.* — *Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique*, 5e série, VI, 4e livr.; *Bulletin*, 1904, IV.

France. — *Polybiblion :* Revue bibliographique universelle. Partie technique, 2e série, XXX, nos 11, 12; XXXI, no 1; partie littéraire, 2e série, LX, nos 5, 6; LXI, no 1. — Mémoires et documents publiés par la Société nationale des antiquaires de France : *Mettensia*, IV. — *Bulletin de correspondance hellénique*, 28e année, VII à XII; 29e année, I, II. — *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 3e trimestre, 1904 — *Bulletin et mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, 7e série, t. III; *Mémoires*, 1902. — *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, 1904, 1er trimestre. — *Bulletin trimestriel de la Société de Borda (Dax)*. 29e année, 2e trim. — *Revue numismatique*, 4e série, t. VIII, 4e trim. — *Bulletin international de Numismatique*, t. III, no 4.

Hongrie. — *Numizmatikai Közlony*, IV erfolyan, 1905, I fuzet.

Italie. — *Bollettino di Numismatica e di arte della medaglia*, 1904, nos 11, 12; 1905, no 1. — *Bollettino del Museo civico di Padova*, VII, nos 4, 5. — *Rassegna numismatica*, 1re année, nos 5, 6; 2e année, no 1. — *Rivista italiana di Numismatica e scienze affini*, vol. XVII, fasc. IV.

Luxembourg. — *Ons Hemecht*, 10e année. 11e et 12e fasc.; 11e année, fasc. 1.

Pays-Bas. — *Tijdschrift van het koninklijk Nederlandsch Genootschap voor munt- en penningkunde te Amsterdam*, 13e année, 1re livr.

Suède. — *Antikvarisk tidskrift for Sverige*, XVII, 3.

Suisse. — *Répertoire général de médaillistique.* P.-Ch. Stroehlin, nos 1101 à 1150; nos 1151 à 1200. — *Journal des collectionneurs*, no 6.

Ouvrages non périodiques.

Don Félix de Azara. — *Geografia fisica y esferica de las provincias del Paraguay*. Anala del Museo nacional de Montevideo. Montevideo, 1904, in-4o, 478 pages (*Don du Musée national de Montevideo.*)

BERNAYS (ÉD.). — *Un demi-gros de Jean de Bavière, duc de Luxembourg* (1418-1425). Bruxelles, 1905, in 8°, 12 pages. (*Don de l'auteur.*)

BLANCHET (ADRIEN). — *Traité des monnaies gauloises.* Paris, 1905, 2 vol. in-8°. 650 pages et 4 planches. — *Vases de la Gaule indépendante.* Caen, 1905, in-8°, 13 pages, 1 planche. (*Dons de l'auteur.*)

COLSON (OSCAR). — *Le cycle de Jean de Nivelles*, in-8°. (*Don de l'auteur.*)

DAREMBERG (CH.), SAGLIO (EDM.) et POTTIER (EDM.). — *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, 1904, in-4°, 36e fasc., 176 pages. (*Don de l'éditeur.*)

DONNET (FERNAND). — *Vente des revenus de la chapelle castrale de Bouvignes.* Namur, 1904, in-8°, 4 pages. — *Un candidat malheureux à l'évêché de Bruges en* 1689. Anvers, 1904, in-8°, 8 pages. — *Note additionnelle concernant les paris à Anvers.* Anvers, 1904, in-8°, 5 pages. — *Les batteurs de cuivre anversois.* Namur, 1904, 15 pages. — *Relation entre les batteurs de cuivre de Bouvignes et la ville d'Anvers.* Namur, 1904, in 8°, 5 pages. — *La statuette de Casterlé.* Turnhout, 1904, in-8°, 23 pages. — *Variétés campanaires.* Anvers, 1905, in-8°, 132 pages. (*Dons de l'auteur.*)

FORRER (L.). — *Die Darstellung der Aphrodite des Praxitelès auf den Münzen von Knidos.* Frankfort-a/M , 1904. in-8°, 5 pages, 1 planche. — *Britannica und die République française.* Frankfort-a/M., 1905, in-8°, 8 pages, 1 planche. (*Dons de l'auteur.*)

GERMAIN (LÉON). — *Les noms des rues de Saint-Mihiel.* Nancy, 1904, in-8°, 8 pages. (*Don de l'auteur.*)

HALKE (H.). — *Einleitung in das Studium der Numismatik.* Berlin, 1905, in-8°, 219 pages, 8 planches. (*Don de l'auteur.*)

HAMAL-MOUTON. — *Médaillon et décoration liégeois* (1789-1794). Bruxelles, 1905, in-8°, 5 pages, 1 planche. (*Don de l'auteur.*)

HANSAY (A.). — *Les comptes domaniaux de la seigneurie d'Oupeye.* Hasselt, 1905, in 8°, 16 pages. (*Don de l'auteur.*)

HÖFKEN (RUDOLF VON). — *Numismatische Denkmale auf den Protestantismus in Oesterreich.* Vienne, 1904, in-8°, 35 pages, 3 planches (*Don de l'auteur.*)

JECHT (Prof. Dr RICHARD). — *Codex diplomaticus Lusatiae superioris II* (table). Görlitz, 1904, in-8°, 103 pages. (*Don de l'auteur.*)

JONGHE (Vte B. DE). — *Un denier noir frappé à Ypres par Gui de Dampierre, comte de Flandre.* Bruxelles, 1905, in-8°, 8 pages. (*Don de l'auteur.*)

LALOIRE (ÉD.). — *Médailles historiques de Belg que*. Année 1904. Bruxelles, 1905, in-8°, 42 pages, 3 planches. (*Don de l'auteur.*)

I ENZI (FURIO). — *L'arte de le opere di Beneditto Pistrucci*. Orbetello. 4 pages (*Don de l'auteur.*)

LUIGI (RIZZOLI). — *I sigili nel museo Bottacin*. Padova, 1904, in-8°, parte II, n° I, 14 pages, 1 planche; n° II, 17 pages, 1 planche. — *Onoranze padovane a Francesco Petrarca : medaglietta commemorativa*. Orbetello, 1904, in-8°, 2 pages. (*Don de l'auteur.*)

LUSCHIN VON EBENGREUTH (Dr A.). — *Allgemeine Münzkunde und Geldgeschichte*. Munich et Berlin, 1904, in-8°, 286 pages. (*Don de l'auteur.*)

MAZEROLLE (F.). — *Les médailleurs français du XVe siècle au milieu du XVIIIe siècle*. Paris, 1904, in-4°, t. III. Album. (*Envoi du Ministère de l'instruction publique.*)

MOWAT (A.-R.) — *Le plus ancien carré de mots*. Paris, 1905, in-8°, 28 pages. (*Don de l'auteur.*)

PENY (EDMOND). — *Examen critique de l'Essai sur les jetons et médailles de mines françaises*. Bruxelles, 1905, in-8°, 4 pages (*Don de l'auteur.*)

QUARRÉ-REYBOURBON (L.). —*Alph. Colas, peintre d'histoire*, 1818-1887. Paris, 1904, in-8°, 39 pages, 4 planches. (*Don de l'auteur.*)

SIMONIS (Dr JULES). — *L'art du médailleur en Belgique. Nouvelle contribution à l'étude de son histoire* (2e moitié du XVIe siècle). Jemeppes/Meuse, 1904, in-4°, 230 pages, XXVII planches. (*Don de l'auteur.*)

SOUTZO (M.-C.). — *Nouvelles recherches sur le système monétaire de Ptolémée-Soter*. Paris, 1904, in-8°, 24 pages. (*Hommage de l'auteur.*)

SVORONOS. — Βιβλιοθεκη Μαρασλη. Τα νομισματα των Κρατουντων ΠΤΟΛΕΜΑΙΩΝ. Athènes, 1904. 3 vol. in-4°. (*Don de l'auteur.*)

VANDEN BROECK (ÉD.). — *Numismatique bruxelloise. Recherches sur les jetons des receveurs de Bruxelles postérieurs à la charte de* 1421 (6e article). Bruxelles, 1904, in-8°, 10 pages.—*Les jetons des seigneurs-trésoriers de Bruxelles au XVIIe siècle* (1620-1698). Bruxelles, 1905, in-8°, 18 pages, 1 planche. (*Dons de l'auteur.*)

Ouvrages anonymes et catalogues.

Otto Helbing : *Auction Catalog*, décembre 1904 — *Monnaies françaises et étrangères :* vente du 1er décembre 1904. — *Monnaies*

françaises royales et féodales et monnaies grecques et romaines : vente des 2 et 3 décembre 1904. — Edm. Rappaport : *Numismatisches Offerten-Blatt*, nos 137, 138. — Fréd. Muller : *Cabinet de Joh.-W. Stephanik* : vente du 12-20 décembre 1904. — Fréd. Muller : *Monnaies et médailles* : vente du 20 décembre 1904 — Fyer Jozsef: *Verzeichniss verkäuflicher Münzen und Medaillen*, 1905, n° 4. — *Monnaies et médailles alsatiques :* vente des 16 et 17 janvier 1905. — Sally Rosenberg : *Auctions Katalog*, Februar 1905. — E. Boudeau : *Médailles et jetons à portraits* : vente à prix marqués, 1905. — *Numismatischer Verkehr*, janvier 1905. — G. Morchio et N. Majer : *Catalogo di monete antiche e moderne in vendita a prezzi segnati.* Venezia, 1905. — Zschiesche et Köder (Leipzig) : *Verzeichniss verkäuflicher Münzen und Medaillen*, Februar 1905. — Rudolf Kube (Berlin) : *Numismatiche Correspondenz*. — Collection *** : *Révolution à nos jours : médailles et jetons français :* vente aux enchères.

CABINET NUMISMATIQUE.

Don de M. Paul Fisch.

Ligue maritime, par de Mathelin. — Chevalier Mayer van den Bergh; papeteries anversoises, par Dupuis. — Tête de bébé, par Devillez. — Déesse, plaquette, médaille et breloque par De Keyser. — Paul Fisch, par G. De Vreese.

Don de M. A. Michaux.

Plaquette pour prix, par A. Michaux.

Don de M. A. de Witte.

Jeton d'Albert et Isabelle, 1608. — Jeton gueldrois, 1608.

Acquisitions.

Plaquette à l'effigie de S. M. la reine Emma de Hollande, par Wienecke.

Soit en tout : spet médailles, deux plaquettes, une breloque et deux jetons.

Bruxelles, le 20 février 1905.

Le membre ff. de bibliothécaire-conservateur des collections,

G. Bigwood.

LES SIGNATURES DE GRAVEURS

SUR LES

MONNAIES GRECQUES

(*Suite* (1).)

Λ, ƎΛ, ΛΕ.

Leôn ou *Leônidas.*

TARENTE.

(*Circa* 380-345, ou même 420-380 av. J.-C.)

L'inscription ΕΛ ou Λ qui se rencontre sur un certain nombre de didrachmes de Tarente de la première moitié du quatrième siècle représente, sans doute, une signature de graveur et M. le Dr Arthur Evans n'hésite pas à la considérer comme telle.

Le nom de cet artiste peut se compléter en *Leôn* ou *Leônidas*, patronymiques tarentins très communs.

L'influence du graveur Λ est très marquée sur les émissions de l'atelier monétaire de Tarente, à partir du commencement de la période III d'Evans et même antérieurement.

Le plus ancien de ces types, signé ƎΛ, qui appartient encore à la période II, se distingue par un style de gravure tout individuel, un travail serré, une conception artistique que caractérisent l'équi-

(1) Voir *Revue*, 1903, pp. 271 et 419; 1904, pp. 5, 117, 241, 389; 1905, 5, 129.

libre harmonieux des figures et leur pose gracieuse et ingénieuse. Les monnaies signées Λ offrent les mêmes caractéristiques de style, de signature et de dessin et appartiennent vraisemblablement au même artiste.

Voici d'ailleurs ce que M. Evans dit à ce sujet : « The coins, characterized by the compact character of the engraving, show considerable skill in composition, and we seem to acquire distinct evidence of the reaction of individual masterpieces of sculpture and painting on the die-sinker's art. Of singularly sculpturesque aspect is the horseman with the bridle-arm in front of his horse's neck, and his head gracefully inclined towards that of his charger — a masterpiece of skilful pose and harmonious balance, which suggests the influence of some familiar relief in marble. It is as it were a detached figure taken from a frieze, and makes us the more regret that so little of the sculpture of the Tarentine temples has been preserved. Not inferior to this in artistic conception, and, indeed, displaying a marked fellow-feeling with it, is the reverse of the same piece, representing Taras, his head bowed forward as before, seated sideways on his marine charger, one arm resting on the dolphin's tail, the other lightly laid upon its forehead, his whole attitude instinct with reverie and repose (*vide* n° 10). This remarkable coin is signed Λ, assuredly indicating the same artist who signs ƎΛ and Λ during Period II, and the same signature is found on several coins of

Period III. The coins with these signatures rank among the best examples of the compact style of engraving described above, and from the correspondence alike of signature and of artistic tradition we are justified in concluding that the peculiarities of this class are largely due to the influence of a single engraver. The reverse of the coin signed ƎΛ in minute letters is, from an artistic point of view, extremely remarkable. Though the horse on the obverse is still somewhat immature, the exquisite figure of Taras pointing downwards at the sea creature, whatever it may be, at which with his other arm he aims a dart, will not easily find a parallel for playful grace and lightsomeness of touch. In feeling, however, it is curiously in harmony with the beautiful coin signed Λ, while the obverse designs of other coins with the same signature present an equally close agreement in their type of the galloping horseman. Style, signature, and design alike lead us to refer these works to the same artist whose initial *Le....* may find its completion in such well- established Tarentine names as *Leôn* or *Leônidas.* » (Evans, *Horsemen of Tarentum*, p. 48.)

Le graveur Λ paraît avoir inauguré une manière nouvelle dans l'exécution des types monétaires tarentins. Il se détache de ses prédécesseurs par une certaine liberté dans la conception et un style laconique et concentré; il insiste sur la beauté, le modelé des formes, le bien-rendu des

profils, l'équilibre artistique des figures, la souplesse des poses et la vie dans les mouvements, tout autant de traits caractéristiques du grand art antique.

Voici quelques variétés de didrachmes tarentins probablement gravés par l'artiste Λ.

Période II d'Evans. Avant *circa* 380 av. J.-C.

1. ⅊. Didrachme. *Droit.* Éphèbe nu, couronnant son cheval, debout à droite; sous le cheval, Λ.

Revers. Taras assis sur un dauphin à droite, reposant la main gauche sur la tête du dauphin, de la droite visant les ondes avec un petit trident; dans le champ, à gauche : ΤΑΡΑΣ.

Evans, *op. cit.*, p. 44, n° E5.

2. ⅊. Didrachme. *Droit.* Éphèbe nu à cheval galopant à droite, le bras droit rejeté derrière lui; sous le cheval, Λ.

Revers. Taras assis sur un dauphin à gauche, le bras droit reposant sur le dos du dauphin, et tenant de la main gauche étendue un acrostolium; dessous, Λ et ΤΑΡΑΣ.

Evans, *op, cit.*, p. 45, n° HI (1). — Car., CXII, 173.

3. ⅊. Didrachme. *Droit.* Éphèbe nu sur un cheval galopant à droite, tenant dans la main droite, rejetée derrière lui, un fouet; sous le cheval, Λ.

(1) Cfr. Evans, *Horsemen of Tarentum*, p. 37.

Revers. Même type que le n° 2, avec quelquefois Λ sous le dauphin.

Poids : 7.85 gr.

Collection M -P. Vlasto. — Brit. Museum, 119. — Col. Maddalena. (Cf. Carelli, CIX, 104.)

Le style de ces statères est délicieux et sans aucun doute de la même main que ceux signés ƎΛ et ΛΕ.

4. ℞. Didrachme. *Droit.* Éphèbe nu à cheval galopant à gauche, tenant les brides des deux mains; sous le cheval, Λ.

Revers. Taras assis sur un dauphin à gauche, reposant la main gauche sur le dos du dauphin et tenant de la droite étendue un acrostolium; sous le dauphin, Λ et ΤΑΡΛΣ.

Evans, *op. cit.*, p. 45, n° LI. — Col. M.- P. Vlasto.

5. ℞. Didrachme. *Droit.* Type semblable; sous le dauphin, en caractères minuscules, la signature, ƎΛ.

Revers. Taras assis sur un dauphin à droite, la main gauche dirigée en bas et visant les flots de

la droite avec un trident (et non un javelot); sous le dauphin, ΤΑΡΑΣ.

Poids : 7 75 gr

EVANS, *op. cit*, p. 45, nº L2, pl. II, 11, et type D, nº 3, p. 43.

6. ℞. Didrachme. *Droit.* Jeune cavalier sur un cheval au galop, à gauche; il tient de la main droite les guides et de la gauche un petit bouclier rond vu de profil. Sous le cheval, en lettres microscopiques, ΛΕ. Bordure linéaire.

Revers. Taras nu sur un dauphin à droite, la main gauche allongée et baissée, le doigt en avant, tenant de la main droite un petit trident qu'il est sur le point de jeter. Bordure linéaire. ΤΑΡΑΣ tantôt à gauche, tantôt sous le dauphin.

Poids : 7.90 et 7.75 gr.

Coll. M.-P. Vlasto [deux revers de coins variés]. — *Rev. numism.*, 1904, pl. V, nºs 7 et 7ª.

Variété publiée par M. P. Vlasto. 1. *Revue numismatique*, 1904, p. 154.

Période III. 380-345 av. J.-C.

7. ℞. Didrachme. *Droit.* Éphèbe nu couronnant son cheval, debout à droite.

Revers. Taras assis de côté sur un dauphin, tenant la main droite sur la tête du poisson et la gauche sur sa queue; dessous, Λ.

Evans, *op. cit*, p. 58, n° A1. — Car., CIX, 106.

8. ℞. Didrachme. *Droit.* Pareil au précédent.

Revers. Type semblable; Taras assis sur un dauphin, tenant un acrostolium de la main gauche étendue; dessous, Λ.

Evans, *op. cit.*, p. 58, n° A3, pl III, 2. — Car., CXII, 172. — B. M. Cat., *Italy*, n° 128. — Col. M.-P. Vlasto.

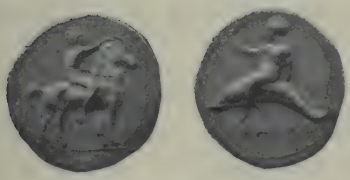

9. ℞. Didrachme. *Droit.* Éphèbe nu à cheval galopant à droite; sous le cheval, Λ.

Revers. Taras assis sur un dauphin, tenant un acrostolium de la main gauche étendue.

Evans, *op. cit*, p. 58, n° B1. — Col. M.-P. Vlasto.

10. ℞. Didrachme. *Droit.* Jeune figure virile, nue, à cheval à droite; son bouclier se voit de

côté derrière lui; il incline la tête du côté de celle de son coursier, et le bras tenant la bride se distingue devant le poitrail du cheval; celui-ci est stationnaire, mais lève l'un des pieds de devant; sous le cheval, Λ.

Revers. Taras assis de côté sur un dauphin à gauche, la tête légèrement inclinée en avant.

Evans, *op. cit.*, p. 58, n° C1, pl. III, 5. — Col. M.-P. Vlasto.

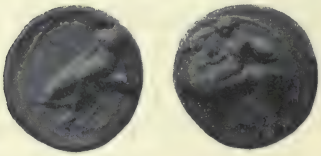

11. ℞. Didrachme. *Droit.* Éphèbe nu [*apobate*], voltigeant sur un cheval au galop à gauche; sous le cheval, Λ.

Revers. Taras sur un dauphin à gauche, le bras gauche reposant sur le dos du dauphin, tenant dans la main droite étendue en avant un acrostolium; sous le dauphin, ΤΑΡΑΣ. Bordure linéaire.

Poids : 7.83 gr.

Collection M.-P. Vlasto. — Cf. Hunter Macdonald n° 40. — Pour le droit, voyez Evans, p. 61, type LI. Période III, mais le type décrit ci-dessus doit appartenir à la fin de la période II.

Λ.

VÉLIA.

(*Circa* 375-350 av. J.-C.)

Quelques monnaies de Vélia sont signées Λ. Cette signature se rapporte peut-être à un graveur, mais rien ne le prouve cependant.

Æ. Didrachme. *Droit*. Tête de Pallas à gauche, portant un casque athénien à visière, couronné d'une guirlande de feuilles d'olivier.

Revers. ΥΕΛ... Lion saisissant un cerf à gauche; sous le cerf, Λ.

B. M. Cat., *Italy*, p. 307, nº 37.

M.

Cette signature est sans doute une forme abrégée de celle du graveur ΜΟΛΟΣΣΟΣ. On la rencontre au droit d'un didrachme de Thurium, dont le revers porte l'inscription complète : ΜΟΛΟΣΣΟΣ. Un exemplaire de cette monnaie se trouve dans la collection du British Museum (*Italy*, p. 292, nº 59). Je le décrirai sous le nom de MOLOSSOS.

La monnaie reproduite ici nous offre une répétition de la signature de l'artiste au droit et au revers, comme nous l'avons déjà observée dans

les œuvres d'Aristoxenos, d'Euainetos, de Kimon et d'autres graveurs.

MA... *

MASSILIA.

(Fin du Ve siècle, av. J.-C.)

Æ. Obole (1). *Droit.* Tête d'Apollon à gauche; sur la joue, en caractères microscopiques, MA.

Revers. Roue avec l'inscription : MA.

La Tour, *op. cit.*; Atlas, pl. II, 681.

C'est Lenormant qui indique l'inscription MA comme appartenant à un graveur (Vide *La monnaie dans l'antiquité*, III, p. 259). Mais comme le suggère Von Sallet (*Künstlerinschriften*, p. 43), il est plus probable que sur l'obole décrite ci-dessus le MA est simplement une répétition de l'inscription du revers, qui désigne l'atelier de Massilia. Cependant, connaissant l'influence des graveurs siciliens sur les monnaies de Massilia, on ne peut s'empêcher de rapprocher la signature MA avec celle de MAI...

Voir ma note sous le paragraphe ATPI; consulter aussi J.-A. Blanchet : *L'influence de la Sicile sur*

(1) L'obole reproduite ici est celle de la collection Blanchet, dont un moulage a été obligeamment mis à ma disposition.

Massilia, Recueil de mémoires, Paris, 1904. Dans son travail, M. Blanchet fait remarquer que le type de la roue sur les monnaies de Massilia a été emprunté à Syracuse, où il figure sur une pièce d'or et sur un bronze appartenant à la fin du cinquième siècle avant notre ère (B. M. Cat., *Sicily*, Syracuse, n° 139; G.-F. Hill, *Coins of ancient Sicily*, p. 113, pl. VII, 10).

MÆÔN ou MÆTHIÔN.

(MAI...)

HIMÉRA.

(Vers 409 av. J.-C.)

L'honneur d'avoir découvert la signature de ce graveur revient à M. le Dr Arthur Evans, qui l'a publiée pour la première fois dans la *Numismatic Chronicle*, 1890, p. 292.

Il l'a observée sur un tétradrachme d'Himéra du Cabinet des médailles de Paris et reproduite agrandie, comme ci-dessous :

(4 diams.)

Le type de ce tétradrachme appartient à la période qui précède immédiatement la destruction d'Himéra par les Carthaginois, vers 409 av. J.-C.

En voici la description :

Droit. Nymphe debout, de face, la tête tournée

à gauche, vêtue d'un chiton à manches et d'un peplos qui retombe sur le bras droit; elle tient dans la main droite une patère au-dessus d'un autel à cornes quadrangulaires; derrière la nymphe, un Silène de face se courbant de côté pour recevoir, sur l'épaule gauche, un jet d'eau sortant d'une fontaine en forme de tête de lion; en exergue : ΕΙ.

Revers. Quadrige à droite, conduit par un aurigator vêtu d'un long chiton et tenant les brides des deux mains; les chevaux sont au galop ; au-dessus, une Victoire volant à gauche vers l'aurigator et tenant une couronne et un cartouche ou *pinakion* portant l'inscription **ΜΑΙ**; en exergue, hippocampe à gauche.

(Evans, *Some new Artists' Signatures on Sicilian Coins*, Numismatic Chron., 1890, p. 292, pl. XVIII, fig. 2.)

Paris, Cabinet des médailles. — B. M. Cat., *Sicily*, nº 48 (signature effacée). — Holm, *op. cit.*, III, p. 632, nº 204, pl. I, nº 14. — *Burlington Fine Arts Club Exhibition Catalogue*, 1904, pl. CIII, 189.

En faisant remarquer l'analogie de ce type avec

celui de Syracuse du graveur Euainetos (*Vide* EUAINETOS, n° 1), M. le Dr R. Weil avait déjà soupçonné (*Künstlerinschriften*, etc., p. 23) la présence d'une signature d'artiste dans le cartouche que tient la Victoire, mais aucun des exemplaires connus alors de cette monnaie n'était assez bien conservé pour permettre de déchiffrer l'inscription que M. Evans a été assez heureux de lire sur celui du Cabinet des médailles. Il est vrai, comme il le fait observer, que le M n'est pas très distinct, mais la signature ne saurait être que MAI et complétée elle représente probablement un nom de graveur comme *Mæôn* ou peut-être *Mæthiôn*.

Il est certain que la monnaie d'Euainetos a servi de prototype au graveur Mai d'Himéra. M. Evans cite de nombreux points d'analogie et démontre aussi que la pièce d'Himéra est postérieure de plusieurs années à celle de Syracuse, émise vers 425-420 av. J.-C., et qu'elle doit appartenir à l'époque précédant immédiatement la destruction d'Himéra par les Carthaginois, en 409 ou 408 avant notre ère.

MOLOSSOS.

(ΜΟΛΟΣΣΟΣ.)

THURIUM.

La signature de ΜΟΛΟΣΣΟΣ se rapporte sans aucun doute à un graveur monétaire. Sur ce point, Raoul-Rochette, von Sallet, Brunn, MM. Head, Evans et Blanchet sont tous d'accord.

On la retrouve sur les deux faces d'une monnaie de Thurium, abrégée en M au droit et complète sur la ligne d'exergue du revers, une répétition de signature que nous avons déjà observée dans les œuvres des artistes Aristoxenos, Euainetos et Kimon.

Suivant M. le Dr Evans, Molossos était contemporain des grands maîtres de Syracuse, mais ses monnaies, qui appartiennent à l'époque comprise entre 404 et 388 av. J.-C., marquent une dégradation de style et de dessin d'autant plus extraordinaire que les émissions du même atelier de la période qui précède immédiatement celle-ci doivent se ranger parmi les plus exquises productions de l'art monétaire, telles les superbes monnaies signées ΙΣΤΟΡΟΣ, Φ, ΥΕ, etc.

Dans une trouvaille de didrachmes tarentins de la seconde période de M. Evans (*circa* 420-380 av. J.-C.), figuraient plusieurs monnaies de Thurium signées de ΜΟΛΟΣΣΟΣ, d'où l'on peut fixer la date approximative de ces dernières. D'autre part, la ressemblance de style et de travail avec les pièces signées ΝΙΚΑΝΔΡΟΣ et ΦΡΥ, dont celles de Molossos peuvent être considérées comme une imitation inférieure, permettent de ne pas faire remonter les didrachmes du graveur qui nous occupe avant 404 av. J.-C.

Voici quelques variétés de ces monnaies :

1. ℞. Didrachme. *Droit.* Tête de Pallas à droite, portant un collier et un casque athénien orné d'un

cimier ; sur le casque, de côté, le monstre Skylla à droite portant la main droite à sa tête ; sur le couvre-nuque, la lettre M.

Revers. ΘΟΥΡΙΩΝ. Taureau, la jambe droite de devant relevée et repliée sous lui, la queue dressée, se ruant à droite; au-dessous, sur « une espèce de cordon ou de bandeau étroit et saillant », la signature ΜΟΛΟΣΣΟΣ en caractères assez gros ; en exergue, un thon à droite ; grènetis.

Poids : 7 9 gr.

Brit. Mus. Cat., *Italy*, p. 292, nº 59. — Von Sallet, *op. cit.*, p. 31. — *Num Chron.*, 1896, pl. IX, nº 10

2. ꝶ. Didrachme. Pareil au précédent, mais sans la signature, au droit.

Head, *Hist. Num.*, p. 72. — Garrucci, *op cit.*, t. CVI, nº 12. — Raoul-Rochette, *op. cit.*, pl III, nº 22. — B. M. Cat., *Italy*, p. 293, nºs 60 et 61. — Brunn, *op. cit.*, p. 296. — Ward, *op cit.*, p. 12 nºs 77 et 78.

3. ℞. Didrachme. Semblable; mais la signature en plus petits caractères.

Garrucci, *op cit.*, t. CVI, nº 13. — *Num. Chron*, 1896, pl. IX, nº 11. — Von Sallet, *op. cit.*, p. 31. — Musée de Vienne, nº 4692.

4. ℞. Didrachme. Semblable; entre le panache et le couvre-nuque, au droit Ɛ.

Garrucci, *op. cit.*, t. CVI, nº 11.— Musée de Vienne, nº 4693.

Sur quelques exemplaires l'inscription ΜΟΛΟΣΣΟ ou ΜΟΛΟΣΣΟΣ paraît en caractères extraordinairement gros. Comme elle ne peut cependant, vu sa position, représenter autre chose qu'une signature d'artiste, il faut sans doute attribuer ce fait à une dégradation de style.

ΜΥΡ...

AGRIGENTUM.

La signature du graveur ΜΥΡ d'Agrigente se

rencontre sur un tétradrachme de la meilleure époque, vers 415 à 406 av. J.-C.

En voici la description :

Ꝑ. Tétradrachme. *Droit.* AKPAΓANTINON. Deux aigles se tenant debout à droite sur un lièvre renversé, couché sur des rocs; le plus éloigné, qui a les ailes éployées, est en train de déchirer sa proie; le plus rapproché, dont les ailes sont fermées, lève la tête et ouvre le bec dans l'attitude de pousser un cri aigu; dans le champ, à gauche, une mouche.

Revers. Quadrige à droite, conduit par un aurigator jeune tenant les brides des deux mains et l'aiguillon dans la droite; les chevaux sont au galop; la bride du cheval le plus éloigné est rompue et retombe sur le sol; au-dessus, une

Victoire volant à gauche pour couronner l'aurigator; sous les pieds des chevaux, à droite, MYP; en exergue, Skylla à droite, levant la main droite.

B. M. Cat., *Sicily*, p. 9, nº 54. — Weil, *op. cit.*, pl. I, nº 13. — Musée de Berlin. — Head, *Historia Numorum*, p. 106.

Une variété de la collection du British Museum

n'a point de symbole au droit, avec une disposition différente de la légende, mais avec un revers du même coin.

Vente Rothschild, lot nº 83, pl. II du catalogue.

Ce revers d'Agrigente signé ΜΥΡ a beaucoup d'analogie avec celui du graveur ΕΥΘ de Syracuse et l'arrangement des chevaux rappelle celui des dernières monnaies de Selinus, comme le fait observer M. Weil (*Künstlerinschriften*, etc., p. 9).

N*

Un statère corinthien de Leucas, faisant partie de la collection de M. Gustave Philipsen de Copenhague, porte au revers la lettre N qui représente peut-être une initiale de graveur.

LEUCAS.

(*Circa* 400-300 av. J.-C.)

Æ. Didrachme. *Droit.* Pégase, avec aile pointue, volant à gauche ; au-dessous, Λ.

Revers. Tête de Pallas à gauche, coiffée du bonnet de cuir surmonté d'un casque corinthien sans cimier; autour, trois feuilles de lierre et les lettres Λ(Ε)Υ. Sous le cou d'Athéna, la lettre N (tout à fait distincte, quoique microscopique de dimension).

Poids : 8.51 gr.

Collection Philipsen. — Var. B. M. Cat., *Corinth.*, p. 128, nº 40, pl. XXXV, 8.

NEUANTOS.

(ΝΕΥΑΝΤΟΣ ΕΠΟΕΙ.)

L'inscription ΝΕΥΑΝΤΟΣ ΕΠΟΕΙ que l'on rencontre sur un tétradrachme de Cydonia en Crète, est connue depuis le dix-huitième siècle et a été publiée pour la première fois par le Père jésuite Froehlich, de Vienne. Il ne saurait y avoir aucun doute qu'elle se rapporte à un graveur monétaire. La monnaie sur laquelle elle se trouve est de beau style, quoique encore un peu sévère.

CYDONIA.

(*Circa* 350-300 av J.-C.)

Ꝑ. Didrachme. *Droit.* Tête de femme à droite, portant un collier et des boucles d'oreilles à quatre pendeloques; les cheveux sont enroulés autour de la tête et couronnés de pampres et de grappes de

raisin; grènetis. Derrière la tête, l'inscription en caractères microscopiques : ΝΕΥΑΝΤΟΣ | ΕΠΟΕΙ.

Revers. ΚΥΔΩΝ. Figure virile (Kydon?) nue,

debout à gauche, bandant son arc; grènetis.

Poids : 11.30 gr.

ECKHEL, *Doct. num. vet.*, II, p. 309. — Cabinet des médailles, Paris. — DUMERSAN, *Description du cab. Allier*, p. 55. — British Museum Collection. — FRIEDLÄNDER, *Arch. Zeit.*, 1847, p. 117; pl. VIII, nº 3. — VON SALLET, *op. cit.*, p 31. — *Burlington Fine Arts Club Exhibition Cat.*, 1904, pl. CIII, 206. — *Numismatic Chronicle*, 1894, p. 9, nº 9; pl. I, 8. — SVORONOS, *Numismatique de la Crète*, p. 100, nº 3. — MIONNET, II, p. 271, nº 112; Sup. vol IV, pl. IX, nº 2. — MACDONALD, *Hunter*, pl. XLI, 7, — Vente Photiadès Pacha. nº 1245, pl. VI. — Vente Montagu, nº 430. — Vente Hoffmann, pl. III, 488. — Vente Bunbury, pl. VIII, 1161.

Le British Museum possède un didrachme de Cydonia, reproduit dans *Brit. Mus. Cat.*, *Crète*, pl. VII, nº 1, qui présente au droit les mêmes caractéristiques de style et doit certainement avoir été gravé par le même artiste. Au lieu de la signature, il porte derrière la tête un monogramme, dans lequel on a cru lire une autre signature de graveur. M. Warwick Wroth, dans sa magistrale introduction au catalogue des monnaies de Crète, indique les objections qui nous obligent à repousser cette théorie : 1º la tête est de style à peu près

identique à celui de la pièce signée; 2° les artistes monétaires crétois ne signent jamais en monogramme, mais toujours en entier, pour autant que l'évidence nous permet d'en juger; 3° le monogramme s'explique plus facilement par un nom de magistrat que par celui d'un artiste.

Voir aussi W. Wroth, *Cretan Coins*, Num. Chron., 1884, pp. 1-58.

NI .. *

Le statère décrit ci-dessous offre une inscription qui par son caractère particulier me paraît devoir se rapporter à un graveur, et d'autres numismatistes, en particulier M. le Dr Arthur Sambon, n'ont pas hésité à la considérer comme telle.

VÉLIA.

(*Circa* 400-350 av. J.-C.)

AR. Didrachme. *Droit.* Tête de Pallas, à gauche, coiffée d'un casque orné d'un griffon; sur le couvre-nuque, la lettre Φ, initiale du nom du graveur Philistion (?); derrière, le monogramme AP.

Revers. ΥΕΛΗΤΩΝ. Lion passant, à droite; au-dessus, un caducée suspendu à une chaînette qui commence par les deux lettres NI...

Poids : 7.54 gr.

Var. inéd. Carelli, pl. CXXXVIII, n° 39. — Vente Franz von Wotoch. — *Spink's Numismatic Circular*, janvier 1902. — *Bulletin de Numismatique*, 1902, 1.

Les monnaies décrites sous les n°s 105-107 dans le Brit. Mus. Cat., *Italie* (sous *Vélia*), présentent les mêmes types du droit et du revers; le caducée est avec ou sans bandelette. L'exemplaire de la collection Wotoch offre une variété qui le distingue, dans la curieuse petite chaîne attachée au caducée, et dans la signature NI... Deux autres didrachmes du British Museum (B. M. Cat., n° 667), sont signés N et pourraient être du même artiste, quoique cette initiale doive sans doute plutôt se rapporter à un magistrat.

Les monnaies de Vélia sont du plus haut intérêt en ce sens que la signature du même graveur y est représentée sous les formes les plus variées; ainsi, un didrachme (B. M. Cat., n° 88) est signé, au-dessous du casque de Pallas, ΦΙΛΙΣΤΙΩΝΟΣ (*q. v.*), et au revers ΦΙ; un autre, avec ΦΙΛΙΣΤΙΩΝ au droit porte Φ au revers; le n 70 du B. M. Cat., donne

ΚΛΕΥΔΩΡΟΥ au droit et ⋗⊏ au revers; enfin, comme nous l'avons vu, d'autres coins de Kleudoros portent son monogramme au droit comme au revers.

On rencontre les signatures suivantes sur les monnaies de Vélia; celles que j'indique en italiques appartiennent indubitablement à des graveurs :

A . . . . (A; ⅄).
Ar. . . . (AP; ⅃P).
B*. . . . (B).
G . . . . (Γ; ⅂).
D . . . . (Δ).
E . . . . (E).
Herakleidas . (HPA; H).
Th. . . . (Θ).
Ie . . . . (IE).
K . . . . (K).
Kleudoros . (ΚΛΕΥΔΩΡΟΥ; ⋗⊏; ⋗E; ⋗Γ).
Ni . . . . (NI; N).
Thr . . . (ᑭ; ᑭ) [Θ̃ P].
S . . . . (Σ; Γ?).
T . . . . (T).
Pha . . . (ΦA).
Philistion. . (ΦΙΛΙΣΤΙΩΝΟΣ; ΦΙΣΙΣΤΙΩΝ; Φ; ΦΙ; ΙΦ).
Ch. . . . (X).

Le statère décrit ci-dessus de *Philistion* et *Ni* est d'un style beau quoique mou.

NIKANDROS.

(NIKANΔPO.)

Le graveur Nikandros nous a laissé sa signature sur un didrachme de Thurium, publié pour la première fois par Friedländer (*Arch. Zeit.*, 1847).

THURIUM.

(*Circa* 390-350 av. J.-C.)

Ꝑ. Didrachme. *Droit.* Tête de Pallas à droite, portant un casque athénien orné d'un cimier; sur le casque, de côté, le monstre Skylla à droite, tenant un gouvernail sur l'épaule droite; ornement en forme de feuille sur le couvre-nuque.

Revers. ΘΟΥΡΙΩΝ. Taureau se ruant à droite, la jambe gauche de devant relevée et repliée sous lui, la queue dressée, la tête aux trois-quarts de

face à gauche; au-dessous, une sauterelle, et sur un bandeau étroit et saillant, la signature : NIKANΔPO, en caractères assez gros; en exergue, un thon à droite; grènetis.

Poids : 7.9 gr.

HEAD, *Hist. Num.*, p. 72. — GARRUCCI, *op. cit.*, pl. CVI, 14. — RAOUL-ROCHETTE, *op. cit.* — FRIEDLANDER, *Arch. Zeit.*, 1847, p. 117; pl. VIII, 3.

La période d'activité de Nikandros doit se placer entre celles des deux graveurs Historos et Molossos. Ses monnaies nous offrent une transition de style, tout en se rapprochant beaucoup du travail de Molossos. Consulter à ce sujet, A.-J. Evans, *Contributions to Sicilian Numismatics*, Num. Chron., 1896, pp. 137-138.

Von Sallet préfère le style de Nikandros à celui de Molossos et ajoute : « Die Münze des Nikandros ist von sehr schöner Arbeit, wie schon die von Friedländer gegebene vortreffliche Abbildung (von Trochsel) beweist » (p. 32).

Brunn, *Die Münzstempelschneider*, p. 296, indique, d'après Friedländer, ses raisons pour attribuer la signature ΝΙΚΑΝΔΡΟ à un graveur : « Molossos und Nikandros sind wohl gewiss Künstlernamen ; die Klarheit der Buchstaben, die Stelle, wo die Namen wenig in die Augen fallend stehen, sprechen dafür. Ein anderer Grund, dass es Namen von Künstlern, nicht von Magistraten sind, ist folgender : die obersten Magistrate wechselten häufig; wenn sie das Recht hatten, ihre Namen auf die Münzen zu setzen, so übten sie es alle nach einander aus, es findet sich dann eine ganze Reihe wechselnder Namen auf den Münzen einer Stadt. Auf den Silbermünzen von Thurium sind aber nur die beiden Namen Molossos und Nikandros ausgeschrieben, die Namen der Magistrate dagegen nur durch Anfangsbuchstaben bezeichnet, welche jedoch an bedeutenderer Stelle,

zum Beispiel unter dem Stadtnamen stehen. »

Un graveur de gemmes du nom de Nikandros, qui florissait vers 300 av. J.-C., nous a laissé des intailles signées ΝΙΚΑΝΔΡΟϹ ΕΠΟΕΙ, entre autres le buste d'une reine d'Égypte (Bérénice I, ou Arsinoë II) sur une sardoine.

ΞΕΝΟ*...

M. Geo. Macdonald dans son *Catalogue de la collection Hunter*, t. II, p. 437, reproduit une monnaie de Rhodes, portant une inscription qui, par sa position et la petitesse des caractères, semble devoir être attribuée à un artiste.

RHODES.

(*Circa* 400-333 av. J.-C.)

Ꝛ. Tétradrachme. *Droit.* Tête d'Hélios aux trois-quarts de face à droite, les cheveux flottants.

Revers. ΡΟΔΙΟΝ. Rose avec deux boutons à droite; dans le champ à gauche, sphinx assis à droite; entre la rose et les boutons, en caractères minuscules, ΞΕΝΟ (?); le tout dans un carré creux

Poids : 14.73 gr.

MACDONALD, *op. cit.*, pl. LV, 1.

M. Macdonald ajoute à sa description la note suivante : « These letters, which are unfortunately too small to be distinguishable on the Plate, would appear from their size and position to be an artist's signature. But is there any reason why

an artist should attach his name to such a conventional type? Mr. Head, whom I have consulted, thinks not, and suggests that the coin may represent a transition between the class on which magistrates signed with initial letters only, and that on which they write their names at greater length in ordinary letters. »

Cependant, M. Kurt Regling, dans sa revue du catalogue Hunter (*Zeitschrift für Numismatik*, 1904, p. 239), n'hésite pas à se prononcer en faveur d'une signature de graveur, et fait remarquer que le type de la tête d'Hélios et de la rose n'est pas plus conventionnel que celui de la tête d'Aréthuse et du quadrige des monnaies signées de Syracuse.

OLYMPIOS.

(ΟΛΥ* ou ΟΛΥΜ*.)

L'inscription ΟΛΥ ou ΟΛΥΜ se rencontre sur des statères d'Arcadie, ayant au revers une figure de Pan assis sur un rocher.

ARCADIE (MÉGALOPOLIS).

(*Circa* 370-350 av. J.-C.)

Ꝑ. Statère. *Droit.* Tête de Zeus lauré à gauche.

Revers. Ꝑ. Figure de Pan, cornu, assis à gauche, la tête de face, sur un rocher qu'il recouvre de sa chlamyde et sur lequel on lit l'inscription ΟΛΥ; il

tient, dans la main droite, le lagobolon ; au-dessous, sur le rocher, la syrinx.

Poids : 11,75 gr.

B. M. Cat., *Peloponnesus*, p. 173, nº 48; pl. XXXII, 10. — Vente Photiades Pacha, pl. VI, 1154. — Vente Montagu, pl. VI, 418. — Gardner, *Types of Greek Coins*, pl. VIII, 32. — Weil, *Zeitschrift für Numismatik*, 1882, pl. II, nº 4. — Imhoof, *Zeits. f. Num.*, III, 289. — Von Sallet, *Zeits. f. Num.*, II, 139 f. — Salinas, *Sul tipo di tetradrammi di Segesta*, pl. II, 9 var.

Sur une autre variété de cette monnaie, on lit la signature ΟΛΥΜ.

B. M. Cat., *loc. cit.*, p. 173, nº 49 — Bibliothèque nationale, Paris. — Salinas, *Tipo de' tetradrammi di Segesta*, pl. II, 9. — Col. Hunter-Macdonald, pl. XXXIX, 17.

On pourrait croire, à première vue, que l'inscription ΟΛΥ ou ΟΛΥΜ désigne le mont olympien; mais la présence d'une autre signature, ΧΛΡΙ, placée au même endroit, sur le rocher, et tracée de la même manière, sur quelques exemplaires de ce type, enlève toute incertitude à ce sujet.

Suivant toute probabilité, Olympios est le même artiste qui a aussi gravé la belle gemme, reproduite dans Furtwängler, *Antike Gemmen*, 1900, pl. XIV, 8, et signée : ΟΛΥΜΠΙΟΣ. Cette intaille représente Eros tendant son arc. Le savant bavarois écrit, p. 126 : « Aus der ersten Hälfte des vierten Jahrhunderts haben wir ein Beispiel wahrscheinlicher Identität eines Münzstempel- und Steinschneiders in der Person des Olympios, von dem der herrliche Stein, Tafel XIV, 8, herrührt und dem sehr wahrscheinlich auch die mit 'Ολυμ oder 'Ολυ signierten prachtvollen arkadischen Bundesmünzen mit dem sitzenden Pan gehören. Damals, nach 370, wurde Arkadien für die Attische Kunst erobert; auch Olympios war gewiss ein vertreter attischer Kunst in Arkadien. » Cf. also *Jahrb. d. Inst.*, III, 1888, p. 121.

(*A continuer.*) L. Forrer.

LES
MONNAIES DE GUILLAUME DE BRONCKHORST,
BARON DE GRONSVELD
(1559-1563)

Gronsveld, village situé sur la rive droite de la Meuse, à une demi-lieue de ce fleuve et à une lieue en amont de Maestricht, formait, avec quelques dépendances, une seigneurie impériale qui fut élevée au rang de comté souverain par l'empereur Rodolphe II (1576-1612) en faveur de Josse de Bronckhorst (1563-1588), seigneur de cette localité.

Gronsveld, où il existe encore des débris d'un établissement romain important, eut une longue suite de seigneurs particuliers dont le plus ancien auquel on puisse remonter avec certitude, est Herman de *Grueles*. Ce dynaste intervient, avec son frère Conon, tous deux comme témoins, dans un acte de l'année 1063, par lequel Théoduin, évêque de Liége, fait connaître que Brunon, comte de Hengebach, avait engagé à l'église

collégiale de Sainte-Croix, à Liége, un alleu qu'il possédait à Herve (1).

La seigneurie de Gronsveld, dont l'existence se prolongea jusqu'à la Révolution française, passa au XVe siècle, sans qu'on sache précisément ni à quelle date, ni à quelles conditions, à Thierry I de Bronckhorst, époux de Catherine, fille aînée et héritière de Henri III de Gronsveld et d'Aléide d'Oupeye. Thierry mourut en 1451, avant son beau-père. Gronsveld resta dans la maison de Bronckhorst jusqu'à la mort, survenue en 1719, de Jean-François de Bronckhorst qui laissa le comté, ainsi que tous ses autres biens, à sa seconde femme, Marie-Anne, fille de François-Joseph, comte de Törring-Iettenbach et de la baronne Ursule de Grandmont, dont il avait eu une fille, le seul enfant né de ses deux unions, laquelle mourut, le 25 octobre 1715, avant son père.

Guillaume de Bronckhorst (1559-1563)

cinquième baron de Gronsveld, de la maison de Bronckhorst, hérita, en 1559, de Jean I de Bronckhorst, son père, Gronsveld, Rimbourg, etc. Cette date est certaine puisque Guillaume releva la seigneurie du Rimbourg, le 7 juillet 1559, *par suite du décès de Jean I.*

(1) *Histoire de la seigneurie impériale de Gronsveld*, par le Bon J. de Chestret de Haneffe, Ruremonde, 1875. Nous avons tiré de cet excellent livre la plupart des renseignements historiques et biographiques de cette notice.

Le nouveau baron de Gronsveld, à peine en possession de l'héritage paternel, eut des démêlés avec le lieutenant des fiefs du pays de Fauquemont, relativement aux limites de sa terre de Rimbourg. Un acte notarié, du 8 juin 1560, mit fin à ce litige. Ce document est le seul qui fasse mention de Guillaume de Bronckhorst qui mourut en 1563, ainsi que le dit sa magnifique pierre tombale qui se trouve dans le chœur de l'église de Gronsveld

Le court règne de Guillaume explique le petit nombre de monnaies frappées à Gronsveld par ce dynaste, alors que son père, qui avait gouverné la seigneurie pendant plus de cinquante ans, nous a laissé des souvenirs monétaires assez nombreux. Cette rareté est, peut-être, encore attribuable à des difficultés surgies à cette époque entre la Chambre impériale de Spire et les seigneurs de Gronsveld à propos de leurs espèces trop légères, aux différents types de l'Empire, sorties de l'atelier monétaire de Gronsveld. Le baron de Gronsveld fut, en effet, cité, le 7 juin 1563, devant la susdite Chambre impériale.

Van der Chijs n'a connu que cinq monnaies de notre Guillaume de Bronckhorst, dont aucune en nature. Les dessins qu'il donne de ces cinq pièces (1) sont tirés d'anciens tarifs à l'usage des changeurs.

(1) *De munten der leenen van de voormalige hertogdommen Bra-*

M. le baron J. de Chestret de Haneffe a publié, en 1874, dans cette même *Revue*, un demi-écu de 12 sols de notre dynaste. Cette très rare monnaie, figurée sous le n° 4 de la planche XII du volume de la dite année, était restée inconnue à Van der Chijs. Elle fait partie de la riche collection du Comte Thierry de Limburg-Stirum.

Nous donnons ci-dessous le dessin et la description de deux des monnaies que van der Chijs a reproduites d'après des tarifs pour les changeurs. Ce sont : le *rijder d'or* figuré sous n° 1 et le quart d'écu représenté sous le n° 2 de la même planche X de l'ouvrage du savant hollandais. Cette dernière pièce, quoique ne pesant que 6 gr. 32, doit être la moitié de la monnaie publiée par le baron de Chestret et est aux mêmes types.

1. *Droit.* Guerrier cuirassé et casqué, l'épée à la main, galopant à droite sur un cheval richement caparaçonné.

A l'exergue : ∘ GRO ∘

Légende. ✻ SANCTVS ✻ GEORG — IVS ✻

band en Limburg, enz., van de vroegste tijden tot aan de Pacificatie van Gend. Haarlem, 1862. Planche X.

Revers. Croix, dont les extrémités, seules visibles, sont très fleuronnées, ayant en cœur un écu parti : au 1, de gueules au lion (contourné) d'argent, armé, lampassé et couronné d'or (*Bronckhorst*); au 2, d'or à trois tourteaux de gueules (*Gronsveld*).

Le lion est contourné pour mieux imiter le lion de Gueldre de la pièce prototype d'Arnould d'Egmond, duc de Gueldre.

Légende. ✠ MONETA ∘ NOVA ∘ TVRETA ∘ GRONSFE.

Or de bas aloi. Poids : 3 gr. 212. Notre collection.

La pièce est assez usée et trouée.

Cette rare monnaie, dont un exemplaire figurait sous le n° 5189, au catalogue de la vente, faite à Amsterdam en décembre 1904, du cabinet de monnaies de feu M. Joh. W. Stephanik, est une copie fidèle du *rijdergulden*, également de mauvais aloi, d'Arnould d'Egmond, duc de Gueldre (1423-1473).

2. *Droit.* Buste à mi-corps, un peu à droite, vêtu d'un surcot et coiffé d'un chapeau en forme de tortil.

Légende. ✠ GVILL' ❋ D ❋ BRON' ❋ BA' ❋ I' ❋ GRO' ❋ ET ❋ RIN ❋ D ❋ I ❋ ALP.

Revers. Dans un cartouche formé de volutes et d'autres ornements, écu ovale parti de Bronckhorst et de Gronsveld.

Légende. ✠ SIT ❋ NOMEN ❋ DOMINI ❋ BENEDICTVM.

Argent. Poids : 6 gr. 32 Notre collection.

La seigneurie de Rimbourg, située près d'Aix-la-Chapelle, passa aux seigneurs de Gronsveld par le mariage de Henri II de Gronsveld (1386-1402) avec Jeanne, fille de Werner de Merode et d'Aléide d'Argenteau. Le domaine d'Alpen échut à ces mêmes dynastes par le mariage de Henri de Bronckhorst (1451-1485) avec Catherine d'Alpen, fille et héritière de Jean, seigneur d'Alpen et de Hoennepel et de Judith de Lembeck, sa première femme.

Il est à remarquer que les légendes du quart d'écu de 6 sols de Guillaume de Bronckhorst sont transcrites en caractères romains, tandis que celles du *rijdergulden* du même seigneur le sont en caractères gothiques.

Vte Baudouin de Jonghe.

NUMISMATIQUE BRUXELLOISE.

LES JETONS

DES

SEIGNEURS-TRÉSORIERS DE BRUXELLES

AU XVIIe SIÈCLE

(1620-1698)

TROISIÈME ARTICLE.

PLANCHE X.

Les amateurs de la numismatique bruxelloise ont dû remarquer que dans nos deux premiers articles aucune particularité nouvelle n'a été signalée concernant le type des jetons de trésoriers, qui y sont décrits.

Chacun des premiers-trésoriers de 1620 à 1635 a usé du droit de frapper un jeton à sa sortie de charge, et nous avons vu que le trésorier de 1630, Claude Vander Eycken, en fit forger deux, pour une seule et même année d'exercice, sans que nous ayons pu trouver une explication à cette anomalie.

Notre troisième article s'étend de l'année 1636 jusqu'à l'année 1654. Dans cet intervalle, quinze

trésoriers ont exercé leurs fonctions, durant une année, suivant la coutume, et quatre ont vu leur mandat prorogé d'une année supplémentaire.

Cependant, neuf jetons seulement furent émis au cours de ces dix-neuf ans et, par conséquent, on peut dire que la caractéristique de cette période est le relâchement de l'ancien usage quant à la frappe annuelle des jetons.

Cela prouve, une fois de plus, combien sont variables les lois qu'on s'est efforcé d'établir au sujet de la numismatique bruxelloise.

En attendant notre examen des jetons de cette troisième période, donnons ici la liste des premiers et seconds trésoriers nommés de 1636 à 1654 :

PREMIERS TRÉSORIERS :	SECONDS TRÉSORIERS :
1636. — Jérôme du Quesnoy.	H.-Ch. de Dongelberghe
1637. — H.-Ch. de Dongelberghe.	J. Robeerts.
1638. — J. Robeerts.	Adrien de Bausele.
1639 — Adrien de Bausele,	H.-Ch. de Dongelberghe.
1640. — H -Ch. de Dongelberghe	Philippe Vander Stegen.
1641-1642 — Philippe Van der Stegen	Franç. de Dongelberghe.
1643. — Franç. de Dongelberghe.	Charles de Locquenghien.
1644 1645. — Ch. de Locquenghien.	Adrien de Bausele.
1646-1647. — Adrien de Bausele.	Léonard Vander Noot.
1648. — Léonard Vander Noot.	J Vander Tommen.
1649. — J. Vander Tommen.	Adrien de Bausele.
1650 1651. — Adrien de Bausele.	Pierre Madoets.
1652. — P. Madoets (1).	Charles de Locquenghien.
1653. — Ch. de Locquenghien.	H. Van Eesbeke, dit Vander Haegen.
1654. — H. Van Eesbeke.	Frédéric de Marselaer.

(1) Pierre Madoets meurt le 21 janvier ; il est remplacé par H. Van Eesbeke, dit Vander Haegen.

Le premier trésorier de l'année 1636 fut *Jérôme du Quesnoy*, qui fit frapper le jeton ci-après, à la fin de son mandat :

18. — 1637. Dugniolle, 3915. — Van Loon, tome II, p. 231.

— L'écu de *Jérôme du Quesnoy*, surmonté d'un heaume sommé d'un vol.

Légende : CALCVLVS · ÆRARII · BRVXELL · 1637.

Revers : Une femme assise, tenant de la main droite un écusson couronné portant la lettre F ; à droite, un guerrier français, et à gauche un guerrier hollandais. Au-dessus d'elle plane une aigle éployée tenant l'écusson de la maison d'Autriche.

Légende : IGNORAT · TANTO · NOMINE · TVTA · METVM.

(*Voir* n° 18 de la planche.)

Jérôme du Quesnoy ayant exercé semblable mandat pour l'année 1624, nous renvoyons le lecteur à tous les détails donnés sur ce personnage au jeton n° 5.

Ajoutons seulement que le jeton n° 18 se trouve en argent dans notre ancienne collection au Cabinet de l'État, ainsi que dans le catalogue de Louis de Coster, où il figure sous le n° 438.

L'année suivante, 1637, ce fut *Henri-Charles de Dongelberghe* qui fut nommé premier trésorier et qui fit forger la pièce suivante à sa sortie de charge :

19. — 1638. Dugniolle, 3933. — Van Orden, tome Ier, n° 1222.

— L'écu de *Henri-Charles de Dongelberghe*, soutenu par un lion et surmonté d'un heaume sommé d'un vol et d'un lion issant.

Légende : NIL · CASSIS · ET · VMBO · NI · MAGNOS · ARMENT · ANIMOS.

Revers : Un bras mouvant de senestre, tenant une bourse entourée d'une banderole sur laquelle on lit : VALEAT · POSSESSOR · OPORTET.

Légende : PONIMVR · IMPARES · PARES · TOLIMVR. Au haut, la date de 16 - 38 séparée par un petit écusson aux armes de la ville de Bruxelles.

Voir n° 19 de la planche.

Henri-Charles de Dongelberghe, du lignage de Sleeuws, portait *de sable au lion d'or, armé et lampassé de gueules.*

A diverses époques de notre histoire, certains membres de la famille *de Dongelberghe* ont joué un rôle considérable dans l'administration communale de Bruxelles; aussi mériteraient-ils une étude spéciale au point de vue numismatique et biographique, que l'état de notre vue et nos quatre-vingt-cinq ans ne nous permettent plus d'entreprendre.

Ceci dit, revenons à nos recherches sur les jetons du XVIIe siècle.

Le premier trésorier de 1638 fut *Jean Robeerts*,

qui fit forger, à la fin de son mandat, le jeton suivant :

20. — 1639. Dugniolle, 3940. — Van Loon, tome II, p. 244.

— L'écu de *Jean Robeerts*, surmonté d'un heaume et sommé d'un vol.

Légende : PEDETENTIM · 16 — 39.

Revers : A gauche, une palissade au haut de laquelle planent des nuages; à droite, un brillant soleil qui éloigne ces nuages. En haut, un petit écusson au Saint-Michel, armoiries de la ville de Bruxe lles.

Légende : POST · NVBILA · PHŒBVS. Au bas, la marque monétaire de l'atelier de Bruxelles.

Voir n° 20 de la planche.

Jean Robeerts, docteur en droit, du lignage de Sweerts, écartelait *aux* 1 *et* 4, *de sable à trois fleurs-de-lis au pied coupé d'argent; aux* 2 *et* 3, *de sinople à cinq fusées d'argent, accolées en fasce, touchant les bords du quartier.*

Jean Robeerts n'a rempli qu'un rôle bien effacé dans l'édilité bruxelloise, et sa nomination de premier trésorier en 1638, qui a provoqué la frappe du jeton n° 20, est son seul souvenir numismatique.

Ce jeton existe en argent dans la collection de l'État, et il est décrit aussi sous le n° 443 du catalogue de L. de Coster.

Suivant le tableau des trésoriers de la série qui nous occupe, tableau publié au commencement de cet article, les deux premiers trésoriers des années 1639 et 1640 furent *Adrien de Bausele* et *Henri-Charles de Dongelberghe*, mais ni l'un ni l'autre ne firent frapper de jeton à l'expiration de leur mandat.

Nous devons donc passer au premier trésorier de l'année 1641. Il avait nom *Philippe Vander Stegen*, et fut prorogé dans ses fonctions pour l'année 1642. Voici le jeton qu'il fit frapper :

21. — 1642. Dugniolle, 3970 et 3971. — Van Orden, t. Ier, n° 1232.

— L'écu heaumé de *Philippe Vander Stegen*, sommé d'un vol et d'un lion issant.

Légende : · TANTVM · CALCARIBVS · OPVS · 1642.

Revers : Dans une couronne formée par deux branches de laurier reliées par un nœud, on lit en trois lignes : SALVS EX INIMICIS.

Voir n° 21 de la planche.

On remarquera qu'alors que Van Orden ne donne à ce jeton que le seul n° 1232, le docteur Dugniolle en donne deux : 3970 et 3971. C'est que, de même que dans notre ancienne collection, il en possédait une variété, ayant au haut du revers une tête d'ange entre deux ailes.

Dans plusieurs collections et catalogues, il ne se trouve qu'un seul exemplaire, soit avec l'indice

bruxellois, tel que le porte le n° 21 de la planche, soit sans ce signe monétaire de l'atelier de Bruxelles.

Comme la plupart des jetons bruxellois de cette époque portent l'indice monétaire de Bruxelles, nous pensons que ce différend, ayant été omis sur les premiers jetons frappés, il aura été fait une rectification ensuite, car bien que *P. Vander Stegen* ait été le premier trésorier des années 1641 et 1642, ces deux variétés de son jeton sont marquées de la seule date de 1642.

Philippe Vander Stegen, du lignage de Sleeuws, portait *d'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules.*

Il fut neuf fois échevin de 1635 à 1658, une fois second trésorier et deux années premier trésorier, mais ne fit frapper qu'un seul jeton.

Le premier trésorier de 1643 fut *François de Dongelberghe*, qui ne fit pas frapper de jeton pour cette magistrature, à l'inverse de ce qu'il avait fait lors de son mandat de 1623, dont nous avons reproduit le jeton sous le n° 4.

Le mandat de premier trésorier de 1644, prorogé ensuite pour 1645, fut dévolu à *Charles de Locquenghien*, qui ne fit point frapper de jeton à la fin de ces deux années de fonctions.

Le premier trésorier de 1646, également prorogé pour 1647, fut *Adrien de Bausele*, qui ne fit frapper que le jeton suivant pour cette double magistrature.

22. — 1648. Dugniolle, 4020. — Van Loon, t. II, p. 297, n° 3.

— L'écu d'*Adrien de Bausele*, surmonté d'un heaume et sommé d'un vol couronné de quatre roses.

Légende : ·FELLE·NOCET·QVOD·MELLE·FAVET · 16 — 48.

Revers : Dans une couronne de laurier fermée par une tête d'ange (marque de Bruxelles), on lit en quatre lignes :

GAVDIA BRVXELLAM PAX EXOPTATA REVISIT.

Voir n° 22 de la planche.

Adrien de Bausele, du lignage de T'Serroelofs, portait *de gueules, au chef d'argent, chargé de deux quintefeuilles du champ, bouton d'or.*

Il figure sur la liste des magistrats de Bruxelles trois fois comme échevin, quatre fois comme second trésorier et cinq fois comme premier trésorier : en 1639, 1646 et 1647, et enfin en 1650 et 1651, et cependant il ne fit frapper que le jeton n° 22, ci-dessus, pour son double mandat de 1646 et 1647.

Il faut croire qu'il avait certaines qualités financières pour avoir été appelé cinq fois aux fonctions de premier trésorier, sur douze années passées à l'hôtel de ville.

Ajoutons qu'en 1641 il fut nommé trente-deuxième intendant du Canal et, qu'en cette qualité, il fit frapper le jeton décrit par le Dr Dugniolle

sous le n° 3969, d'après Van Loon, t. II, p. 260. Nous ne signalons cette circonstance que parce que, dans notre ancienne collection, il existe, outre ce jeton, une variété d'un tout autre revers, que nous ne trouvons dans aucun auteur, ni dans aucun catalogue.

Nous ne connaissons pas d'exemplaire en argent du jeton d'*Adrien de Bausele*.

Le premier trésorier de 1648 fut *Léonard Vander Noot*, qui fit frapper le jeton suivant :

23. — 1649. Dugniolle, 4033. — Van Orden, t. Ier, p. n° 1261.

— L'écu de *Léonard Vander Noot*, surmonté d'un heaume sommé d'une tête de vieillard et soutenu par deux griffons.

Légende : · THESAVRI · CVSTOS · FIDISSIMA · CONCHA · EST 1649.

Revers : Un navire rentrant au port; sur le rivage cinq coquilles, allusion à ses armoiries.

Légende : · NVPER · THESAVRI · CVSTOS · IAM · LITORA · SERVO · ☺.

Voir n° 23 de la planche.

Léonard Vander Noot, du lignage de T'Serroelofs, portait *d'or à cinq coquilles de sable rangées en croix*.

Il figure un grand nombre de fois sur la liste des magistrats de Bruxelles depuis 1634, année où il succéda à son père, Jacques Vander Noot, qui se démit pour vieillesse.

Il n'exerça qu'une seule fois les fonctions de premier trésorier, du 27 septembre 1648 au 18 juin 1649, et fut nommé, à cette dernière époque, le trente-cinquième intendant du canal. C'est ce qui explique les légendes du jeton n° 23, qui célèbre à la fois cette double magistrature.

On rencontre de ce jeton une légère variété dans la gravure du coin, et le catalogue de L. de Coster donne sous le n° 464 un exemplaire en argent.

Léonard Vander Noot fut plusieurs fois premier bourgmestre et échevin, ainsi que cinq fois intendant du canal, fonctions que plusieurs jetons remémorent.

Nous renvoyons les lecteurs, pour plus amples détails, aux nombreux renseignements donnés dans notre *Étude sur les jetons de la famille Vander Noot*, et dont les deux planches reproduisent tous les jetons connus de cette grande famille bruxelloise (1).

Le premier trésorier de 1649 fut *Jean Vander Tommen*, dont on possède le jeton suivant :

24. — 1650. Dugniolle, 4037. Van Loon, tome II, p. 347.

— L'écu de *Jean Vander Tommen*, surmonté d'un heaume et sommé d'une couronne et d'une tête et col de lévrier.

(1) *Revue belge de numismatique* de 1888.

Légende : MOLIS · REGIIS · VRBANO · THESAVRO · ADDITIS · 1650.

Cette légende rappelle que le gouverneur général l'archiduc Léopold abandonna à cette date les droits de mouture à la ville de Bruxelles.

Revers : Deux moulins, l'un à vent et l'autre à eau; au-dessus de ce dernier, Borée, le dieu des vents.

Légende : AVRÆ · NOBIS · FAMVLANTVR · ET · VNDA · ☁.

Voir n° 24 de la planche (1).

Jean Vander Tommen, du lignage de Coudenberg, portait *d'or à la fascè d'azur fretté d'argent, accompagné en chef d'un lion naissant de gueules, armé et lampasée du second, mouvant de la fasce.*

Il exerça des fonctions communales depuis 1641, année où il remplaça Jacques Van Steenlant, jusqu'en 1653.

De 1643 à 1646, il fut le 33e intendant du Canal, ainsi que le rappelle le jeton de Dugniolle 3988.

En 1650, *Adrien de Bausele* fut nommé pour la troisième fois premier trésorier et prorogé pour l'année suivante; mais il ne frappa pas de jeton pour cette double magistrature.

Pierre Madoets devint premier trésorier en 1652, mais il mourut le 21 janvier et en sa place fut nommé

(1) Ce jeton a été reproduit dans le premier numéro de la *Gazette numismatique* de 1896 par M. Ch. Dupriez, qui a fait connaître d'intéressants détails sur les moulins de la capitale, d'après l'*Histoire de la ville de Bruxelles*, de Henne et Wauters.

Henri Van Eesbeke, dit Vander Haegen, qui fit forger le jeton suivant :

25. — 1653. Dugniolle, 4052. Van Orden, tome Ier, n° 1266.

— L'écu de *Henri Van Eesbeke*, surmonté d'un heaume, sommé d'une aigle éployée.

Légende : CANDOREM NOTA NVLLA NIGRVM NOTA SIGNAT HONORIS.

Revers : Dans un cercle un manteau d'hermine, autour duquel on lit : CAPI POTEST CORRUMPI NON POTEST.

Légende : INTEGRITAS PVRI VELLERIS IN PRETIO EST · 16 53 (1).

Voir n° 25 de la planche.

Henri Van Eesbeke, dit *Vander Haegen*, du lignage de Sweerts, *avait le blason gironné de sable et d'argent, chaque giron de sable chargé de trois mouchetures d'hermine d'argent.*

Henri Van Eesbeke se rencontre sur la liste des magistrats de Bruxelles de 1649 jusqu'à 1665.

Il débuta comme échevin, en remplacement de François de Dongelberghe, qui mourut le 6 février 1649, de même qu'en 1652, étant échevin, il fut appelé, sans avoir été le second trésorier de l'année précédente, à remplacer le premier trésorier *Pierre Madoets*, qui mourut le 21 janvier 1652.

(1) Le signe monétaire de l'atelier de Bruxelles des nos 25 et 26 est surmonté d'une croisette.

C'est à l'achèvement de ce mandat qu'il fit forger le jeton n° 25 ci-dessus.

Charles de Locquenghien, le premier trésorier de de 1653, ne fit pas frapper de jeton, de même que pour son deuxième mandat de 1644-1645.

Pour terminer ce troisième article, il ne nous reste qu'à constater que le premier trésorier de l'année 1654 fut *Henri Van Eesbeke*, dit *Vander Haegen*, qui fit forger le jeton suivant à la fin de son mandat :

26. — 1655. Dugniolle, 4080. Van Orden, t. Ier, n° 1273.

— L'écu de *Henri Van Eesbeke*, conforme à celui du jeton précédent n° 25.

Légende : INTEGRITAS IPSIS SPECTATUR IN VMBRIS.

Revers : Le bâtiment du moulin de Saint-Michel que la ville de Bruxelles fit construire en 1654 à Neder-Heembeek. A gauche, on voit un moulin à eau. Au bas de l'édifice, on lit : VTIL · PVPL · MDCLV.

Légende : COMMVNES SVA SEQVE EFFVNDIT IN VSVS ☺.

Voir n° 26 de la planche.

De même que le jeton précédent (n° 25), ce jeton a également été reproduit à la page 11 de la *Gazette numismatique* de 1896. Il est certain que le docteur Dugniolle s'est trompé en voyant l'hôtel de ville de Bruxelles au revers de ce jeton. A aucune époque, ce monument n'a eu un moulin à l'un de

ses côtés. Mais c'est bien le moulin de Saint-Michel, dont la construction a été commencée en 1654 et achevée l'année suivante, pendant que *Henri Van Eesbeke* exerçait le mandat de premier trésorier.

Pour les autres détails concernant ce haut fonctionnaire, voir les renseignements donnés à la suite du jeton n° 25.

ÉDOUARD VANDEN BROECK.

Bruxelles, avril 1905.

Errata au deuxième article sur les jetons des seigneurs-trésoriers de Bruxelles au XVIIe siècle.

(*Revue belge de Numismatique*, 2e livraison de 1905.)

N° 9. — Page 183, ligne 9 (tirés à part, p. 5, ligne 9), *lisez* : un miroir, au lieu de : une cassolette.

N° 13. — Page 188, ligne 12 (tirés à part, p. 10, ligne 12), *lisez* : n° 255, à la page 165, au lieu de n° 165, à la page 255.

N° 15. — Page 190, ligne 14 (tirés à part, p. 12, ligne 14), *lisez* : surmonté d'une aigle éployée, au lieu de : une tête de biche entre deux ailes.

LE
SCEAU DE M.-F. VAN CAMP,

ÉVÊQUE NOMMÉ DE BOIS-LE-DUC

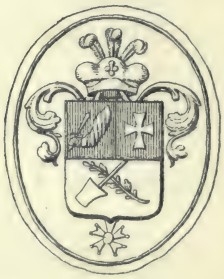

Mathias-François Van Camp naquit à Anvers, le 10 décembre 1750. Il était fils de Corneille Van Camp, fabricant de cire, et de Marie-Madeleine Van de Wiel.

Après avoir achevé ses premières études à Anvers, Van Camp suivit les cours du séminaire épiscopal de cette ville.

Il fut reçu sous-diacre le 18 décembre 1773, diacre le 26 février 1774 et ordonné prêtre par l'archevêque Jean-Henri comte de Franckenberg, le 17 décembre de la même année.

Il se rendit ensuite à Louvain, pour suivre à l'Université de cette ville, les cours de la faculté de théologie; il y obtint la onzième place de la pre-

mière ligne, lors de la promotion générale, ainsi que le grade de licencié en théologie. Son diplôme porte la date du 16 octobre 1776.

Van Camp, n'avait pas encore atteint l'âge de trente ans, lorsque sur la proposition du chapitre de la cathédrale, il fut nommé, le 5 février 1780, curé de l'église paroissiale et insigne collégiale de Saint-Jacques, à Anvers; il occupait depuis le 9 avril 1776, au séminaire épiscopal de cette ville, la chaire de professeur des Saintes Écritures.

La cure de Saint-Jacques avait été érigée en prébende canonicale, lorsque l'église fut dotée d'un chapitre par l'évêque Marius-Ambroise Capello, le 22 octobre 1656 (1); Van Camp obtint, le 9 février 1780, de l'évêque Jacques-Thomas-Joseph Wellens, des lettres patentes, qui l'admettaient en qualité de chanoine de Saint-Jacques; il fut installé par le chapitre le 12 du même mois.

Au XVIIIe siècle, il était d'usage que les licenciés de l'Université de Louvain, qui n'avaient point d'armoiries de famille, se choisissaient un écusson le jour de leur promotion (2); Van Camp se conforma à cet usage : au bas d'un portrait au pastel, que nous possédons, et qui le représente en costume de chanoine, se trouve son écusson : coupé, au premier de gueules, chargé d'un bras armé d'argent, tenant une épée du même; au

(1) Mertens et Torfs, *Geschiedenis van Antwerpen*, vol. VI, p. 533.

(2) Edw. Van Even, *De schilder P.-J. Verhaghen, zijn leven en zijne werken*. Antwerpen, 1904, blz. 23.

deuxième, d'argent à la bêche de sable, en barre, traversée d'une branche d'olivier, en bande, de sinople.

La conduite de M. Van Camp, durant les innovations sacrilèges de l'empereur Joseph II et pendant le règne de l'impiété révolutionnaire fut digne des plus grands éloges; celle qu'il tint sous la domination de Napoléon a été diversement appréciée.

Lorsque Joseph II supprima toutes les confréries, Van Camp sut maintenir les services de la Confrérie du Saint-Sacrement dans son église; c'est également le culte qu'il portait à cette confrérie qui fut une des causes principales des poursuites dont il a été plus tard l'objet.

Le 23 juillet 1794, Anvers tombait sous le joug de la Convention nationale, et le 26 du même mois, le conventionnel Laurent frappait la ville, d'une contribution de guerre de dix millions de livres tournois. La quote-part de Van Camp dans cette contribution fut fixée, le 22 août, à 3,000 livres, qui furent payées le 11 septembre suivant. Le 18 octobre il était transporté à Paris comme ôtage pour le paiement de cette contribution; il ne fut libéré que le 16 février 1795 et revint à Anvers le 28 du même mois (1).

Le 20 juin 1797, le curé Van Camp était accusé d'avoir occasionné des troubles, parce que quel-

(1) Mertens et Torfs, *op. cit*, VIII, 172-173 (A).

ques personnes l'avaient suivi pendant qu'il portait le Saint-Sacrement aux malades. Il fut emprisonné le même jour sur mandat délivré par le juge de paix Spanoghe et ordonnant « de conduire à la » maison d'arrêt, dite le Tughuys, dans cette » commune, le nommé Mathias Van Camp, natif » d'Anvers, y demeurant, rue ditte Cate straet, » curé de Saint-Jacques. âgé de 47 ans, taille de » 5 p. 4 p., yeux bleus, cheveux et sourcils mêlés, » menton rond, nez ordinaire, bouche moyenne, » visage plein, prévenu d'avoir porté le Viatique » en procession . . . . . à Anvers, le deux messi- » dor 5e année repub. » (1).

Le Tugthuys n'eût pas l'honneur d'héberger longtemps le digne prêtre; le lendemain, 3 messidor an 5 de la république, le curé Van Camp fut « mis provisoirement en liberté, sous la caution » du citoyen Constantin-Marie-Michel Nanteuil » fils, homme de loi de profession, domicilié en » cette commune, rue Kipdorp, 47, sauf à se repré- » senter à la justice toutes et quand des fois il en » sera requis » (2).

L'ordonnance de mise en liberté a été rendue et signée par Jacques Phillips, directeur du jury, et Mellaerts, juge de paix.

Le curé Van Camp refusa aussi de prêter le serment prescrit par les lois du 7 vendémiaire an IV

(1) Archives particulières.

(2) *Ibid*

et du 19 fructidor an V de la République, et de jurer *haine à la royauté;* il fut donc suspendu de ses fonctions et l'église Saint-Jacques fermée le 27 septembre 1797, aucun prêtre assermenté n'ayant été trouvé parmi le clergé de cette église pour y faire le service.

L'année 1797 ne devait point finir sans nouvelles poursuites contre Van Camp. Le 25 novembre (5 frimaire an VI) l'administration des Deux-Nêthes fit parvenir au ministère de la police, une liste de onze ecclésiastiques, dont cette administration demandait la déportation « parce qu'ils paraly-
» saient les poursuites judiciaires et mettaient des
» obstacles invincibles à l'action de la loi ».

Parmi ces prêtres se trouvait le curé Van Camp. Il était signalé comme « caractère influençant,
» turbulent et calomniateur de tous les fonction-
» naires publics qui exécutent les lois. Le premier
» qui, lors du rapport de Camille Jordan, sur les
» cloches, osa porter publiquement son bon Dieu
» en procession et a failli mettre la ville d'Anvers
» dans un état de révolte et de combustion ; journée
» qui, sans la sagesse et l'énergie des autorités
» constituées, n'eût pas passé sans massacre » (1).

En présence d'un tel rapport, la condamnation à la déportation était inévitable. Aussi fut-elle prononcée par le Directoire le 25 frimaire an VI (15 décembre 1797 (2).

(1) Mertens et Torfs, *op. cit.*, vol VI, p. 594.
(2) *Ibid.*, p 596.

Le 6 janvier 1798, Cauffin, capitaine de gendarmerie, se rendit au domicile de Van Camp pour opérer son arrestation; mais, informé du sort qui l'attendait, il avait quitté la ville et s'était réfugié à Tilbourg (Hollande), auprès d'une parente, Jeanne-Catherine De Canter, veuve de Louis Colyn, laquelle, pour se conformer au règlement des anciens États-Généraux du 19 octobre 1792, dut s'engager, le 13 janvier 1798, envers la municipalité de la ville, à pourvoir aux besoins de Van Camp et à tenir la dite municipalité indemne de toute assistance qu'il pourrait réclamer de la bienfaisance publique.

Van Camp séjourna successivement en Hollande et en Allemagne et ne revint à Anvers qu'après la conclusion du Concordat entre le pape Pie VII et le premier consul, signé le 15 juillet 1801.

Le 17 juillet 1802, l'adjoint au maire, M. Hébrant, prit un arrêté, ordonnant de remettre à l'ancien curé, M. Van Camp, les clefs de l'église Saint-Jacques et de ses accessoires (1).

Van Camp reprit alors ses anciennes fonctions comme curé légitime; il y fut confirmé par l'archevêque de Malines, Jean-Armand Roquelaure, le 12 avril 1803, et par le préfet C. Herbouville, le 2 mai suivant.

Le lendemain, 3 mai 1803, le curé Van Camp prêta le serment constitutionnel, ainsi qu'il résulte du procès-verbal suivant :

(1) *Inscrip. fun. et mon.* Prov. d'Anvers, t. II, p. CXXVII.

« L'an onze de la République française et le » treize floréal, dans l'église paroissiale de Notre- » Dame, à Anvers, à la messe solennelle et immé- » diatement avant l'Évangile, est comparu par- » devant nous, préfet du département des Deux- » Nêthes, et en présence des autorités constituées, » le citoyen Mathieu-François Van Camp, curé de » la paroisse de Saint-Jacques, à Anvers, lequel a » prononcé à haute et intelligible voix, et a sous- » signé en signe d'adhésion, le serment prescrit » par l'article six de la Convention conclue entre » le Gouvernement français et Sa Sainteté PIE VII, » en ces termes : « Je jure et promets, sur les » Saints Évangiles, de garder obéissance et fidélité » au Gouvernement établi par la Constitution de la » République française; je promets aussi de » n'avoir aucune intelligence, de n'assister à au- » cun conseil, de n'entretenir aucune ligue, soit » au dedans, soit au dehors, qui soit contraire à » la tranquillité publique, et si, dans mon diocèse » ou ailleurs, j'apprends qu'il se trame quelque » chose au détriment de l'État, je le ferai savoir » au Gouvernement. »

» Est signé : M.-F. Van Camp.

» Et il lui a été donné acte de sa prestation de » serment.

» Pour extrait conforme :

» *Le préfet du département des Deux-Nêthes*,

» C. Herbouville » (1).

(1) Archives particulières

Cette soumission au Gouvernement existant fit profiter Van Camp de l'amnistie; le 7 mai 1803, le ministre de la justice prit l'arrêté suivant :

« Paris, le 17 floréal an 11 de la République française.

» Le grand-juge et ministre de la justice, en » exécution de l'article VIII du Senatus-consulte, » en date du 6 floréal an 10;

» Vu la déclaration faite les 15 messidor an 10 » et 22 germinal an 11, devant le préfet du départe- » ment des Deux-Nêthes, par Van Camp (Mathieu- » François), âgé de 52 ans, curé à Anvers.

» De laquelle il résulte que le déclarant ne jouit » d'aucuns titres, places, décorations, traitements » ni pensions de puissances étrangères ;

» Vu pareillement le serment qu'il a fait d'être » fidèle au Gouvernement établi par la Constitu- » tion et de n'entretenir, ni directement ni indi- » rectement, aucune liaison ni correspondance » avec les ennemis de l'État ;

» Considérant que cette déclaration et ce serment » ont été faits dans les délais déterminés, et qu'ils » sont conformes aux dispositions des articles III, » IV et V du *Senatus-consulte ;*

» Considérant que le déclarant ne se trouve dans » aucun des cas d'exception prévus par l'article X,

» ARRÊTE ce qui suit :

» ARTICLE Ier.

»Amnistie est accordée, pour fait d'émigration, » à Van Camp (Mathieu-François);

» II.

» Il rentrera en conséquence dans la jouissance » de ceux de ses biens qui n'ont été ni vendus ni » exceptés par l'article XVII du *Senatus-consulte.*

» *Le Grand Juge et Ministre de la Justice,*

» REGNIER (1).

» Pr le Secrétaire Gal,

» NAVAS. »

Le 29 juin 1803, Van Camp reçut encore la communication suivante :

« CONSEIL D'ÉTAT.

» Paris, le dix messidor an XI de la République.

» Le Conseiller d'État, chargé de toutes les af- » faires concernant les cultes,

» Au citoyen Mathias-François Van Camp,

» Je vous préviens, citoyen, que le 6 ventôse » an 11, le premier consul a agréé votre nomina- » tion à la cure de 1re classe d'Anvers (Saint-Jacques) » arrondissement d'Anvers, département des Deux- » Nêthes.

» Je vous salue,

» PORTALIS » (2).

Le curé Van Camp continua, depuis lors, à diriger paisiblement l'administration de l'église Saint-Jacques, jusqu'en l'année 1810. Bonaparte

(1) Archives particulières.

(2) Archives particulières.

qui avait été proclamé Empereur, sous le nom de Napoléon Ier, par le Senatus-consulte du 28 floréal an XII (18 mai 1804) décréta, le 26 avril 1810, que le département des Bouches-du-Rhin, dont Bois-le-Duc était le chef-lieu, serait érigé en évêché lequel comprendrait parties de six évêchés existants, notamment d'Anvers, Ruremonde, Bois-le-Duc et trois autres ayant appartenu à la juridiction ecclésiastique d'Utrecht.

Il était aussi stipulé que Bois-le-Duc serait le siège du nouvel évêché.

Ce décret, rendu sans consultation ni assentiment du pape Pie VII, était illégal au point de vue ecclésiastique et ne fut jamais sanctionné par le Saint-Siège.

Néanmoins, l'Empereur persista dans son entreprise et nomma à l'évêché de Bois-le-Duc, Pierre-Jacques De Pauw, vicaire général de Gand, vieillard de 83 ans, lequel se rendit à Paris pour prêter serment entre les mains de l'Empereur, mais mourut en cette ville, le 19 septembre de la même année.

Son successeur fut le curé Van Camp. Celui-ci avait été créé chevalier de la Légion d'honneur le 16 mai 1810.

Le 22 octobre suivant, Napoléon le nomma à l'évêché de Bois-le-Duc, et le 28 du même mois il donna sa démission de curé de Saint-Jacques, après avoir exercé ces fonctions pendant plus de trente années.

Le décret du 22 octobre 1810 est formulé comme suit :

« Au Palais de Fontainebleau, le 22 octobre 1810.

» Napoléon, Empereur des Français, Roi d'Italie » et Protecteur de la Confédération du Rhin, » etc., etc., etc.

» Nous avons decrété et decrétons ce qui suit :

» ART. 1er.

» Nous nommons à l'évêché de Bois-le-Duc le » sieur Van Camp, curé de Saint-Jacques d'An- » vers.

» ART. 2.

» Notre Ministre des Cultes est chargé de l'exé- » cution du présent décret.

» *Signé :* NAPOLÉON.

» Par l'Empereur :

» *Le Ministre Secrétaire d'État,*

» *Signé :* H.-B. DUC DE BASSANO.

» Pour expédition conforme :

» *Le Ministre des Cultes,*

» BIGOT DE PREAMENEU.

» Par le Ministre :

» *L'auditeur au Conseil d'État,*

Secrétaire général,

» V.-D. JANZÉ (1). »

Le curé Van Camp reçut avis de sa nomination par cette lettre :

(1) Archives particulières

« Paris, 23 octobre 1810.

» Monsieur le Curé, c'est avec une grande satis-
» faction que je vous donne l'avis de votre nomi-
» nation à l'évêché de Bois-le-Duc. Vous recevez
» ainsi de Sa Majesté le témoignage le plus écla-
» tant de vos vertus, des bons principes que vous
» avez professés.

» Je félicite l'Église de Bois-le-Duc d'avoir à sa
» tête un Prélat qui mettra toute sa gloire à mani-
» fester à la fois pour l'Église et pour le Gouver-
» nement le plus entier et le plus inaltérable
» dévouement.

» Je vous prie, Monsieur, d'agréer l'assurance
» de ma considération distinguée.

» *Le Ministre des Cultes*,
» Le Cte Bigot de Preameneu.

» Mr le Curé de St-Jacques d'Anvers,
no6 à l'év. de Bois-le-Duc (1). »

Le 2 décembre 1810, le nouvel évêque prêta serment entre les mains de l'Empereur dans la chapelle des Tuileries, à Paris, ainsi qu'il conste du procès-verbal suivant, dressé le lendemain :

« L'an mil huit cent dix, le dimanche deuxième
» jour de décembre, à l'heure de midi, *Sa Majesté*
» *l'Empereur et Roi* assistant à la messe, dans la
» chapelle impériale des Tuileries,

» Nous soussigné *Joseph Fesch*, cardinal-prêtre

(1) Archives particulières.

» de la Sainte-Eglise romaine, du titre de Notre-
» Dame de la Victoire, archevêque de Lyon, grand
» aumônier de l'Empire, etc., etc.

» Avons présenté au serment prescrit par le
» Concordat, après qu'il y eût été préalablement
» appelé par *M. Charrier de la Roche*, évêque de
» Versailles, premier aumônier de S. M., M. Ma-
» thias-François *Van Camp*, nommé à l'évêché de
» Bois-le-Duc, lequel s'est mis à genoux devant
» *Sa Majesté* et la main posée sur le livre des
» Evangiles, a prononcé, à haute et intelligible
» voix, la formule du susdit serment.

» En foi de quoi nous avons fait dresser le pré-
» sent procès-verbal au secrétariat de la Grande
» Aumônerie, le trois décembre dix-huit cent dix,
» et l'avons signé avec le dit Seigneur Évêque.

» Ainsi signé : M.-F. Van Camp, nommé à
» l'évêché de Bois-le-Duc, et J. Card. Fesch.

» Pour copie conforme :
» *Le Secrétaire général*
» *de la Grande Aumônerie de l'Empire*,
» Gentrier (1).

» (L. S.) »

Dans le courant du même mois de décembre, Van Camp se rendit pour deux jours à Bois-le-Duc; il y prit sa résidence le 15 janvier suivant (1811) avec l'espoir d'une installation légale, mais en vain; il n'y reçut pas l'accueil désiré : quelques

(1) Archives particulières.

rares fidèles seulement assistaient aux offices qu'il célébrait à l'église Saint-Jean, destinée à devenir cathédrale.

En 1811, il se rendit de nouveau à Paris et y assista au Concile national que Napoléon avait provoqué pour régler le mode d'installation des évêques.

A la même époque, le 13 août 1811, l'Empereur conféra à Van Camp le titre de baron, auquel, en sa qualité d'évêque, il avait droit, en vertu du premier statut du 1er mars 1808, et il lui accorda les armoiries, mentionnées dans le décret ci-après :

« Napoléon, par la grâce de Dieu, Empereur » des Français, roi d'Italie, protecteur de la Con- » fédération du Rhin, médiateur de la Confédéra- » tion suisse,

» A tous présens et à venir, Salut :

» Par l'article huit de notre premier statut du » premier mars mil huit cent huit, nous avons » déterminé que les évêques porteraient le titre » de baron et qu'il leur serait, à cet effet, délivré » des lettres-patentes, scellées de notre grand » sceau.

» Notre cher et amé le sieur Van Camp, dési- » rant jouir de cet honneur, s'est retiré par devant » notre cousin, le prince archichancelier de l'Em- » pire, afin d'obtenir de notre grâce les susdites » lettres-patentes, qui lui sont nécessaires pour » jouir de son titre ; et attendu que notre cher et

» amé le sieur Mathias-François Van Camp,
» évêque de Bois-le-Duc, né à Anvers, le dix
» décembre mil sept cent cinquante, est au cas
» mentionné dans l'article huit de notre statut
» ci-dessus, Nous lui avons par ces présentes,
» signées de notre main, conféré et conférons le
» titre de baron de notre Empire.

» Le dit titre de baron de notre Empire sera
» transmissible à l'un des neveux de notre cher
» et amé le dit sieur Van Camp, après qu'il se
» sera conformé aux dispositions contenues en
» l'article neuf de notre premier statut du premier
» mars mil huit cent huit.

» Permettons à notre cher et amé le dit sieur
» Van Camp de se dire et qualifier baron de notre
» Empire, dans tous actes et contrats, tant en
» jugement que dehors; voulons qu'il soit reconnu
» partout en la dite qualité, qu'il jouisse des hon-
» neurs attachés à ce titre, après qu'il aura prêté
» le serment prescrit par l'article trente-sept du
» second statut du premier mars mil huit cent
» huit, devant celui ou ceux qui seront par Nous
» délégués à cet effet; qu'il puisse porter, en
» tous lieux, les armoiries telles quelles sont
» figurées aux présentes : Coupé, au premier, de
» gueules parti d'un trait de sable, chargé à dextre
» d'un bras armé d'argent, tenant une épée du
» même, à senestre des barons-évêques; — au
» deuxième, d'argent à la bêche de sable en barre,
» traversée d'une branche d'olivier en bande, de

» sinople; pour livrées, les couleurs de l'écu, le
» vert en bordure seulement.

» Chargeons notre cousin, le Prince Archichan-
» celier de l'Empire, de donner communication
» des présentes au Sénat et de les faire transcrire
» sur ses registres, car tel est notre bon plaisir; et
» afin que ce soit chose ferme et stable à toujours,
» notre cousin le Prince Archichancelier de l'Em-
» pire y a fait apposer, par nos ordres, notre grand
» sceau, en présence du conseil du sceau des titres.

» Donné en notre palais de Rambouillet, le
» treize du mois d'août de l'an de grâce mil huit
» cent onze.

« (*Signé*) NAPOLÉON.

» Scellé le vingt-deux août mil huit cent onze.

» *Le Prince Archichancelier de l'Empire,*
» (*Signé*) CAMBACÉRÈS » (1).

Il est à remarquer que les armoiries spécifiées au diplôme ci-dessus sont les mêmes que celles adoptées par Van Camp lors de sa promotion au licenciat en théologie, mais augmentées de celles des barons-évêques de l'Empire (franc quartier à senestre de gueules, à la croix alesée d'or).

Le sceau de Mgr Van Camp est surmonté d'un bonnet de baron à trois panaches d'argent; la croix de la légion d'honneur est suspendue au bas de l'écusson et celui-ci n'est point couvert du

(1) Archives particulières

chapeau d'évêque, attendu que cette dignité n'a jamais été reconnue à Van Camp par le Pape, celui-ci s'étant toujours opposé à l'érection du diocèse de Bois-le-Duc, qu'il considérait comme inutile et dangereuse.

La situation de Van Camp, à Bois-le-Duc, devint de plus en plus difficile; les habitants le considéraient comme un étranger; le vicaire apostolique de Breda, Antoine Van Alphen, refusait de remettre ou de communiquer son autorité ecclésiastique au nouvel évêque, et le clergé, le tenant pour un intrus, rompait toute relation avec lui et l'empêchait de s'immiscer dans l'administration spirituelle de son diocèse.

Les événements politiques vinrent changer la face des choses. La perte de la bataille de Leipzig, le 16 octobre 1813, et la chute de Napoléon qui la suivit, hâtèrent le départ de Van Camp; il quitta Bois-le-Duc le 4 décembre 1813, avant même que la ville ne fût remise aux alliés, ce qui n'eut lieu que le 26 janvier 1814 (1); depuis lors, Van Camp résida à Anvers, sans emploi et sans revenus (2).

Le 15 février 1815, Van Camp adressa au Gou-

(1) J.-B. Kruger, *Kerkelijke geschiedenis van het bisdom van Breda*, IIe deel, blz. 380.

(2) Van Camp recevait annuellement, durant son épiscopat :

1° 10,000 francs du gouvernement pour traitement; 2° 7,000 francs du département pour supplément, ainsi que pour frais de secrétariat; 3° 250 francs, comme membre de la Légion d'honneur. Il lui restait dû à cette date la somme de 7,000 francs.

vernement hollandais une supplique pour expliquer sa position ; il y fut répondu le 27 juillet suivant par l'allocation d'une pension annuelle de trois mille francs, prenant cours le 1er janvier 1815, ainsi qu'il résulte de la lettre suivante :

« Bruxelles, le 25 juillet 1815.

» Je m'empresse de vous informer, Monsieur, » que Sa Majesté, voulant récompenser vos ser- » vices, a décidé, par arrêté du 15 juillet courant, » que vous jouiriez d'une pension annuelle de » trois mille francs, à prendre cours du premier » janvier mil huit cent quinze.

» Vous recevrez sans doute avec la plus vive » reconnaissance ce nouveau témoignage de la » sollicitude paternelle de notre auguste souverain.

« J'ai l'honneur de vous saluer.

» *Le Conseiller d'État,*
» *Commissaire général des finances,*
» APPELMANS »(1).

Le 20 mars 1821, le roi des Pays-Bas avait institué des commissions pour les examens scolaires. Le chevalier Van Trier de Tiège et le R. M. Van Camp furent nommés inspecteurs à la 1re section du district scolaire d'Anvers.

Van Camp occupa cette fonction jusqu'à sa mort. Il décéda le 14 janvier 1824, en son domicile, rue des Aveugles, sn 2, no 1229, à Anvers. Ses

(1) Archives particulières.

funérailles furent célébrées en l'église Saint-Antoine, le 18 du même mois, à 11 heures; il a été inhumé au cimetière de Saint-Willebrord, faubourg d'Anvers. Contre le mur de l'église, côté sud, on plaça une pierre sepulcrale, portant l'inscription suivante, composée par Norbert Cornelissen :

D. O. M.
Hic depositae svnt mortales exvviae
Rev. ac. Ervd. D. MATTHIAE FRANCISCI VAN CAMP
in Alma Vniv. Lov. S. T. L.
in Seminario Dioec. Antverp. Professoris
Eccl. D. Jacobi in urbe patria
Pastoris Vigilantissimi
qvem
magno Divini Ministeri mvnere fvnctvm
ad maiora destinatvm
Non extvlervnt prospera
adversa non depresservnt
cvi
aetate ivvenili honores literarios
virili cvm principibvs viris commercia
Seniori otivm cvm dignitate
spectata scientia facilę ingenivm amoeni mores
compararvnt
Qui legitis haec piae memoriae parentate
Devmqve precamini
in pace sit locvs eivs.

Nat. Antverpiae X Dec. MDCCL.
Ob. ibid XIV Ian. MDCCCXXIV. (1)

---

(1) *Inscrip. fun. et mon.* Prov. d'Anvers, t. III, p. 199.

Lors de la démolition de l'église, en 1891, cette pierre sépulcrale, rappelant les mérites du défunt, a été déposée dans le jardin de la nouvelle église, contre la sacristie, où elle sert actuellement à l'écoulement des eaux débordant des gouttières...!!

EDM. LOMBAERTS.

Anvers, 31 décembre 1904.

NÉCROLOGIE.

Joh.-W. STEPHANIK.

La Société royale néerlandaise de Numismatique vient de faire une perte cruelle en la personne de son dévoué secrétaire, M. J.-W. Stephanik, décédé le 3 avril 1905, à Amsterdam, dans sa quarante-cinquième année.

M. Stephanik n'était pas, à vrai dire, un numismate : c'était plutôt un collectionneur érudit.

Il avait réuni une importante série de monnaies néerlandaises, dont le catalogue, établi d'après les données fournies par lui, a un caractère scientifique incontestable. La vente de ces suites, qui eut lieu en décembre 1904, dura sept jours et comprenait 7,222 lots.

Cette collection fut, pendant de longues années, déposée dans un des musées d'Amsterdam et, par suite, accessible au public.

M. Stephanik avait inventé un petit appareil destiné à réduire facilement en millimètres les divisions des échelles de Mionnet, de Smit van Gelder, etc.

La nomination de M. J.-W. Stephanik comme associé étranger de la Société royale de Numismatique de Belgique date du 26 août 1888.

En 1899, M. Stephanik publia, en collaboration avec M. Zwierzina, un beau volume intitulé *Inhuldigings-Penningen*, dans lequel sont réunies toutes les pièces frappées à l'occasion du couronnement de la reine Wilhelmine en 1898.

A. de Witte.

MÉLANGES.

La médaille à l'Exposition internationale des Beaux-Arts de Liége.

Au point de vue « médaille », l'Exposition internationale des Beaux-Arts de Liége, il faut bien le constater, n'est pas un succès. Il est vrai que la façon déplorable dont les œuvres des exposants sont semées un peu partout dans les salons consacrés à la peinture, avec laquelle l'art de la médaille n'a rien à voir, donne presque raison aux abstentionnistes.

La Belgique est représentée par deux artistes seulement, MM. Devreese et Baetes; la Hollande par un, M. Wienecke; la Suisse par un, M. Huguenin; la Russie par un, M. Rasumny, qui nous montre quatorze médailles non sans mérite. La célèbre école de Vienne n'est représentée que par M. Kautsch, qui habite Paris; la France, mieux partagée, réunit douze exposants : MM. Michel Cazin, Émile-Léonard Daussin, Étienne Exbrayat, Abel La Fleur, Alphonse-Eugène Lechevrel, Jules-Prosper Legastelois, Henry Pathey, Charles Pillet, François-Jules-Alexandre Roques, René Rozet, Frédéric Vernon, Ovide Yencesse. Rien de Roty, rien de Chaplain, rien de Charpentier. L'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne, la Suède, la Norwège, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis se sont abstenus.

Si les plaquettes et les médailles exposées avaient été réunies en un petit salon international, peut-être y aurait-il eu, malgré tout, quelques enseignements à tirer de leur

comparaison; mais telles qu'elles sont placées, le plus souvent sans souci de l'éclairage, elles n'auront guère d'intérêt pour nos médailleurs et resteront indifférentes au public.

Nous ne pouvons que le regretter vivement.

A. DE WITTE.

AUGUSTE MOYAUX, ingénieur honoraire des mines. — *Les chemins de fer autrefois et aujourd'hui et leurs médailles commémoratives*. Bruxelles, Charles Dupriez, éditeur, in-4°, XII-262 pages, avec illustrations dans le texte et hors texte, et onze planches en phototypie de médailles.

La mode est depuis quelque temps aux monographies de médailles se rattachant à une série spéciale. C'est ainsi que nous avons eu les catalogues des médailles des numismates, des médailles des musiciens, des médailles des mines, etc., etc. Le travail de M. Moyaux sur les médailles des chemins de fer est l'un des plus complets qui soit, ce qui est d'autant plus méritant qu'il n'existait que trois publications de l'espèce : le catalogue publié à Vienne par M. le chevalier Aug. von Lœhr; les *Railway medals and tokens*, de M. G.-W.-J. Potter, Brighton, 1901, et les *Ponti, Strade, ecc. secondo le medaglie*, Carlo Clerici, Milano, 1901.

Le beau volume de M. Moyaux comprend une première partie, du plus vif intérêt, traitant des chemins de fer tant au point de vue historique que technique, et une seconde partie consacrée à la description de 513 médailles les concernant.

Dans ce nombre l'Angleterre en compte 47; ses colonies, 11; la Belgique, 48; le Congo, 3; la France, 86; ses

colonies, 4; la Suisse, 28; l'Italie, 48; l'Espagne, 10; le Portugal, 4; l'Autriche-Hongrie, 37; l'Allemagne, 53; la Hollande, 9; ses colonies, 1; le Luxembourg, 2; la Suède et la Norwège, 4; le Danemark, 2; la Russie, 21; la Turquie, 2; la Roumanie, 3; la Bulgarie, 3; les États-Unis, 7; Cuba, 2; le Mexique, 2; le Guatemala, 3; l'Équateur, 1; la Bolivie, 1; le Brésil, 2; le Pérou, 15; le Chili, 8; la République Argentine, 46.

Cette nomenclature prouve mieux que ne pourrait le faire de longues phrases jusqu'à quel point M. Moyaux a poussé ses recherches et nous le félicitons vivement du résultat qu'il a obtenu.

A. DE W.

ALPHONSE DE WITTE, membre d'honneur et fondateur de la Société hollandaise-belge des Amis de la médaille d'art, secrétaire de la Société royale de Numismatique de Belgique. — *La médaille en Belgique au XIXe siècle.* Bruxelles, in-8°, 40 pages et 2 planches phototypiques.

L'auteur a été chargé par le gouvernement belge de l'organisation de l'exhibition des médailles d'art dans le compartiment de la Monnaie de Bruxelles à l'Exposition universelle et internationale de Liége de 1905. Cette exhibition comprend toutes les médailles belges frappées de 1830 à nos jours.

Notre confrère, qui était la personne toute désignée pour l'arrangement de cette exposition, a eu l'heureuse idée de retracer, à cette occasion, l'histoire si peu connue de la médaille en Belgique au XIXe siècle. Il s'est magistralement acquitté de cette tâche et l'on peut hardiment dire que la brochure que nous avons sous les yeux est un tra-

vail plein d'érudition et d'intérêt qui, par la nouveauté du sujet et la manière dont il est traité, satisfera les lecteurs les plus difficiles.

Les vingt-huit pages que nous analysons sont le résumé concis de l'histoire de l'art de la médaille en Belgique depuis l'immortel Van Berckel jusqu'à nos jours. M. de Witte, après avoir constaté la profonde décadence de ce bel art depuis la chute de la domination autrichienne dans les Pays-Bas, examine les diverses méthodes en usage pour faire des médailles et nous expose, sommairement, les différents procédés employés par les médailleurs.

L'auteur aborde ensuite son sujet proprement dit et passe en revue les nombreux artistes qui, depuis le régime hollandais, se sont consacrés, en Belgique, à l'art de la médaille. Il esquisse succinctement les phases de leur vie artistique et fait défiler sous nos yeux leur œuvre qu'il juge avec sûreté et impartialité.

Des notes biographiques sur les artistes cités complètent le travail de M. de Witte. Il sera lu avec fruit par tous ceux qui s'intéressent au bel art de la médaille, entré depuis quelques années dans une ère de renaissance pleine des plus heureuses promesses.

Vte B. DE J.

Il y a quelques mois, une trouvaille de monnaies a été faite à Arendonck, dans une propriété appartenant à M. Deroissart-Stercken, filateur. Ce petit trésor comprend 120 pièces d'argent et de bilon, pour la plupart frappées au XVIe siècle dans les provinces des anciens Pays-Bas.

Nous y avons remarqué un demi et deux quarts de Robustus des États de Brabant, un demi-daldre des États

de Hainaut, et un daldre de Guillaume IV de Berg (VAN DER CHYS, *De munten der voormalige heeren en steden van Gelderland*, pl. XVIII, n° 8).

A. DE W.

Grâce à l'initiative de M. Le Grelle, l'actif et dévoué commissaire des monnaies, l'administration des monnaies de Belgique est brillamment représentée à l'Exposition universelle de Liége.

Son exhibition, qui s'étend sur plus de 80 mètres carrés, comprend :

1° Une presse monétaire qui frappe le jeton commandé par le gouvernement à M. Michaux et dont le débit s'élève à plus de 1,000 exemplaires par jour, ce qui constitue un beau succès pour ce trop modeste artiste ;

2° Une balance automatique ;

3° Des séries de coins et matrices de médailles et de monnaies anciennes et modernes faisant partie de la collection de l'Hôtel des monnaies, installés avec autant de goût que d'entente par M. Ch. Van der Beken, contrôleur des monnaies ;

4° Les œuvres des principaux médailleurs belges depuis 1830, exposées par ordre chronologique dans de riches vitrines et soigneusement étiquettées ;

5° La série des monnaies belges et étrangères frappées à Bruxelles depuis 1831 à 1905 ;

6° Les beaux médaillons en marbre exécutés récemment par M. Th. Vinçotte, pour la confection des monnaies divisionnaires d'argent ;

7° Les produits des diverses phases de la fabrication des monnaies d'or, d'argent et de nickel ;

8° Les divers appareils employés au laboratoire de l'administration et fort pittoresquement groupés par M. Verhas;

9° Les différentes phases des opérations du modelage, de la fonte, de la réduction, etc., pour arriver à l'obtention des médailles.

C'est, on le voit, un ensemble des plus complet des travaux exécutés à l'Hôtel de l'administration des monnaies, qui a bien voulu accorder à la Société hollandaise-belge des Amis de la médaille d'art une vitrine pour y réunir les diverses médailles qu'elle a fait frapper pour ses membres.

Mais M. Le Grelle ne s'en est pas tenu là; il a publié une excellente notice qui complète son exposition en donnant de précieux renseignements sur l'établissement qu'il dirige avec une incontestable compétence. Le chapitre concernant la législation monétaire belge de 1830 à 1905 est un résumé aussi clair que complet des diverses variations subies par cette législation depuis la création du royaume de Belgique; cet aperçu, que l'on chercherait vainement ailleurs, sera consulté avec fruit par tous ceux qu'intéressent les questions monétaires. On le vend au stand de la Monnaie au prix de 50 centimes.

A. DE W.

Nous avons annoncé, dans la dernière livraison de la *Revue*, que le ministre de l'Intérieur avait mis au concours, entre une vingtaine d'artistes, la médaille que le gouvernement désirait faire frapper à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de notre Indépendance. Cette médaille devait porter, au droit, le portrait du Roi et, pour toute inscription, les deux dates 1830-1905. Quant au revers, la composition en était laissée à l'inspiration des artistes.

Quatorze projets furent soumis au jury. A l'unanimité,

il décida d'accorder le 1er prix, 8,000 francs, à M. God. Devreese; le 2e prix, 1,500 francs, à M. Charles Samuel; le 3e prix, 1,000 francs, à M. F. Vermeylen, et le 4e prix, 500 francs, en partage entre M. Paul Du Bois et Jules Jourdain.

Une exposition publique de tous les projets, primés ou non, qui attira un très nombreux public, installée par nous, a eu lieu au Palais des Académies, les 17, 18 et 19 mars derniers. Elle a eu pour résultat de confirmer les décisions du jury.

A. DE W.

SOMMAIRE DES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.

ALLEMAGNE. — *Blätter für Münzfreunde,* 1905, n° 2. — H. B. Der Groschenfund in Dorndorf bei Jena. — H. B. Zwei Mittelaltermünzen von Quedlinburg und Iserlohn. — Unbekannte Variante der Strassburger Gymnasiumsmedaille von 1679. — Schillermedaille von Rudolf Mayer. — Neue Münzen und Medaillen. — Münzfunde. — Modernes Geld- und Münzwesen. — Gelehrte Gesellschaften und Vereine. — Varia.

N° 3. — H. B. Ueber zwei friesische Denare des XI. Jahrhunderts. — Ein unbestimmter mittelrheinischer (?) Denar (um 1100-1150). — Ein Sterling des Grafen Walram von Spanheim (1337-1380). — Ein sächsisches Münzmandat von 1435 über den Groschen- (und Pfennig-) Münzen zu Gotha, Schmalkalden und Schleusingen. — Zwei Schüsselpfennige der Propstei Weissenburg im Elsass. — Neue Münzen und Medaillen. — Münzfunde. — Modernes Geld- und Münzwesen. — Varia.

N° 4. — FRANS VLENTEN. Ein Denar des Erzbischofs

Balduin von Salzburg. — H. B. Der Brakteatenfund von Effelder (1876). — Neue Münzen und Medaillen. — Münzfunde.

Berliner Münzblätter, XXVI, nº 39. — EMIL BAHRFELDT. Zwei Bracteaten der Grafen von Wetten. — Personalnachrichten. — L. T. Neue Münzen und Medaillen. — Numismatische Gesellschaften. — Varia.

Nº 40. — FRED.-ERICH V. SCHRÖTTER. Beitrag zum Holstein-Plönschen Münzwesen, 1618-1761. — Dr H. HAMMERICH. Uber die Konservierung von Silber- und Kupfermünzen und Medaillen. — E. B. Oesterreichische Gesellschaft für Münz- und Medaillenkunde. — L. T. Neue Münzen und Medaillen. — Personalnachrichten. — Varia.

Nº 41. — KURT REGLING. Ein Medaillon des Honorius. — L. v. L. Zur Schillerfeier am 9. Mai 1905. — HEINR. BEHRENS. Münzen der Stadt Lubeck. — L. T. Neue Medaillen. — Münzsammlungen. — Numismatische Gesellschaften. — Varia.

Mitteilungen der Bayerischen Numismatischen Gesellschaft, 1905. — A.-M. PARHINGER. Medaillen von Peter und Paul Seel und diesen verwandten Meistern. — A.-M. PACHINGER. Unedierte Medaillen auf bayerischen Wallfahrtsorte, Kirchen und Klöstern. — J.-V. KULL. Die Denkmünzen der Grafen von Wolfstein. — FRIEDRICH OCH. Ueber eine bisher unbekannte silberne Portrait-Medaille des Bistums Speyer. — JOS.-M. FRIESENEGGER. Ueber Ulrichs Kreuze. — Literatur.

Frankfurter Münzzeitung, nº 51. — P. JOSEPH. Ein bei Basel gehobener Silbermünzschatz. — E.-A. Anmerkungen zu « Froberg-Montjoye ». — PAUL JOSEPH. Beiträge zur königsteinischen Münzgeschichte. — Varia.

N° 52. — P. JOSEPH. Ein bei Basel gehobener Silbermünzschatz. — P. JOSEPH. Urkundliche Beiträge zur deutschen Münzgeschichte : Henneberg. — Varia.

N° 53. — A. JORDAN. Beiträge zur lippischen Münzkunde. — P. JOSEPH. Ueber einige Münzen von Speier und der Pfalz. — P. JOSEPH. Schillermedaillen.— Varia.

AUTRICHE. — *Numismatische Zeitschrift*, XXXVI, 1904. — H. WILLERS. Italische Bronzebarren aus der letzten Zeit des Rohkupfergeldes. — ANDREAS MARKL. Die Reichsmunzsvätte in Serdica. — E. VON ZAMBAUR. Contributions à la numismatique orientale. — H. DANNENBERG. Die ältesten Münzen Ostsachsens. — EDUARD FIALA. Die ältesten Raitpfennige Joachimstals. — Dr KARL DOMANIG. Josef Tautenhayn senior. — Nécrologie. — Varia.

Zeitschrift für Münz- und Medaillenkunde, I, 1 fasc. — Préface. — Ein Gussplakette Fernkorns auf Kaiser Franz-Josef I. — Fund bei Dauba in Böhmen. — Comptes-rendus. — Varia.

Mitteilungen der Oesterr. Gesellschaft für Münz- und Medaillenkunde, I, n° 1 (176). — HEINRICH CUBASCH. Die Medaillen der Bürgermeister und Ehrenbürger der Stadt Wien. — JOSEF FISCHHOF. Medaillen auf Astronomen und Astronomie. — Zur Schillerfeier. — Comptes-rendus. — Varia.

I, n° 2. — HEINRICH CUBASCH. Die Medaillen der Bürgermeister und Ehrenbürger der Stadt Wien. — JOSEF FISCHHOF. Medaillen auf Astronomen und Astronomie. — RENNER. Konrad Widter. — A. V. OBST. Ueber Gnaden- oder Weihemünzen. — Varia.

Monatsblatt der numismatischen Gesellschaft in Wien,

n° 259. — Séance du 22 février 1905. — Comptes-rendus. — Nécrologie.

N° 260. — Séance du 22 mars 1905. — E. VON ZAMBAUR. Unedierte orientalische Münzen. — Varia.

N°s 261-262. — E. VON ZAMBAUR. Unedierte orientalische Münzen. — Varia.

BELGIQUE. — *La Gazette numismatique*, 9e année. n° 4. — A. DE WITTE. Le graveur Théodore-Victor Van Berckel. Essai d'un catalogue de son œuvre (*suite*). — JEAN JUSTICE. Variétés inédites de jetons des Pays-Bas. — La monnaie de fer des Spartiates. — Nouvelles diverses. — Ventes. — Trouvailles.

N°s 5-6. — FRÉD. ALVIN. Victor-Lemaire, graveur en médailles. — TH. LE GRELLE. Société hollandaise-belge des Amis de la médaille d'art. — Les médailles de l'Exposition universelle de Liége. — Nouvelles diverses. — Nécrologie.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.—*American Journal of numismatics*, jan. 1905, XXXIX, n° 3. — GEORGE-N. OLCOTT PH. D. Notes on roman coins. — Hard times tokens. — The Philippine coinage. — C.-P. NICHOLS. Medals of the Grand Army. — Sentiment and medals. — South african pennies. — Dr HORATIO-R. STORER. The medals, jetons and tokens illustrative of the science of medicine. — An undescribed American colonial medal. — John-Paul Jones and his medal. — J. S. R. How the gold of the confederate treasury was taken South. — W. H. P. « A shekel of Judas Iscariot ». — Undesigned coincidence. — Confederate paper money and how it was printed. — Central and South american numismatics. — C. H. C. Souvenir medals of the St Louis exposition. — Wer

St Louis exposition medals sold? — Nécrologie. — Varia.

FRANCE. — *Revue numismatique*, 4e série, t. IX, 1er trim. — R. JAMESON. Quelques pièces de la série des Séleucides. — J. DE FOVILLE. Un scarabée archaïque et les monnaies archaïques de Thasos. — A. DE BARTHÉLEMY. Numismatique clunisienne. — P. BORDEAUX. Les ateliers monétaires de Toulouse et de Pamiers pendant la Ligue. (§ 2. Officine temporaire de Pamiers.) — A. DIEUDONNÉ. Choix de monnaies et médailles du Cabinet de France. (Monnaies de la Grande Grèce.) — Mélanges et documents: R. MOWAT. D'un recueil général des monnaies antiques. — M. RAIMBAULT. La charte du parlement général des monnayeurs du serment de l'Empire tenu à Avignon en 1489. — Chronique. — Bulletin. — Bibliographie.

Gazette numismatique française, 1904, 2e livr. — E. BABELON. Marcel de Marchéville. Biographie et bibliographie numismatique. — F. MAZEROLLE. Inventaire des poinçons et des coins de la Monnaie des médailles (*suite*). — MAZEROLLE. S.-F. Verdier. Catalogue de son œuvre, deuxième supplément. — Mélanges. — Comptes-rendus. — Périodiques. — Nouvelles diverses.

GRANDE-BRETAGNE. — *The numismatic Chronicle and Journal of the royal numismatic Society*, 1904, part IV. — WARWICK WROTH. Greek coins acquired by the British Museum in 1903. — Prof. E.-J. RAPSON. Ancient silver coins from Baluchistan. — FRED K-A. WALTERS. The coinage of Richard II. — Sir JOHN EVANS. An advertising medal of the Elizabethan period. — Notice of recent numismatic publications.

1905, part I. — H.-B. EARLE FOX. Some athenian problems. — GEORGE MACDONALD M. A. A recent find

of roman coins in Scotland. — Sir JOHN EVANS K. C. B. Rare or unpublished coins of Carausius. — G.-F. HILL M. A. Roman coins from Croydon. — GEORGE MACDONALD M. A. A hoard of Edward pennies found at Lochmaben. — L.-A. LAWRENCE. The coinage of Henry IV. — R.-LL. KENYON M. A. A find of coins at Ostnestry. — Miscellanea.

Spink and Son's Monthly Numismatic Circular, n° 148. — S. M. S. Inedited coins (LXIX). — An unpublished variety of Simon's Broad of 1662. — S. SYDENHAM. Bath tokens of the nineteenth century and their issuers. — L. F. Biographical notices of medallists, coin, gem and seal-engravers, ancient and modern, with references to their works. B. C. 500. - A. D. 1900 (Kirkwood-Knoblauch). — LIONEL-L. FLETCHER. Some notes on Irish seventeenth century tokens. — R. NADROWSKI. Gemeinschaftsmünzen. — Q. PERINI. Nelle zecche d'Italia. I. Modena. — Numismatic books, magazines, catalogue, etc. — Reviews. — Numismatic societies. — Museums, etc. — Obituary. — Catalogue. — Notices.

N° 149. — Inedited coins (LX). — Rev. A.-W. HANDS. The coinage of Alexander the Great (III). — L. FORRER. Biographical notices of medallists, coin, gem and seal-engravers, ancient and modern, with references to their works. B. C. 500. - A. D. 1900 (Johann Knoblauch-Kollman). — S. SYDENHAM. Bath tokens of the nineteenth century and their issuers (II). — List of mint-masters of the Calcutta mint from 1792 to date. — ARTHUR-W. WATERS. Silver tokens of the nineteenth century. — Varia. — Numismatic societies, museums, etc. — Finds. — Books. — Reviews. — Catalogues.

N° 150. — S. M. SPINK. Inedited coins. — Rev. A.-W.

HANDS. The coinage of the Archaean league. — L. FORRER. Biographical notices of medallists, coin, gem and seal-engravers, ancient and modern, with references to their works. B. C. 500. - A. D. 1900 (Kolm-Krafft). — Three interesting naval medals. — Numismatic societies, museums, etc. — Finds. — Bibliographie. — Catalogues.

GRÈCE. — *Journal international d'archéologie numismatique*, de Svoronos, VII, 3e et 4e livr. — E. BABELON. Les origines de la monnaie à Athènes.—K.-M. ΚΩΝΣΤΑΝΤΟΠΟΥΛΟΥ Βυζαντιακὰ μολυβδοβουλλα ἐν τῷ Ἐθν. Νυμισμ. Μουσείῳ Ἀθηνῶν. — A.-D.-J. DUTILH. Vestiges de faux monnayages antiques à Alexandrie. — J.-N. ΣΒΟΡΩΝΟΥ Τὸ Ἐθνικὸν Νομισματικὸν Μουσεῖον κατὰ τὸ ἀκαδημαϊκὸν ἔτος 1903/4.—IDEM. Ἔκθεσις περὶ τῶν εν τῷ Νυμισματικῷ Μουσείῳ ἐργασιῶν κατὰ τὰ ἀκαδημαϊκα ἔτη 1901/2 και 1902/3. — IDEM. Μέθανα ἡ Ἀρσινόη τῆς Πελοποννήσου. — ΦΙΛΩΝΙΔΟΥ ΖΩΙΤΟΥ Οἱ ἀρχαῖοι νομισματικοὶ τυποι καί τὰ νέα γραμματόσημα τῆς νῆσου Κρήτης.

HONGRIE. — *Numizmatikai Közlöny*, IV erfolyam, II fuzet. — EDOUARD KOVATS. Monnaie en or du roi Étienne IV de Hongrie. — EDMOND GOHL. Pions du jeu de dames portant des empreintes de médailles hongroises du XVIIe siècle. —ÉMILE JURKOKICH. Maréchal Heister, collectionneur de médailles. — EDMOND GOHL. Croix de mérite en or (guerre de l'Indépendance).—EDMOND GOHL. Médaille fictive de Troie. — Mélanges. — Trouvailles. — Bibliographie. — EDMOND GOHL. Les médailles récentes de Budapest.

ITALIE. — *Bolletino di numismatica e di arte della Medaglia*, III, nº 2. — FRANCESCO CARRARA. Issa,

monografia numismatica. — GIUSEPPE GIORCELLI. Una zecca piemontese medioevale sconosciuta. — SERAFINO RICCI. La nuova zecca di Dego (Ponzone). — Medaglistica: Medaglia della Banca popolare (TULLIO DEL CORNO). — Medaglia annuale Verdiana. (LA DIREZIONE.) — SERAFINO RICCI. Il grave problemo della circolazioni internazionale delle monete antiche. — Catalogues, etc.

N° 3. — L. L. Contributi al corpus delle falsificazioni. I. Le semi falsificazioni. — Q. PERINI. Il ripostiglio di Carribollo (presso Marostica). — SERAFINO RICCI. — A. GRASSI GRASSI. — Intorno alle presunte monete del Chiaramonte. — P. SGULMERO. Due bronzi di Pio VII. — Notizie varie. — Avis. — Monnaies en vente.

N° 4. — FRANCESCO CARRARA. Issa. Monografia numismatica. — Q. PERINI. Il ripostiglio di Carribollo (presso Marostica). — GIACINTO CERRATO. Nota di numismatica Sabauda. Un mezzo testone di Carlo II, per Nizza. — Medaglia del Circolo Numismatico. — Varia.

Rassegna numismatica, II, n° 2. — A quelli di lassù, La Rassegna numismatica. — J. FALCHI. Su la riduzione in peso dell' asse romano e l'usura in Roma nel IV-V secolo av. G.-C. — M. PICCIONE. Un aureo di Pompeo, II. — L. F. Note di numismatica pontificia. — A. SPIGARDI. Spigolature d'archivio. — D. FIASCHI. Notizie storiche sullo R zecca di Firinze. — Recensioni. — Varia.

Rivista italiana di numismatica, anno XVIII, vol. XVIII, fasc. I.— F. GNECCHI. Appunti di num. Romana: LXIV. I medaglioni ex-Vaticani. — JULES MAURICE. L'atelier monétaire d'Arles pendant la période constantinienne. — E. MARTINORI. Provisino inedito di Bonifacio IX Papa. — L. RIZZOLI (jun.). Monete inedite della raccolta de

Lazara di Padova. — N. PAPADOPOLI. Un denaro della contessa Richilda (?). — S. AMBROSOLI. Intorno ad un nuovo esemplare della moneta Cavallina di Candia. — Nécrologie. — Bibliographie. — Varia.

PAYS-BAS. — *Tijdschrift van het Koninklijk Nederlandsch Genootschap voor munt- en penningkunde*, 13e année, 3e livraison. — W.-K.-F. ZWIRZINA. Nederlandsche penningen, 1864-1898. Deel. II, 1879-1890. — J.-E. TER GOUW. De munt in de volkstaal. — AUG. SASSEN. Mijn goed recht tegenover M. SILLEM gehandhaaft. — In memoriam, Mr. J.-A. van der Chijs. — Varia.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX.

Assemblée générale du 30 avril 1905 tenue au local de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, à la Bibliothèque publique de la ville, à Mons.

La séance est ouverte à 9 h. 45 minutes.

La Société est reçue par les délégués des sociétés savantes de Mons, aux noms desquelles M. le sénateur Houzeau de Lehaie, président de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, lui souhaite la bienvenue.

M. le Président, vicomte B. de Jonghe, remercie.

Sont présents : MM. le Vte B. de Jonghe, *président;* le comte Th. de Limburg-Stirum, *vice-président;* Am. de Roissart, *trésorier;* A. de Witte, *secrétaire;* Edm. Peny, V. De Munter et Alb. Visart de Bocarmé, *membres effectifs;* G. Bigwood, *ff. de bibliothécaire*; F. Vermeylen, P. Fisch, le Vte Eug. de Jonghe, Alph. Michaux, God. Devreese et le Cte Eug. du Monceau de Bergendael, *correspondants regnicoles.*

Assistent à la séance : MM. P. Bordeaux, *membre honoraire;* le Jhr J.-M.-H.-J. de Grez, Ant. Be-

GEER et le capitaine-adjudant-major BABUT, *associés étrangers;* HOUZEAU DE LEHAIE, sénateur, *président de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut;* LADURON, *vice-président;* EM. HUBLARD, secrétaire; LORET, trésorier, et DASTOT, questeur de la même Société; LÉOP. DEVILLERS, *président du Cercle archéologique de Mons;* l'abbé EDM. PUISSANT, secrétaire; ALPH. WINS, *vice-président de la Société des Bibliophiles belges;* L. LOSSEAU, secrétaire, à l'obligeance duquel la Société doit l'organisation de son excursion à Mons; COURTIN, trésorier; ED. PONCELET, conservateur des archives de l'État, et BEGEER fils, ce dernier invité par le président.

Se sont excusés : Mgr le chanoine Bon F. DE BETHUNE, *président d'honneur;* MM. ÉD. VANDEN BROECK, *contrôleur;* CAM. PICQUÉ, le Bon LIEDTS, le B^on^ DE CHESTRET DE HANEFFE, le B^on^ DE BETHUNE, le docteur BAMPS, L. NAVEAU, J. MOENS, ÉM. SEELDRAYERS, ÉM. WALLAERT, V. LEMAIRE, le Vte DE GHELLINCK-VAERNEWYCK, le l^t^-colonel TINNE, ÉD. LALOIRE, CH. VAN DER BEKEN et F. DONNET, *membres effectifs;* le lieut^t^ FR. JOORIS, EDM. LIÉGEOIS, le Dr J. SIMONIS, EDM. LOMBAERTS, A. MOYAUX, l'abbé A. LAMBO, CH. HERMANS, le B^on^ PH. PRISSE, G. MAUS, CH. LE GRELLE, le capitaine DUGNIOLLE, CH. GILLEMAN et HAMAL-MOUTON, *correspondants regnicoles;* le Jhr. M.-A. SNOECK et ADR. BLANCHET, *membres honoraires;* L. QUARRÉ-REYBOURBON, P.-J.-B. RUYS DE PEREZ, M. HÉNAULT, DE DOMPIERRE DE CHAUFEPIÉ, le Jhr. M.-F. BEELAERTS VAN BLOK-

LAND, R. RICHEBÉ, le Jhr. M.-W. SNOECK et le Cte DE GELOES D'EYSDEN, *associés étrangers*.

M. Houzeau de Lehaie fait part à l'assemblée des regrets de MM. le gouverneur, le bourgmestre, l'échevin Descarte, Wiliquet, Cte d'Auxy de Launoy et Stevenart, de ne pouvoir assister à la réunion. M. Jules de le Court s'est excusé.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté sans observation.

MM. Houzeau de Lehaie et Losseau, au nom de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut et de la Société des Bibliophiles belges, offrent à la Société royale de Numismatique de Belgique, pour ses collections :

1° Le jeton de présence de la Société des sciences, dont un exemplaire est, en outre, remis à chacun des membres qui assistent à l'assemblée ;

2° Un jeton frappé par la même Compagnie : *A S. M. Léopold Ier, roi des Belges, Mons, séance du 8 septembre* 1851 ;

3° Une médaille à l'effigie du Bon de Reiffenberg, frappée à la mémoire de ce savant, en 1850, par la Société des sciences et la Société des Bibliophiles.

M. le Vte B. de Jonghe remercie vivement MM. Houzeau de Lehaie et Losseau de cette aimable attention.

M. le secrétaire Alph. de Witte donne ensuite lecture d'une lettre de M. Carlier, commissaire

général du gouvernement belge près l'Exposition universelle de Saint-Louis, qui fait part à la Société que les jurys de cette Exposition lui ont accordé le diplôme de médaille d'or en collectivité, groupe 8.

Sur la proposition de M. le Vte B. de Jonghe, M. P. Bordeaux est désigné pour représenter la Compagnie au Congrès archéologique de France, qui s'ouvrira, cette année, à Beauvais, le 20 juin, et au programme duquel figure une question ainsi conçue : *Comparer les types monétaires des Bellovaci et des Parisii et en donner un classement chronologique. Rechercher les méreaux des églises du Beauvaisis.*

M. de Witte fait remarquer qu'en France, aux Congrès d'archéologie, la numismatique n'est jamais oubliée; il n'en est malheureusement pas de même en Belgique.

M. le président annonce avec regret que, depuis la dernière réunion, le bureau a eu connaissance des décès de MM. Teixeira de Aragao, savant numismate portugais, et H. Morin-Pons, auteur estimé de la *Numismatique du Dauphiné*, l'un et l'autre membres honoraires; de M. Stephanik, secrétaire de la Société royale néerlandaise de numismatique, membre associé étranger, et de M. Van Even, archiviste de la ville de Louvain, le plus ancien membre correspondant regnicole de la Compagnie.

Il est procédé ensuite à la présentation des can-

didatures aux places vacantes de membres honoraires et regnicole et à la discussion des mérites des candidats.

Lectures et communications.

M. Bordeaux, membre honoraire, fait part à l'assemblée du résultat de ses recherches aux archives communales de Pâturages et de Gouy-lez-Piéton, concernant deux médailles portant les inscriptions gravées à la pointe : COMMUNE DE PATURAGES — NAISSANCE DU ROI DE ROME et *Maire de la commune de Gouy lez-Piéton. Dép^t de Jemmape*, d'un côté, et *Bourgmestre de Gouy-lez-Piéton. Dép^t de Jemmape*, de l'autre.

Cette communication, aussi complète qu'intéressante, est accueillie avec la plus grande faveur. Elle fera l'objet d'une notice qui paraîtra dans l'une des prochaines livraisons de la *Revue*.

M. le comte Th. de Limburg-Stirum, vice-président, lit, ensuite, un travail sur les insignes portés par les chanoinesses du chapitre de Sainte-Waudru, à Mons, et sur ceux du chapitre de Sainte-Aldegonde, sœur de Sainte-Waudru, à Maubeuge, qui s'en rapprochent. (*Applaudissements.*)

Ce mémoire paraîtra, lui aussi, dans la *Revue*.

A propos du chapitre de Sainte-Waudru, M. Houzeau de Lehaie constate que son père avait acheté jadis un jeu de tric-trac ayant appartenu à une chanoinesse et dont les pions de bois portent l'em-

preinte de médailles. Il mettrait volontiers ces pions à la disposition des membres de la Société de Numismatique qui désireraient les étudier. (*Remercîments.*)

M. Alph. de Witte, secrétaire, fait passer sous les yeux de ses confrères une matrice en argent du sceau de la Loge la Parfaite Union, à l'Orient de Mons. Ce sceau, de la plus ancienne loge qui ait été créée sur le continent (24 février 1721), date, si pas des dernières années du XVIIIe siècle, tout au moins du premier quart du XIXe. Il diffère, par quelques détails, de celui actuellement en usage à la loge montoise.

Passant à un autre sujet, M. de Witte constate que les études de M. Chalon sur les monnaies des comtes de Hainaut ne fournissent aucun nom de graveur de ces pièces. Aussi est-ce avec un vif plaisir qu'il a découvert, dans un livre qui vient de paraître, *Les médailleurs et les graveurs des monnaies, jetons et médailles en France*, par M. Natalis Rondot, la mention d'un grand nombre de tailleurs de fers attachés à la Monnaie de Valenciennes, l'atelier monétaire le plus actif du comté. Voici d'ailleurs les noms de ces artistes classés chronologiquement :

Marguerite II d'Avesnes (1345-1356) :

Jacquemart et Jean Moiset, cités en 1355.
Jean d'Enghien, 1356.
On sait que les deux Moiset furent aussi maîtres

de la Monnaie de Valenciennes et Jean d'Enghien, garde.

Guillaume III (1356-1389) :

Baudouin de Ghines, 1360.
Baudouin de Frameries, 1365.
Jean de Maroilles, 1368.
Hanin Le Boveur, 1368.
Hanin de Blaton, 1373.

Jacqueline de Bavière (1417-1433) :

Jean Sarazin, 1419-1420.
Jean Saint Manne, 1421.
Jean Olivier, 1422.
Philippart Sarazin, frère de Jean, 1422.

Philippe le Bon (1433-1467) :

Fournier Lottard, 1434.
Jacquemart Wallebiert, 1438.
Jean Le Brun, 1438-1440.
Jean de la Roé, 1445-1448.
Pierre Forest, 1452.
Nicaise Festiel ou Pestiel, 1457.
Amand de Herlines, 1458-1461.
Pièrart Lauwier, 1460.

« Nous avons été le premier à avancer, observe » M. de Witte, que la Monnaie de Valenciennes » était restée ouverte sous Charles le Téméraire » et nous avons donné comme preuve de cette » assertion l'existence d'un billon noir, aux armes » du duc, portant au revers : *Moneta Vale.*

» L'existence, en 1477, d'un graveur de la Mon-
» naie de Valenciennes du nom de Jean Walle-
» biert, vient pleinement confirmer notre thèse.
» En 1478, Colart de Famars est encore cité par
» M. Rondot comme graveur de coins du même
» atelier. Il semble donc que le doute n'est plus
» possible. »

M. le capitaine Babut lit alors la note suivante :

« Messieurs, il vous sera peut-être intéressant de prendre connaissance d'une petite monnaie inédite se rattachant à l'évêché de Liége et frappée à Curange, Limbourg belge, vers 1466.

» Cette petite pièce, trouvée par moi à Autun (Saône-et-Loire), en 1902, a été présentée à la Société française de Numismatique, dans la séance du 9 mai 1903, et un petit article a paru à son sujet dans les procès-verbaux de notre Société.

» Dans la seconde livraison de 1904, la *Revue belge de Numismatique* a consacré, elle aussi, quelques lignes à cette monnaie liégeoise.

» Cette petite pièce est malheureusement d'une conservation médiocre, mais son état permet néanmoins d'établir sûrement son origine. Elle présente de prime abord l'aspect d'une copie, pour ainsi dire servile, des doubles tournois qui circulaient alors en France.

» Louis de Bourbon, arrivé à l'épiscopat de Liége, dut profiter de la ressemblance qui existait

entre le blason de sa famille et les armes du roi de France, Louis XI à cette époque, pour faire frapper cette monnaie.

» Appartenant à la famille des Bourbons, il avait dans ses armes les trois fleurs de lis avec la bande pour brisure, bande devenue ici une cotice. En faisant figurer son blason sur ses monnaies, il devait espérer les voir circuler non seulement dans son évêché, mais encore dans la vallée de la Meuse et les pays limitrophes.

» Enfin, comme date d'émission, ce prélat ayant été consacré en 1466, ce ne peut être qu'à partir de cette année que ce dernier ait commencé à faire figurer son titre d'Episcopus sur les espèces qu'il fit émettre. Cette petite monnaie a donc été émise postérieurement à la date énoncée ci-dessus (1466). »

» M. de Chestret, n° 367, a fait connaître un premier billon noir forgé par l'évêque Louis de Bourbon à Curange. Voici la description du nôtre :

» Écu à trois arceaux contenant trois lis avec une cotice pour brisure. Lég. : Lis. *Ludovicus : eps : leodien.*

» *Rev.* Croix dans un entourage de quatre lobes. Lég. Lis. *Moneta · fca · in · Curinsen* (en liés).

Poids : 0gr.81. Billon noir.

» Comme cette petite pièce, ajoute M. le capitaine Babut, n'entre pas dans le cadre de ma collection,

je me fais un plaisir de l'offrir à la Société royale de Numismatique de Belgique. » (*Applaudissements unanimes.*)

M. le Président remercie M. Babut du don de cette précieuse monnaie, dont la Société, grâce à lui, aura l'heureuse fortune de posséder l'unique exemplaire.

M. Bordeaux rappelle que M. A. de Witte s'est occupé, lors de l'assemblée du 3 juillet 1904, des jetons frappés par Gui Dimenche, qu'il hésitait à attribuer à Tournai, où Gui avait été maître de la Monnaie de 1491 à 1498, ou à Amiens, ville dans laquelle ce personnage remplit les mêmes fonctions de 1498 à 1509.

M. Collombier, numismate habitant Amiens, a prié M. Bordeaux de faire connaître à la Société belge de Numismatique qu'il a retrouvé quatre ou cinq exemplaires du jeton de Gui Dimenche à Amiens ou dans ses environs immédiats. Il est donc à supposer que ces pièces ont été fabriquées à l'atelier de cette ville.

M. de Witte fait remarquer qu'un critique lui avait reproché d'avoir fait reproduire dans le procès-verbal de la dernière séance de la Société le dessin du jeton de Gui Dimenche, alors que cette pièce avait déjà été publiée, comme M. de Witte avait pris soin de le constater d'ailleurs (1).

La communication de M. Collombier prouve

(1) *La Gazette numismatique*, t. IX, nº 16.

que cette publication nouvelle avait cependant son utilité.

M. Alph. Michaux fait circuler un exemplaire d'argent et un exemplaire de bronze du jeton qui lui a été commandé par le gouvernement pour être frappé au stand de l'administration des monnaies à l'Exposition de Liége. M. Michaux offre ces jetons à la Société. (*Remercîments.*)

M. Paul Fisch exhibe quatre médailles frappées à l'établissement qu'il dirige avec tant de compétence et qui ont été modelées par MM. G. Devreese, L. Dupuis et De Keyser. Ces œuvres font le plus grand honneur aux artistes qui les ont exécutées. La médaille de M. Devreese nous offre, au droit, un superbe portrait du bourgmestre de Schaerbeek, M. Huart-Hamoir. Les médailles de M. Dupuis, de format beaucoup moindre, aux effigies de M. Morees, d'Anvers, et de M. le docteur Wilmart, de Bruxelles, sont très expressives; enfin, la plaquette de M. De Keyser, pour un concours de gymnastique à Mons, ne manque pas d'originalité.

Le Vte B. de Jonghe donne lecture d'un résumé des événements principaux qui se sont passés à Mons, dont il retrace l'histoire monétaire. (*Applaudissements.*)

Il exhibe plusieurs monnaies qui y ont été frappées et fait également circuler, parmi les membres de l'assemblée, d'autres pièces hennuyères, dont un superbe gros à fleur de coin, au mono-

gramme du Hainaut du comte Jean II d'Avesnes (1280-1304), variété rare d'une monnaie peu commune; un piedfort en argent du cokibus de Wallincourt du comte Guillaume Ier (1304-1337), un magnifique piedfort du gros au lion de Valenciennes du comte Guillaume II (1337-1345), l'ange d'or de Valenciennes et un piedfort du double gros drielander de la même ville, tous deux du comte Jean IV (1418-1427).

M. l'abbé Puissant soumet à l'assemblée quelques pièces découvertes une à une dans divers travaux exécutés à Herchies, près de Mons. Ce sont, pour la plupart, des jetons de Nuremberg ou des anciens Pays-Bas, quelques cuivres de Philippe II et un petit gros au cavalier de Jean II d'Avesnes.

M. Devillers rappelle que l'administration communale de Mons a fait apposer sur la façade de la maison où est né M. R. Chalon, une plaque rappelant sa valeur comme numismate, et propose aux membres de la Société royale de Numismatique de Belgique de les conduire voir la demeure de leur ancien président, ce qui est accepté avec empressement, et la séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire, ALPH. DE WITTE.

Le Président, Vte B. DE JONGHE.

Réunion du bureau du 25 mai 1905.

... Sur la proposition de MM. le Vte B de Jonghe et A. de Witte, le titre de membre *associé étranger* a été conféré à M. Joseph Hamburger, à Francfort-sur-le-Mein.

Le Secrétaire, ALPH. DE WITTE.

Le Président, Vte B. DE JONGHE.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

LISTE DES OUVRAGES REÇUS PENDANT LE 2e TRIMESTRE 1905.

Avis important : Les publications et les dons destinés à la Société doivent, sans exception, être adressés à M. G. Bigwood, bibliothèque de la Société royale de Numismatique, au Palais des Académies, à Bruxelles.

Ouvrages périodiques.

Allemagne. — *Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen*, 1904, IV; 1905, I. — *Numismatisches Offerten-Blatt* von Edmund Rappaport, nos 139-140. — *Mitteilungen der Bayerischen Numismatichen Gesellschaft*, XXIV. — *Blätter für Münzfreunde*, 40e année, nos 2 à 4. — *Berliner Münzblätter*, XXVI, nos 39 à 41. — *Numismatischer Verkehr*, 1905, no 2. — *Numismatisches Literatur-Blatt*, nos 144 à 146.

Amérique (États-Unis). — *Annual report of the board of regents of the Smithsonian Institution*, 1904. — *American Journal of Numismatics*. XXXIX, no 3.

Autriche. — *Zeitschrift für Münz- und Medaillenkunde*. Erster Band, 1. Heft — *Monatsblatt der Numismatischen Gesellschaft in Wien*, nos 259 à 262. — *Jahresbericht der Numismatischen Gesellschaft über das Jahr* 1904. — *Mitteilungen der Oesterr. Gesellschaft für Münz- und Medaillenkunde*, no 176. — *Numismatische Zeitschrift*, XXXVI, 1904.

Belgique. — Académie royale : *Annuaire de* 1905; *Bulletins des classes*. — Académie royale d'archéologie de Belgique : *Bulletin*, 1905, I, II. — Société d'archéologie de Bruxelles : *Annuaire*, 1901, 1905. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, 3e série, I, livr. 1. — *Revue bibliographique belge*, 17e annnée, nos 1 à 4. — *Archives belges*, 7e année, nos 2 et 3. — Cercle archéologique de Malines : *Bulletin*, t. XIV. — *La Gazette numismatique*, 9e année, nos 4 à 6. — *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, 18e année, nos 2 et 3. — *Documents*

et rapports de la Société paléontologique et archéologique de Charleroi, XXVII. — *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, 43e année, 1 à 6.—*Revue des bibliothèques et archives de Belgique*, III, n° 1. — *Mémoires et publications de la Société des sciences, des lettres et des arts du Hainaut*, VIe série, t. VI. — *L'ancien pays de Looz*, 7e et 8e années, nos 8 à 11. — *Annales de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, t. VI, 1er fasc.

France. — *Bulletin trimestriel de la Société de Borda (Dax)*. 29e année, IVe trim.; 30e année, 1er trim. — *Polybiblion :* partie littéraire, 2e série, LXI, 2e, 3e, 4e livr.; partie technique, 2e série, XXXI, 2e, 3e et 4e livr. — *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 4e trimestre, 1904. — *Revue numismatique*, 4e série, IX, 1er trim. — *Bulletin de correspondance hellénique*, XXIX, III-IV.

Grande-Bretagne. — *The Numismatic Chronicle and Journal of the royal numismatic Society*, 1904, part. IV; 1905, part. I. — *Spink and Son's Monthly Numismatic Circular*, XIII, nos 148 à 150.

Grèce. — *Journal international d'archéologie numismatique*, VII, 3e et 4e trim.

Hongrie. — *Numizmatikai Közlöny*, IV erf., 1905, II fuz.

Italie. — *Bollettino del Museo civico di Padova*, VII, n° 6; VIII, n° 1. *Bollettino di Numismatica e di arte della medaglia*, III, nos 3 et 4. — *Rassegna numismatica*, II, n° 2. — *Rivista italiana di Numismatica*, XVIII, fasc. I.

Luxembourg. — *Ons Hemecht*, 19e année, nos 2 à 5.

Pays-Bas — *Tijdschrift van het Koninklijk Nederlandsch Genootschap voor munt- en penningkunde te Amsterdam*, 13e année, 2e afl.

Portugal. — *O Archeologo Português*, IX, nos 7 à 12.

Ouvrages non périodiques.

Administration des monnaies de Belgique. — *Rapport*, 5e année, 1904. — *Notice pour l'Exposition de Liége*, Bruxelles, 1905, in-8°, 23 pages. (*Don de l'Administration.*)

Albon (Eugène, baron d'). — *Die Affaire Marschall*. Vienne, 1905, in-4°, 60 pages, 3 planches. (*Don de l'auteur.*)

Alvin (F.). — *Contribution à la sigillographie nationale*. Bruxelles, 1905, in-8°, 21 pages, 1 planche. (*Hommage de l'auteur.*)

Amardel (G.). — *Le T cursif dans les inscriptions monétaires carolingiennes.* Narbonne, 1905, in-8°, 25 pages — *Un monnayeur facétieux.* Narbonne, 1905, in-8°, 14 pages. (*Don de l'auteur.*)

Bernays (Ed). — *Un timbez de Guillanme II, comte de Namur* (1391-1418) *émis en exécution de l'ordonnance du* 12 *décembre* 1417. Bruxelles, 1905, in-8°, 12 pages. (*Hommage de l'auteur.*)

Blanchet (A.) — *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine,* par J. Déchelette (compte-rendu). 1905, in-8°, 13 pages.

Blum (M.). — *Bibliographie luxembourgeoise ou catalogue raisonné de tous les ouvrages et travaux littéraires publiés par des Luxembourgeois ou dans le grand-duché actuel de Luxembourg,* 1re partie. Auteurs connus. in-8°, 4e livraison, pp. 381 à 496. (*Don de l'auteur.*)

Bordeaux (P.). — *Jeton franco-allemand de la première république et méreaux mayençais contremarqués de* 1792 *à* 1814. Bruxelles, 1905, in-8°, 20 pages. — *Les ateliers monétaires de Toulouse et de Pamiers pendant la Ligue.* Paris, 1905, in-8°, 125 pages. (*Hommage de l'auteur.*)

Broeck (Éd. Vanden). — *Numismatique bruxelloise. — Les jetons des seigneurs-trésoriers de Bruxelles au XVIIe siècle* (2e article). Bruxelles, 1905, in-8°, 14 pages, 1 planche. — *Numismatique bruxelloise. — Recherches sur les jetons des receveurs de Bruxelles postérieurs à la charte de* 1421. Bruxelles, 1904, in-8°, 11 pages (*Hommage de l'auteur.*)

Dannenberg (H.). — *Die ältesten Münzen Ostsachsens.* Vienne, 1905, in-8°, 10 pages, 2 planches. (*Don de l'auteur.*)

Donnet (F.). — *Quelques épisodes des relations entre Anvers et Termonde au XVIe siècle.* Termonde, 1905, in-8°, 20 pages. — *Trois cloches flamandes du Limousin.* Anvers, 1905, in-8°, 8 pages. (*Don de l'auteur.*)

Dutilh (E.-D.-J). — *Deux colonnes de l'église de Théonas.* Alexandrie, 1905, in 8°, 3 pages, 2 planches — *Vestiges de faux monnayages antiques à Alexandrie.* Athènes, 1904, in 8°, 6 pages. — *Une trouvaille de* 191 *monnaies d'or byzantines et* 1 *monnaie d'argent.* Bruxelles, 1905, in-8°, 12 pages. (*Don de l'auteur.*)

Gnecchi (Fr.). — *Appunti di numismatica romana : LXIV. I medaglioni ex vaticani.* 1905, in-8°, 34 pages, 1 planche. (*Don de l'auteur.*)

Gouw (J.-E. ter).—*De munt in de volkstaal.* Amsterdam, 1905, in-8°, 16 pages. (*Don de l'auteur.*)

Laloire (Éd.) — *La médaille-carte de M. Paul Fisch.* Bruxelles, 1905, in-8°, 2 pages. (*Don de l'auteur.*)

Monti (Pompeo) e Laffranchi (Lodovico). — *Le sigle di due zecche riunite su alcuni GB della Tetrarchia* Milano, 1904, in-8°, 4 pages. — *Le sigle monetarie della zecca di Ticinum, dal* 274 *al* 325. Milano, 1903, in-8°, 11 pages. — *I due Massinnani Erculeo e Galerio nella Monetazioni del bronzo.* Milano, 1904, in-8°, 8 pages. — *Ancora Tarraco o Ticinum.* Milano, 1904, in-8°, 3 pages. — *Non Tarraco ma sempre Ticinum e Mediolanum.* Milano, 1905, in-8°, 3 pages. (*Don des auteurs.*)

Papadopoli (Nic.). — *Sebastiano Venier e le sue Monete* (1577-1578). Venise, 1905, in-4°, 23 pages, figures. — *Monete trovate nelle Rovine del Campanile di S. Marco.* Milano, 1904, in-8°, 8 pages. — *Un denaro della Contessa Richilda* (?). Milano, 1905, in-8°, 4 pages (*Hommage de l'auteur.*)

Tourneur (V.). — *Le concours pour les médailles de l'Exposition universelle de Liége de* 1905. Bruxelles, 1905, 9 pages, 2 planches. (*Don de l'auteur.*)

Witte (Alph. de). — *Deux monnaies liégeoises inédites de la collection de S. A. S. le duc d'Arenberg.* Bruxelles, 1905, in-8°, 8 pages. — *La Médaille en Belgique au XIXe siècle* Bruxelles, in-8°, 40 pages 2 planches (*Hommage de l'auteur.*)

Ouvrages anonymes et catalogues.

Collection S. de B. : catalogue de vente (25 mars 1905). — Collection Rey-Mury : catalogue de vente (6 et 7 mars 1905). — H.-S. Rosenberg. *Verzeichniss verkaüflicher Münzen und Medaillen*, n° 13, 1905. — Ad. Hess. *Münzen und Medaillen des Mittelalters und der Neuzeit*, 1905. — Zschiesche et Köder. *Verzeichniss verkaüflicher Goldmünzen und Medaillen*, n°s 103 et 104 — J. Schulman. *Collection de feu M. J. van Doorninck*, avril 1905. — Cl. Platt. *Catalogue de médailles et jetons de personnages célèbres*, 1905. — Rudolf Kube. *Numismatische Correspondenz*, n°s 228 et 229 — Collection L. White-King, 1re partie (septembre 1904, Amsterdam) — *Münzauction*, 8 mai 1905 et suiv., Dr Eugène Merzbacher — G. Morchio et

H. Majer. *Catalogo di Monete antiche e moderne.* — Otto Helbing. *XIV. Verzeichniss von Münzen und Medaillen mit beigefügten Verkaufspreisen.* — Sally Rosenberg. *Dr Billi'sches Munzcabinet.* II. Abteilung. — K. Heinemann. *Katalog* 312. Numismatik — L. Hamburger. *Munz-Auction,* mai 1905. — Welter. *Catalogue.* — Jules Sambon. *Catalogue de la collection de M. le comte G.-B. de C.* (antiques), 1903. — Mme R. Serrure. *Catalogue de M. le comte de L.* Monnaies romaines. Vente les 29, 30, 31 mai 1905.

CABINET NUMISMATIQUE.

Don de M. Paul Bordeaux.

Nouvelle pièce de nickel française de 25 centimes, à pans coupés.— Pièce de 10 centimes pour l'Indo-Chine française.

Don de M. le capitaine Babut.

Billon noir unique de Louis de Bourbon, évêque de Liége, frappé à Curanges.

Don des Sociétés des sciences, des arts et des lettres du Hainaut et des Bibliophiles belges.

Médaille par L. Wiener à l'effigie du baron de Reiffenberg. — La Société des sciences à Léopold Ier, jeton par Wûrden. – Jeton de la Société des sciences.

Don de M. A. Michaux.

Jeton, gravé par A. Michaux, en commémoration de l'Exposition de Liége : 1 exemplaire en bronze et 1 exemplaire d'argent.

Don de M. A. de Witte.

Grand médaillon (galvano), à l'effigie du baron Leys, par L. Wiener encadré.

Don de M. Paul Fisch.

Médaille en bronze au buste de M. Huart-Hamoir, par G. Devreese. — Médaille à l'effigie du docteur Lucien Wilmart, par Louis Dupuis. — Souvenir du cinquantenaire de *l'Étoile belge,* médaille-breloque, par Dillens.

Soit au total : trois pièces de monnaie, cinq jetons, trois médailles et un médaillon.

Bruxelles, le 15 mai 1905.

Le membre ff. de bibliothécaire-conservateur des collections,

G. Bigwood.

LES SIGNATURES DE GRAVEURS

SUR LES

MONNAIES GRECQUES

(*Suite* (1).)

II.

Plusieurs monnaies de Térina portent, soit au droit, soit au revers, soit même sur les deux faces, la lettre Π qui représente probablement une signature d'artiste. (Cfr. Head, *Historia Numorum*, pp. 97 et 785). Je me contenterai de décrire ici les quelques exemplaires du British Museum.

TÉRINA.

(*Circa* 440-400 av. J.-C.)

1. Ar. Statère. *Droit*. TEPINAION. Tête de femme à droite, portant une sphendonê ornée à la grecque, les cheveux en korymbos.

Revers. Nikê, ailée, assise à gauche sur un cippus carré, les genoux recouverts seulement du peplon;

(1) Voir *Revue*, 1903, pp. 271 et 419; 1904, pp. 5, 117, 241, 389; 1905, 5, 129, 283.

elle touche de la droite le haut d'un caducée qui est placé devant elle; sa main gauche repose sur l'un des coins du cippus; dans le champ, à droite, Π.

B. M. Cat., *Italy*, p. 389, nº 19.

2. ⅊. Statère. *Droit*. Semblable, mais la tête à gauche; la sphendonê est sans ornements; grènetis.

Revers. Semblable; Nikê tient le caducée par le milieu, le manche penché en avant.

B. M. Cat., *op. cit.*, nº 21.

3. ⅊. Statère. *Droit*. Semblable au précédent, mais avec tête à droite.

Revers. Nikê, aîlée, à gauche, vêtue d'un long chiton, que recouvre le peplon, est assise sur un cippus, légèrement courbée en avant; elle pose le pied droit sur un roc (ou un siège), tandis qu'elle appuie son bras droit sur son genou; elle tient le caducée par le milieu, le manche penché en avant, et place sa main droite derrière le dos; dans le champ, à gauche, Π.

B. M. Cat., *op. cit.*, nº 22. — Garucci, *op. cit.*, pl. CXVII, nº 7.

4. ⅊. Statère. *Droit*. TEPINAION. Tête de femme à gauche, portant une sphendonê et un collier; derrière, Π.

Revers. Nikê, ailée, vêtue seulement du peplon qui lui recouvre les genoux, assise à gauche sur un cippus carré, et tenant de la main droite un

bâton surmonté d'une tête de pavôt; dans le champ, à gauche, Π.

B. M. Cat., *op. cit.*, nº 25.

5. ℞. Statère. *Droit.* TEPINAION. Tête de femme, à gauche, portant une sphendonê, derrière le cou, Π.

Revers. Nikê, ailée, assise à gauche, sur un cippus carré; elle tient une couronne de la main droite sur laquelle est perchée une colombe aux ailes éployées; la main gauche repose sur le cippus.

B. M. Cat., *op. cit.*, nº 29. — Car.
N. I. V. T., CLXXVIII, 22, rev.

6. ℞. 1/6 statère. *Droit.* Tête de femme, à droite, portant une sphendonê; derrière, Π.

Revers. TEPI. Nikê, ailée, assise à gauche sur un cippus carré, tenant de la main droite un bâton surmonté d'une tête de pavot, le manche penché en avant; derrière, Π. (Type du statère nº 4.)

Poids : 1.1 gr.

B. M. Cat., *op. cit.*, nº 35.

7. ℞. 1/6 statère. *Droit.* Même type, à gauche.

Revers. Semblable, mais Nikê tient une couronne.

Toutes ces monnaies de Térina appartiennent aux plus jolies productions de l'art monétaire

grec. Il faut cependant remarquer que dans toutes ses œuvres, l'artiste Π n'a fait qu'imiter le style de son contemporain, Φ.

Π.

La signature d'artiste Π se rencontre sur un statère de Tarente de la collection du Musée de Naples (n° 1822 du catalogue de Fiorelli) et a été relevée pour la première fois par M. Vlasto. La nageoire du dauphin porte un Π microscopique dont la position dissimulée dans un accessoire du type laisse peu de doute sur sa probable attribution.

Le moulage de cette monnaie étant trop mal conservé pour sa reproduction par la photographie, je me borne d'en donner un dessin d'après une esquisse de M. Vlasto.

TARENTE.

(*Circa* 450-430 av. J.-C.)

Ꝑ. Didrachme. *Droit.* Cavalier à droite, le corps rejeté en arrière, et tenant une couronne dont il est sur le point de couronner la tête du cheval.

Revers. Taras assis sur un dauphin à gauche, tenant dans la main droite étendue en avant un acrostolium et le bras gauche reposant sur le dos du dauphin ; au-dessous, ΤΑΡΑΣ ; sur la nageoire. la lettre Π (voyez la vignette).

FIORELLI, *op. cit.*, n° 1822 (collection Santangelo). — Cf. *Droit.* EVANS, pl. III, 3, mais de style plus archaïque.

La signature Π se retrouve encore sur des dioboles tarentins. M. Vlasto en possède un exemplaire signé Π devant le menton d'Athéna. C'est un véritable chef-d'œuvre de style, pouvant soutenir la comparaison avec les plus beaux tétradrachmes de Thurium.

ΠΑΡ *.

Suivant Lenormant (*La Monnaie dans l'antiquité*, III, p. 259), les oboles massaliotes nous offriraient plusieurs signatures de graveurs : ΑΤΡΙ... ; ΜΑ... ; ΠΑΡ et peut-être encore ΗΡΑΚΛ. De toutes ces inscriptions, celle qui laisse le moins de doute sur son attribution probable est $\begin{matrix}\Pi\\ \text{A.}\\ \text{P}\end{matrix}$

MASSILIA.

(Fin du Ve siècle av. J.-C.)

1. ꝶ. Obole. *Droit.* Tête d'Apollon à gauche,

sur la joue, les lettres Π A P disposées de manière à simuler le filet de barbe.

Revers. **MA** entre les rayons d'une roue.

Poids : 0.52 gr.

LENORMANT, *op. cit.*, p. 259. — J. LAUGIER, *Les monnaies massaliotes du Cabinet des médailles de Marseille*, 1887, p. 17, nº 76. — Cabinet des médailles, Paris. — VON SALLET, *op. cit.*, pp. 42, 54. — J.-A. BLANCHET, *L'influence de la Sicile sur Massalia*, Paris, 1904. — LA SAUSSAYE, *Numismatique de la Gaule narbonnaise*, pl. I, nºs 31-33. — LA TOUR, *Atlas de monnaies gauloises*, pl. II, nº 687.

2. Æ. Obole. *Droit.* Même tête avec les lettres Π A ϥ (*sic*).

Revers. Même type que le précédent.

Poids : 0.53 gr.

LAUGIER, *op. cit.*, p. 17, nº 77. — LA TOUR, *Monnaies gauloises*, nº 685.

Une troisième variété, provenant d'une trouvaille faite récemment près de Valence (Drôme),

est décrite comme suit dans la *Revue numismatique*, 1903, p. 87, par M. le Dr Poncet :

3. ℞. Obole. *Droit.* Tête d'Apollon à gauche, les cheveux disposés en boucles à crochets qui sont d'abord rejetées en arrière, puis disséminées en divers sens; sur la joue, simulant des favoris, les lettres ΠΛΡ placées verticalement l'une au-dessous de l'autre; le P n'est représenté que par son trait vertical, la boucle n'est pas visible; on ne sait si elle est à droite ou à gauche.

Revers. MA entre les branches d'une roue à quatre rais ou mieux dans un cercle à quatre rayons; l'M dans un des segments, l'A dans le segment voisin.

Poids : 0.68 gr.

M. le Dr Poncet, en comparant le poids des oboles de Marseille du type décrit ci-dessus, a établi que la frappe doit en être antérieure à l'année 217 av. J.-C., époque à laquelle le victoriat romain fut réduit à 2 gr. 92 et servit de prototype au monnayage massaliote. La Saussaye range ces oboles à la période qui correspond à la fin du siècle de Périclès et à celui d'Alexandre le Grand.

Quant à la signature ΠΛΡ, depuis Lenormant, presque tous les numismatistes ont été d'accord pour l'attribuer à un graveur. (Voyez mes remarques sur les signatures ΑΤΡΙ, ΗΡΑΚΛ, MA qui figurent toutes sur des oboles de Marseille.) Si l'on peut

rapprocher les signatures ΗΡΑΚΛ et ΜΑ de celles des graveurs du sud de l'Italie, Hérakleidas et Mai..., ΠΑΡ.. nous rappelle aussi ΠΑΡΜΕ de Syracuse, et le style des oboles de Marseille, si purement hellénique, fait supposer, comme nous l'avons vu précédemment, que des artistes siciliens, ou du moins de l'Italie méridionale, en ont gravé les coins. M. J.-A. Blanchet a d'ailleurs démontré, dans le mémoire qu'il a publié dans le volume du centenaire de la Société nationale des Antiquaires de France (1904), que les types de plusieurs monnaies de Massilia avaient été empruntés à la Sicile.

PARMENION ou PARMENIDES.

(ΠΑΡΜΕ.)

Graveur monétaire syracusain, de la fin du cinquième siècle avant notre ère. Il n'a créé qu'un type de tétradrachme, dont il existe quelques variétés.

SYRACUSE.

(Fin du Ve siècle av. J.-C.)

1. ℞. Tétradrachme. *Droit.* ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ. Tête

de Korê à gauche, portant des boucles d'oreilles, un collier et une sphendonê, attachée au-dessus de la tête et ornée derrière d'étoiles à huit rayons; autour de la tête, quatre dauphins; au-dessous, ΠΑΡΜΕ.

Revers. Quadrige à gauche, conduit par un aurigator, le bras droit levé, et tenant un fouet et les brides dans la main gauche; au-dessus, Nikê volant à droite et couronnant l'aurigator; les chevaux sont au trot; la bride du cheval le plus éloigné est rompue et traîne sur le sol; en exergue, un épi à gauche.

Poids : 17.25 gr.

Du Chastel, *op. cit.*, pl. VIII, 85. — Head, *Coins of Syracuse*, pl. V, 1. — B. M. Cat., *Sicily*, p. 178, nos 212-213. — Weil, *op. cit.*, pl. III, 11 et p. 20. — Holm, *op. cit.*, pl. V, 15. — Raoul-Rochette, *op. cit.*, pl. II, 17. — Von Sallet, *op. cit*, p. 43. — Torremuzza, *Auctar.*, II, pl VI, 5. — Combe, *Mus. Hunter*, 52, 16. — Vente Bunbury, 1896, lot 467. — Evans, *Syracusan Medallions*, pl. IX, 6. — Collection Philipsen. — Vente Hirsch, Munich, mai 1904, pl. III, 123. — Hill, *Ancient Coins of Sicily*, pl. VII, 2. — Ancienne collection S. Thompson Yates.

La tête de Korê est traitée de la même manière que celles que firent les graveurs Eukleidas et

Euainetos, et l'on y remarque l'influence des types des décadrachmes dans l'arrangement des dau-

phins. Au revers, l'aurigator lève la main pour recevoir la couronne que lui tend la Victoire.

M. le Dr Arthur Evans a décrit une variété de ce tétradrachme, qui figure dans sa collection :

2. ℞. Tétradrachme. *Droit.* Tête semblable, mais les lettres ΠΑΡ se distinguent sur le devant du cou, immédiatement au-dessus du collier. (Voyez

la vignette.) Le coin est différent, quoique le type soit le même.

Revers. Pareil au précédent.

Collection A. Evans, *Num. Chron*, 1890, pl. XVIII, fig. 5.

La même manière de signer se retrouve sur la tête du dieu fluvial Hipparis des didrachmes de Camarina gravés par Euainetos.

3. ℞. Tétradrachme. *Droit*. ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ. Type semblable au précédent, mais sans la signature.

Revers. Quadrige à gauche, conduit par un aurigator qui tient les brides des deux mains et un fouet dans la droite ; au-dessus, Nikê volant à droite est sur le point de couronner l'aurigator ; en exergue, un dauphin à gauche ; grènetis.

B. M. Cat., *op. cit.*, nº 210.

4. ℞. Tétradrachme. Semblable, mais au revers une roue de chariot brisée, derrière les jambes de derrière des chevaux.

B. M. Cat., *op. cit*, nº 211. — Collection Philipsen.

5. ℞. Tétradrachme. *Droit*. ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ. Tête de Korê à gauche, portant un collier, des boucles d'oreilles et une sphendonê attachée au-dessus de la tête et ornée derrière de trois étoiles à huit rayons ; au-dessous, une tête de satyre barbu à droite ; autour, quatre dauphins.

Revers. Quadrige à gauche, conduit par un aurigator, tenant un fouet de la main droite et les brides des deux mains ; la bride du cheval le plus rapproché est fixée au-devant du chariot ; au-dessus, Nikê volant à droite est sur le point de couronner l'aurigator ; les chevaux sont au trot ; la bride du cheval le plus éloigné est rompue et

traîne sur le sol; derrière les jambes de derrière des chevaux, une roue de chariot brisée; en exergue, un épi d'orge; grènetis.

Evans, *Syracusan Medallions*, pl. IX, 7. — B. M. C., *op. cit.*, p. 179, nº 219. — Head, *op. cit.*, pl. V, 2.

6. ⅊. Tétradrachme. *Droit.* ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ. Tête de Korê, comme sur la monnaie précédente, mais sans symbole.

Revers. Pareil au précédent.

B. M. Cat, *op. cit.*, nº 220.

Ces deux dernières pièces, quoique non décrites sous les œuvres de Parmenion, dans le Catalogue du British Museum, lui appartiennent cependant. (Voyez Evans, *Num. Chron.*, 1890, p. 305.) Le revers de ces monnaies nous montre les chevaux, dont l'une des brides est rompue, foulant sous leurs pieds une roue de chariot brisée.

D'autres variétés existent sans doute encore du type de Parmenion (*Vide* sous Kimon, le nº 16), et peut-être même parmi les autres tétradrachmes décrits sous les nºs 214 à 225 du *British Museum Catalogue*.

Un exemplaire de la collection Hunter, de Glasgow, décrit par M. G. Macdonald, p. 229 et pl. XVII, 2, est signé : Π ΠΑΡΜΕ.

Raoul-Rochette, dans sa *Lettre à M. Schorn*, p. 94, a cru reconnaître une signature de graveur dans l'inscription ΠΑΡΜΕ figurant sur un didrachme

de Neapolis (*Vide* B. M. Cat., *Italy*, p. 101, n° 73), ainsi que sur des monnaies de cuivre de Thurium, qui appartiennent à des époques postérieures et différentes. Von Sallet, *op. cit.*, p. 43, a déjà fait remarquer l'erreur de cette attribution, et plus tard aussi le Dr Rud. Weil (*Künstlerinschriften*, etc., p. 20, note). Voir aussi A. Sambon, *Les monnaies antiques de l'Italie*, pp. 187, 228, Paris, 1904.

Le travail de Parme... est inférieur sous plusieurs points de vue à celui des grands maîtres de l'art qui l'ont précédé à Syracuse.

ΠΟ *.

L'inscription ΠΟ a été relevée sur une drachme d'Élis par M. le Prof. Percy Gardner. Suivant lui, elle représenterait peut-être une signature de graveur, comme ΑΛ (ou ΔΑ) et ΕΥΘ sur d'autres monnaies du même atelier.

Les lettres ΠΟ sont peut-être les initiales de Polycleitus jeune, artiste fameux mentionné par Pausanias comme ayant travaillé à Élis et sculpté des statues de vainqueurs aux jeux olympiques vers 400 avant notre ère, date qui correspondrait à peu près à l'émission de la monnaie décrite et reproduite ci-dessous :

ÉLIS.

(*Circa* 421-365 av. J.-C.)

Æ. Drachme. *Droit.* Tête d'aigle à droite ; au-dessous, ΠΟ.

Revers. F — A. Foudre ailée dans un couronne de laurier.

B. M. Cat., *Peloponnesus*, pl. XII, 6 et p. 63 ; Int. XXXVI. — GARDNER, *Types of Greek Coins*, Cambridge. — Collection Gréau. — GARDNER, *The Coins of Elis*, *Num. Chron.*, n. s., XIX, p. 244, nº 4 ; pl. XIII, 4.

L'inscription ΠΟ reparaît sur un didrachme d'une frappe postérieure, et que M. le prof. Gardner classe dans sa période VII (343-323 av. J.-C.). La monnaie en question a fait partie autrefois de la collection Thomas (lot 1336 du Catalogue de vente).

Après avoir décrit la drachme signée ΠΟ dans *Num. Chron.*, 1879, p. 244, l'auteur susmentionné ajoute : « One naturally thinks, though without reason, of the younger Polycletus ».

ΠΟΛΥ *.

Nous avons déjà considéré diverses signatures de monnaies métapontines, entre autres : ΑΠΟΛ..., ΑΡΙΣΤΙ..., ΑΡΙΣΤΟΞΕ.., Κ... et ΚΑΛ, et ΚΙΜΩΝ. Il faut sans doute encore ajouter à celles-ci : ΠΟΛΥ, que MM. le Dr Head, G.-F. Hill, Imhoof-Blumer, von Sallet, etc., attribuent tous sans hésitation à un graveur.

MÉTAPONTE.

(*Circa* 400-350 av. J.-C.)

1. ℞. Didrachme. *Droit.* Tête de Dionysos jeune, couronné de lierre, à droite; sur la tranche du cou, l'inscription : ΠΟΛΥ.

Revers. META (à droite). Épi avec feuille à gauche.

Garucci, *op. cit.*, pl. CIV, 1 var. — Collect. Spink & Son. — Imhoof, *Unedirte Münzen*, Berl., Bl. V, 1864, 34. — Vlasto, *Jour. int. d'arch.*, 1901, p. 109. — Von Sallet, *op. cit.*, p. 24.

2. ℞. Didrachme. *Droit.* Tête de Dionysos jeune, couronné de lierre, à droite; sur la tranche du cou : ΠΟΛ.

Revers. META (à droite). Épi avec feuille à gauche; dans le champ, à gauche, un hibou, les ailes éployées et une lettre incertaine.

B. M. C., *Italy*, p. 250, n° 93. — Friedländer, *Arch. Zeit.*, 1847. —Garucci, *op. cit.*, pl. CIV, n° 1.

Von Sallet prétend, suivant l'opinion émise par M. le Dr Imhoof-Blumer, que les didrachmes de Métaponte signés ΑΠΟΛ sous une tête d'Apollon,

et qui offrent une certaine analogie de style avec les pièces décrites ici, sont l'œuvre du même graveur ΠΟΛΥ... On les trouvera énumérées sous APOLLONIOS.

Une autre variété de didrachme de Métaponte, dont un exemplaire se trouve dans la collection du British Museum, porte l'inscription ΣΠΛΥ sous la tête d'Apollon. Aucune des autorités mentionnées plus haut ne la considère comme appartenant à un graveur, quoique M. Vlasto (*loc. cit.*, p. 109), l'indique comme telle.

PROCLÈS.

(ΠΡΟΚΛΗΣ.)

Cet artiste, qui nous a laissé des œuvres de Catane et de Naxos, fleurissait vers la fin du cinquième siècle avant notre ère. Les rares monnaies portant sa signature offrent un cachet d'exquise distinction et prennent place parmi les plus belles productions de l'art monétaire grec.

Proclès était sans doute originaire de Naxos, mais ses monnaies de cet atelier sont à peu près de la même époque que celles de Catane.

CATANE.

(*Circa* 415-403 av. J.-C.)

1. ℞. Tétradrachme. *Droit.* ΚΑΤΑΝΑΙΩΝ. Tête laurée d'Apollon à gauche; devant, un poisson et une écrevisse; derrière, une feuille de laurier;

sous la tête, en caractères minuscules et légèrement tracés, la signature : ΠΡΟΚΛΗΣ.

Revers. Quadrige lancé au galop à gauche et conduit par un aurigator, que va couronner la Victoire volant à droite.

Collection de Luynes (Bibl. nat., Paris). — Raoul-Rochette, *op. cit.* (Lettre à M. Schorn), vignette de l'introduction. — Weil, *op. cit.*, pl. II, 12. — Von Sallet, *op. cit.*, p. 34. — Salinas, *op cit.*, pl. XIX, 21. — Head, *Hist. Num.*, p. 116. — Brunn, *op. cit.*, p. 298. — Holm, *op. cit.*, II, p. 606. — Hill, *Coins of Ancient Sicily*, p. 132.

NAXOS.

(*Circa* B. C. 415-403.)

2. ℞. Didrachme. *Droit*. Tête laurée d'Apollon à gauche; derrière, une feuille de laurier; devant, la légende : ΝΑΞΙΩΝ.

Revers. Silène barbu, un genou à terre, et tenant un cantharos et un thyrsos; devant, à gauche, un hermès de Dionysos (?); derrière, à droite, une branche de lierre; au-dessous, ins-

crite sur une petite base, la signature ΠΡΟΚΛΗΣ.

IMHOOF, nº 10. — WEIL, *op. cit.*, II, 10. — BRUNN, *op. cit.*, p. 298. — HEAD, *Hist. Num.*, p. 140. — RAOUL-ROCHETTE, *op. cit.*, II, 19. — VON SALLET, p. 34. — HOLM, *op. cit.*, III, p. 606. — HILL, *Coins of Ancient Sicily*, pl. IX, 1. — LUYNES, *Choix*, etc., VII, 7. — MILLINGEN. — TORREMUZZA, *Auctar*, II, 4, nº 3. — Vente Castellani, Paris, 1884, 143, nº 1191. — Vente Montagu, II, pl. I, 58.

« Die Darstellung des am Boden hockenden bärtigen Satyr ist sehr lebendig, der rechte Fuss der knieenden Figur wird hinter dem aufgesetzten linken Bein sichtbar, rechts am Rücken in der Höhe das zottige Schwänzchen. Die beiden Stufen, auf denen der Satyr kauert, springen von dem Hermenpfeiler aus vor, wie in dem Relief bei Müller-Wieseler Denkm. I, n. 4. Die Vorderseite der Münze ist ohne Künstlernamen, doch kehrt derselbe etwas weichliche Apollokopf mit dem

Lorbeerkranz im Haar wieder auf einem andern Didrachmon; wo das Π unter dem Hals sich zweifelsohne auf den nämlichen Künstler bezieht. » (Weil, *op. cit.*, p. 15.)

3. ⅊. Didrachme. *Droit.* Tête laurée d'Apollon à gauche; derrière, une feuille de laurier; devant, la légende (ΝΑΞ)ΙΟΝ; sous la tête, la lettre Π.

Revers. Silène agenouillé, de face, la tête de profil à gauche, élevant vers sa bouche une coupe (cantharos) et tenant de la main droite un thyrsos; à droite, un hermès de Dionysos (?).

Collection Imhoof-Blumer (Berlin). — Weil, *op. cit*, pl II, 11. — Holm, *op. cit.*, III, p. 606.

4. ⅊. Didrachme. *Droit.* Semblable au précédent.

Revers. Silène agenouillé, de face, élevant vers sa bouche un cantharos et tenant de la main gauche un cep de vigne; à sa droite, un hermès de Dionysos (?).

Vente Sambon, Paris, mars 1902, lot 474.

5. ⅊. Didrachme. Semblable au n° 3, mais sans trace de signature.

B. M. Cat., *Sicily*, p. 120, nos 20-22. — Vente Bunbury, 1896, pl. III, 564. — Vente Montagu, I, pl. II, 120. — Vente Ashburnham, 1895, pl. II, 43. — Macdonald, *op. cit*, p. 207 et pl. XV, 9. — Vente Hirsch, Munich, mai 1904, pl. III, 100. — Vente Yorke Moore, Londres, 1899, lot 112.

Il existe d'autres petites variétés de ce didrachme, qui doivent sans doute toutes appartenir au même graveur, Proklès.

La tête d'Apollon de cet artiste est de beau style, quelque peu efféminé; de même, le Silène agenouillé, dont la tête est représentée, tantôt de profil, et plus rarement de face, est des mieux réussi, quoique les proportions pèchent un peu.

(Après 403 av. J.-C.)

6. ℞. Diobole. *Droit.* Tête d'Apollon, lauré, à droite; derrière, une feuille de laurier avec baie.

Revers. Silène agenouillé, tête de profil, portant à sa bouche un kantharos et tenant de la main droite une branche de lierre; à droite, hermès de Dionysos et la légende ΝΕΟΠΟ.

Von Sallet, *op. cit.* — Musée de Berlin. — Weil, *op. cit.*, pl. II, 13. — Sambon, *Recherches sur les anciennes monnaies de l'Italie méridionale*, 1870, p. 142. — Holm, *op. cit.*, II, p. 432.

Quoique non signé, le diobole reproduit ici offre toutes les caractéristiques de style du graveur Proklès; la même tête d'Apollon au droit, et une représentation semblable au revers du Silène agenouillé tenant la coupe et le rameau de lierre.

La légende ΝΕΟΠΟΛΙ prouve, suivant von Sallet, qu'après la destruction de Naxos en 403, il y eut une nouvelle Naxos, et Holm (*Geschichte Siciliens*, II, p. 432) croit reconnaître cette reconstruction dans la localité de Mylai que des réfugiés de Naxos et de Catane auraient fondée en 394 av. J.-C. (Diod., XIV, 87.)

PYTHODOROS.

(ΠΥΘΟΔΩΡΟΣ.)

Cette signature de graveur se rencontre sur des monnaies de deux ateliers de Crète : Aptéra et Polyrhenium. Le style de cet artiste a beaucoup d'analogie avec celui de Neuantos, son contemporain, et fait preuve d'une certaine habileté technique, avec une tendance à l'exagération des ornementations. Sa tête de femme est à peu près identique sur les émissions d'Aptéra et de Polyrhénium. La période de son activité appartient probablement à la seconde moitié du quatrième siècle avant notre ère.

APTERA.

(*Circa* 350-300 av. J.-C.)

1. ℞. Statère. *Droit*. ΑΠΤΑΡΑΙΩΝ. Tête de l'Artémis d'Aptéra à droite, portant un collier, des boucles d'oreilles et coiffée d'une stéphanê décorée d'ornementations florales; les cheveux sont enroulés et relevés derrière. Devant la tête, en carac-

tère minuscules, la signature de l'artiste : ΠΥΘΟΔΩΡΟΥ.

Revers. ΠΤΟΛΙΟΙ ΚΟΣ Guerrier (Aptéros ou Ptéras) debout à gauche (revêtu d'une cuirasse?), tenant, dans la main gauche une lance et un bouclier orné d'étoiles; il lève la main droite en signe d'adoration vers l'arbre sacré devant lequel il se tient.

Poids : 11.35 gr.

Svoronos, *op. cit.*, pl. I, 10 — B. M. Cat., *Crete*, p. 8, pl. II, 3. — Mionnet, II, p. 261, n° 27. Suppl., vol. IV, pl. VII, 3. — Collection Imhoof (poids 10.85 gr.). — W. Wroth, *Cretan coins*, *Num Chron.*, 1884, p 13; pl. I, 4. — Raoul-Rochette, *op. cit.*, p. 4. — Von Sallet, *op. cit.*, pp. 35 et 51.

2. ꝶ. Statère Semblable, mais sans la signature.

Svoronos, *op. cit.*, p. 14, pl. I, 7 — B. M. Cat., *Crete*, p. 8, 2, pl. II, 4.—Wroth, *loc. cit.*, p. 13. — Macdonald, *op. cit.*, II, p. 168 et pl. XL, 15. — Vente Arthur Evans, 1898, pl. VI, 126.

La signature varie suivant les exemplaires;

ainsi, sur celui du British Museum, on ne peut lire que ΠΥΘ; un deuxième au Cabinet des médailles de Paris, porte : ΠΥΘΟΔΩ; tandis que sur un troisième, au Musée de Berlin, on trouve l'inscription complète : ΠΥΘΟΔΩΡΟΥ.

Il existe aussi des variantes d'inscriptions de revers, comme ΠΤΟΛΙΟΣΤΟΥ (collection Hunter ; — Mionn., Suppl., vol. IV, p. 304, note) et ΠΤΟΛΙΟΙΤΟΣ (Wroth, p. 14) et sur une monnaie du même type, gravée par Pythodoros, la légende du droit est ΛΠΤΕΡΑΙΩΝ, tandis que dans le champ paraissent quelquefois des contremarques, telles qu'un caducée ou le monogramme Ā, soit sur l'une, soit sur l'autre des faces.

M. Warwick Wroth attribue également à Pythodoros une monnaie de bronze, reproduite dans le Catalogue du British Museum (pl. II, 7) et décrite, p. 9, n° 6.

3. Æ. *Droit.* Tête d'Artémis d'Aptéra, portant des boucles d'oreilles et un collier; les cheveux sont enroulés autour de la tête.

Revers. ΑΠΤ ΑΡΑ. Arc tendu.

Svoronos, *op. cit.*, pl. I, 13. — Collection Imhoof (2.10 gr.). — Musée de Berlin (1.75 gr.).

Autres variétés aux Musées de Paris, Berlin, Munich, collections Löbbecke, sir Hermann Weber, etc.

La tête d'Artémis de cette jolie monnaie correspond entièrement à celle du statère; aussi peut-

on avec raison supposer que Pythodoros en a été l'auteur.

POLYRHENIUM.

(*Circa* 350-330 av. J.-C.)

4. Æ. Statère. *Droit.* Tête de Zeus, à droite; devant le front, la signature de l'artiste : ΠΥΘΟ (ΔΩΡΟΥ).

Revers. ΠΟΛΥΡΗΝΙΟΝ. Tête de taureau, vue de face et ornée de ténies; dans le champ, à droite, ΕΝΗΣ, et au-dessus, une pointe de lance (ou une flèche).

Poids : 11.53 gr.

Vente Carfrae, 1894, pl. VII, 14. —Vente Rothschild, 1900, pl. VI, 299. — Svoronos, *op. cit.*, pl. XXV, 25 (même type, mais sans la signature). — Cf. T. Combe, *Mus. Brit.*, p. 149, Euboea, n° 2, avec la prétendue légende ΠΥΘΙΑ. — Mus. Hunter, pl. XXVII, 9, Euboea.

Sans la signature, ce type n'est pas rare et existe dans de nombreuses variétés décrites par Svoronos, *Numismatique de la Crète ancienne*, pp. 276-277, n°s 1-7 et Brit. Mus. Cat., p. 66, n°s 4-6 et pl. XVI, 13.

5. Hémidrachme. *Droit.* Tête d'Artémis Diktynna à gauche, portant un collier et des boucles d'oreilles à trois pendeloques; les cheveux sont enroulés autour de la tête; devant, en caractères minuscules : ΠΥΘΟΔ(ΩΡΟΥ).

Revers. Tête de taureau de face, ornée de ténies; grènetis.

Poids : 2.70 gr.

WROTH, *Num. Chron.*, 1884, pp. 18 et 52, 1, pl. I, 7. — B. M. Cat., *Crete*, p. 66, pl. XVI, 11. — MACDONALD, *op. cit*, p. 195, n° 1. — SVORONOS, *op. cit.*, pl: XXVI, 5. — COMBE, *Mus. Hunter*, pl. XXVII, 9. — IMHOOF, *Monn. gr.*, p. 218, 38. — Collection Philipsen (avec la signature ΠΥ...

Un deuxième exemplaire au British Museum porte les lettres [ΠΥΘΟ]ΔΩΡΟΥ. Les deux pièces ont été surfrappées sur des monnaies d'Argos ou d'Égine. Un autre exemplaire faisait partie autrefois de la collection Photiadès Pacha (catalogue de vente, 1890, lot 1333); il est signé de même : ΔΩΡΟΥ.

6. Ꝑ. Hémidrachme. *Droit.* Tête de *femme* à gauche, ornée de pendants d'oreilles et d'un collier; devant elle : ΠΥΘΟΔΩΡΟΥ.

Revers. Tête de *bœuf* de face, ornée de ténies, dans un cercle perlé. (Description de M. le Dr Imhoof.)

Poids : 2.61 gr.

Collection Imhoof-Blumer. — Imhoof, *Monn. grecques*, p. 218, nº 36. — Macdonald, *op. cit.*, p. 195 et pl. XLVI, 11.

7. Æ. Hémidrachme. Semblable, du même coin au droit; au revers ΠΟΛ au-dessus de la tête de bœuf (bucranium).

Poids : 2.77 gr.

Bibliothèque de Stuttgart. — Imhoof, *Monn. gr.*, p. 218, nº 37.

De la même main doivent nécessairement aussi être les hémidrachmes du même type, quoique non signées, dont il existe plusieurs variétés qu'on trouvera décrites dans l'ouvrage de Svoronos, pp. 278-279.

De même encore, suivant l'opinion de M. Wroth, que j'adopte sans hésitation, l'hémidrachme reproduit dans le Cat. du Brit. Mus., pl. XVI, 12.

8. Æ. Hémidrachme. *Droit*. Tête d'Artémis Diktynna (ou nymphe, *Svoronos*) à gauche, portant un collier et des boucles d'oreilles, la chevelure enveloppée dans un sakkos.

Revers. Comme sur les précédentes pièces.

Poids : 2.53 gr.

Wroth, *Num. Chron.*, 1884, p. 52, 3, pl. I, 8. — Mionnet, *op. cit.*, 294, 285. — Collection Imhoof. — Collection Philipsen. — Musée de Munich. — Musée de Vienne.

Plusieurs exemplaires de ce type sont surfrappés sur des monnaies d'Argos, Larissa de Thessalie, Gortyna de Crète, Égine, etc.

Les brèves remarques de M. Wroth sur Pythodoros méritent d'être citées ici (*Int.* B. M. Cat., *Crete*, XXIV) : « The signed coins of Crete belong te a region of no great extent in the north-western part of the island; to Aptera, Polyrhenium and Cydonia. Neuantos and Pythodoros were doubtless contemporaries ; but whether they worked independently or were related to one another as master and pupil we cannot determine. It is also uncertain whether these artists are responsible for the *reverse* types of coins which bear their signatures on the obverse. The reverse of the Aptera coin with the obverse signed by Pythodoros (pl. II, 3, n° 1), though of much mythological interest, is not very successful, artistically. The reverse type of the signed coin of Neuantos (Mion., *Sup* ,vol. IV, pl. IX, 2) is, on the other hand, a more creditable effort. — The female head on an unsigned silver coin of Polyrhenium (pl. XVI, 12, n° 8) is, perhaps, also by Pythodoros; the well-executed copper coin of Aptera (pl. II, 7, n° 3) may with more confidence be attributed to him. » Dans *Cretan coins*, Num. Chron., 1884, p. 13, le même auteur ajoute, après avoir décrit les monnaies d'Aptéra signées par Pythodoros : « They are the productions of a die-engraver with a tendency to over-ornateness in his work, but who is not without

technical skill. His style is not unlike that of Neuantos, the engraver of Cydonia. »

Σ.

HÉRACLÉE.

(Environ 380-300 av. J.-C.)

La signature Σ se trouve associée sur des monnaies de cet atelier à celles du graveur Φ (Philistiôn).

1. ℞. Didrachme. *Droit.* Tête de Pallas à droite, portant un collier et des boucles d'oreilles, et un casque à cimier orné au côté d'un hippocampe à droite; derrière, la lettre ⲥ.

Revers. ΗΡΑΚΛΗΙΩΝ. Hercule, nu, debout à droite, étouffant un lion; derrière lui, un arc tendu et une massue; entre ses jambes, la signature, Φ.

Poids : 7.15 gr.

Poole, *Athenian Coin-engravers in Italy*, *Num. Chron.*, 1883, pl. XI, 9. — B. M. Cat., *Italy*, p. 226, nº 12.

2. ℞. Didrachme. *Droit.* Type semblable, mais l'hippocampe est représenté avec l'aile arrondie; sans la lettre.

Revers. Pareil au précédent ; dans le champ, à gauche, une massue et la lettre Σ.

B. M. Cat , *Italy*, p. 226, nº 13.

Σ.

TARENTE.

(*Circa* 380-345 av. J.-C.)

1. Ⅱ. Didrachme. *Droit*. Éphèbe nu à cheval, galopant à droite ; sous le cheval, à gauche, la lettre ⲥ rétrograde.

Revers. ΤΑΡΑΣ. Taras assis à gauche sur un dauphin, la main droite reposant sur le dos du dauphin; il tient un acrostolium dans la main gauche étendue.

Evans, *Horsemen of Tarentum*, p. 58, B2. — British Museum. — Athènes. etc.

M. Evans n'a pas lu correctement la signature qui est indubitablement un Σ et que M. Vlasto a vérifiée sur de nombreux exemplaires qui lui ont passé par les mains.

Le sigle Σ se rencontre encore sur les statères suivants, de la période comprise entre 420 et 380 av. J.-C. (Evans, types C, 1 et 2), qui sont, selon toute probabilité, de la main du même graveur.

2. ℞. Didrachme. *Droit.* Cavalier nu, portant un casque à cimier, un genou plié sous lui; il tient de la main droite la bride du cheval et de la gauche un bouclier rond et une lance; dans le champ, devant le cheval, Σ.

Revers. Taras assis à gauche sur un dauphin, tenant derrière lui un grand bouclier ovale et une lance, et de la main droite étendue un bouclier à cimier; au-dessous, ΤΑΡΑΣ.

B. M. Cat., nº 263.—Evans, *op. cit.*, pl. II, 6.

3. ℞. Didrachme. *Droit.* Cavalier nu, la tête nue, disposé comme sur la pièce précédente; Σ sous le cheval; le bouclier est orné d'une étoile à six rayons; sans la lance.

Revers. Comme le précédent, mais dans le champ, devant Taras, Σ.

B. M. Cat., nº 265.—Evans, *op. cit.*, pl. II, 7.

Σ.

Le sigle Σ sur diverses monnaies de Métaponte peut représenter une signature de graveur, mais je ne veux pas étendre davantage cette étude en donnant encore une liste de toutes les pièces ainsi signées, puisqu'au fond il est impossible de se prononcer définitivement sur l'attribution exacte de ces lettres isolées que l'on retrouve si fréquemment sur les monnaies grecques et particulièrement sur celles de la Grande Grèce.

ΣΑ.

M. le Dr Arthur-J. Evans a prouvé (*Horsemen of Tarentum*, pp. 94-95 et note 123, 114, 115, 116, etc.) que la signature ΣΑ sur les monnaies de Tarente décrites ci-après est celle d'un graveur.

Cette signature est souvent associée à celles d'autres artistes, en particulier à celle de Philistiôn (ΦΙΛΙΣ, ΦΙΛΙ, ΦΙ) qui a aussi travaillé à la monnaie de Vélia.

On la retrouve surtout accompagnant des types équestres, de la classe V d'Evans (*circa* 330-302).

« This signature », dit M. Evans, « is for the most part confined to class V, but it is also found on some types belonging to the succeeding class. In all cases, however, it is associated with equestrian types. This artist specialized in the portrayal of horses, and some of the noblest steeds in the Tarentine series are of his workmanship » (p. 115).

« On the gold coinage, the signature of ΣΑ is associated with the beautiful type representing the Dioskuri. It is also found with the head of a nymph (Carelli, civ., 4), an exception to his usual practice » (p. 115, note 143).

Les raisons que donne M. Evans à l'appui de son attribution à un artiste de la signature ΣΑ méritent d'être citées ici *in extenso*.

« In period VI (302-281 av. J.-C.), which embraces the last of the full-weight didrachm series,

a remarkable change takes place. For the first time, full-length signatures appear which have no relation to the workmanship of the coins, and which there is every reason to refer to civic magistrates of Tarentum. And when these appear they naturally take the post of honour beneath the principal type, thrusting aside the signature of the actual engraver of the coin into a secondary position in the field. This process is well illustrated by the case of the artist ΣΑ..., who prolonged his activity through the early part of the period of full-length signatures. This engraver still continues to associate his name with purely equestrian types, but instead of signing, according to his wont, beneath the body of the horse, he now resigns this front place to succeeding magistrates, and contents himself with a position in the field above. The same revolution is well illustrated by the case of another engraver who first begins to work on the Tarentine dies shortly before the reduction of the standard. This engraver, who signs ΕΥ (often retrograde), and whose productions, owing to their exaggerated relief, stand out so clearly amongst contemporary types, that it is possible to pick them out without first searching for the authentication of the signature, invariably follows the same rule as ΣΑ..., placing the first letters of his name in the field and leaving the space below the horse for the full name of the magistrate » (pp. 115-6).

Voici, d'après M. Evans, les statères dont les droits doivent être attribués au graveur ΣΑ :

Période V (334-302 av. J.-C.).

1. ℞. Didrachme. *Droit.* Cavalier à gauche, pointant sa lance en bas ; sous le cheval, ΣΑ.

Revers. Taras enfant, assis sur un dauphin, tenant dans la main gauche une quenouille et dans la droite étendue un petit dauphin ; dessous, ΦΙ et crêtes de vagues (ΤΑΡΑΣ en caractères microscopiques); dans le champ, à droite, une feuille de lierre.

B. M. Cat., n° 228. — Collection Evans. — Evans, V, type B, n° 1.

2. ℞. Didrachme. *Droit.* Semblable.

Revers. Taras, comme sur la pièce précédente, mais l'objet qu'il tient dans la main droite est incertain ; sous le dauphin, une proue de vaisseau.

Car., CXIII, 88. — Evans, V, type B, n° 2.

3. ℞. Didrachme. *Droit.* Semblable ; le cavalier est casqué ; sous le cheval, ΣΑ.

Revers. Pareil à celui du n° 1.

Car., CXII, 9. — Evans, V, type B, n° 10.

4. ℞. Didrachme. *Droit.* Pareil au précédent.

Revers. Taras sur un dauphin à gauche, tenant un cantharos de la main droite étendue, et de la gauche, qu'il appuie sur le dos du dauphin, un

trident; dans le champ à gauche ⅊; au-dessous, un petit dauphin.

Car., CXIII, 189 — Evans, V, type B, nº 11.

5. ⅊. Didrachme. *Droit.* Pareil au précédent; cavalier à tête nue à droite.

Revers. Comme le précédent; dans le champ à gauche, K.

Poids : 7.84 gr.

B. M. Cat., nº 232. — Evans, V, type B, nº 12. — Collection M.-P. Vlasto.

Cette monnaie est une véritable merveille de style.

6. ⅊. Didrachme. *Droit.* Pareil au précédent.

Revers. Semblable au précédent; dans le champ à gauche A/K

B. M. Cat., nº 221. — Evans, V, type B, nº 13.

7. ⅊. Didrachme. *Droit.* Pareil au précédent.

Revers. Semblable au précédent, avec l'inscription ΣΩ et ●

Mus. Naz. di Napoli, nº 1916. - Evans, V, type B, nº 14.

8. ⅊. Didrachme. *Droit.* Pareil au précédent.

Revers. Pareil au précédent; dans le champ à gauche, Ω ξ

B. M. Cat., nº 229. — Evans, V, type B, nº 15, pl. VI, 7.

9. Æ. Didrachme. *Droit*. Pareil au précédent.

Revers. Pareil au précédent; dans le champ à gauche, A P

B. M. Cat., nº 222. — Evans, V, type B, nº 16.

10. Æ. Didrachme. *Droit*. Pareil au précédent.

Revers. Taras, en éphèbe, à cheval sur un dauphin à droite; il lève le pied gauche qui repose sur la tête du dauphin; dans la main gauche étendue il tient un arc tendu et deux flèches et dans la droite une troisième; au-dessous, Ϝ Η Ρ.

B. M. Cat., nº 223. — Evans, V, type B, nº 17.

11. Æ. Didrachme. *Droit*. Pareil au précédent.

Revers. Pareil au précédent; au-dessous du dauphin, Ϝ ΗΡ ΗΡ.

Car., CXIII, 186. — Evans, V, type B, nº 18, pl. VI, 12.

12. Æ. Didrachme. *Droit*. Pareil au précédent.

Revers. Semblable au précédent; mais sous le dauphin, Ϝ ΗΡ Æ.

B. M. Cat., nº 225. — Evans, V, type B, nº 19.

13. Æ. Didrachme. *Droit*. Jeune cavalier nu à droite, la main gauche levée en signe de salutation; le cheval est au trot; au-dessous, ΣΛ.

Revers. Taras jeune assis sur un dauphin à gauche, la jambe de devant lancée en avant, tandis que l'autre est repliée en arrière; il étend la main droite et tient de la gauche une branche de palmier; un filet ou lemniskos est suspendu à la palme, et dans le champ à gauche se trouve un casque corinthien; au-dessous, ΣΥΜ.

Car., CXIII, 190. — Evans, V, type D, n° 1, pl. VI, 9.

14. ⅊. Didrachme. *Droit*. Jeune cavalier nu se couronnant; le cheval est stationnaire et lève le pied de devant le plus rapproché; sous le cheval, ΣΑ, et chapiteau d'une colonne ionique.

Revers. Taras jeune sur un dauphin à gauche, les jambes disposées comme sur la monnaie précédente; il tient dans la main droite un serpent de mer; au-dessous, ΚΟΙ.

Car., CXIII, 185. — Evans, V, type E, n° 1, pl. VI, 11.

Début de la période VI (environ 300 av. J.-C.).

15. ⅊. Didrachme. *Droit*. Jeune cavalier (androgyne) couronnant son cheval, stationnaire, à droite; les cheveux du garçon sont attachés derrière en un krobylos; dans le champ, à gauche, ΣΑ; sous le cheval, ΑΡΕΘΩΝ.

Revers. Taras, en éphèbe, sur un dauphin à gauche, tenant un trépied de la main droite; au-dessous, ΓΑΣ

Car., CIX, 8 — Evans, VI, type A, n° 1, pl. VII, 1.

16. ℞. Didrachme. *Droit.* Pareil au précédent; dans le champ à gauche, ΣΑ; sous le cheval, ΦΙΛΙΑΡΧΟΣ.

Revers. Taras, comme sur la pièce précédente, mais il tient une grappe de raisin; au-dessous, ΑΓΑ.

Poids : 7.80 gr.

Car., CXIII, 2 — Evans, VI, type A, n° 3, pl. VII, 3. — Collection M.-P. Vlasto.

La signature ΣΑ se rencontre en outre encore sur les deux monnaies d'or suivantes, représentées dans la collection Vlasto.

(Environ 315-302 av. J.-C.)

17. ℕ. Demi-statère. *Droit.* (ΑϤΑΤ à gauche). Tête de déesse à gauche, portant des boucles d'oreilles à trois pendentifs et un collier de perles; les cheveux sont ornés de trois bandelettes se croisant et réunies en chignon bigaturé derrière la tête, d'où s'échappent quelques mèches bouclées; dans le champ à droite, ΣΑ; à gauche, un dauphin; grènetis au pourtour.

Revers. Taras nu, sur un dauphin à gauche, la chlamyde, enroulée autour de ses deux bras, flotte

derrière lui; dans la main gauche il tient un trident et il tend la main droite vers une petite Victoire ailée qui le couronne; dans le champ, au-dessous, Ꝼ H; sous le dauphin, crête de vagues (κυμάτιον).

Poids : 4.30 gr.

Collection M.-P. Vlasto (ex-collections Dupré et Imhoof-Blumer). — Vlasto, *Monn. d'or de Tarente*, Journ. int. d'arch., 1899, p. 322, nº 1; pl. IS, 6. — B. M. Cat., nºs 19, 20. — Bibliothèque nationale (duc de Luynes). — Berlin, *Beschr.*, nº 16.

18. Ꝼ. 1/6 de statère ou diobole. *Droit.* Tête laurée d'Apollon à gauche; dans le champ à gauche, ΣΑ, et au-dessous, un dauphin; dans le champ à droite et au-dessus, ΤΑΡΑΣ.

Revers. Hercule nu à gauche, tourné vers la droite, étreignant le lion de Némée, qu'il est sur le point de frapper de sa massue; dans le champ à gauche, arc et carquois; au-dessous, Ꝼ à gauche et H à droite.

Poids : 1.40 gr.

Collection Vlasto.—Vlasto, *Monn. d'or*, etc., p. 322, pl. IS', 7. — — B. M. Cat, nºs 25-26. — Berlin, *Beschr.*, nºs 29-31. — Santangelo, nºs 2294-96.

M. le Dr Evans (*Horsemen*, etc., p. 115, note 143), fait remarquer que sur le monnayage d'or de Tarente la signature ΣΑ se trouve associée au beau type représentant les Dioscures, et de même à une tête de nymphe (que M. Vlasto appelle Satyra).

Σ *.

Cette signature d'artiste se rencontre sur un tétradrachme de Cnide, de la collection du British Museum.

CNIDUS.

(*Cariae.*)

(*Circa* 400-390 av. J.-C.)

Ꝑ. Tétradrachme. *Droit.* [K]N[I]. Tête d'Aphrodite Euploia à gauche, portant des boucles d'oreilles et un collier de perles; au-dessus du front, ampyx sur laquelle on lit le monogramme Σ; dans le champ, derrière la tête, proue de bateau.

Revers. Carré creux, dans lequel une tête de lion à gauche avec patte de devant étendue; dessous, le nom du magistrat : ΕΟΒΩΛΟ(Σ).

Poids : 15.098 gr.

B. M. Cat., *Caria*, p. 87, nº 24 et pl. XIV, 6.

Cette belle pièce a été trouvée par Gell sur l'emplacement de Cnide, en 1812.

Il est plus que probable que le monogramme ⋚ représente une signature d'artiste. Sa position sur l'ampyx nous rappelle la manière de signer d'Eumênès, de Sosion et même de Kimon. D'ailleurs la monnaie est d'un fort beau style et il n'y a rien d'impossible que le graveur, à l'instar de ses contemporains de Syracuse, ait voulu perpétuer sinon le nom de son auteur, du moins son sigle.

ΣΙΜ *, ΣΙ *.

Probablement une signature de graveur sur des statères d'argent de Tarente (Voyez Evans, *Horsemen*, p. 115) et de Thurium.

TARENTE.

Période V (*Circa* 334-330 av. J.-C.).

1. ⅊. Didrachme. *Droit*. Cavalier nu à droite, pointant sa lance en bas; sous le cheval, ΣΙΜ.

Revers. Taras jeune sur un dauphin à gauche; aigle à gauche; au-dessous, ΦΙ et crêtes de vagues.

Car., CXIII, 192, 193. — B. M. Cat., nº 233. — Evans, *op. cit.*, p. 89, nº 6; variété, pl. VI, 3.

2. ⅊. Didrachme. *Droit*. Pareil au précédent; sous le cheval, ΣΙ.

Revers. Pareil au précédent; sans les vagues.

Evans, p. 89, nº 8; pl. VI, 4.

Sur les monnaies de Tarente, la signature ΣΙΜ accompagne toujours le type du cavalier ; sur celles de Thurium, on la rencontre associée à celui du taureau.

THURIUM.

3. ⅊. Didrachme. *Droit*. Tête de Pallas à droite, portant le casque athénien à cimier, orné au côté du monstre Scylla lançant un caillou.

Revers. ΘΟΥΡΙΩΝ. Taureau se ruant à droite; au-dessus, ΣΙΜ ; exergue : thon à droite.

B. M. Cat., *Italy*, p. 295. nº 83.

Une variété offre, à l'exergue du revers, un quadrige, et sur un troisième didrachme, nous rencontrons au revers les deux signatures, ΣΙ et ΚΑΛ.

B. M. Cat., nº 85

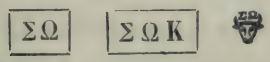

Ces diverses signatures se rencontrent toutes sur des monnaies de Tarente et deux d'entre elles étaient déjà connues de Raoul-Rochette, qui les a reproduites dans son opuscule, pl. IV.

TARENTE.

(*Circa* 380 av. J.-C.)

1. ⅊. Diobole. *Droit*. Cheval libre galopant à droite.

Revers. ΤΑΡΑΣ (en ligne oblique à droite). Taras assis sur un dauphin à droite, tenant une quenouille dans la main droite élevée ; sous celui-ci, un peu à droite, la signature ΣΩ sur un cartouche en relief.

RAOUL-ROCHETTE, *op. cit.*, pl. IV, 39 (maintenant dans la collection Vlasto). — *Beschreibung der antiken Münzen*, pl. XIV, 208 et p. 289, nº 427 (autrefois collection Fox).

Seulement trois exemplaires de cette intéressante monnaie sont connus, dont celui du Musée de Berlin (poids 1.15 gr.) et deux dans la collection M. P. Vlasto (poids respectifs, 1 17 et 1.18 gr.).

Suivant Evans et Vlasto, le graveur de la diobole est aussi l'auteur du didrachme reproduit et décrit ci-dessous, qui est signé [ΣΩΚ]

2. ℞. Didrachme. *Droit.* Cavalier nu galopant à droite, tenant un fouet en l'air derrière lui ; sous le cheval [ΣΩΚ] dans un cartouche.

Revers. Taras jeune, imberbe, assis de côté à

droite sur un dauphin et visant de son trident une seiche; sous le dauphin, la signature ΚΑΛ dans un cartouche.

Unique.

Collection Santangelo. — Evans, *Horsemen*, etc., pl. XI, 4 et p. 59, III, type F, nº 3.

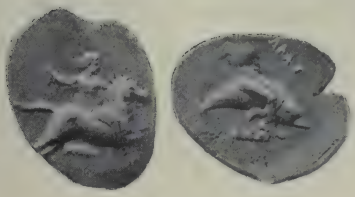

M. Vlasto, qui a bien étudié cette pièce, a lu au revers la signature ΚΑΛ dans un cartouche, et non ΣΩΚ comme l'a dit M. le Dr Evans. Nous trouvons ainsi ΚΑΛ signant sur une tessère carrée tout comme Euainetos.

« This remarkable piece », observe M. le Dr Arthur Evans (p. 50), « exhibits on the reverse, beneath the design of the youthful Taras opearing a cuttle-fish, and again beneath the horseman on the obverse, the signature ΣΩΚ engraved on an oblong tablet, which recalls an artistic device adopted by the great Syracusan engravers for disposing of their names on the field of a coin. » Et il ajoute en note : « This in all probability the same engraver whose signature appears as ΣΩ on a small tessera on a diobol described by Raoul Rochette (*Lettre à M. le duc de Luynes*, etc., p. 45,

pl. III, 39), who justly regarded it as an example of an artist's signature. Raoul Rochette being unacquainted with the didrachm described above, sought erroneously to identify the signature with that of the engraver who, on a late didrachm of the reduced standard, signs ΣΩ in minute letters between the horns of a bucranium, and also with the Pyrrhic magistrate ΣΩΣΤΡΑΤΟΣ. The diobol above mentioned must be regarded as probably the earliest of those presenting the type of Taras on his dolphin, and which mostly belong to the period after 300 B. C. »

ΣΩ.

Circa 235-228 av. J.-C.

Ꝑ. Didrachme. *Droit.* Éphèbe, vêtu d'un chiton court, sur un cheval lancé au grand galop à droite; il rejette le corps en arrière et semble se retenir de la main gauche à la crinière du cheval; sous le cheval, I ΠΥΡΙΩΝ et un bucrane entre les cornes duquel se lit la signature en lettres minuscules, ΣΩ.

Revers. Taras assis sur un dauphin à gauche, tenant un trident de la main gauche et de la droite étendue, un hippocampe; dans le champ à droite, tête de Pan barbu de profil, et le monogramme E.

Poids : 6.05 gr.

Raoul-Rochette *op. cit.*, pl. IV, 38. — Evans, *op. cit.*, pl. X, 2 et p. 14. — Car., CX, 129 (« ΑΡΙΣΤΙΩΝ). — B. M. Cat., *Italy*, n° 189.—Collection M.-P. Vlasto.

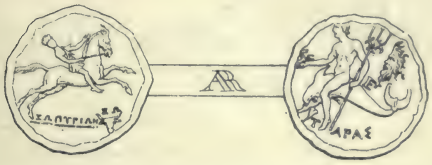

Un autre exemplaire de cet intéressant didrachme est reproduit dans le Catalogue de vente Sambon, 1902.

Raoul Rochette a eu tort d'attribuer ce didrachme au graveur du diobole, car les deux pièces appartiennent à des époques toutes différentes et la signature ΣΩΚ est de plus d'un siècle postérieure à celles de ΣΩ et ΣΩΚ

ΣΠΛΥ *.

Cette inscription se rencontre sur la tranche du cou d'Apollon d'un beau didrachme de Métaponte et on la considère généralement comme une signature de graveur.

MÉTAPONTE.

(*Circa* 400-350 av. J.-C.)

1. ℞. Didrachme. *Droit.* Tête d'Apollon, laurée, à droite ; les cheveux bouclés ; sur la tranche du cou : ΣΠΑΥ ; dessous, Σ.

Revers. META. Épi d'orge, avec feuille à gauche ; chouette au vol, à gauche.

B. M. Cat., *Italy*, p. 250, nos 95-96.
— Garrucci, *op. cit.*, pl. CIV, 1.

SOSION.

(ΣΩΣΙ
ΩΝ).

Les deux plus anciens graveurs de Syracuse qui nous aient laissé leurs signatures sur des monnaies, sont sans aucun doute Eumenês et Sosion. Il est même possible que ce dernier n'ait qu'imité le type de son contemporain, car il a reproduit la même tête de déesse avec un arrangement semblable de cheveux correspondant à la mode sicilienne de coiffure du milieu du cinquième siècle, ainsi que le fait remarquer Holm, III, p. 608 : « Das Haar ist bereits nach der sicilischen Mode der Mitte des 5. Jahrhunderts vom Scheitel nach allen Seiten heruntergekämmt und hinten wieder in die Höhe genommen, und dort vermittelst einer Unterlage in zwei Absätzen nach oben gelegt. Vorne sind die Haare gewellt und ebenfalls, um eine Unterlage oder eine Binde gewickelt, nach oben gelegt. Der Haarwulst hinten ist entweder

frei zu sehen, oder durch ein breites Band, eine sogenannte Sphendone, bedeckt. In diesen beiden Arten der Behandlung des Haarwulstes liegt der Ursprung der Verschiedenheit der Köpfe der Dekadrachmen des Euainetos und des Kimon. Der Kopf des Sosion entspricht vollkommen denen des Eumenes mit hinten freiem Haar. »

Et le Dr Weil ajoute : « Bei aller Verwandtschaft mit Eumenos unterscheidet sich Sosion vor diesem durch ungleich feineren Stempelschnitt. »

SYRACUSE.

(*Circa* 440 av. J.-C.)

Ꝑ. Tétradrachme. *Droit.* ΣΥΡΑΚΟ ΣΙΟΝ. Tête d'Aréthuse à gauche, portant des boucles d'oreilles et un collier auquel est suspendu, comme pendeloque, un ornement en forme de tête de bélier ; sur le devant du front, ampyx portant l'inscription : $\Sigma\frac{(\Omega\Sigma I)}{\Omega N}$; autour de la tête, quatre dauphins.

Revers. Quadrige à gauche, conduit par un aurigator, tenant un aiguillon dans la main droite et

les guides des deux mains; les chevaux galopent régulièrement; au-dessus, Nikê, volant à droite, porte une couronne détachée dont elle est sur le point de couronner l'aurigator; en exergue, deux dauphins se rencontrant; grènetis.

B. M. Cat., *Sicily*, p. 167 nº 154. — Wèil, *op. cit.*, pl. II, 4. — Von Sallet, *Zeits. fur Num.*, t. II, nº 1. — Head *Coins of Syracuse*, p. 19, note 23. — Von Sallet, *op. cit.*, p. 36. — Collection Streber, Munich.

Il se peut que le revers soit l'œuvre du graveur Eumenês.

L'exemplaire du British Museum ne présente distinctement que les lettres $^{\Sigma}_{\Omega N}$ de la signature; celui de Berlin nous offre le nom complet du graveur ΣΩΣΙΩΝ (1).

Ꝑ. Tétradrachme. *Droit.* ΣΥΡΑ ΚΟΣΙΟΝ. Tête d'Aréthuse, semblable; les cheveux retenus par un diadème large, visible sur le front.

Revers. Pareil au précédent.

B. M Cat., *Sicily*, nº 155.

Les tétradrachmes de l'artiste Sosion sont de la plus grande rareté. Il en existe sans doute des variétés non signées, ou dont la signature est effacée par l'usure. (Cf. vente Evans, 1898, pl. V, nº 92.)

(1) Evans, *Syracusan Medallions*, p. 188 et note 35.

TET *.

M. le Dr Barclay V. Head (*Historia Numorum*, p. 186) et M. G.-F. Hill (*Handbook of Greek and Roman Coins*, p. 195), indiquent tous deux comme signature probable de graveur l'inscription TET qui se rencontre sur un tétradrachme de Chalcidice, frappé à Olynthus, du Cabinet des médailles de Paris, et dont un deuxième exemplaire, moins bien conservé, existe au Musée de Berlin.

OLYNTHUS.

(*Circa* 392-379 av. J.-C.)

Ꝑ. Tétradrachme. *Droit.* Tête d'Apollon, laurée, à gauche.

Revers. ΧΑΛ ΚΙΔΕΩΝ. Lyre; au-dessus, de chaque côté, les lettres TET en caractères minuscules.

Poids : 14.43 gr.

Cabinet des médailles, Paris. — Musée de Berlin. — *Beschreibung*, etc., II, p. 72, nº 6.

Le style de l'exemplaire de Berlin est dur et plus ou moins archaïque.

M. Philipsen de Copenhague possède une troisième variété de ce tétradrachme, signé T..., et d'un style très beau.

Ⅴ.

Parmi les tétradrachmes de Thurium du plus beau style se trouvent ceux signés ΙΣΤΟΡΟΣ, Φ et Ⅴ.

L'exemplaire reproduit ci-dessous, qui a fait partie autrefois des collections Northwick et Ash-

burnham, a été récemment acquis, si je ne me trompe, par le Musée de Bruxelles, dont le Cabinet des médailles grecques, grâce aux acquisitions des superbes collections Hirsch et du Chastel, est l'un des plus riches du monde en pièces artistiques.

THURIUM.

(*Circa* 390-350 av. J.-C.)

ꝶ. Tétradrachme. *Droit.* Tête de Pallas à droite, portant le casque athénien à cimier, orné du monstre Scylla, autour de la taille duquel s'élancent des têtes de chiens ; sur le couvre-nuque, un griffon à droite.

Revers. ΘΟΥΡΙΩΝ. Taureau se ruant à droite ; sur la croupe, la signature ⋔ ; à l'exergue, un poisson à droite.

Poids : 15.74 gr.

Vente Lord Northwick, nº 114. — Vente Lord Ashburnham, 1898, pl. I, nº 16 — Vente Bunbury, 1896, I, nº 161.

On retrouve ce même monogramme sur le tétradrachme signé ΙΣΤΟΡΟΣ (*q. v.*), qui offrirait ainsi une double signature de graveur sur la même face.

(*A suivre.*) L. Forrer.

MONNAIES INÉDITES
DU XIe ET DU XIIe SIÈCLE

DÉCOUVERTES

LA PLUPART A MAESTRICHT EN 1856.

PLANCHE XI.

Donner un supplément à la description d'une trouvaille de monnaies faite il y a cinquante ans, n'est pas chose ordinaire et demande quelques mots d'explication.

Lorsque Louis De Coster, un maître trop oublié, eut fait connaître dans la *Revue* de 1856, p. 398, la composition du fameux trésor qui venait d'être découvert à Maestricht, on pouvait croire qu'il avait eu sous les yeux toutes les pièces de la trouvaille. Cependant, il n'en était rien : un lot d'environ vingt-cinq deniers en avait été distrait et se trouve encore aujourd'hui, mêlé avec d'autres monnaies, chez les héritiers du baron de Crassier, ancien premier président de la cour de cassation, qui l'aura eu de la première main à Maestricht, ville dont il était originaire et où il avait conservé de nombreuses relations. Grâce à l'obligeance d'un

de ses fils, M. le baron Louis de Crassier, il m'a été permis d'examiner cette petite collection, dans laquelle je reconnus aussitôt les numéros 1, 15, 18, 31, 34, 36, 37, 43, 49, 54 des planches de De Coster, ainsi que des variétés notables des numéros 20, 33, 37 et 38. D'autres pièces étaient absolument inédites, et parmi elles deux deniers du XIe siècle se rattachant évidemment à la susdite trouvaille. Voici d'ailleurs les monnaies dont il s'agit.

Maestricht.

1. Buste de face à tête tonsurée, tenant une crosse de la main droite et de la gauche un livre : * H S(ꝏ)RVATIV *.

Rev. Église à deux tours, entourée d'une enceinte. Devant le portail, un dôme surmonté d'une fleur de lis.

Arg. — Gr. 0.95. Trois exemplaires.

Saint Servais s'écrivant en flamand *Heilige Servatius* ou *H. Servatius*, ce denier offre le rare exemple d'une légende en langue vulgaire.

2. Variété présentant un buste différent : (S)ꝏRVATI.

Rev. Le dôme est surmonté d'une boule. Plus haut, dans le fronton du portail, un annelet.

Arg. — Gr. 0.84. Trois exemplaires.

3. Autre variété : II... .TI.

Rev. Le dôme est remplacé par un fleuron qui

occupe le portail, indice de la dégénérescence du type.

Arg. — Gr. 0.90. Un exemplaire

Ces trois monnaies, quoique frappées à Maestricht, dans le quartier de Saint-Servais qui était du domaine de l'empereur, présentent cette particularité qu'elles n'ont aucun caractère impérial. Par leur type, elles semblent appartenir au commencement du XIIe siècle plutôt qu'au XIe.

Duisbourg.

4. Figure à mi-corps et de face, à tête nue et barbue, étendant le bras gauche et tenant de la main droite un bâton pastoral. Trois croix, placées au-dessus de la tête, coupent en deux la légende : SƎRV — ATIVS.

Rev. DI — VS — BV — RG, dans quatre cercles perlés entourant une croisette. A l'extérieur, dans les angles rentrants, quatre fleurs.

Arg. — Gr. 0,65. Un exemplaire.

De Coster a donné plusieurs pièces forgées par le chapitre de Saint-Servais, en qualité de cessionnaire de la monnaie de Duisbourg sur le Rhin. Celle que nous avons sous les yeux diffère en plusieurs points du n° 37 de la planche XXI, notamment en ce que la légende du droit se lit de gauche à droite, au lieu d'être à rebours.

5. Tête semblable à celle du n° 38 de la même

planche ; mais on ne distingue, de la légende rétrograde SϵRVATIVS, que les lettres ϵ et A.

Rev. Croix pattée, cantonnée de quatre globules et renfermée dans un cercle perlé d'où rayonnent des bandes perlées séparant les lettres : S — P — I — V.....

Arg. — Gr. 0.76 Un exemplaire.

Que faire de ce fragment de légende? Cela ne ressemble guère à D—I—V—S—B—V—R—C, et cependant la pièce offre le type exact et caractéristique des monnaies de cette localité.

Saint-Trond

6. Buste de profil à gauche, la tête recouverte d'une espèce de calotte : (S)CS. STEPH(A)NVS.

Rev. Église avec portail flanqué de deux tours : ✠ SCS. (T)RVDO. I.

Arg. – Gr 0.87. Un exemplaire.

Variété notable du joli denier frappé par un évêque de Metz à Saint-Trond et figuré dans la *Revue belge de Numismatique*, année 1856, pl. XXI, n° 33 : ici le saint n'a pas de crosse et l'église porte le cachet d'une reproduction plus sincère.

Visé

7. Buste d'évêque mitré, vu de face. De la main droite il tient une palme ; à sa gauche est un objet méconnaissable.

Rev. Cerf debout devant un arbre.

Arg — Gr 1.17. Un exemplaire.

On doit à la présence du cerf, propre à l'atelier de Visé, le classement géographique de cette monnaie. D'autre part, la mitre est un indice qu'elle ne peut être antérieure au deuxième quart du XIIe siècle.

Remarquons aussi le poids exceptionnel dû à l'épaisseur du flan de ce petit denier.

Celles.

8. Empereur couronné, vu de face et à mi-corps. De la main droite il tient la pomme de l'Empire, et de la gauche un sceptre surmonté d'une boule : HE — IN.

Rev. Barque dont le mât aboutit à la croix qui précède la légende : ✠ C — ϵLL — A.

Arg. — Gr. 0.92. Un exemplaire.

Variété de la pièce avec HE — NR, figurée dans la *Revue* de 1856, pl. XX, n° 20.

9 Tête nue de profil à gauche, ayant en face une épée haute. Entre l'épée et le bord de la pièce, une croix : HEINR(ICV)S.

Rev. Église avec portail surmonté d'une croix et flanqué de deux tours. A l'entrée du portail, un objet ressemblant à un livre ouvert : ✠ CE ✠ L ✠ L ✠ A

Arg. 0,85. Un exemplaire.

Grand et beau denier, remarquable à plus d'un titre.

J'ai démontré autre part que c'était l'empereur Henri III (1039-1056) qui avait concédé à l'abbaye (ou au chapitre) de Celles, non loin de Dinant, le privilège de battre monnaie (1). Se peut-il que le même prince, qu'on vient de voir entouré de tous les insignes de la dignité royale, soit ici représenté sans couronne ni diadème, avec un simple glaive comme marque de son pouvoir souverain? ou bien nous trouvons-nous en présence d'un avoué de Celles, du nom de Henri, qui aurait exercé la juridiction et le droit monétaire de l'abbaye?

Sur le revers de la pièce se trouve un édifice à deux tours, qui, dans la pensée du graveur, devait figurer l'église de Celles. Je dis *dans la pensée du graveur*, car il m'est impossible de partager l'avis des numismates qui voient dans les différents édifices représentés sur les deniers de Celles, l'image réelle de l'ancienne église romane, encore intacte, qui fait l'ornement de ce village. D'abord, il n'est pas absolument certain que cette église ait été bâtie au XIe siècle : feu le chanoine Reusens

(1) *Annales de la Soc. archéol. de Namur*, t. XVII, p. 293; DE CHESTRET, *Numismatique de la principauté de Liége*, p. 74, note 1. Le mot *nobis* de l'obituaire qui rappelle cette concession, peut aussi bien se rapporter aux moines bénédictins de Celles qu'aux chanoines leurs successeurs, puisqu'on ne sait quand la communauté fut transformée en chapitre séculier.

(*Eléments d'arch. chrét.*, t. I, p. 348) la faisait dater du XIIe, et en tout cas je la crois postérieure à la concession monétaire de Henri III, qui, en augmentant les ressources des moines ou des chanoines de Celles, leur aura permis de construire un temple vraiment digne de leur saint patron. Remarquons ensuite qu'on ne trouve sur aucune monnaie de Celles la grande tour carrée, surmontée d'une flèche, qui domine de toute sa hauteur le reste de l'église. Enfin, n'oublions pas que très souvent les graveurs de ces temps reculés se bornaient à représenter sur leurs coins une église quelconque, parfois de structure impossible. Pour eux, l'emblème était tout, la réalité peu de chose (1).

Denier indéterminé.

10. Buste à droite, coiffé d'un bonnet à fanons et le front ceint d'un bandeau. Devant la tête, une crosse. Légende : SC (?). ... ꝏVN ou NVꝏ.

Rev. Personnage assis, d'une forme monstrueuse. Ses deux bras sont appuyés sur ses cuisses, et de la main droite il tient un objet courbe qui aboutit à la jambe : ... R (?) CVLI — VIϵION.

Arg. — Gr. 0.94. Deux exemplaires.

Je livre à la sagacité du lecteur ce curieux de-

(1) Cf. Dannenberg, *Die deutschen Münzen der sächsischen und fränkischen Kaiserzeit*, p. 17.

nier, dont le revers grotesque rappelle certaines pièces du trésor de Maestricht. Les deux premières lettres du droit, si l'on doit lire SC, font penser à SCS, abréviation de *sanctus;* et NVS est la fin d'une quantité de noms propres. Quant à la légende du revers, dont la lettre R est douteuse, j'avoue humblement y avoir perdu mon latin.

B^on^ DE CHESTRET DE HANEFFE.

QUELQUES MÉDAILLES INÉDITES.

Pl. XII, XIII et XIV.

La première pièce qui nous occupera est une médaille d'une grande valeur artistique et historique.

Elle provient des archives de la famille de Wassenaer.

Av. Buste d'un homme barbu, tourné à droite; autour du cou, une chaîne.

Rev. Les armoiries : d'argent à trois fleurs de lis au pied coupé, de sable; au milieu, les armoiries de Berchem : d'argent à trois pals de gueule; sur le casque, deux jambes de cheval.

Les inscriptions de l'avers et du revers se lisent :

Qua sit gens aedita stirpe clara Liranorum.

Inscripta argento lilia nigra docent MDXXXXI.

Les lis noirs sur le fond d'argent nous témoignent de quelle origine la glorieuse famille des Lirani est issue.

Au sujet de cette médaille, qui sans doute est l'œuvre d'un artiste allemand, quelques questions se posent. En premier lieu, on se demande : Qui est le personnage représenté sur cette pièce?

Une généalogie que nous avons pu consulter, grâce à l'amabilité du baron de Wassenaer Rosande, nous apprend que deux descendants de l'illustre maison des Lirani pourraient être représentés ici, savoir :

1. Johann van Lier, chevalier, seigneur de Berchem, gouverneur du duché de Luxembourg, colonel-général de l'artillerie de l'empereur Charles-Quint et son ambassadeur à diverses cours.

Il épousa la comtesse d'Isembourg, sœur de l'électeur de Mentz.

2. Cornélis van Lier, chevalier de Berchem et Ranst, qui, en 1566, prit part au Compromis des Nobles.

Nous sommes persuadé que c'est le premier de ces deux seigneurs qui est figuré sur notre médaille.

La position sociale de Jean de Lierre, général-ambassadeur de Charles-Quint, est de beaucoup supérieure à celle de Cornélis et rend très probable l'hypothèse qu'il a voulu s'immortaliser par un monument en bronze. Il y a, en outre, l'âge ; le personnage que nous voyons représenté a sans

doute au moins 40 ans, de sorte qu'en 1566, date du Compromis des Nobles, il aurait dû avoir 65 ans. Il semble peu probable qu'à cet âge Cornelis ait pu prendre part à ce mouvement politique.

Il y a autre chose encore, le testament de Jean de Lierre nous est conservé et a été publié par Te Water dans son grand travail sur le Compromis (1).

Dans ce testament, Jean de Lierre lègue tout spécialement à sa sœur la chaîne d'or qu'il avait l'habitude de porter, et nous voyons sur la médaille une lourde chaîne entourer le cou du général-ambassadeur.

La sœur de Jean de Lierre épousa Jacob van Wassenaer, chevalier, seigneur d'Obdam et de Heemsbroeck; c'est par elle que la famille de Wassenaer obtint cette précieuse médaille.

*
* *

Une autre série de médailles demande maintenant notre attention, nous voulons parler de médailles hollandaises gravées. On sait que l'art du graveur-médailleur-orfèvre a eu une très grande importance aux Pays-Bas; nous pouvons en publier de très beaux spécimens.

En 1699, Elandt du Boijs épousa Maria van Bleijswijck; pour commémorer ce fait heureux, on

(1) Te Water, *Verbond der edelen*, IV, pp. 204-207.

fit graver une médaille que nous reproduisons sur notre planche XII, n° 1.

A l'avers, nous voyons, à gauche, la scène biblique tirée du livre de la Genèse où Rebecca tend à boire au serviteur d'Abraham « et incontinent » elle a abaissé la cruche de dessus de son épaule » et m'a dit : Bois et même je donnerai à boire à » tes chameaux (1). » Rebecca et le serviteur se trouvent à côté du puits, tandis que les chameaux sont placés au fond

L'autre scène, à droite, est tirée du livre apocryphe de Tobie. On sait que l'ange du Seigneur, Raphaël, expliqua à Tobie le moyen de chasser l'esprit malin qui était la cause que les sept premiers maris de Sara, fille de Raguel, fussent morts dans la chambre nuptiale pendant la nuit de noces. Tobie a attrapé le poisson miraculeux, il l'a fendu et en a retiré le cœur et le foie. Sur notre médaille, nous voyons comment Tobie est en train de suivre les conseils de l'ange : il a pris le brasier et y a mis le cœur et le foie du poisson ; nous voyons, en outre, l'esprit malin s'enfuir « au haut de la haute Égypte », tandis que, sur le premier plan, Sara et Tobie sont à genoux devant leur lit nuptial. « Après que Sara et Tobie furent enfermés, Tobie se leva du lit et dit : « Lève toi, ma sœur, et prions, afin que le Seigneur aie pitié de nous. »

Quelle ne fut pas, le lendemain, la joie de Raguel

(1) Traduction de Martin.

quand, après qu'il eut, comme un homme prudent, déjà creusé le tombeau pour le huitième mari de sa fille, il apprit que les jeunes époux dormaient encore !

En haut du champ, deux mains jointes tiennent un cœur, tandis qu'un autre cœur, placé plus bas, se trouve entre les deux scènes bibliques ; en bas, l'indication des textes et sur un cartouche : « Elandt Du Boijs, Maria van Bleijswijck, getr. den 17 July 1669. »

Au revers nous admirons, à gauche, les noces de Cana. Le Christ, la Sainte-Vierge et les convives sont assis autour de la table; une auréole est placée sur la tête du Christ, une couronne sur celle de la Sainte-Vierge, le serviteur est occupé à verser l'eau dans les six vaisseaux de purification afin que le miracle puisse se produire.

A droite, le psaume 128 est illustré. Le psaume dit : « Bienheureux est quiconque craint l'éternel » et marche dans ses voies.

» Car tu mangeras du travail de tes mains, tu » seras bienheureux et tu prospéreras.

» Ta femme sera dans ta maison comme une » vigne abondante et tes enfants seront autour de » ta table comme des plantes d'olivier.... »

Nous voyons le bienheureux père de famille à côté de sa vigne et au milieu de ses oliviers mangeant le produit du travail de ses mains.

Cette scène, sur une médaille de mariage, est un peu un escompte de l'avenir « qui n'est à personne ! »

En haut du champ se voient les armoiries de Du Boijs (d'argent au lion de sable) et de Bleijswijck (d'argent à trois tourteaux de sable). En dessous des armoiries, un cœur, tandis que sur le cartouche, en bas du champ, est gravé en hollandais le texte : « Cherche la paix et prends la pour toi !! »

Elandt Du Boijs, originaire de Schiedam, fut capitaine de frégate, Marie van Bleijswijck était la fille de Adriaan van Bleijswijck et Pierina van der Well. Après la mort de Du Boijs, elle se remaria avec Petrus Swalmius.

Cette belle pièce n'est malheureusement pas signée. Comme presque pour toutes les médailles de ce genre, l'auteur nous restera inconnu et nous sommes dans l'impossibilité de rendre hommage aux grands artistes-orfèvres qui, dans leurs modestes ateliers des villes hollandaises, produisaient ces merveilles artistiques. Quant à la scène de Tobie, nous la rencontrons sur plusieurs médailles du même genre. Nous en avons vu un spécimen où le père Raguel met la main de sa fille Sara dans celle de Tobie, tandis qu'au fond on voit le brasier, un lit énorme et les jeunes époux à genoux.

La rencontre de Rebecca avec le serviteur d'Abraham et les noces de Cana sont des sujets extrêmement populaires qui se rencontrent souvent.

Pas moins belle, et peut-être plus finement exécutée, est une autre médaille de noces. (Pl. XII, n° 2.)

L'avers est divisé en deux parties : à gauche, le Christ bénissant deux jeunes mariés, la femme tient une palme ; à droite, les noces de Cana, représentées d'une autre manière que sur la médaille précédente.

L'inscription, rédigée en un dialecte hollandais, dit : « Als 't howelick Erbar van Jungelii wert beleft vor Wachten met gedult, De Her Sin segen geft. » La traduction libre est : « Quand le mariage des jeunes gens est chaste, alors le Seigneur donnera sans doute sa bénédiction. »

Au revers, Eve est assise au milieu du paradis occupée à nourrir un petit enfant, au fond une cabane entourée d'arbres, des vaches et des cochons paisent, tandis que dans une mare des canards nagent. L'inscription dit : « Efa Gi sit geschapen um de Warelt te vormeren, Doe alle u Dingen tot Godes erren. » (O, Eve, tu es créée afin de faire croître le nombre des habitants de la terre, fais tout à l'honneur de Dieu !)

Au bord, en haut, au milieu de l'inscription, l'artiste a gravé un cochon et l'inscription peu classique : « Min swin iet fol sin buick fol. » (Mon cochon mange tant que son ventre est plein.)

*
* *

Les autres pièces qui nous occuperont traitent d'un sujet moins gai que la gloire des Lirani ou le mariage de Du Boijs, car c'est de la « mort » qu'il s'agit.

Un très grand nombre de ces médailles gravées se rapportent, en effet, à la mort. On avait la coutume de donner comme souvenir aux amis du défunt qui avaient assisté à l'enterrement, des médailles, presque toujours gravées.

Nous en donnons ci-dessous un exemple.

Av. Une tête de mort reposant sur deux os et un sablier; sur le cartouche, les noms des deux défuntes, Maria et Francina van de Velde, mortes le 13 mars et enterrées le 16 mars 1657.

Au revers, deux bières.

Une pièce plus importante est reproduite sur notre planche XIII, n° 3.

Elle est vouée au souvenir de Sara Hendrix van Rynberk, qui, comme le dit l'inscription, mourut le 15 avril 1686, ayant atteint l'âge de 66 ans et dix mois. Sur un cartouche, au milieu du champ, nous trouvons les noms et les dates;

la défunte est couchée sous cette inscription tandis que deux génies se trouvent à ses côtés, l'un tenant de la main un flambeau renversé, l'autre soufflant des bulles de savon. Sur le cartouche sont placés un crâne, des os et un sablier ailé ; sur un ruban, on lit les paroles : « Bienheureux sont les morts » qui dorénavant meurent dans le Seigneur. »

Le symbolisme du revers n'est pas moins macabre. La mort elle-même, avec flambeau et faux, se dresse, ayant devant elle un cartouche aux côtés duquel deux génies sont debout, l'un pleure en tenant un flambeau renversé, l'autre montre du doigt le ciel ; sur le cartouche nous lisons, écrit en hollandais : Sara van Rynberk donna ce cadeau aux enfants de ses gendres, afin qu'ils se souviennent toujours d'elle ; le véritable amour n'est pas étouffé par le poids de la pierre sépulcrale.

* * *

Voici une autre médaille qui n'est pas sans intérêt ; elle a été gravée en l'honneur de Henric Zwaardecroon. (Pl. XIII, n° 4.)

A l'avers, les armoiries de Zwaardecroon : de gueule à une épée d'argent, garnie d'or, la pointe de la lame est brisée ; en haut, comme cimier, une main tenant une couronne de laurier. Au revers, une inscription mentionnant : Dirc Zwaardecroon, ancien gouverneur des Indes néerlandaises, né le 26 janvier 1667, à Rotterdam, mort le 12 du même mois 1728, à Batavia. L'enterrement eut

lieu le 16 août 1728. Zwaardecroon partit le 24 décembre 1684 pour les Indes; il remplit à Batavia différentes fonctions, et accepta, le 13 novembre 1710, la lourde tâche de gouverneur général des Indes; le 16 octobre 1724, il demanda et obtint sa démission.

Une autre pièce, dont la valeur historique est plus grande encore, est reproduite sur notre planche XIV, n° 5.

C'est une médaille en or, gravée en l'honneur de Anna-Henriette van Beaumont, épouse de Joan Gidéon Loten. A l'avers sont placées les armoiries de Loten : d'or à un chardon effeuillé de sinople d'où sortent deux autres chardons; l'autre côté : Beaumont, d'azur au vaisseau d'or; en haut, d'or au lion léopardé.

Le revers donne des détails biographiques sur Mme Loten de Beaumont. Elle naquit le 12 novembre 1716 au cap de Bonne-Espérance, épousa le 14 août 1733, à Batavia, Joan Gidéon Loten « Raad ordinaris » des Indes orientales, gouverneur de l'île de Ceylan, et mourut le 10 août 1755, à Colombe.

Au cimetière de Colombe existe le tombeau de cette dame. On trouve son épitaphe mentionnée dans « Nederland's verleden in steen en beeld »; p. 293. Son mari mourut en 1789, à Utrecht.

H.-J. de Dompierre de Chaufepié.

SCEAU-MATRICE

DE

GUILLAUME UTEN-LIEMINGHEN.

La famille Uten-Lieminghen formait la première tribu des sept familles patriciennes de Louvain. Elle portait d'or à trois pals d'azur au chef de gueules, et pour cimier une cuve aux émaux de l'écu, remplie de feuillages d'argent.

Cette famille se subdivisait en neuf lignages, que Divaeus, dans ses *Opera Varia*, mentionne sous les lettres A à I.

Le sceau qui est reproduit ici

appartient à un membre du sixième lignage F, il est du XVe siècle et forme une matrice conique en cuivre jaune, terminée par un quadrilobe percé de quatre ouvertures. Son diamètre est de 25 millimètres.

Dans le champ, un ange à grandes ailes tient devant lui un écu aux armes de Uten-Lieminghen, chargé, au franc canton, d'un écu de sable au lion

d'or. Sur le tour, pour légende : *S' F. Wilhelmi Utelymige* en minuscules gothiques; l'écu est accosté, en outre, de trois minuscules gothiques : V à gauche M A à droite, accompagnées de roses.

Nous ne sommes pas parvenu à nous renseigner exactement sur la personnalité du propriétaire de ce sceau ; dans la généalogie de la famille, nous ne rencontrons aucun Wilhelmus ; toutefois, dans un acte échevinal de Louvain, en date du 23 février 1432 (2e chambre), nous lisons :

« Item, Willelmus ex Lyeminghe, de Lovenjoul, Johannes de Maerbeke et Henricus Grove multor recognoverunt se debere indivisim Katharine filie naturali Johannis dicti Hont commorans in Flamingorum strata unum modium siliginis,.. . etc.»

Il s'agit là, probablement, du personnage dont nous nous occupons; il est probable aussi que celui-ci était religieux.

En effet, l'ange tenant l'écu le fait présumer; — la lettre F de la légende pourrait indiquer le mot Frater. — Mais que signifient les lettres V M A ? Ne serait-ce pas

V(irgo) M(aria) A(ve).

Les armoiries de ce sceau se trouvent reproduites dans l'ouvrage de notre regretté confrère Edw. van Even : *Geschiedenis van Leuven*, door Willem Boonen, pl. 44, litt. F.

Juillet 1905.

Edm. Lombaerts.

LETTRES DE LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE

RELATIVES A LA

COLLECTION DE L'ABBÉ GHESQUIÈRE.

L'abbé Ghesquière, numismate de la fin du XVIIIe siècle, avait su se créer une collection importante. Il commença la publication de divers ouvrages de numismatique, que les événements politiques de la République française interrompirent. Antérieurement à la révolution de 1789, les séries de monnaies et médailles, qu'il était arrivé à constituer, étaient considérées comme particulièrement intéressantes. Elles étaient même réputées contenir des pièces d'une rareté exceptionnelle. Les deux lettres ci-après, adressées de Bruxelles à Paris par un ecclésiastique, ami de l'abbé Ghesquière, fournissent à cet égard des détails que les numismates du temps actuel liront avec curiosité :

De Bruxelles, le 30 mai 1786.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Tout ce qui concerne notre bon roi Henri IV étant, messieurs, d'un grand intérêt pour la nation, je crois faire plaisir à vos lecteurs en leur donnant connaissance d'un beau médaillon de ce prince frappé en 1598, à l'occasion

de la paix de Vervins, et que j'ai vu ici chez M. l'abbé Ghesquière, rédacteur des *Analectes Belgiques*. Ce médaillon d'or, de la grandeur d'un écu de six livres, qui pèse une once et demie et 25 grains poids de marc, représente d'un côté Henri IV en buste avec cette légende : HENRICUS · IIII · FRANCOR · ET · NAV · REX. La figure du prince ressemble parfaitement aux bons portraits que nous avons de lui. Sur le revers du médaillon, on voit une femme vêtue à la romaine, tenant de la main gauche un caducée et une branche d'olivier, et de la droite une patère au-dessus d'un autel ; la légende du revers est ainsi conçue : PACE TERRA MARIQVE PARTA, et dans l'exergue on lit : OPTI · PRIN · 1598. La noble et majestueuse simplicité de ce revers, qui retrace le goût des anciens monétaires romains, le beau relief du médaillon, tout en un mot contribue à rendre cette pièce digne du prince en l'honneur de qui elle fut frappée. Elle est certainement d'une très grande rareté, au moins ne me rappelai-je pas de l'avoir vue dans aucun cabinet, pas même dans celui du roi, où elle manquait encore il y a douze ans.

M. l'abbé Ghesquière, qui possède ce médaillon, en a aussi plusieurs autres grecs et romains, ainsi qu'une belle suite de consulaires et d'impériales de différents modules et de monnaies belgiques, dont il doit donner une description en plusieurs mémoires, qui recevront un accueil très distingué, s'ils sont aussi instructifs que le premier, qui paraît ici depuis quelques mois chez Lemaire, libraire. (En voici le titre : *Mémoire sur trois points intéressants de l'histoire monétaire des Pays-Bas avec les figures de plusieurs monnaies belgiques, tant d'or que d'argent, frappées avant l'année* 1450, in-8°, grand format de 214 pages, avec 6 planches fidèlement gravées. Ce premier mémoire

sera suivi de cinq autres, qui paraîtront successivement.) Mr l'abbé Ghesquière communique toutes ses richesses numismatiques et littéraires avec cette urbanité et empressement qui caractérisent un véritable amateur.

On m'assure que dans l'arsenal de cette ville, parmi plusieurs armes, on conserve l'épée que notre roi Henri IV envoya à l'archiduc Albert en signe de déclaration de guerre; mais je n'ai pas encore eu le temps de visiter cet arsenal; depuis trois jours, la Bibliothèque royale et celle de M. Santander ont pris tout mon temps.

Je vous écris à la hâte de l'hôtel de Bellevue, situé sur la place Royale, faite sur le modèle de celle de Nanci, qui n'est finie que depuis trois ou quatre ans, et où j'ai vu avec une grande satisfaction la statue pédestre en bronze du feu prince Charles de Lorraine, fondue à Mannheim, sur le modèle de Pierre Verschaffelt, de Gand, laquelle m'a paru assez ressemblante et d'un bon goût. Elle est placée devant le beau portail de l'église des chanoines réguliers de Coudenberg, chez qui sont retirés, sous la protection de l'empereur, les savants auteurs des *Actes des Saints* et des *Analectes Belgiques*.

J'ai l'honneur d'être, etc.

L'Abbé DE St-L*** (1).

Trois ans après, le même abbé continuait sa correspondance avec le journal de Paris. Il annonçait au public que M. l'abbé Ghesquière avait l'intention de vendre trois importantes médailles d'or, sur lesquelles il fournissait, dans les termes

1) *Journal de Paris* du 3 juin 1786. n° 154, p. 638. Article intitulé : Variété.

ci-après, des renseignements circonstanciés :

Paris, 9 avril 1789.

AUX AUTEURS DU JOURNAL.

Un avis imprimé, que l'on vient, messieurs, de m'envoyer de Bruxelles, m'apprend que M. l'abbé Ghesquière, membre de l'Académie de cette ville, est déterminé à vendre sa belle collection de livres rares et de médailles grecques, romaines et gauloises des trois métaux et de tous les modules. Le prix de cette collection, que le propriétaire s'est occupé à former depuis quatorze ans, a été évalué par des connaisseurs à 1,000 louis d'or (1). En attendant que l'abbé Ghesquière ait fait imprimer la liste des pièces les plus rares, il offre de céder aux amateurs trois beaux médaillons d'or; le premier est celui de notre bon roi Henri IV, frappé en 1598 à l'occasion de la paix de Vervins, dont je vous adressai il y a trois ans de Bruxelles la description que vous publiâtes dans votre journal du 3 juin 1786, n° 154. Le second médaillon fut frappé le 25 juin 1630 pour l'année séculaire de la confession d'Augsbourg Le troisième est celui que fit faire en 1663 Michel Apasi, prince de Transylvanie. Les trois pièces sont d'une grande rareté en or. Le prix de la première, qui pèse une once et demie 25 grains au poids de marc, est de 30 louis d'or. Celui des deux autres est fixé à 10 louis chacune; j'ai pensé que cette annonce pouvait être agréable aux amateurs de médailles et de livres anciens; ils doivent s'adresser d'ici à la fin du mois prochain à l'abbé Ghesquière, au Refuge d'Affligein, à Bruxelles.

L'Abbé DE St-L*** (2).

(1) Environ 24,000 francs.

(2) *Journal de Paris* du mercredi 15 avril 1789, n° 105, p. 477. Article intitulé : Variété.

La première question qui se pose, est de savoir exactement quelles étaient les médailles ainsi proposées en vente à l'amiable.

La première a été facile à retrouver. Elle a été publiée dans le 1er volume des *Médailles françaises du Trésor de Numismatique*, p. 23, pl. XXIX, n° 5. Les coins n'en existent plus à la Monnaie de Paris, car ils ne figurent pas dans le Catalogue des médailles françaises dont les coins sont conservés au musée de cet établissement, publié en 1892. Le Cabinet des médailles de Paris en possède un exemplaire en argent. L'exemplaire d'or, que l'abbé Ghesquière estimait si rare, faisait encore partie de sa collection au moment de la vente, qui en fut effectuée le 6 juillet 1812. Le catalogue, dont le volume mentionnant les prix d'adjudication fait partie de la riche collection bibliographique de M. A. de Witte, énonce cette pièce sous le n° 4474 en y ajoutant les mentions : médaillon d'une belle exécution et d'une parfaite conservation réputé unique valeur matérielle comme poids d'or : 138 francs (1). Le poids de une once et demie, indiqué dans la lettre, représente 47 gr. 117 mil., ce qui montre que le gramme d'or a été alors calculé à raison de 3 fr. 15 cent. le gramme environ. Il n'a pas été possible de dé-

(1) Nous croyons intéressant de donner le titre complet de cet ancien catalogue ainsi qu'un résumé succinct de son contenu :

Catalogue d'une collection choisie de médailles antiques, grecques et romaines, en or, en argent et en bronze, de plusieurs modules, et d'une

couvrir le nom ni de l'adjudicataire qui paya son acquisition 325 francs, ni celui du détenteur actuel de ce beau médaillon d'or, qui, espérons-nous, n'a pas été fondu. La présente publication amènera peut-être le possesseur de ce spécimen unique à se faire connaître.

La seconde pièce est loin d'être aussi rare que l'auteur des lettres ci-dessus semblait le croire. Nous devons à l'obligeance de MM. Alvin et Simonis d'être parvenu à l'identifier. D'abord, elle n'est pas une médaille, elle est une monnaie. C'est le ducat courant frappé à l'occasion de l'année séculaire de la confession d'Augsbourg. Pour employer la dénomination courante, c'est une

collection de médailles et monnaies modernes en trois métaux de la Belgique, de la France, de la Hollande et autres contrées de l'Europe, suivi d'objets divers et de livres, qui traitent de la numismatique, le tout rédigé par P. F. de Goesin-Verhaege, dont la vente se fera publiquement sous sa direction : Lundi 6 juillet 1812 et jours suivants, dans la salle de vente, rue du Point-du-Jour (Korte Dag-Stege), près la Petite-Boucherie, à Gand, par le ministère du greffier De Coninck, en francs et centimes, payable en trois mois avec augmentation du vingtième denier. Prix : 1 franc et demi.

A Gand, de l'imprimerie de P.-F. De Goesin-Verhaege, rue Hautport, nº 229, et se trouve à Paris, chez Tilliard frères, rue Hautefeuille, nº 22.

Ce catalogue de 320 pages contient :

1º Monnaies romaines, du nº 1 au nº 3951*bis* ;

2º Monnaies grecques, du nº 3952 au nº 4411;

3º Monnaies belges et autres modernes, du nº 4412 au nº 5455;

4º Objets divers d'antiquité, 49 numéros ;

5º Livres, 25 numéros comprenant chacun un certain nombre d'ouvrages.

pièce commémorative ou de circonstance. Elle est mentionnée sous le n° 4502 de ce même catalogue de vente avec les mentions : médaille d'or frappée à l'occasion de l'année séculaire de la Confession. Valeur matérielle comme poids d'or : fr. 9.30. Elle n'était, en conséquence, que le simple ducat courant. Un exemplaire en figure dans les cartons du Cabinet des médailles de Bruxelles aussi bien que dans les collections de la plupart des amateurs de monnaies allemandes ou protestantes. Son poids de 3 gr. 48 correspond à la valeur matérielle indiquée de fr. 9.30. Le prix d'adjudication ne fut que de 11 francs, très peu supérieur à la valeur intrinsèque. La pièce ne fut pas plus considérée comme une rareté en 1812 qu'à l'époque actuelle.

La troisième médaille d'or, qui aurait été frappée sur l'ordre de Michel Apasi, prince de Transylvanie, ne se trouve pas énoncée dans le catalogue en question, qui ne contient même aucune monnaie de ce pays. Il n'a pas été possible de découvrir le motif pour lequel elle a disparu entre 1789 et 1812. M. l'abbé Ghesquière l'a peut-être vendue ou perdue. On ne peut faire à cet égard que des suppositions.

Il semble plus aisé de se rendre compte de son type. Nous venons de voir que l'abbé français, qui, dans sa lettre, avait apprécié à si haut prix la pièce commémorative de la confession d'Augsbourg, n'avait pas su opérer la distinction entre

une médaille et une monnaie. Il est vraisemblable qu'il a continué de faire une confusion identique au sujet de la pièce d'or de Michel Apasi.

En Transylvanie, on comptait en or par ducats. Michel Apasi, prince de Transylvanie, de 1661 à 1690, fit frapper au cours de l'année 1663 des pièces d'or de 10, de 5, de 3 et de 1 ducat. Le récent ouvrage de M. Adolf Resch : *Siebenbergische Münzen und Medaillen*, mentionne les exemplaires suivants :

1° Pièce *hexagonale* d'essai de 10 ducats portant d'un côté le buste d'Apasi de profil, à droite, et ayant les armoiries transylvaniennes au revers. Poids : 34 gr. 50 cent. ;

2° Pièce *ronde* de 10 ducats d'or, semblable à l'essai qui précède, sauf la rotondité ;

3° Deux variétés de pièces d'or rondes, de 5 ducats, pesant chacune 17 gr. 50 cent., et étant l'une semblable au type de la précédente, l'autre d'aspect légèrement distinct et portant aux deux côtés de la pointe inférieure de l'écu transylvanien les initiales C B pour indiquer C(ivitas) B(rassoviensis, — Brassau — Brassowa, en allemand Cronstadt, l'atelier de frappe (1) ;

4° Une pièce d'or de trois ducats ;

5° Une pièce d'or de un ducat (2) ;

(1) Engel et Serrure, *Numismatique moderne*, XVIe-XVIIIe siècles, Vol. 1, p. 387.

(2) *Siebenbergische Münzen und Medaillen*, par Adolf Resch, imprimé à Hermanstadt en 1901, pp. 156 et 158 Nos 13 à 27.

Nous remercions M. Edmond Gohl, directeur du *Numismatikai*

Nous devons laisser de côté les autres monnaies ou médailles signalées par le même auteur et portant d'autres dates que 1663, notamment les spécimens de 100 ducats d'or de 1674 et de 1677, qui constituent des curiosités bien plus rares que la pièce ayant figuré dans la collection de M. l'abbé Ghesquière.

L'auteur de la lettre relatée ci-dessus dit seulement que le médaillon d'Apasi portait la date de 1663 Il n'énonce ni sa forme hexagonale ou ronde, ni son poids. Il est vraisemblable que l'abbé Ghesquière n'avait pas l'essai frappé sur flan hexagonal. Cette forme insolite n'aurait pu manquer d'être mentionnée. Le plus probable est que sa collection renfermait l'une ou l'autre des pièces de 10 ou de 5 ducats citées plus haut. Comme aucun poids notable d'or tel que 34 gr., 50 cent., ne se trouve signalé, ainsi qu'il a été fait pour la médaille de Henri IV, on peut en conclure qu'il n'a dû s'agir que de l'une ou l'autre des pièces de 5 ducats, ayant un diamètre de 37 millim. environ. Ces divers monuments métalliques avaient, au premier aspect, la grandeur prêtée communément aux médailles historiques. La confusion entre une médaille et une monnaie se trouverait par là même expliquée, si ce n'est excusée. Cette

Kozlony et conservateur du Cabinet des Médailles de Budapest, d'avoir bien voulu nous faire profiter de ses connaissances spéciales concernant les pièces de la Transylvanie, actuellement incorporée à la Hongrie.

concordance qui existe pour ces grands modules empêche de supposer que l'abbé Ghesquière n'ait eu dans sa collection qu'une des petites divisions de 3 ou de 1 ducat. Ces fractions auraient été moins dignes de remarque, tant à cause de leur faible poids que de leur minime grandeur. Comme la pièce n'a pas figurée dans la vente publique et qu'il ne paraît pas possible qu'un document écrit nous renseigne à son sujet, les numismates en sont réduits à se contenter de l'hypothèse qui vient d'être présentée.

Il reste à fournir quelques courts renseignements sur la personnalité de l'abbé Ghesquière. Cet ecclésiastique, né à Courtrai, le 27 février 1731, mourut le 23 janvier 1802, à l'âge de 71 ans, à Essen, où il s'était réfugié pendant les invasions françaises. Sa collection resta invendue pendant dix années, ce qui peut avoir été cause que la pièce d'or de Michel Apasi ait disparu. A la fin du XVIIIe siècle, Ghesquière fut considéré comme une personnalité éminente par le gouvernement autrichien, qui tenait alors sous sa domination les provinces des Pays-Bas. Un décret du 16 mai 1781 le nomma membre du Comité des Académiciens de Belgique, chargé de publier les monuments historiques du pays, sous la direction du marquis de Chasteler. Il fit paraître, à raison de ces fonctions, les tomes I à V des *Acta sanctorum Belgii selecta*, qui purent être imprimés antérieurement à la révolution de 1789. L'impression du

sixième volume fut interrompue par les événements politiques. L'abbé Ghesquière finit par le faire paraître à Tongres, en 1794. Il dut arrêter ses publications officielles à ce dernier tome. La conquête des provinces belges par les Français survint en même temps. L'abbé numismate s'éloigna de sa patrie d'une façon définitive et il s'établit à Essen, dans la Gueldre, y attendant la fin des troubles politiques pour se remettre au travail.

Les bibliophiles belges connaissaient son ouvrage numismatique intitulé : *Mémoire sur trois points intéressans de l'histoire monétaire des Pays-Bas*, volume in-8°, imprimé à Bruxelles en 1786. Mais ils ignoraient l'intention que l'abbé Ghesquière avait eue de faire suivre cette première publication de cinq autres qui devaient paraître successivement (1). Les lettres qui précèdent, aprés avoir mentionné cette importante particularité, n'ont malheureusement énoncé ni les titres ni les sujets de ces mémoires supplémentaires. Il est à craindre que les notes de l'abbé Ghesquière aient disparu, et se soient trouvées anéanties à la suite des événements politiques qui ont affecté sa patrie et le lieu de sa retraite de 1802 à 1816. Il faudrait un hasard heureux pour permettre de les retrouver, espoir que l'espace de temps écoulé rend des plus improbables.

(1) Antérieurement au *Mémoire sur trois points intéressans de l'histoire monétaire des Pays-Bas*, M. l'abbé Ghesquière avait déjà publié un autre travail numismatique : *Dissertation sur les différens gènres de médailles antiques*, Nivelles, 1779, in-4° de 46 pages.

Les amateurs d'art ont certainement remarqué les curieuses appréciations de l'auteur des lettres ci-dessus, sur l'aspect de Bruxelles et de la place Royale, qui était une nouveauté en 1786, et où l'on remarquait une statue de bronze du prince Charles de Lorraine, enlevée au cours de l'occupation française et dont le souvenir nous a été conservé, en numismatique, par les jetons gravés par Jacques Harrewyn pour être distribués le 1er janvier 1776 (1). Les numismates regretteront surtout qu'une belle suite de monnaies et de médailles réunie à la fin du XVIIIe siècle ait été ainsi dispersée, et que les événements politiques aient privé la science numismatique de profiter de travaux d'érudition complémentaires, dans lesquels l'abbé Ghesquière, cet ancêtre des collectionneurs belges actuels, les aurait fait profiter de son expérience et de ses connaissances spéciales.

PAUL BORDEAUX.

(1) *Médailles du règne de Marie-Thérèse*, n° CCLXVII.

NÉCROLOGIE.

Camille-Élie-Joseph HONNET.

M. Camille Honnet, artiste peintre, est décédé à Troyes, le 7 juin 1905, à l'âge de cinquante-trois ans. C'était avant tout un collectionneur, qui affectionnait les vieux souvenirs de sa province, la Champagne.

M. Honnet était associé étranger de notre Société depuis le 31 décembre 1900.

A. de W.

Hermann DANNENBERG.

M. Hermann Dannenberg, magistrat prussien, qui est mort le 14 juin dernier, aux bains de Salzbrun, était l'un des numismates les plus justement réputés d'Allemagne. Né à Berlin, le 4 juillet 1826, il avait à peine vingt ans lorsqu'il fit ses débuts d'écrivain. Pendant de longues années, il s'attacha à donner, dans divers périodiques, les descriptions de nombreux trésors de monnaies du moyen âge qui venaient à jour dans le Nord de l'Allemagne, se préparant ainsi à l'édification du magistral ouvrage qui fit sa réputation : *Die deutsche Münzen der sächsischen und frankischen Kaiserzeit* (Berlin, 1876) et que toute sa vie il s'atta-

cha à compléter par des suppléments successifs, de manière à en faire une œuvre aussi parfaite que possible.

Président de la Société de numismatique de Berlin, directeur, depuis la mort de M. von Sallet, de la *Zeitschrift für Numismatik*, M. Hermann Dannenberg fut élu membre honoraire de la Société royale de numismatique de Belgique, le 1er juillet 1888.

Il a publié dans la *Revue belge de numismatique* de 1895 un fort intéressant article, intitulé : *Les appellations monétaires sur les monnaies du moyen âge*. Le volume des Mémoires du Congrès international de numismatique, réuni à Bruxelles, en 1891, renferme de lui un travail : *Die Siegesmünzen König Heinrichs II und Herzog Gotfrieds I, von Nieder-Lothringen*, qui met en évidence le côté jndicieux et perspicace de son esprit.

La numismatique belge doit beaucoup à M. Dannenberg; aussi sera-t-il vivement regretté de ses confrères de la Société royale de numismatique de Belgique, dont plusieurs ont pu apprécier et sa vaste érudition et son extrême obligeance.

ALPHONSE DE WITTE.

MÉLANGES.

Le Cabinet des médailles de l'État vient d'acquérir, par l'entremise de M. Ch. Dupriez, la collection de monnaies de l'Orient latin du prince de Monte-Nuovo, laquelle a appartenu dans ces derniers temps à Mme Gebhard.

La collection se compose de 242 monnaies d'or, d'argent, de billon et de cuivre. Voici une brève énumération des pièces qui méritent d'être signalées :

Princes d'Antioche. — Trois rares deniers variés de Raymond Rupin.

Rois de Jérusalem. — Un rare denier de Guy de Lusignan.

Comté de Tripoli. — Très rare petite monnaie de cuivre attribuée à Raymond Ier.

Seigneurie de Tabarie. — Deux curieuses pièces de Tancrède, en bronze, dont l'une deux fois surfrappée.

Royaume de Chypre. — Trois gros d'Henri II au lion ; un gros de l'usurpateur Amaury ; un gros scyphate d'Henri II au type de la croix pattée (1).

Un rarissime sixain de Janus (deux exemplaires connus, d'après Schlumberger).

Un gros de Jean II, à contremarque vénitienne.

Un gros de Louis de Savoie, surfrappé.

Des cartzées pour Chypre des doges Trevisan, Venier, Laurent Priuli, Jérôme Priuli, Pierre Loredan.

(1) Cette pièce, paraissant inédite, a été publiée dans la *Gazette numismatique*, IX, 1904, pp. 3-7, par M. Victor Tourneur.

Achaïe. — Guillaume de Villehardouin. Sept deniers rares du type antérieur au type tournois.

Deux deniers très rares de Louis de Bourgogne.

Fernand de Majorque. Deux deniers d'une excessive rareté.

Un denier de Robert d'Anjou.

Duché d'Athènes. — Gui I de la Roche. Deux rarissimes oboles.

Guillaume I de la Roche. Deux oboles à la fleur de lys ; un obole aux armes des de la Roche.

Guy II de la Roche. Rarissime obole à l'inscription : GVIOT DUX ATH.

Despotat d'Épire. — Trois deniers de Jean II Orsini.

Grande Vlaquie. — Un denier de Jean II l'Ange Comnène.

Cinq deniers de Philippe de Tarente pour Lépante.

A. DE W.

Au dernier concours de l'Académie royale de Belgique, notre confrère, M. Éd. Laloire, a obtenu une médaille d'or, pour une étude « sur les origines et les développements des coutumes ainsi que de la législation relative au duel, principalement en Belgique ».

C'est là un brillant succès dont nous sommes heureux de pouvoir féliciter le jeune et savant archiviste.

A. DE W.

La livraison I et II du tome XIX des *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles* est particulièrement intéressante pour les numismates. Le rapport général sur les recherches et les fouilles exécutées par la société pen-

dant l'exercice 1903, mentionne plusieurs trouvailles de monnaies. Une d'elles présente une importance plus grande que les autres. Il s'agit de la trouvaille de monnaies romaines, principalement de Postume (258-267), faite en 1898 à Wercken-lez-Dixmude. Dix-huit nouvelles pièces ont pu être retrouvées et décrites.

M. G. Cumont décrit deux monnaies gauloises et quatre-vingt-quinze monnaies romaines, dont cinq de la république, qu'il a découvertes à Assche-la-Chaussée, en Brabant. Les pièces les plus récentes sont de Constance II (323-361). La trouvaille renfermait aussi un triens imité par les barbares, de la première moitié du VIe siècle.

Avec ces monnaies se trouvait une intaille romaine, représentant Mars nu, que M. G. Cumont décrit également.

Signalons, enfin, un méreau de la maison de force de Gand, qui fait l'objet d'une intéressante étude de M. G. Cumont, qui rappelle, à cette occasion, la façon primitive dont de semblables monuments numismatiques étaient encore frappés au XVIIIe siècle.

G. B.

La Médaille à l'Exposition de Liége.

Le jury international de l'Exposition des Beaux-Arts, dont faisait partie M. G. Devreese, a décerné aux artistes médailleurs les récompenses suivantes :

1° Médaille en vermeil, à M. Kautsch, Autriche;

2° Médaille en argent, à M. Wienecke, Pays-Bas;

3° Médaille en bronze, à M. Rasumy, Russie.

Les Français s'étaient mis hors concours.

A. DE W.

Le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, sous la direction de MM. Ch. Daremberg, Edm. Saglio et Edm. Pottier, continue à paraître avec sa régularité habituelle et à rendre aux érudits d'éminents services. Les auteurs recourent fréquemment à la numismatique pour illustrer leurs monographies. Le fascicule 37 qui vient de paraître nous en donne une preuve nouvelle. Les médaillons de Rhegion, de Messana, Syracuse, Agrigente, etc., illustrent l'article consacré aux jeux olympiques. M. R. Cagnat rappelle que l'image de la mystérieuse déesse romaine Ops ne nous est connue que par des monnaies d'Antonin le Pieux et de Pertinax. Enfin, la numismatique fournit aussi sa contribution à l'iconographie de Pan.

G. B.

La *Gazette numismatique*, fondée il y a neuf ans par M. Charles Dupriez, et qui a rendu tant de services à la numismatique belge par sa grande publicité et ses articles de vulgarisation scientifique, change de mains: M. Frédéric Alvin, l'érudit conservateur du Cabinet des médailles de Bruxelles, en aura désormais la direction.

Nous lui souhaitons de tout cœur bon succès, car il nous serait pénible de voir disparaître cet excellent bulletin *mensuel*, auquel, avec lui, nous avons collaboré dès les premiers jours (1).

A. DE W.

Notre savant membre honoraire, M. Francesco Gnecchi, 10, via Filodrammatici, à Milan, s'occupe, depuis quelque

(1) S'adresser, pour les abonnements, 303*a*, Chaussée d'Ixelles, à Bruxelles. Prix : 5 francs pour la Belgique et 6 francs pour l'étranger.

temps, à réunir les matériaux nécessaires à l'établissement d'une monographie des médaillons romains. Il désire que son ouvrage soit aussi complet que possible ; aussi, serait-il fort reconnaissant aux numismates qui possèdent de ces sortes de pièces de lui en envoyer la description exacte, le poids et le diamètre.

A. DE W.

Le ministre de l'instruction publique d'Italie vient de nommer directeur du cabinet de numismatique de Naples, M. Ettore Gabrici. Il ne pouvait être fait un meilleur choix. M. Gabrici s'efforcera d'établir dans son musée un classement en rapport avec les progrès de la science moderne et d'en rendre l'accès facile aux travailleurs.

A. DE W.

Sous le titre de *Museumskunde* (directeur le Dr Karl Koetschau), un nouveau périodique vient de naître à Dresde. L'abonnement en est de 20 marks. Il a pour unique objet de s'occuper des questions techniques et administratives concernant les musées.

La première livraison contient un intéressant article sur les installations du cabinet numismatique de Berlin.

On sait que ce musée est des plus importants. Il compte, en effet, 76,300 monnaies grecques, 33,000 monnaies romaines, 83,000 monnaies allemandes, 25,400 monnaies étrangères, 29,000 monnaies orientales, 20,000 médailles, quelques camées, 400 billets de banque et 2,000 coins monétaires. Des spécialistes y sont attachés qui peuvent fournir, à bas prix, des plâtres, des galvanos ou des photographies des objets conservés.

A. DE W.

Un concours vient d'être ouvert, en Italie, pour la création de cinq nouveaux types monétaires devant servir à la frappe de pièces de 50 et de 10 lires en or, de 50 centimes en argent, de 5 centimes en bronze et de 20 centimes en nickel. Seuls les artistes italiens pourront prendre part à cette joute artistique. Les prix sont de 4,000 francs pour la pièce de 50 lires, de 3,000 francs pour la pièce de 5 centimes, de 2,000 francs pour la pièce de 10 lires, de 2,000 fr. pour la pièce de 50 centimes et de 1,000 francs pour la pièce de 20 centimes.

A. DE W.

Atlantino di monete Papali moderne a sussidio del Cinagli per cura di SOLONE AMBROSOLI. Manuels Hœpli. Milan, 1905.

Ce petit volume, par les deux cents figures de monnaies qu'il renferme, du règne d'Urbain VIII (1623-1644) à celui de Pie IX, donne une excellente idée de la valeur artistique des séries monétaires pontificales et ne peut qu'inciter les amateurs à les collectionner. Par ses différents ouvrages, publiés par Hœpli à des prix à portée de toutes les bourses : *Manuale di numismatica*, *Vocabolaretto pei numismatici*, *Monete greche*, etc., M. S. Ambrosoli, le distingué conservateur du cabinet des médailles du musée Brera, a rendu d'incontestables services à la science et a dû puissamment aider à répandre le goût de la numismatique parmi le public italien. Nous l'en félicitons chaudement.

A. DE W.

SOMMAIRE DES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES.

ALLEMAGNE. — *Zeitschrift für Numismatik*, XXVe vol., livr. 1 et 2. — H. GAEBLER. Zur Münzkunde Makedoniens, V. — K. REGLING Zur griechischen Münzkunde, IV. — R. WEIL. Das Münzmonopol Athens im ersten attischen Seebund. — H. DANNENBERG. Der Denarfund von Polna. — H. DANNENBERG. Noch drei esthnische Denarfunde. — TH. KIRSCH. Der Münzfund zu Schalke. — JULES MAURICE L'atelier monétaire de Cyzique pendant la période constantinienne. — Bibliographie.

Blätter für Münzfreunde, 1905, nº 5. — J.-V. KULL, Merkwürdige Münzen der pfälzischen Wittelsbacher. — Ein Brakteat des Kaisers Freidrich I (Barbarossa) und seiner Gemahlin Beatrix von Burgund. — Zur Herstellung der Halbbrakteaten. — H. B. Brakteaten der Herren von Schlotheim. — Beiträge zur Münzkunde der Stadt Rostock. — Neue Münzen und Medaillen. — Münzfunde. — Modernes Geld- und Münzwesen. — Varia. — Bibliographie.

Nº6. — J.-P. MEIER. Bremer Münzfund (um 1220). — Dr JULIUS CAHN. Die Dreifaltigkeitsmedaille Hans Reinharts. — Dr W. ENGELS. Nachlese zum Münzfund von Everswinkel (1859) mit Nachträgen zur Paderborner, Osnabrücker und Werdener Münzfunde. — Varia.

Frankfurter Münzzeitung, nº 54. — A. JORDAN. Beiträge zur lippischen Münzkunde. — P. JOSEPH. Ein bei Basel gehobener Silbermünzschatz. — P. JOSEPH. Schillermedaillen. — Varia.

Nos 55-56. — P. JOSEPH. Ueber einige Echternacher Denare. — P. JOSEPH. Der Pfennigfund von Kerzenheim. — W. KRAAZ Zur braunschweigischen Münzkunde. —

W. KRAAZ. Beiträge zur Münzkunde der Kipperzeit. — R.SUCHIER. Eine Hanauer Guldenstempelung vom Jahre 1690. — P. JOSEPH. Schillermedaillen. — Varia.

Berliner Münzblätter, XXVI, nº 42. — F. FRIDENSBURG. Das Berliner königliche Münzkabinet im neuen Heim. — L. v. L. Zur Schillerfeier am 9. Mai 1905. — L. T. Neue Münzen und Medaillen. — Varia. — Sociétés de numismatique. — Bibliographie.

Nos 43-44. ALFRED NOSS. — Ein Gulden des Erzbischofs Walram von Köln (1332-1349). — Dr iur. E.-H. HAEBERLIN. Zum corpus numorum aerisgraris. Die Systematik des ältesten Römischen Münzwesens. — Nachträge zur Dannenberg's « Die deutschen Münzen der sächsischen und fränkischen Kaizerzeit ». Band I bis III. — EMIL BAHRFELDT. Zur Münzgeschichte der Reichsstadt Worms im Mittelalter. II. — HEINR. BEHRENS. Münzen der Stadt Lubeck. — Varia.

AMÉRIQUE (ÉTATS-UNIS). — *American Journal of numismatics*, XXXIX, nº 4. — FRANK SHERMAN BENSON. Ancient Greek Coins (Sicily). — A silver coinage for Panama. — Undescribed Vernons. — JOHN-A. NEXSEN. The 1804 dollar. — Coinage in China. — R.-W.-MC LACHLAN. The Montreal Indian Medal. — C.-P. NICHOLS. Medals of the Grand Army. — Medal of President Roosevelt. — A Nelson Medal. — Dr HORATIO-R. STORER. The medals, jetons and tokens illustrative of the science of medicine. — Medallic-Porträts of Jesus-Christ. — Find of roman coins. — A new coin of Carausius. — Dagger Money. — Varia.

AUTRICHE. — *Mitteilungen der Oesterr. Gesellschaft für Münz- und Medaillenkunde*, I, nº 3. — HEINRICH

CUBASCH. Die Medaillen der Bürgermeister und Ehrenbürger der Stadt Wien. — RENNER. Die Medaillen in den Wienerkunstausstellungen, Frühjahr 1905. — A. V. OBS. Ueber Gnaden- oder Weibemünzen. — Gesellschaftsnachrichten. — Varia. — Neuprägungen. — Die moderne Medaille.

Annexe : Schiller Medaillen, par KARL ANDORFER.

N° 4. — HEINRICH CUBASCH. Die Medaillen der Bürgermeister und Ehrenbürger der Stadt Wien. — JOSEF FISCHHOF. Medaillen auf Astronomen und Astronomie. — Varia. — Die moderne Medaille.

N° 5. — HEINRICH CUBASCH. Die Medaillen der Bürgermeister und Ehrenbürger der Stadt Wien. — JOSEF FISCHHOF. Medaillen auf Astronomen und Astronomie. — Varia. — Die moderne Medaille.

Monatsblatt der numismatischen Gesellschaft in Wien, VI vol., n° 263. — E. VON ZAMBAUR. Unedierte orientalische Münzen (fin). — Exkursion nach Wiener-Neustadt.

N° 264. — ANDREAS MARKE. Schlussbemerkung zur Frage, ob Mediolanum, Ticinum oder Tarraco. — Dr DOMANIG. Ein neuentdeckter Medailleur : Rutilio Caci. — Varia.

BELGIQUE. — *La Gazette numismatique*, 9e année. nos 7-8. — A. DE WITTE. Le graveur Théodore-Victor Van Berckel. Essai d'un catalogue de son œuvre. — JEAN JUSTICE. Le graveur P.-J.-J. Tiberghien. Sa vie. Son œuvre. — Bibliographie. — Nouvelles diverses. — Nécrologie. — Trouvailles.

Nos 9-10. — FRÉD. ALVIN. Document inédit relatif à Philippe Roëttiers, graveur général des monnaies des Pays-Bas et médailles inédites de cet artiste (1640-1718). —

JEAN JUSTICE. Le graveur P.-J.-J. Tiberghien. Sa vie. Son œuvre. — ALPH. DE WITTE. Le graveur Théodore-Victor Van Berckel. Essai d'un catalogue de son œuvre. — JULIUS FRANK. Napoléon III en 1870-71 et la Numismatique. — Bibliographie. — Nouvelles diverses. — A nos lecteurs. — Table.

FRANCE. — *Revue numismatique*, 4e série, t. IX, 2e trim. — ALLOTTE DE LA FUYE. Monnaies arsanides de la collection Petrowicz. — RENÉ DUSSAUD. Monnaies Nabatéennes. — JULES MAURICE. L'iconographie par les médailles des empereurs romains de la fin du IIIe et du IVe siècles. — F. COLLOMBIER et P. BORDEAUX. Deniers parisis inédits de Jean le Bon, roi de France, et de Charles IV, roi des Romains. — Varia.

Gazette numismatique, 1904, livr. 3 et 4. — F. MAZEROLLE. Inventaire des poinçons et des coins de la Monnaie des médailles. — F. MAZEROLLE. F. de Vernon. Catalogue de son œuvre. Supplément. — Mélanges. — Comptes-rendus. — Périodiques.

GRANDE-BRETAGNE. — *Spink and Son's Monthly Numismatic Circular*, XIII, 152. — Rev. A.-W. HANDS. Common greek coins. — L. FORRER. Biographical notices of medallists (KS — KW). — PHILIP WHITEWAY. The coins of Italy. — List of mint-masters of the Madras mint from 1800 to 1867. — Varia.

N° 153. — Inedited coins. — Rev. A.-W. HANDS. Common greek coins. — L. FORRER. Biographical notices of medallists (L — Jules Lagae). — Varia. — Correspondance, etc.

The numismatic Chronicle, 1905, part II. — THEODORE REINACH. A stele from Abonuteichos. — JULES MAURICE.

L'atelier monétaire d'Héraclée de Thrace, pendant la période constantinienne. — P.-W.-P. CARLYON-BRITTON. Edward the Confessor and his coins. — Varia.

HONGRIE. — *Numizmatikai Közlöny*, 1905, III. — GABRIEL DE HALASZ. Histoire du papier monnaie en Hongrie. — JULES RHÉ. Amulette sarmate. — Dr JEAN DE PETRIKORICH. Tessères en argile trouvées en Hongrie. — EDMOND GOHL. Médailles et médailleurs hongrois des XVIe et XVIIe siècles. — EDMOND GOHL. Médaille de la Congrégation de Saint-Michel à Szabadka.— JULES RHÉ. Deniers hongrois de Ladislas I de la trouvaille de Kiliti. — EDMOND GOHL. Trouvaille de monnaies romaines à Moesolad (1,300 deniers). — Varia. — EDMOND GOHL. Médailles récentes de Budapest.

ITALIE. — *Bolletino di numismatica e di arte della Medaglia,* III, nº 6. — SERAFINO RICCI. L'argentatura delle monete antiche. — GUGLIELMO GRILLO. Monete inedite e corette di Castiglione delle Stiviere. — L. L. Bibliografia numismatica romana. — S. RICCI. Bibliografia numismatica e medaglistica varia. — E. MATTOI. Una rarissima medaglia a Gaetano Donizetti. — Varia.

Nº 7. — G. PIERLEONI. La Numismatica nell' insegnamento secondario. — P. BONAZZI. Le monete argentate o imbiancate. — F. ARCARI. Moneta d'oro dei Marchesi Ippoliti di Gazzoldo. — M. MARIANI. Giulio inedito di Clemente VII per Piacenza. — Bibliographie. — Varia.

Rivista italiana di numismatica, XVIII, fasc. II. — F. GNECCHI. Appunti di num. Romana (LXV à LXIX).— P. STETTINER. I ritratti degli imperatori romani sulle monete. — L. NAVILLE. Monnaies inédites de l'Empire romain. — G. PANSA. Spigolature numismatiche abruzzesi

— M. RESETAR. Le monete della Republica di Ragusa. — A.-F. MARCHISIO. Studi sulla numismatica di Casa Savoia. — E. GNECCHI. Cronaca delle falsificazioni. — Opere numismatiche di Carlo Kunz. — G. BISCARO. Un documento del sec. XII sulla zecca pavese. — Varia.

PAYS-BAS. — *Tijdschrift van het Koninklijk Nederlandsch Genootschap voor munt- en penningkunde*, 13e année, 3e livraison. — W.-K.-F. ZWIERZINA. Nederlandsche penningen, 1864-1898. — M. DE MAN. Penning van een kleermakersbond te Bergen-op-Zoom. — Onbeschreven timmermansgildepenning van ?. — Zege bij Praag. Voorstelling op zilveren boerenbroekstukken van 1774, het jubeljaar van Middelburg's vrijheid. — C.-W. BRUINVIS. De strijd om de Westfriesche munt. — Nécrologie. — Varia.

SUISSE. — *Revue suisse de numismatique*, XII, 2e fasc. — M. BAHRFELD. Die römisch-sicilischen Münzen aus der Zeit der Republik. — L. FORRER. Une médaille suisse rare de la collection Townshend conservée au British Museum. — JOS. SCHNEUWLY. Actes et documents numismatiques intéressant la Suisse : II. Notes sur les monnayeurs et inspecteurs de la Monnaie à Fribourg. — EUG. DEMOLE. Triens mérovingiens. — P.-CH. S. Evêché de Coire. — Mélanges.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX.

Assemblée générale du 2 juillet 1905, au Palais des Académies à Bruxelles.

La séance est ouverte à 11 heures.

Sont présents : MM. le Vte B. DE JONGHE, *président;* AM. DE ROISSART, *trésorier;* ÉD. VAN DEN BROECK, *contrôleur;* A. DE WITTE, *secrétaire;* V. DE MUNTER, ÉM. SEELDRAYERS, ALB. VISART DE BOCARMÉ, V. LEMAIRE, le l^t-colonel O. TINNE, FRÉD. ALVIN, ÉD. LALOIRE, CH. VAN DER BEKEN et F. DONNET, *membres effectifs;* MM. G. BIGWOOD, *ff. de bibliothécaire;* EDM. LOMBAERTS, ALPH. MICHAUX, GOD. DEVREESE, le capitaine J. DUGNIOLLE, CH. GILLEMAN et J.-B. COPPIETERS T'WALLANT, *correspondants regnicoles.*

Se sont excusés : Mgr le chanoine Bon F. DE BETHUNE, *président d'honneur;* MM. le comte TH. DE LIMBURG-STIRUM, *vice-président;* le Bon LIEDTS, le B^on DE CHESTRET DE HANEFFE, le B^on DE BETHUNE, gouverneur de la Flandre occidentale, le Dr BAMPS, EDM. PENY, L. NAVEAU, P. COGELS, J. MOENS et le vicomte DE GHELLINCK-VAERNEWYCK, *membres effectifs;* MM. EDM. LIÉGEOIS, le Dr J. SIMONIS, F. VERMEYLEN, l'abbé A. LAMBO, CH. HERMANS, P. FISCH,

le B^on^ PH. PRISSE, l'abbé GAILLARD, G. MAUS, CH. LE GRELLE, H. LE ROY, J. HAMAL-MOUTON et le comte EUG. DU MONCEAU DE BERGENDAEL, *correspondants regnicoles;* le Jhr. M.-A. SNOECK, ADR. BLANCHET et P. BORDEAUX, *membres honoraires;* MM. P.-J.-B. RUYS DE PEREZ, DE DOMPIERRE DE CHAUFEPIÉ, ANTH. BEGEER, le comte DE GELOES D'EYSDEN, le Jhr. J.-H. HORA SICCAMA, le capitaine BABUT et J. HAMBURGER, *associés étrangers.*

Un jeton à l'effigie de M. R. Chalon, gravé par M. Alph. Michaux, est distribué aux membres présents. (*Remercîments.*) Le procès-verbal de la dernière séance est adopté sans observation.

Le rapport du trésorier constate que la situation matérielle de la Société continue à être bonne. (*Applaudissements et remercîments.*)

M. A. de Witte, en sa qualité de secrétaire, donne ensuite, sur l'activité scientifique de la Compagnie, les renseignements qui suivent :

MESSIEURS,

Le tome LX de la *Revue belge de numismatique* compte 512 pages, X planches et 123 figures dans le texte.

Des vingt et un mémoires qu'il renferme, deux ont pour objet la numismatique antique. Qu'il nous soit permis d'en dire un mot tout d'abord.

Les *Signatures de graveurs sur les monnaies grecques*, relevées avec autant de soin que de sagacité par M. L. Forrer, est un travail de longue haleine qui ne sera pas terminé avant l'an prochain. Il constituera une des plus importantes études que la *Revue* aura publiées depuis sa fondation et

formera un gros volume richement illustré aux frais de l'auteur.

M. Dutilh, l'érudit conservateur du Musée d'Alexandrie, a bien voulu nous adresser une contribution nouvelle à l'étude de la *Numismatique des nômes d'Égypte*. Il s'agit, cette fois, d'un petit bronze d'Adrien du nôme Cabassites et d'un grand bronze de Trajan de la ville de « Diospolis Magno ».

Les monnaies belges publiées dans la *Revue* de 1904 sont intéressantes. La première, mise au jour par M. le vicomte B. de Jonghe, est une variété du *Florin d'or, au type de Florence, d'Englebert de la Marck, évêque de Liége*, de 1345 à 1364, restée inconnue jusqu'ici. On connaissait déjà de cette pièce deux ou trois autres variétés correspondant, sans doute, à autant d'émissions différentes. La deuxième monnaie étudiée appartient à M. Naveau, c'est *Un double daler inédit de Ferdinand de Bavière, évêque et prince de Liége* (1622-1650).

Enfin, M. Bernays, qui décidément est un collectionneur heureux, nous fait connaître *Un gros au châtel tournois de Guillaume I, comte de Namur* (1337-1391), qu'il vient d'acquérir. Cette pièce, de haute importance pour la numismatique namuroise, est une copie du gros au château du duc de Brabant, Jean III, dont elle se différencie par un petit lion barré placé, au droit, à l'exergue.

Contrairement à ce qui eut lieu en 1903, la *Revue* de l'an dernier contient, cette fois, plusieurs notices concernant des monnaies étrangères les plus diverses. Et tout d'abord, nous avons à signaler, pour la *numismatique orientale, deux monnaies inconnues du rebelle Rüm Muhammed* (1626-1627), qu'avec le concours de M. le professeur Karabacek, S. A. R. le prince Philippe de Saxe-Cobourg

et Gotha est parvenu à déchiffrer et à déterminer. Ces monnaies sont d'autant plus précieuses qu'elles établissent que Rüm s'était révolté une première fois au cours de la troisième année du règne de Murad IV (1626), alors que les historiens ne citent ce personnage, en tant que chef de rebelles, qu'en 1632.

Notre érudit membre d'honneur veut bien nous promettre, au début de sa notice, la suite de ses « *Curiosités orientales* », si appréciées des lecteurs de notre *Revue*. Nous souhaitons vivement que chaque année il nous en fasse connaître, à l'avenir, quelques-unes.

Un autre de nos confrères, Mubarek Galib bey, de Constantinople, nous a fait tenir une courte note sur *Une monnaie d'argent du Mahdi*, frappée à Omm Durman par Abdallah et qui diffère des autres pièces de l'espèce par l'absence de toute indication de valeur.

M. Paul Bordeaux, un de nos plus fidèles collaborateurs, a cru devoir compléter par des renseignements nouveaux sa belle étude sur *La pièce de* 20 *francs de Louis XVIII, frappée à Londres en* 1815, et M. Alvin a tiré de l'oubli une monnaie de la plus haute importance pour l'histoire du monnayage des pays rhénans : L'*Écu d'or de Walram de Juliers, archevêque de Cologne* (1332-1349), la plus ancienne monnaie d'or retrouvée alors de l'archevêché de Cologne. Depuis, M. Alfred Noss a fait connaître un florin d'or du même prélat, en même temps qu'un édit de l'empereur Charles IV, qu'il date du 26 novembre 1346 et qui accorde à l'archevêque Walram et à ses successeurs le *jus monetam auream cudendi*.

Les jetons continuent à être à la mode, car la mode existe en numismatique comme en toutes autres choses. C'est des jetons communaux de Bruxelles que notre excellent

confrère, M. Éd. Van den Broeck, poursuit l'étude avec une juvénile ardeur. Il leur consacre cette fois trois articles dont voici les titres suffisamment explicites : *Huit jetons de trésoriers de Bruxelles du XVIIe siècle*, les *Jetons des receveurs de Bruxelles de la famille Fraybaert frappés au XIVe siècle* et les *Jetons des receveurs de Bruxelles sous le règne des archiducs Albert et Isabelle*.

Nous nous sommes permis d'apporter, nous aussi, une légère contribution aux recherches préférées de notre doyen, en faisant connaître *Trois jetons bruxellois inédits du commencement du XIVe siècle*.

Depuis le décès de M. Alphonse de Schodt, notre ancien président, qui fut le promoteur, en Belgique, des études mérelliques, la *Revue* ne s'est plus guère occupée de ces petits monuments métalliques, si captivants cependant par les divers problèmes qu'ils présentent. L'article posthume de M. Hachez, *Les méreaux des heures canoniales de l'église Saint-Julien à Ath*, prouve l'intérêt qu'il y aurait à reprendre ces recherches.

Les médailles et les médailleurs n'ont pas été oubliés par nos collaborateurs. C'est ainsi que M. Éd. Van den Broeck s'est appliqué à résumer les diverses circonstances auxquelles dut le jour la *Médaille d'or offerte par la ville de Bruxelles à son maire, le baron Joseph van der Linden d'Hooghvorst*, et que M. Laloire a eu l'heureuse idée de nous faire connaître un usage né en Allemagne et en Autriche : la *Médaille-Carte de Nouvel-An*.

Pour notre part, nous avons publié une assez jolie *Médaille religieuse de Saint-Vincent de Soignies, patron de Cambron-Casteau*.

Plusieurs d'entre vous doivent se souvenir, Messieurs, que, lors du Congrès international de numismatique de

1891, M. Mazerolle soumit à ses confrères une notice dans laquelle non seulement il contestait au célèbre Nicolas Briot la paternité des inventions qu'on lui attribue d'ordinaire, mais encore émettait des réserves quant à son talent de graveur. Cette communication donna lieu, dans la *Revue*, à divers articles de M. Rouyer, qui prit avec ardeur la défense de Briot. Le grand travail de M. Mazerolle sur les *Médailleurs français du XVe au milieu du XVIIe siècle*, ayant enfin paru l'an dernier, la direction de la *Revue* a cru équitable de reproduire le chapitre qu'il renferme concernant *Nicolas Briot, tailleur général des monnaies*, afin que chacun puisse prendre parti dans la question en connaissance de cause. Comme complément à ce chapitre, M. Mazerolle a eu l'obligeance de nous adresser un *Document sur la vie privée de Nicolas Briot,* qui met en lumière le caractère de cet artiste.

Pour terminer, disons encore que M. Hamal-Mouton a été assez aimable pour nous décrire *Les insignes de la confrérie des pauvres prisonniers de Liége* et que le vicomte de Jonghe a fait reproduire *Le sceau de la haute cour du comté d'Agimont liégeois ;* enfin, M. Gilleman a fait connaître, dans une lettre adressée à votre secrétaire, quelques renseignements touchant la frappe des jetons commandés en 1790 par les États de Flandre à Théodore van Berckel.

La mort nous a enlevé l'année dernière deux membres honoraires, M. Anatole de Barthelemy, l'une des gloires de la numismatique française, et le si sympathique M. De Meunynck, de Lille ; elle nous a pris aussi, hélas, un de nos plus érudits associés étrangers, M. Marcel de Marchéville. M. J.-A. Blanchet et votre secrétaire ont été chargés de rappeler, en de brefs articles nécrologiques, les services rendus par ces messieurs à la science ou à la société.

Les mélanges qui, par leur actualité, constituent, vous le savez, Messieurs, une des parties les plus attrayantes de la *Revue*, sont dus à MM. le chevalier von Ernst, Ch. van der Beken, le vicomte B. de Jonghe, Fréd. Alvin, Éd. Laloire, Ch. Le Grelle, G. Devreese, A. Visart de Bocarmé, Éd. Van den Broeck, G. Bigwood et Alph. de Witte.

Enfin, M. Laloire a continué à diriger avec une réelle autorité la publication des médailles historiques de Belgique qui, cette fois, renferme la description et la figuration d'œuvres signées des noms de MM. G. Devreese, F. Dubois, P. Du Bois, Ch. Samuel, J. de Lalaing, A. Michaux, L. Devillez, P. Braecke et Ch. van der Stappen.

(*Applaudissements et remercîments.*)

M. Bigwood, faisant fonctions de bibliothécaire, donne lecture de la note suivante :

MESSIEURS,

Je tiens à commencer ce premier rapport en exprimant à la Société royale belge de numismatique mes remerciements pour l'honneur qu'elle a bien voulu me faire en m'appelant aux fonctions de bibliothécaire. Je dois aussi des remerciements à M. Alphonse de Witte et à M. Édouard Laloire, qui m'ont, avec infiniment de bonne grâce, mis au courant en détail de mes nouvelles fonctions.

Au cours de l'année 1904, le catalogue de la bibliothèque, dressé sur fiches, a continué à être tenu au courant par l'inscription des nouvelles publications reçues en don ou en échanges. Il a été, en outre, procédé au classement et à la reconstitution d'un certain nombre d'exemplaires, malheureusement presque tous incomplets, du premier volume et de la partie déjà parue du deuxième, des *Médailles historiques de Belgique*.

Nos collections se sont enrichies de 88 brochures et volumes d'importance diverse, de 3 portraits, d'une monnaie, de 2 poids monétaires, de 23 médailles, de 3 jetons, de 3 insignes-breloques et de 8 médaillons en plâtre.

Les échanges ont continué à s'effectuer d'une façon régulière et normale et l'année 1904 n'a vu, à cet égard, se produire aucun changement.

M. de Jonghe remercie M. Bigwood et espère qu'il apportera tous ses soins à maintenir l'ordre parmi les collections bibliographiques et numismatiques de la Société.

M. le président annonce que depuis la séance d'avril, la Société a eu le regret de perdre un membre honoraire, M. H. Dannenberg, l'un des plus savants numismates d'Allemagne, et M. Camille Honnet, de Troyes, associé étranger. Elle a aussi appris la mort, déjà ancienne, d'un autre associé étranger, M. Besier, ancien référendaire de la Monnaie d'Utrecht.

Le décès de M. Dannenberg porte à quatre le nombre de places de membres honoraires vacantes. Sont élus à l'unanimité pour les occuper, MM. le prince Michel Soutzo, président de la Société roumaine de numismatique; Solon Ambrosoli, directeur du Cabinet royal des médailles du musée Brera de Milan ; de Dompierre de Chaufepié, directeur du Cabinet royal des médailles de La Haye, et le Dr Emile Bahrfeldt, directeur des *Berliner Münzblätter*.

M. Brunin, de Gand, est ensuite élu *membre cor-*

respondant regnicole, en remplacement de M. Van Even, décédé.

Les membres du bureau étant soumis cette année à élection, sont tous renommés à l'unanimité, de même que les membres de la commission directrice de la *Revue* pour l'année 1906. En conséquence, le bureau de la Société, pour la période triennale de 1906-1908, sera composé de :

M. le vicomte B. de Jonghe, *président ;*

M. le comte Th. de Limburg-Stirum, *vice-président ;*

M. Alph. de Witte, *secrétaire ;*

M. A. de Roissart, *trésorier ;*

M. Éd. van den Broeck, *contrôleur.*

Et la commission de la *Revue* pour l'année 1906 de :

MM. le vicomte B. de Jonghe,
le comte Th. de Limburg-Stirum,
Alphonse de Witte ;

Enfin, M. G. Bigwood continuera à faire fonctions de bibliothécaire.

MM. le vicomte B. de Jonghe et Alph. de Witte remercient respectivement au nom du bureau et de la commission de la *Revue*.

Il est décidé ensuite que, désormais, la Société souscrira à un exemplaire de tout travail de numismatique publié par un écrivain belge et édité par lui.

Les honoraires payés jusqu'ici aux artistes

chargés de la gravure des jetons de présence étant par trop insuffisants, seront doublés à dater de l'an prochain.

M. Michaux, auteur du jeton à l'effigie de M. Chalon, veut bien se charger encore de modeler le jeton pour les années 1906, 1907 et 1908. Après une discussion assez longue, à laquelle prennent part plusieurs membres, l'assemblée décide que ce jeton portera le buste de l'abbé Ghesquière, le créateur des études de numismatique médiévale en Belgique. Dans le cas où un bon portrait de ce savant ne pourrait être mis à la disposition de M. Michaux, les noms de MM. Gaillard et Dechamps de Pas sont mis en avant et adoptés.

Lectures et communications.

M. Alphonse de Witte, secrétaire, fait passer sous les yeux de ses confrères :

1° Un moule en cuivre coulé et ciselé, au buste d'un personnage du XVIe siècle, ayant probablement servi à produire des figurines de cire;

2° Un jeton de cuivre gravé à la pointe, exécuté en 1621, par Jacques Hoomis, monnayeur anversois, comme « preuve de son savoir faire » ;

3° Deux matrices de sceau en cuivre, datées l'une et l'autre de l'année 1790 et portant des sujets et des inscriptions se rapportant à la Révolution brabançonne; œuvres probables de Th. van Berckel;

4° Les médailles de MM. Devreese et Paul Du Bois, tout récemment frappées pour l'Exposition internationale des Beaux-Arts et l'Exposition universelle de Liége.

Enfin, il montre un surmoulage au buste de l'empereur Léopold II, portant la signature C. HALLER FECIT, de la collection de M. De Munter. C'est une copie, quasi photographique, quoique réduite, du grand médaillon de Th. van Berckel, exhibé par M. de Witte au cours de l'assemblée du 5 juillet 1903. La numismatique offre peu d'exemples d'un plagiat aussi éhonté. On sait que Haller était graveur particulier de la Monnaie de Bruxelles, alors que Théodore van Berckel exerçait les fonctions de graveur général.

M FRÉDÉRIC ALVIN, membre effectif, donne quelques renseignements sur une importante trouvaille de 60 monnaies des XIe et XIIe siècles, faite à Liesborn, près de Lippstadt, en Westphalie, au mois d'octobre 1904. Un grand nombre de ces pièces ont été acquises par le Cabinet de Berlin; parmi les monnaies flamandes, qui étaient au nombre d'une cinquantaine, M. Alvin a pu acquérir, pour le Cabinet de l'État belge, deux deniers, qu'il fait circuler.

« La première de ces pièces porte la légende
» VEDASTVS et offre, au droit, le buste d'un per-
» sonnage, la tête couverte d'une sorte de mitre,
» tenant devant lui une épée, et au revers la lé-
» gende ROTBERTI entourant un cercle perlé

» qui renferme une croix pattée, cantonnée de » deux étoiles et de deux annelets. » C'est une variété nouvelle des pièces portant le nom de la célèbre abbaye des Bénédictins de Saint-Vaast, frappées au nom du comte de Flandre, Robert le Frison (1071-1092).

La seconde pièce est encore indéterminée « et » offre des types, remarque M. Alvin, que je ne » me souviens pas avoir rencontrés, mais qui » semblent appartenir à la fois aux monnayages » du Nord et de la Flandre ».

La trouvaille de Liesborn renfermait encore un très curieux denier d'Ypres qui pourrait appartenir à Robert Ier ou à Robert II, comte de Flandre, et une pièce offrant l'étonnante inscription : MONETA ROBERTI COMITIS HIEROSOLIMITANI, monnaie du comte Robert de Jérusalem ! Ce dernier denier donne lieu à diverses appréciations.

M. le président remercie M. Alvin de son intéressante communication. (*Applaudissements.*)

M. Charles Gilleman, correspondant regnicole, montre un fort joli portrait au crayon de Théodore van Berckel, fait le 28 janvier 1786, par le peintre gantois Jean Malpé, et donne au sujet de cette œuvre quelques renseignements.

A la demande de M. de Witte, M. Gilleman veut bien consentir à ce que le dessin soit reproduit dans la *Revue*, s'il est, comme il le croit, inédit. (*Remercîments.*)

M. le vicomte B. de Jonghe, président, résume l'histoire de la ville de Bouvigne, qui sous Guillaume Ier (1337-1392), comte de Namur, possédait une monnayerie où furent frappé des blancs au lion, des esterlings et des billons noirs au châtel. M. de Jonghe exhibe des exemplaires des deux premières de ces pièces. (*Applaudissements.*)

M. de Jonghe fait encore circuler deux statères d'or des Bellovaques d'une conservation exceptionnelle et un noble d'or rarissime de Walerand de Luxembourg-Saint-Pol, comte de Ligny.

Enfin, M. Edm. Lombaerts, correspondant regnicole, donne lecture d'une note sur un sceau matrice du XVe siècle au nom du patricien louvaniste Guillaume Uten-Lieminghen. Cette note paraîtra dans la *Revue*.

La séance est levée à midi et demi.

Le Secrétaire, *Le Président*,

Alphonse de Witte. Vte B. de Jonghe.

LISTE DES MEMBRES
DE
LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE
AU 1er OCTOBRE 1905.

MEMBRES D'HONNEUR.

S. M. VICTOR-EMMANUEL III, ROI D'ITALIE . . . 22 avril 1892.

S. A. R. MONSEIGNEUR LE PRINCE Philippe DE SAXE-COBOURG ET GOTHA, DUC DE SAXE. . . . . 7 juillet 1878.

S. A. S. MONSEIGNEUR LE PRINCE SOUVERAIN DE MONACO, ALBERT Ier . . . 24 novembre 1889

S. A. MONSEIGNEUR LE PRINCE Pierre DE SAXE-COBOURG ET BRAGANCE. 26 novembre 1891.

S. A. S. MONSEIGNEUR LE PRINCE Louis-Alexandre DE BATTENBERG, 4, Hanscrescent, Londres, C. W. . . . . 21 avril 1901.

MEMBRES HONORARES (1).

MM.

KARABACEK (LE Dr ET PROFESSEUR Josef) directeur de la Bibliothèque impériale et secrétaire de l'Académie impériale et royale des Sciences, Seidlgasse, 41, à Vienne, III . . . . . 7 juillet 1872.

SCHLUMBERGER (Gustave), membre de l'Institut, avenue d'Antin, 27, à Paris. . . . . 7 juillet 1878.

CARON (Émile), avoué honoraire, boulevard Haussmann, 36, à Paris . . . . . 1er juillet 1888.

BABELON (Ernest), membre de l'Institut, conservateur du département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale, rue de Verneuil, 30, à Paris . . . . . — —

(1) Le nombre des membres honoraires est limité à vingt-cinq.

Evans (John), président de la Société des antiquaires et de la Société de numismatique de Londres, correspondant de l'Institut de France, Nash Mills, Hemel Hempstead, Angleterre. . 24 novembre 1889.

Hildebrand (Hans), secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Suède, directeur des musées d'antiquités de l'État, Storgatan, 24, à Stockholm. . . . . 5 juillet 1891.

Luschin von Ebengreuth (le Dr et prof. chevalier **Arnold**), membre de l'Académie impériale et royale des Sciences à Vienne, ancien doyen de l'université de Gratz, l'hiver : Merangasse, 15 ; l'été : Quellengasse, 4, à Gratz (Autriche) . . 3 juillet 1892.

Papadopoli (le comte **Nicolas**), sénateur, président de la Société italienne de numismatique, palais Papadopoli, Grand Canal, San-Silvestro, à Venise . . . . . — —

Joseph (Paul), professeur, Schifferstrasse, 88, Sachsenhausen, à Francfort-sur-Mein . . . . 2 juillet 1893.

Gnecchi (Francesco), directeur de la *Revue italienne de Numsmatiique*, via Filodrammatici, 10, à Milan (Italie) . . . . . — —

Imhoof-Blumer (le Dr **Frédéric**), à Winterthur (Suisse) . . . . . 1er juillet 1894.

Bahrfeldt (Max), Colonel et chef du régiment de fusiliers « Graf Roon », n° 33, Gumbinnen (Prusse orientale). . . . . — —

Von Ernst (le chevalier **Charles**), conseiller supérieur des Mines de l'État, Ungargasse, 3, à Vienne (Autriche). . . . . — —

Snoeck (le jonkheer **M.-A.**), chambellan de S. M. la reine des Pays-Bas, à Hintham. . . . . 19 juillet 1896.

Blanchet (J.-Adrien), bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, membre résident de la Société des antiquaires de France, avenue Bosquet, 40, à Paris (VIIe) . . . . . 2 juillet 1899.

Bordeaux (Paul), avocat, boulevard Maillot, 98, à Neuilly s/Seine, France . . . . . 1er juillet 1900.

Barclay v. Head, conservateur du British Museum, à Londres . . . . . 7 juillet 1901.

Svoronos (Jean-N.), directeur du Musée national de Numismatique, rue Cyclobore, 4, à Athènes. 6 juillet 1902.

Roty (Oscar), graveur-médailleur, membre de l'Institut, rue Mirabeau, 1, à Paris . . . . . — —

de Man (Mlle **Marie**), rue Saint-Pierre, 39, à Middelbourg (Zélande) . . . . . 5 juillet 1903.

Mazerolle (Fernand), archiviste de la Monnaie, directeur de la *Gazette française de Numismatique*, boulevard Pereire, 127, à Paris . . 3 juillet 1904

Soutzo (prince Michel), gouverneur de la Banque nationale de Roumanie, Strada Romania, 4, à Bucharest . . . . . 2 juillet 1905.

Ambrosoli (Solon), conservateur du cabinet royal des médailles du Musée Brera, via Montebello, 14, à Milan. . . . . — —

de Dompierre de Chaufepié (H.-J.), conservateur en chef du cabinet royal des médailles de La Haye, président de la Société royale néerlandaise de numismatique, rue de Java, 76, à La Haye. . . . . — —

Bahrfeldt (Em.), directeur de banque, rédacteur en chef des *Berliner Munzblätter*, Kurfürstendamm, 17, Berlin, W. . . . . — —

MEMBRES EFFECTFS (1).

MM.

de Bethune (monseigneur le chanoine baron F.), prélat domestique de Sa Sainteté et archidiacre du chapitre de la cathédrale de Bruges, rue d'Argent, 40, à Bruges . . . . . Fondateur.

Pety de Thozée (J.), agent diplomatique et consul général de Belgique, à Sophia . . . 4 juillet 1852.

(1) Le nombre des membres effectifs est limité à trente-cinq.

Picqué (Camille), conservateur honoraire du cabinet de numismatique à la Bibliothèque royale, rue Dupont, 70, à Schaerbeek. . . .	8 juillet 1860.
Vanden Broeck (Édouard), rue du Commerce, 70, à Bruxelles	3 juillet 1864.
de Limburg-Stirum (le comte **Thierry**), sénateur, rue de la Loi, 166, à Bruxelles	7 juillet 1867.
de Jonghe (le vicomte **Baudouin**), rue du Trône, 60, à Ixelles.	4 juillet 1869.
Liedts (le baron), rue de la Loi, 88, à Bruxelles.	3 juillet 1870.
de Chestret de Haneffe (le baron **Jules**), membre titulaire de l'Académie royale de Belgique, rue des Augustins, 31, à Liége . .	2 juillet 1871.
de Roissart (Amédée), président à la Cour d'appel, avenue de la Couronne, 12, à Ixelles.	7 juillet 1878.
Cumont (Georges), avocat, rue de l'Aqueduc, 19, à Saint-Gilles	2 juillet 1882.
de Bethune (le baron **Jean-Baptiste**), gouverneur de la Flandre occidentale, à Bruges . .	5 juillet 1885.
Bamps (Constant), docteur en médecine, rue du Président, 46, à Ixelles et à Hasselt	— —
de Witte (Alphonse), rue du Trône, 55, à Ixelles.	4 juillet 1886.
Peny (Edmond-Ph.-A.), ingénieur, à Morlanwelz.	3 juillet 1887.
De Munter (Victor), agent de la Banque nationale de Belgique, Lei, 15, à Louvain. . . .	— —
Surmont de Volsberghe (le baron), sénateur, ancien Ministre de l'Industrie et du Travail, à Gand	7 juillet 1889.
Van Eersel (le lieut.-colonel chevalier **Léop.**), villa Jeannette, cap d'Antibes (Alpes-Maritimes), France	24 novembre 1889.
Naveau (Léon), au château de Bommershoven (par Jesseren)	— —
Cogels (Paul), château de Boeckenberg, à Deurne lez-Anvers.	6 juillet 1890.
Daniels (l'abbé **Polydore**), au château de Vogelsanck, par Zolder (Limbourg)	— —

DE SCHODT (Georges), avocat, rue de Londres, 5, à Ixelles . . . . . 5 juillet 1891.

MOENS (Jean), avocat, à Lede, près d'Alost, Flandre orientale. . . . . — —

DUBOIS (Fernand), sculpteur et médailleur, avenue Brugmann, 78, à Saint-Gilles. . . . . 3 juillet 1892.

SEELDRAYERS (Émile), artiste-peintre, rue Potagère, 123, à Saint-Josse-ten-Noode . . . . . 2 juillet 1893.

VISART DE BOCARMÉ (Albert), rue Saint-Jean, 16, à Bruges . . . . . — —

WALLAERT (Ém.), docteur en droit, rue Marie-Thérèse, 73, à Saint-Josse ten-Noode. . . . — —

LEMAIRE (Victor), médailleur, boulevard du Chemin de fer, 21, à Gentbrugge-Gand. . . . . — —

WILLEMS (Joseph), notaire, à Saint-Trond . . . 1er juillet 1894.

DE GHELLINCK-VAERNEWYCK (LE VICOMTE), rue de l'Industrie, 15, à Bruxelles. . . . . — —

TINNE (O.), lt-colonel, 91, rue Solvyns, à Anvers. 7 juillet 1895.

DELBEKE (A.) avocat, membre de la Chambre des Représentants, rue de l'Empereur, 9, à Anvers. — —

ALVIN (Fréd.), conservateur du cabinet des médailles de la Bibliothèque royale, chaussée d'Ixelles, 303a, à Ixelles . . . . . 7 juillet 1901.

LALOIRE (Édouard), attaché aux archives générales du Royaume, avenue Brugmann, 304, à Uccle . . . . . 6 juillet 1902.

VAN DER BEKEN (Charles), contrôleur des monnaies, rue de Moscou, 1, à Saint-Gilles. . . . 5 juillet 1903.

DONNET (Fernand), administrateur de l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers, rue du Transvaal, 53, à Anvers. . . . . — —

CORRESPONDANTS REGNICOLES (1).

MM.

DU CHASTEL DE LA HOWARDRIES (LE COMTE Albéric), au château de la Havette, à Spa . . . 3 juillet 1881.

URBAN (Ernest), rue du Congrès, 43, à Bruxelles. 6 juillet 1890

(1) Le nombre des correspondants regnicoles est limité à trente-cinq.

de Jaer (Léon), ingénieur, rue Walthère Jamar, 145, à Ans	5 juillet 1891.
Van der Stappen (Charles), statuaire, avenue de la Joyeuse-Entrée, 15, à Bruxelles	2 juillet 1893.
Jooris (Franz), lieutenant au 1er régiment de Guides, boulevard de Waterloo, 51, à Bruxelles.	— —
Merghelynck (l'écuyer Arthur), archiviste des villes d'Ypres et de Furnes, rue d'Elverdinghe, 1, à Ypres	— —
Liégeois (Edmond), bibliothécaire et conservateur du musée de la ville, rue au Beurre, 35, à Ypres.	1er juillet 1894.
Simonis (J.), docteur, rue de l'Industrie, 10, à Jemeppe-sur-Meuse	7 juillet 1895.
Van Malderghem (Jean), archiviste de la ville de Bruxelles, rue Anoul, 26, à Ixelles. . . .	— —
Lombaerts (Edmond), avenue des Arts, 130, à Anvers.	— —
Moyaux (Auguste), ingénieur, Boulevard du Régent, 35, à Bruxelles	— —
Vermeylen (Franz), statuaire et médailleur, rue des Récollets, 49, à Louvain.	— —
Lambo (l'abbé Aloïs), professeur au Petit Séminaire, à Malines	— —
Hermans (Charles), Canal des Brasseurs, 29, à Anvers.	— —
Bernays (Édouard), avocat, avenue Van Eyck, 33, à Anvers.	— —
Fisch (Paul), médailleur, rue d'Allemagne, 32, à Bruxelles.	19 juillet 1896.
de Vinck de Winnezeele (le baron), sénateur, membre du comité-directeur du musée du Steen, avenue des Arts, 107, à Anvers. . . .	— —
Bigwood (Georges), avocat, chaussée de Vleurgat, 114, à Bruxelles	— —
de Jonghe (le vicomte Eug.), rue du Trône, 60, à Ixelles	— —

Allard (**Josse**), directeur de la Monnaie, rue Guimard, 8, à Bruxelles. . . . . 18 juillet 1897.

Prisse (le baron **Philippe**), ingénieur en chef, directeur des ponts et chaussées, boulevard Léopold, 163, à Anvers . . . . . — —

Gaillard (l'abbé **Joseph**), curé à Geer, près Waremme . . . . . — —

Michaux (**Alphonse**), graveur à la Monnaie, rue Saint-Bernard, 57, à Saint-Gilles . . . . . 17 juillet 1898.

Renier (**M.**), président de la Société verviétoise d'archéologie, rue Saucy, à Verviers . . . . — —

Maus (**Gaston**), rue du Luxembourg, 19, à Bruxelles . . . . . — —

Van den Bergh (**Léopold**), trésorier du cercle archéologique de Malines, Longue rue des Chevaliers, 32, à Malines . . . . . 1er juillet 1900.

Le Grelle (**Charles**), commissaire des monnaies, rue Hôtel-des-Monnaies, 69, à Saint-Gilles. — —

Devreese (**Godefroid**), statuaire-médailleur, rue Quinaux, 11, à Schaerbeek. . . . . 7 juillet 1901.

Dugniolle (**J.**), capitaine au régiment des grenadiers, rue Vifquin, 66, à Schaerbeek . . . . 6 juillet 1902.

Gilleman (**Charles**), préfet des études à l'Athénée royal, rue de Saint-Pétersbourg, 21, à Ostende 5 juillet 1903.

Le Roy (**Hippolyte**), sculpteur-médailleur, rue des Tonneliers, 4, à Gand . . . . . — —

Hamal-Mouton (**Jules**), à Péry-Trooz . . . . — —

du Monceau de Bergendael (comte **Eugène**), docteur en droit, à Grez-Doiceau . . . . . — —

Coppieters t'Wallant (**J.-B.**), avocat, quai Spinola, à Bruges. . . . . 3 juillet 1904.

Brunin, place du Marais, 6, à Gand . . . . . 2 juillet 1905.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS (1).

MM.

Trachsel (le Dr **C.**), Petit-riant Site, descente Montbenon, à Lausanne. . . . . 14 mai 1871.

(1) Le nombre des associés étrangers est limité à cent cinquante.

Sudre (L.), sous-directeur honoraire des monnaies, quai Malaquais, 3, à Paris . . . . . 25 janvier 1876.

Du Lac (Jules), rue des Minimes, 10, à Compiègne . . . . . 10 avril 1878.

Engel (Arthur), rue de l'Assomption, 66, à Paris-Auteuil . . . . . 11 mai 1878.

Rigaux (Henri), archiviste de la ville, mairie de Lille (Nord) . . . . . 23 mai 1878.

Vernier (Achille), banquier, rue de Thionville, 34, à Lille . . . . . 23 octobre 1878.

de Grez (le jonkheer J.-M.-H.-J.), rue de la Loi, 37, à Bruxelles. . . . . 4 février 1879.

Dissard (Paul), conservateur des musées de la ville de Lyon . . . . . 5 juillet 1879.

Quarré-Reybourbon (L.), boulevard de la Liberté, 70, à Lille . . . . . 2 mai 1882.

André (Ernest), notaire. à Gray (Haute-Saône). 2 octobre 1882.

Cavalli (Gustave). pharmacien, à Sköfde (Suède). 9 août 1883.

Wedberg (J.-O.), conseiller de justice, Storgatan, 29, à Stockholm . . . . . — —

Bom (Adrien), Keizersgracht, 149, à Amsterdam. 20 janvier 1885.

Germain de Maidy (Léon), secrétaire perpétuel de la Société d'archéologie lorraine, rue Héré. 26, à Nancy . . . . . 14 avril 1886.

Cahn (Adolphe-E.), membre des Sociétés numismatiques de Vienne et de Munich, Niedenau, 55, à Francfort-sur-Mein . . . . . 4 juillet 1886.

Helbing (Otto), membre des Sociétés numismatiques de Vienne, de Munich et de Suisse, Maximilianstrasse, 32, à Munich. . . . . — —

Corbelijn-Battaerd (C.-H.-F.-A.), Notenboomstraat, 87, à Groenloo (province de Gueldre), Pays-Bas . . . . . 28 avril 1887.

Schulman (J.), Keizersgracht, 448, Amsterdam (Pays-Bas). . . . . — —

Gnecchi (Ercole), directeur de la *Revue italienne de Numismatique*, via Gesù, 8, à Milan (Italie). 4 juin 1887.

Storer (**Horace-R.**), président de la Société médicale de Newport, Washington street, 58, à Newport, Rhode-Island (États-Unis). . . . 28 juin 1887.

Mc Lachlan (**R.-W.**), Sainte-Monique street, 55, Montréal (Canada) . . . . . 30 juillet 1887.

Kenner (le dr **Frédéric**), membre de l'Académie de Vienne, directeur des Musées impériaux des médailles et d'antiquités, Burgring, 5, à Vienne. . . . . 13 janvier 1888.

Barozzi (**Nicolas**), Palais ducal, à Venise. . . . 23 décembre 1888.

de Ponton d'Amécourt (le baron **R.**), rue Saint-Nicolas, 2, à Saint-Calais (Sarthe), France . . 6 février 1889.

Vallentin du Cheylard (**Roger**), officier de l'Instruction publique, rue Jeu de Paume, à Montélimart, France . . . . . 28 septembre 1889.

Van Werveke (**Nicolas**). secrétaire de l'Institut grand-ducal de Luxembourg . . . . . 15 février 1890.

Stroehlin (**Paul**), président de la Société suisse de numismatique, 54, route de Chêne, à Genève . . . . . 7 juin 1890.

Meili (**Julius**), ancien consul de la Confédération helvétique, Alpenquai, 36, à Zurich. . . . . 4 novembre 1890.

Hollebeke (**Paul**), Grand'Place, à Bailleul (Nord), France. . . . . 27 février 1891.

Tolstoï (le comte **Jean**), Académie impériale des Beaux-Arts, Wassiliewski ostrow, 5e ligne, no 2, à Saint-Pétersbourg . . . . . 7 mars 1891.

Coliez, docteur en médecine et officier d'Académie à Longwy (France) . . . . . 15 mars 1891.

Ruijs de Perez (**P.-J.-B.**), rue Joseph II, 26, à Bruxelles . . . . . 31 mars 1891.

de Gyselaar (le jonkheer **N.-C.**), docteur en droit, Hoogstraat, à Gorcum. . . . . 20 mai 1891.

van der Does de Willebois (le jonkheer **P.-J.-J.-S.-M.**), bourgmestre de la ville de Bois-le-Duc . . . . . 1er juillet 1891.

Van Meeuwen (le jonkheer **P.-M.-F.**), vice-président de la Cour d'appel, à Bois-le-Duc. — —

Riggauer (le prof. **Hans**), conservateur en chef du cabinet royal de numismatique, Neuhaüserstrasse, 5, à Munich . . . . . 9 juillet 1891.

Hauberg (**P.**), conservateur du cabinet royal de numismatique de Copenhague, Danemark. . 26 novembre 1891.

Hénault (**Maurice**), archiviste municipal, place d'Armes, 13, à Valenciennes . . . . . 7 janvier 1892.

Castellani (**Giuseppe**), S. Giacomo dall'Orio Fondamentà del Megio, N 1757, Venezia. . 14 mai 1892.

Heldring (**O.-G.-H.**), Lt-colonel d'infanterie, Langestraat, 30, à Renkum (Gelderland), Pays-Bas. 21 mai 1892.

Quintard (**Léopold**), rue Saint-Michel, 30, à Nancy. . . . . 28 juin 1892.

Maignien (**Edmond**), conservateur de la bibliothèque de Grenoble, à Grenoble (Isère), France. . . . . — —

Ruijs de Perez (**Willie**), avenue Louise, 119, à Bruxelles . . . . . 22 août 1892.

Ruggero (**Giuseppe**), major général de réserve, rue San Nicolo da Volentino, 50, à Rome. . 14 septembre 1892.

Rappaport (**Edmond**), banquier, Friedrichstrasse, 13II, à Berlin . . . . . 28 novembre 1892.

Troutowski (**W.**), secrétaire général de la Société impériale d'archéologie (Bersénewka), à Moscou . . . . . 12 décembre 1892.

Stenersen (le Dr **L.-B.**), directeur du cabinet des médailles de l'Université, à Christiania . . . — —

Marvin (**W.-T.-R.**), directeur de *The American Journal of numismatics*, Federal street, 73, à Boston (Massachusetts), U. S. . . . . 26 janvier 1893.

von Höfken von Hattingsheim (le chevalier **R.**), directeur de *l'Archiv für Bracteatenkunde*, Windmühlgasse, 24a, à Vienne (VI). . . . . 22 février 1893.

Ter Gouw (**J.-E.**), Nassaulaan, 8, à Hilversum, (Hollande septentrionale), Pays-Bas. . . . . 25 février 1893.

Zwierzina (**W.-K.-F.**), receveur de l'enregistrement et des domaines, à Alfen (Sud-Hollande). 18 juin 1893.

Barbey de Budé (Maurice), Préchoisi, sur Clarens (Vaud), Suisse . . . . . 20 juin 1893.

Oettinger (Sigmund), professeur, membre de la Société américaine de numismatique et d'archéologie, 107, East 45th street, New-York. . 12 janvier 1894.

Rosa (Alexandre), président de la *Junta de numismatica americana*, 543, Calle Péru, à Buenos-Ayres. . . . . 11 mai 1894.

van Meeuwen (le jonkheer P.-L.), membre du tribunal, à Almelo . . . . . 21 juin 1894.

Derome (Ch.), notaire, à Ribemont (Aisne), France. . . . . 28 octobre 1894.

van Lanschot, avocat, Weesstraat, 134a, à Bois-le-Duc. . . . . 3 décembre 1894.

Kleinschmidt (Dr A.), conseiller de la Cour et directeur de la Bibliothèque ducale, à Dessau, Anhalt. . . . . 5 janvier 1895.

Grossel (Arsène), Grand'Place, 20, à Bergues-Saint-Winoc (Nord), France . . . . . 13 mai 1895.

Sassen (Auguste), Steenweg, à Helmond (Pays-Bas). . . . . 20 septembre 1895.

Mubarek Ghalib Bey, fonctionnaire à la Dette publique ottomane, à Constantinople . . . . 9 janvier 1896.

Tachella (M.-D.-E.), conservateur du cabinet des médailles, au Musée national, à Sophia . . 25 février 1896.

Hess (Adolph), Nachfolger, Mainzer Landstrasse, 49, à Francfort sur Mein . . . . . 21 avril 1896.

Hirsch (Jacques), docteur en philosophie et numismate, Arcisstrasse, 17, à Munich . . . 26 septembre 1896.

Joos (H.), lieutenant-colonel d'infanterie territoriale, à Cassel (Nord), France. . . . . 14 octobre 1896.

Beelaerts van Blokland (le jonkheer F.), Nassaustraat, 22, à La Haye . . . . . 6 avril 1897.

Menger (J.-Ph.-M.), 1er graveur à la Monnaie, Voorstraat, 35, à Utrecht . . . . . — —

Begeer (Anth.), médailleur, Oudegracht, E, 17, à Utrecht . . . . . — —

Perini (Quintilio), à Rovereto, Tyrol (Autriche). 15 septembre 1897.

Leite de Vasconcellos, professeur de numismatique à la Bibliothèque nationale, à Lisbonne. — —

Richebé (Raymond), avocat, ancien attaché à la bibliothèque Mazarine, 152, avenue Wagram, à Paris . . . . . 1er octobre 1897

Seligmann (Eugène), Bebergasse, 8, à Francfort-sur-Mein. . . . . 7 mars 1898.

Vlasto (Michel-P.), allées des Capucines, 12, à Marseille . . . . . 20 novembre 1898.

Snoeck (le jonkheer M.-W.), docteur en droit, à Heerenveen, Pays-Bas. . . . . 1er décembre 1898.

de Geloes d'Eysden (le comte), chambellan de S. M. la Reine des Pays-Bas, château d'Eysden, par Eysden, Limbourg hollandais. . . 29 janvier 1899.

Florange (J.), 21, quai Malaquais, Paris . . . . 20 février 1899.

Forrer (L.), « Edelweiss », Grove Park (Kent), Angleterre . . . . . 15 mai 1899.

Streit, professeur à l'Université, à Athènes. . . 8 août 1899.

Pick (le dr Behrendt), conservateur du cabinet numismatique de Gotha. . . . . 28 septembre 1899.

Labouchère (Herman), villa Beau Séjour, I, Lausanne. . . . . 30 avril 1900.

Amardel (Gabriel), avocat à Narbonne (Aude), France . . . . . 11 juillet 1900.

Nervegna (Giuseppe), à Brindisi (Italie) . . . . 31 décembre 1900.

Bockenheimer, Landgerichtsdirector, 27, Uferstrasse, à Mayence . . . . . 4 février 1901.

Rizzoli, junior (le dr Luigi), conservateur au Musée Bottacin, à Padoue . . . . . 4 mai 1901.

Lalanne (Émile), rue de la Trésorerie, 34, à Bordeaux. . . . . 17 juin 1901.

De Campos (Manoel-Joaquim), rue Da Boa Vista, 124, 2e, à Lisbonne. . . . . 12 décembre 1901.

Buchenau (H.), directeur des *Blätter für Münzfreunde*, Roonstrasse, 2, Weimar . . . . . 8 juillet 1902.

Hollestelle (**A.**), membre des États provinciaux de Zélande, à Tholen, Ouvelandsche straat, D. 436. . . . . 17 octobre 1902

Levy (**Joseph**), membre de la Société bavaroise de Numismatique, rue des Plantes, 36, à Bruxelles . . . . . 27 mai 1903

Hora Siccama (Jhr. **J.-H.**), ancien chef de la direction politique au Ministère des Affaires Étrangères du royaume des Pays-Bas, Bezuidenhout, 13, à La Haye . . . . . 15 décembre 1903.

Babut, capitaine adjudant-major au 31e régiment de ligne, rue des Gatines, 23, à Paris . . . . . 12 avril 1904.

de Knevelt (**Edgar**), solicitor, Guilford street, 26, Russell square, Londres, W. C. . . . . 1 mai 1904.

Van den Wall Bake (**H.-L.-A.**), maître de la Monnaie royale des Pays-Bas, à Utrecht . . 6 juillet 1904.

Wienecke (**J.-C.**), deuxième graveur de la Monnaie d'Utrecht, Jagerslaan, 1, à Zeist . . . . — —

Ricci (**Serafino**), directeur du *Bollettino di numismatica*, à Milan . . . . . 20 février 1905.

Hamburger (**Joseph**), membre de plusieurs Sociétés de numismatique, Uhlandstrasse, 56, à Francfort-sur-Mein . . . . . 25 mai 1905.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1906 :

Président d'honneur à vie : Mgr le chanoine baron **Félix de Bethune.**
Président : . . . . . M. le vicomte **R. de Jonghe.**
Vice-Président : . . . . M. le comte **Th. de Limburg-Stirum.**
Secrétaire : . . . . . M. **A. de Witte.**
Bibliothécaire (ff.) : . . . M. **G. Bigwood.**
Trésorier : . . . . . M. **Am. de Roissart.**
Contrôleur : . . . . . M. **Éd. Vanden Broeck.**

COMMISSION DE LA REVUE POUR L'ANNÉE 1906 :

MM. le vicomte **R. de Jonghe.**
le comte **Th. de Limburg-Stirum.**
A. de Witte.

SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

LISTE DES OUVRAGES REÇUS PENDANT LE 3e TRIMESTRE 1905.

Avis important : Les publications et les dons destinés à la Société doivent, sans exception, être adressés à M. G. Bigwood, bibliothèque de la Société royale de Numismatique, au Palais des Académies, à Bruxelles.

Ouvrages périodiques.

Allemagne. — *Zeitschrift für Numismatik*, XXV, fasc. 1 et 2. — *Blätter für Münzfreunde*, 1905, nos 5 et 6. — *Berliner Münzblätter*, XXVI, nos 42 à 44. — *Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen*, 1905, IIe livr.

Amérique (États-Unis). — *American Journal of Numismatics*. XXXIX, no 4.

Autriche. — *Monatsblatt der Numismatischen Gesellschaft in Wien*, VI, nos 30 et 31. — *Mitteilungen der Oesterr. Gesellschaft für Münz- und Medaillenkunde*, I, no 3 (no 178), no 4 (no 179), no 5 (no 180).

Belgique. — *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, XIX, livr. I et II. — Société des Bibliophiles liégeois : *Bulletin* VII, 1er fasc. — *La Gazette numismatique*, 5e année, nos 7 à 10. — Académie royale de Belgique : *Bulletin des classes*. — *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, 13e année, nos 4 à 6. — *Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique*, LVII, 5e série, VII, 1re et 2e livr. — *Revue bibliographique belge*, XVIIe année, nos 5 à 7. — *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, XLIII, nos 7 et 8. — Académie royale d'archéologie de Belgique : *Bulletin*, 1905, III. — *Les Archives belges*, 7e année, no 6. — *L'ancien pays de Looz*, 7e et 8e années, no 12. — *Inventaire archéologique de Gand*, fasc. 38. — *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, XXXV, 1er fasc.

France. — *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1905, 1re et 2e livr. — *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie*, 1904, 2e et 3e trim. — *Bulletin de la Société archéologique*

du Midi de la France, nouvelle série, n° 33. — *Bulletin trimestriel de la Société de Borda* (*Dax*), 29e année, 3e trim. — Société archéologique et historique de l'Orléanais : *Bulletin,* XIII, n° 179. — *Polybiblion :* partie littéraire, LXI, 5e et 6e livr.; LXII, 1re livr.; partie technique, XXXI, 5e à 7e livr. — *Bulletin de correspondance hellénique*, VII-VIII, 29e année, 1905. — *Revue numismatique*, 4e série, t. IX, 2e trim.

Grande-Bretagne. — *Spink and Son's Monthly Numismatic Circular*, nos 152 et 153. — *The Numismatic Chronicle*, 1905, part. II.

Hongrie. — *Numizmatikai Közlöny*, IV, 1905, III fuzet.

Italie. — *Bollettino di Numismatica e di arte della medaglia*, III, nos 6 et 7. — *Rivista italiana di Numismatica*, an. XVIII, 1905, vol. XVIII, fasc. II. — *Bollettino del Museo civico di Padova*, VIII, n° 3.

Luxembourg. — *Ons Hemecht*, XI, nos 7 et 8.

Pays-Bas. — *Tijdschrift van het Koninklijk Nederlandsch Genootschap voor munt- en penningkunde*, 13e année, 3e livr.

Portugal. — *O Archeologo Portuguès*, X, nos 1 à 5.

Russie. — *Revue de numismatique*, t. III, n° 2, 1905.

Suisse. — Société d'histoire et d'archéologie de Genève. *Mémoires et documents*, nouvelle série, VIII, livr. 2; *Bulletin*, II, livr. 9. — *Revue suisse de numismatique*, XII, 2e livr.

Ouvrages non périodiques.

Alvin (F.). — *Victor Lemaire, graveur en médailles.* Bruxelles, 1905, in-8°, 23 pages. — *Les procédés de reproduction des médailles et des monnaies.* Bruxelles, 1905, in-8°, 17 pages. (*Hommage de l'auteur.*)

Ambrosoli (S.). — *Atlantino di Monete papali moderne. Manuali Hoepli.* Milano, 1905, in-12 rel., 131 pages, gravures. (*Hommage de l'auteur.*)

Daremberg (Ch.), Saglio (Edm.) et Pottier (Edm.). — *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines.* XXXVIIe fasc., 1905, in-4°. (*Hommage des éditeurs.*)

Evans (Sir John). — *Anniversary address to the Royal Numismatic Society.* Londres, 1905, in-8°, 18 pages. (*Hommage de l'auteur.*)

Gnecchi (Fr.). — *Appunti di numismatica romana : LXV à LXIX,* in-8°, 28 pages, 4 planches. (*Hommage de l'auteur.*)

JONGHE (Vte B. DE). — *Les monnaies de Guillaume de Bronckhorst, baron de Gronsveld* (1559-1563). Bruxelles, 1905, in-8°, 8 pages. (*Hommage de l'auteur.*)

LOMBAERTS (EDM.). — *Le sceau de M. F. Van Camp, évêque nommé de Bois-le-Duc.* Bruxelles, 1905, in-8°, 22 pages, 1 planche. (*Hommage de l'auteur.*)

MAN (M DE).— *Penning van een kleermakersbond te Bergen-op-Zoom. —On beschreven timmermansgilde penning van? - Zege bij Praag.* Amsterdam, 1905, in-8°, 8 pages 1 planche. (*Hommage de l'auteur.*)

PENY (EDM.-P.-A.). — *Essai de numismatique des mines du Hainaut.* Bruxelles, 1905, in-8°, 86 pages, 5 planches. (*Hommage de l'auteur.*)

PICK (B). — *Die Schaumünzen Friedrichs I von Sachsen-Gotha und Altenburg,* 1904, in-8°, 16 pages.—*Die ältesten Thüringer Münzen,* in-8°, 6 pages, 1 planche. (*Hommage de l'auteur.*)

PIETTE (ED). — *Études d'ethnographie préhistorique. VI : Notions complémentaires sur l'Asylien. - VII : Classification des sédiments formés dans les cavernes pendant l'âge du renne. —VIII : Les écritures de l'âge glyptique.* Paris, 1904-1905, in-8°, 13, 48 et 11 pages. — *Conséquences des mouvements sismiques des régions polaires.* Angers, 1902, in-8°, 2 pages.—*Sur une gravure du Mas d'Azil,* 1903, in-8°, 1 page, 1 planche. — *Gravure du Mas d'Azil et statuettes de Menton.* Paris, 1902, in-8°, 13 pages. (*Hommage de l'auteur.*)

REINACH (S). — *La collection Piette au Musée de Saint Germain.* Paris, 1902, in-8°, 3 pages (*Hommage de M Piette*)

RIZZOLI (L. jun.). — *Issa. Monografia del prof. dott. Francesco Carrara.* Milano, 1905, in-8°, 24 pages, 1 planche. — *I sigilli nel museo Bottacin,* parte II (III). Padova, 1905, in-8°, 35 pages, 1 pl. (*Hommage de l'auteur.*)

VANDEN BROECK (ÉD.). — *Numismatique bruxelloise. — Les jetons des seigneurs-trésoriers de Bruxelles au XVIIe siècle* (3e article). Bruxelles, 1905, in-8°, 16 pages, 1 planche. (*Hommage de l'auteur.*)

Ouvrages anonymes et catalogues.

Catalogue des livres d'art et d'archéologie formant la bibliothèque de A.-M.-Jacques Mayor. — Collection Dr L. White-King, 3e partie, juin 1905. (Schulmann, à Amsterdam.)—K.-W. HIERREMANN *Katalog* 312. — MÜNDHEIM. *Verzeichniss verkäuflicher Münzen und*

Medaillen. — E. Fischer. *Verkäufliche Münzen und Medaillen.* XII. — Schulman. *Collection Cyro-Augusto de Carvalho.* Sept. 1905 — G. Morchio et H. Majer. *Catalogo, Monete italiane ed Estere,* série V, n° 45. - Edm Rappaport. *Numismatisches Offerten-Blatt,* n°s 141 à 145. — Théodor Ackerman *Antiquariats-katalog,* n° 541 : Numismatik. — C.-G. Thieme. *Numismatischer Verkehr,* n° 171. — Fejer Jozsef. *Catalogue n°* 5 — A. Godard. *Médailles et plaquettes modernes.* — Geoffrey-Chaltin Adams *The history of the dollar.* (Cat. de vente.)

CABINET NUMISMATIQUE.

Don de M. A. de Witte.

Médaille de l'Exposition universelle de Liége par P. Du Bois. Exemplaire de bronze.

Bruxelles, le 23 août 1905.

Le membre ff. de bibliothécaire-conservateur des collections,
G. Bigwood.

TABLE DES MATIÈRES.

MÉMOIRES.

Les signatures de graveurs sur les monnaies grecques, par M. L. Forrer (*suite*). 5, 129, 283, 387
Un denier noir frappé à Ypres, par Gui de Dampierre, comte de Flandre (1280-1305), par M. le Vte B. de Jonghe 31
Un demi-gros de Jean de Bavière, duc de Luxembourg, 1418-1425 (Trouvaille de Heiligkreuz), par M. Éd. Bernays. . . 37
Numismatique bruxelloise. — Les jetons des seigneurs-trésoriers de Bruxelles au XVIIe siècle (1620-1698), par M. Éd. Vanden Broeck. 47
Jeton franco-allemand de la première république et méreaux mayençais contremarqués de 1792 à 1814, par M. P. Bordeaux 63, 193
Jetons et méreaux de charbonnages. — Hainaut, IIIe partie, par M. Ed. Peny 74, 201
Médaillon et décoration liégeois, 1789 et 1794, par M. Hamal-Mouton. 100
Une trouvaille de 191 monnaies d'or byzantines et d'une pièce en argent, par M. E.-D.-J. Dutilh 155
Un timbez de Guillaume II, comte de Namur (1391-1418), par M Éd. Bernays. 165
Deux monnaies liégeoises inédites de la collection de S. A. S. le duc d'Arenberg, par M. A. de Witte. 175
Numismatique bruxelloise. — Les jetons des seigneurs-trésoriers de Bruxelles au XVIIe siècle (1620-1698), deuxième article, par M. Éd. Vanden Broeck. 181

Contributions à la sigillographie nationale, par M. F. Alvin. . . 215
Les monnaies de Guillaume de Bronckhorst, baron de Gronsveld (1559-1563), par M. le Vte B. de Jonghe 312
Numismatique bruxelloise. — Les jetons des seigneurs-trésoriers de Bruxelles au XVIIe siècle (1620-1698), troisième article, par M. Éd. Vanden Broeck 318
Le sceau de M.-F. Van Camp, évêque nommé de Bois-le-Duc, par M. Edm. Lombaerts 332
Monnaies inédites du XIe et du XIIe siècle découvertes la plupart à Maestricht en 1856 par M. le Bon de Chestret de Haneffe. 437
Quelques médailles inédites, par M. H.-J. de Dompierre de Chaufepié 445
Sceau-matrice de Guillaume Uten-Lieminghen, par M. Edm. Lombaerts 455
Lettres de la fin du XVIIIe siècle relatives à la collection de l'abbé Ghesquière, par M. P. Bordeaux 457

NÉCROLOGIE.

Augusto-Carlos Texeira de Aragao, par M. A. de Witte 234
Henry Morin-Pons, par M. A. de Witte 235
Gérard-Edouard van Even, par M. V. De Munter. 235
J.-W. Stephanik, par M. A. de Witte 352
Camille-Élie Joseph Honnet, par M. A. de Witte 469
Hermann Dannenberg, par M. A. de Witte 469

MÉLANGES.

Examen critique de l'*Essai sur les jetons et médailles de mines françaises* de M. Florange, par M. Ed. Peny. — Le neuvième rapport de M. Arnauné, directeur de la Monnaie de Paris, compte rendu par M. A. de Witte. — Un gros à l'aigle de Jean l'Aveugle, frappé à Poilvache, par M. Éd. Bernays. – Médailles d'art éditées par M. G. Hitl, note par M. A. de Witte. – *Bulletin de la Société archéologique du midi de la France*, compte rendu par M. G Bigwood. — Médailles pour les prix des écoles, note par M. A. de Witte. — Dr Luschin von Ebengreuth, *Allgemeine Münzkunde und Geldgeschichte des Mittelalters*

und der neueren Zeit, compte rendu par M. le Vte B de Jonghe. — La Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne et la numismatique, note par M. G. Bigwood. — Adresses des officiers de la Monnaie de Bruxelles en 1785, note par M. A. de Witte — Une trouvaille de deniers du XIIIe siècle, par M. Éd Bernays. — M. Mercier et *der Münzsammler* de M. Stückelberg, communiqué par M. A. de Witte. — *Altbayerische Monatschrift*, compte rendu par M. Éd. Laloire. — Corpus des monnaies de l'empire des Ptolémées, par M. Svoronos, annonce par M. A. de Witte. — L. Dumuys, *Note sur une enseigne de pèlerinage du XIIIe siècle, à l'effigie de Notre-Dame des Miracles, de Déols*, compte rendu par M. G. Bigwood. — Trouvailles de monnaies romaines à Héverlé, par M. A. de Witte. — Sommaire des publications périodiques. 103

La Monnaie de Bruxelles, en 1904, par M. Ch. van der Beken. — Dr Julien Simonis. *L'art du médailleur en Belgique. Nouvelles contributions à l'étude de son histoire*, compte rendu par M. A. de Witte. — Halke *Einleitung in das Studium der Numismatik*, compte rendu par M. Éd Laloire. — F. Mazerolle. *Les médailleurs français du XVe siècle au milieu du XVIIe*, t. III, compte rendu par M. A. de Witte. — Les médailles de l'Exposition de Liége, note par M. A. de Witte. Séance de la section belge de la Société hollandaise-belge des Amis de la médaille d'art, compte rendu par M. A de Witte.— — A. Blanchet *Traité des monnaies gauloises*, compte rendu par M. le Vte B. de Jonghe. — *Numismatique de l'empire des Ptolémées*, par M. J. Svoronos, communiqué par M. A. de Witte. — Les sceaux du musée Bottacin, note par M. A. de Witte. — La médaille du VIe centenaire de la naissance de Pétrarque, note par M. A. de Witte. — La médaille-carte de M. Paul Fisch, par M. Éd. Laloire. — La médaille du 75e anniversaire de l'Indépendance nationale, communiqué par M. A. de Witte.—Les ventes Dupriez, note par M. A. de Witte. — Sommaire des publications périodiques 238

La médaille à l'Exposition internationale des Beaux-Arts de Liége, par M. A. de Witte. — *Les chemins de fer autrefois et aujour-*

d'hui et leurs médailles commémoratives, par M. A. Moyaux, compte rendu par M. A. de Witte. — *La médaille en Belgique au XIXe siècle*, par M. A. de Witte, compte rendu par M. le Vte B. de Jonghe. — Trouvaille de monnaies à Arendonck, note par M. A. de Witte. — L'Administration des monnaies à l'Exposition de Liége, par M. A. de Witte. — Le concours de la médaille du 75e anniversaire de l'Indépendance belge, note par M. A. de Witte.—Sommaire des publications périodiques. 354

Achat de la collection de monnaies de l'Orient latin du prince de Monte-Nuovo par le Cabinet de l'État belge, note par M. A. de Witte. — La médaille d'or de M. Laloire, communiqué par M. A. de Witte — Les livraisons I et II du tome XIX des *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, compte rendu par M. G. Bigwood. — La médaille à l'Exposition de Liége, note par M. A de Witte. — Le fascicule 37 du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, compte rendu par M. G. Bigwood. — M Alvin, directeur de la *Gazette numismatique*, communiqué par M. A. de Witte. — Appel de M. F. Gnecchi. — Nomination de M. E. Gabrici comme directeur du Cabinet de numismatique de Naples, communiqué par M. A. de Witte. — Le *Museumkunde*, annonce par M A. de Witte. — Concours pour de nouvelles monnaies italiennes, annonce par M. A de Witte. — *Atlantino di monete Papali moderne a sussidio del Cinagli per cura di* Solon Ambrosoli, compte rendu par M. A. de Witte — Sommaire des publications périodiques 471

Société royale de Numismatique. — Extraits des procès-verbaux :

Réunion du bureau du 20 février 1905 277
Assemblée générale du 30 avril 1905 tenue à la bibliothèque publique de la ville de Mons 369
Réunion du bureau du 25 mai 1905 381
Assemblée générale du 2 juillet 1905 au Palais des Académies, à Bruxelles 483
Liste des membres de la Société royale de Numismatique au 1er octobre 1905 496

Liste des ouvrages reçus 125, 278, 382, 509
Cabinet numismatique 128, 282, 386, 512
Table des matières. 513
Errata 331, 517
Table des planches. 518

ERRATA.

Page 175. ligne 7, supprimez : le sanglier des Ardennes.

— 321, — 12, lisez : TOLLIMVR, au lieu de : TOLIMVR.

— 321, — 18, ajoutez : *à la cotice de gueules, brochant sur le tout.*

— 322, lignes 8 et suivantes, à remplacer le texte fautif, emprunté au *Jeton historique,* par la description suivante :

Revers : Champ coupé en deux par une ligne verticale, on voit à gauche les rayons du soleil caché par les nuages qui se résolvent en pluie abondante ; à droite le soleil rayonnant. En haut, etc., etc.

TABLE DES PLANCHES

AVEC RENVOI A LA PAGE OÙ CHAQUE PIÈCE EST CITÉE.

Numéros des pièces.	Numéros des pages.
Planche I	
1	50
2	51
3	52
4	54
5	55
6	57
7	59
8	60
Planche II.	
1	78
2	80
3	81
4	84
5	91
6	91
7	97
8	98
9	98
10	99
Planche III.	
1	101
2	101
Planche IV.	
Article de M. Forrer.	
Planche V.	
9	183
10	183
11	185
12	185
13	187
14	189
15	190
16	190
17	191
Planche VI.	
1	202
2	204
3	207
Planche VII.	
1	209
2	210
3	210
4	212
5	211
Planche VIII.	
1	210
2	213
3	214
Planche IX	
1	226
2	216
3	229
4	220
Planche X.	
18	320
19	321
20	322
21	323
22	325
23	326
24	327
25	329
26	330
Planche XI.	
1	438
2	438
3	438
4	439
5	439
6	440
7	440
8	441
9	441
10	443
Planche XII.	
1	448
2	450
Planche XIII.	
3	452
4	453
Planche XIV.	
5	454

CALCVT · VRIS · BRVXELL ·

1

ERARIVM BRVXELL

2

NON DOLET QVAD SOLET

3

IMPERAT · ET · SERVIT ·
16 21

SIMVL ET SEMPER

REGI · DVCI ·
16 23

GENVS · VIRTVTE · FIRMAT ·
16 24

4

CALCVT · ALIAS · BRVXELL ·

5

CALCVT · ALIAS · BRVXELL · 16 26

6

VNIO · FIRMAT · OPES ·

CENSVS · CVM · SENSV ·
1625

NON · ALTANDVM · AVT · ALTANDVM

MAGIS · VTIMVR · ANIMO ·

7

GHEVELT · BRESTE · VANDEN · WINGKELE ·

8

SED · FIDE · FIDE ·
16 21

I · MEGHELIDEN · STADTWAN · BRVSSEL · 16 23

1
2
3
BC
7
7
4
SOCIÉTÉ ANONYME DES CHARBONNAGES DU LEVANT DE MONS À HARMIGNIES
près MONS
BELGIQUE
JETON DE PRÉSENCE
5
CHARBONNAGE DE L'AGRAPPE
CATASTROPHE AU 121 VICTIMES
18 79
17 AVRIL
FRAMERIES
6
CATASTROPHE AU CHARBONNAGE DE L'AGRAPPE 121 VICTIMES
17 AVRIL
1879
7
LOUIS PHILIPPE I ROI DES FRANÇAIS
DERAULIS
SOCIÉTÉ
DES
MINES DE HOUILLE
DE
HAM SUR SAMBRE
1838.
8
LEOPOLD PREMIER ROI DES BELGES
ACTE DE DÉVOUEMENT
RÉCOMPENSE NATIONALE
9
LEOPOLD I ROI DES BELGES
10
LEOPOLD II ROI DES BELGES
WIENER
RECOMPENSE NATIONALE
ACTE DE DEVOUEMENT

L G

1

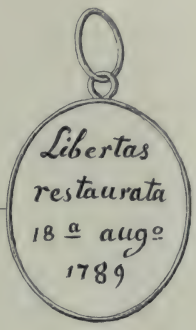
Libertas
restaurata
18 a augo
1789

Liberté
Egalité
1794

2

Une
Indivisibilité
De La
Republique
Française
3me année
Républicaine

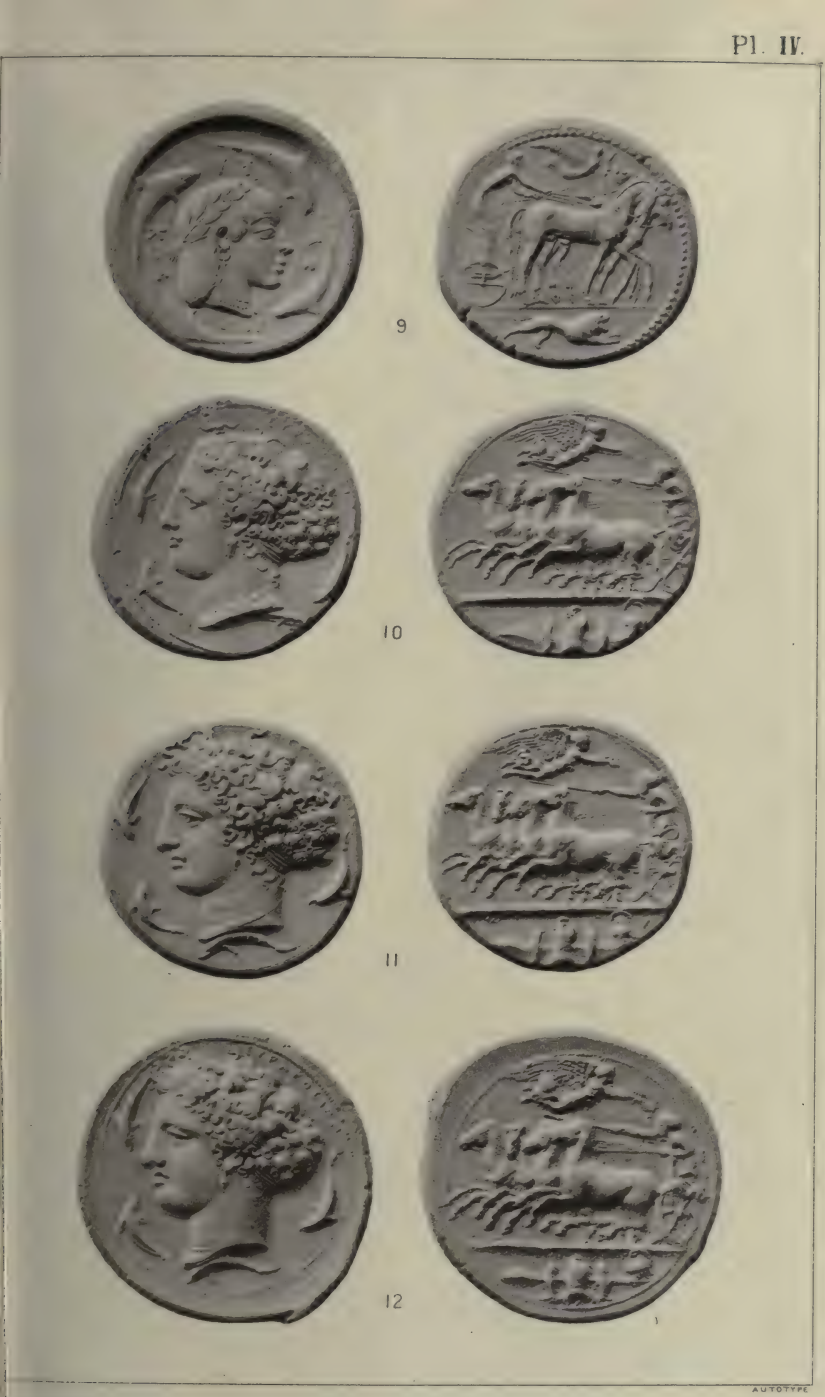

"DÀMARETEION" *(N°9)* & DÉCADRACHMES DE SYRACUSE
gravés par KIMΩN *(N°s 10-12.)*

JETONS DES SEIGNEURS-TRÉSORIERS DE BRUXELLES

BELGAR. INDUSTRIAE
ARTES. REMUNERATAE
EX. DECRETO. REG.

A
L'ASSEMBLÉE
DU CHARBONNAGE DE
SARS-LONG-CHAMPS
A MONSIEUR
N. J. WAROCQUE
SON ADMINISTRATEUR
LE 1er AOUT
1820.

1

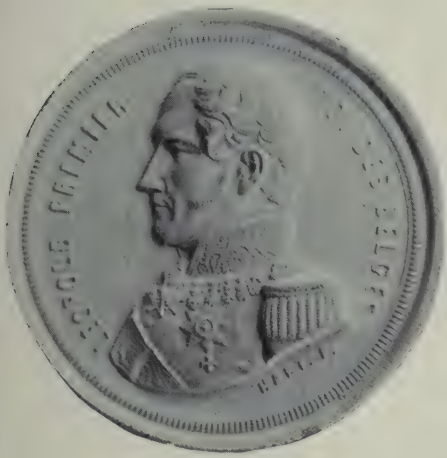

2

3

JULES
MASTET

1

EDUARD
HANUISE

2

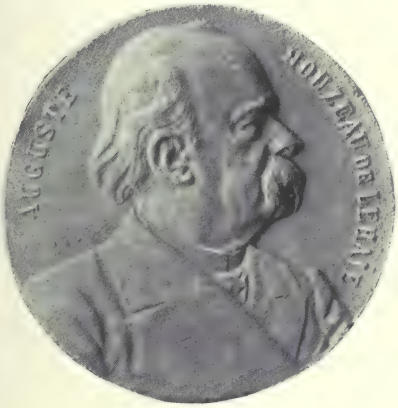
AUGUSTE
MONJEAN DE LEMAIE

3

ADOLPHE
COUSTIN

4

ALPHONSE
BRIART

LES CHARBONNAGES DU MARIEMONT ET DE BASCOUP
LEUR INGÉNIEUR EN CHEF DE L'EXPLOITATION
A. DE BRIART
MEMBRE ACADÉMIE ROYALE BELGIQUE
1846
80

5

1

FONDATION EMILE JOURNEAUX 1888

BIEN-ÊTRE
ET SÉCURITÉ
DE L'OUVRIER MINEUR
PRIX DÉCERNÉ
À

2

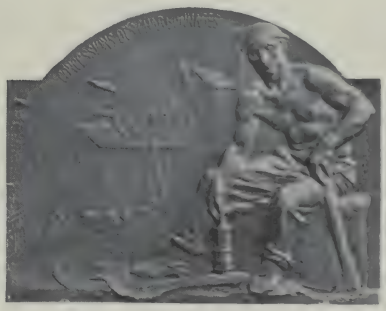

3

1

2

3

4

JETONS DES SEIGNEURS-TRESORIERS DE LINKEBEEK.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

1

Geneyt
Eendt Dit Boys
Maria Van Bleyswijck
Gebr den 17 Iuly
1669

Soeckt Vrede ende Jacht
hem na Psalm 34 vers 15

2

3

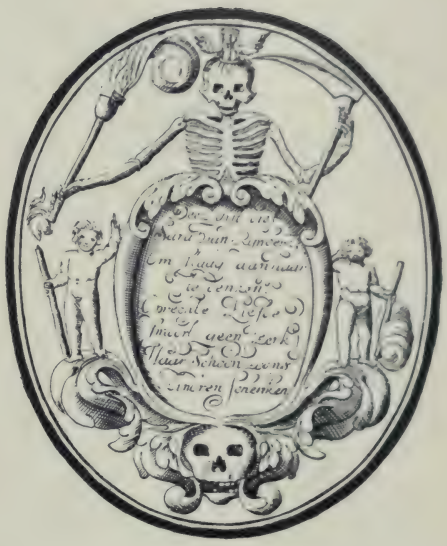

4

REVUE BELGE

DE

NUMISMATIQUE

Publiée sous les auspices de la Société royale de Numismatique.

Directeurs : MM. le Vte B. de Jonghe, le Cte Th. de Limburg-Stirum et A. de Witte.

1905. — SOIXANTE ET UNIÈME ANNÉE.

Première livraison.

AVEC LES PL. I A III.

Bruxelles,

J. GOEMAERE, IMP. DU ROI, ÉDIT.,

21, rue de la Limite.

TABLE DES MATIÈRES.

MÉMOIRES.

I. Les signatures de graveurs sur les médailles grecques, par M. L. Forrer (*suite*) 5
II. Un denier noir frappé à Ypres, par Gui de Dampierre, comte de Flandre (1280-1305), par M. le Vte B. de Jonghe 31
III. Un demi-gros de Jean de Bavière, duc de Luxembourg, 1418-1425 (Trouvaille de Heiligkreuz), par M. Éd. Bernays. 37
IV. Numismatique bruxelloise. — Les jetons des seigneurs-trésoriers de Bruxelles au XVIIe siècle (1620-1698), par M. Éd. Vanden Broeck. 47
V. Jeton franco-allemand de la première république et méreaux mayençais contremarqués de 1792 à 1814, par M. P. Bordeaux 63
VI. Jetons et méreaux de charbonnages. — Hainaut, par M. Ed. Peny 74
VII. Médaillon et décoration liégeois, 1789 et 1794, par M. Hamal-Mouton 100

MÉLANGES.

Examen critique de l'*Essai sur les jetons et médailles de mines françaises* de M. Florange, par M. Ed. Peny. — Le neuvième rapport de M. Arnauné, directeur de la Monnaie de Paris, compte rendu par M. A. de Witte. — Un gros à l'aigle de Jean l'Aveugle, frappé à Poilvache, par M. Éd. Bernays. — Médailles d'art éditées par M. G. Hitl, note par M. A. de Witte. — *Bulletin de la Société archéologique du midi de la France*, compte rendu par M. G. Bigwood. — Médailles pour les prix des écoles, note par M. A. de Witte. — Dr Luschin von Ebengreuth, *Allgemeine Münzkunde und Geldgeschichte des Mittelalters und der neueren Zeit*, compte rendu par M. le Vte B. de Jonghe. — La Société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne et la numismatique, note par M. G. Bigwood. — Adresses des officiers de la Monnaie de Bruxelles en 1785, note par M. A. de Witte. — Une trouvaille de deniers du XIIIe siècle, par M. Éd Bernays. — M. Mercier et *der Münzsammler* de M. Stückelberg, communiqué par M. A. de Witte. — *Altbayerische Monatschrift*, compte rendu par M. Éd. Laloire. — Corpus des monnaies de l'empire des Ptolémées, par M. Svoronos, annonce par M. A. de Witte. — L. Dumuys. *Note sur une enseigne de pèlerinage du XIIIe siècle, à l'effigie de Notre-Dame des Miracles, de Déols*, compte rendu par M. G. Bigwood. — Trouvailles de monnaies romaines à Héverlé, par M. A. de Witte. — Sommaire des publications périodiques. 103

Société royale de Numismatique :

Liste des ouvrages reçus pendant le 4e trimestre 1904 125
Cabinet numismatique 128

AVIS.

La *Revue belge de Numismatique* paraît par livraisons, au commencement de chaque trimestre, de manière à former, annuellement, un volume d'au moins 400 pages, illustré de nombreuses planches et vignettes.

Le prix de l'abonnement, **payable d'avance**, chez le trésorier de la Société, M. DE ROISSART, 12, *avenue de la Couronne, à Ixelles*, est de **12** francs pour la Belgique et de **15** francs pour l'étranger.

Si le trésorier est forcé, à défaut de payement par anticipation, d'envoyer une quittance au domicile des souscripteurs, les abonnements seront augmentés de 50 centimes pour la Belgique et de 1 franc pour l'étranger.

Les abonnements se prennent chez le secrétaire, M. ALPH. DE WITTE, 55, rue du Trône, à Bruxelles. Les personnes qui cessent leur abonnement sont priées de prévenir six mois d'avance.

LA REVUE paraissant régulièrement au commencement de chaque trimestre, MM. les abonnés qui ne la reçoivent pas à l'époque indiquée, ne doivent attribuer le retard survenu qu'aux intermédiaires qu'ils emploient. *Aussi sont-ils instamment priés de s'inscrire directement chez le secrétaire.*

Il ne sera pas tenu compte des réclamations faites plus de trois mois après la publication des livraisons.

Les lettres, paquets, etc. relatifs à la *Revue* doivent être adressés *franco*, à Bruxelles, à l'un des directeurs : M. le vicomte B. DE JONGHE, rue du Trône, 60, M. le comte TH. DE LIMBURG-STIRUM, rue de la Loi, 166, M. A. DE WITTE, rue du Trône, 55.

Les auteurs des *mémoires* insérés dans la *Revue* recevront gratuitement 50 exemplaires, tirés à part, sans couverture ni titre imprimés. Ils ont la faculté d'en faire tirer un plus grand nombre, à leurs frais, *en s'adressant directement à l'imprimeur*. Les notices insérées dans les *mélanges* ne donnent pas droit à des tirés à part.

La direction de la Revue laisse la plus grande liberté aux auteurs des articles, mais elle leur laisse aussi la responsabilité de leurs appréciations.

*
* *

MM. les membres effectifs, honoraires, associés et correspondants de la Société royale de Numismatique sont priés de faire connaître au Secrétaire, le cas échéant, leur changement de résidence.

OUVRAGES DE NUMISMATIQUE ET DE SPHRAGISTIQUE.

FRANCESCO ED ERCOLE GNECCHI. *Le Monete di Milano da Carlo Magno a Vittorio Emanuele II* (58 planches.) Milano, Dumolard frères, 1884. L. 60 »

I. SVORONOS. *Numismatique de la Crète ancienne*. Chez l'auteur, 4, rue Cyclobore, Athènes. Première partie. Fr. 60 »

DE PONTON D'AMÉCOURT (baron R.). *Monnaies au type chinonais*. Paris, 1895, gr. in-8°, 157 pp. et 150 vigg. Chez l'auteur, à Saint-Calais (Sarthe). Fr. 6 »

Dr J. SIMONIS. *L'Art du médailleur en Belgique. Contributions à l'étude de son histoire depuis l'avènement de Charles le Téméraire au duché de Bourgogne jusqu'au milieu du* XVIe *siècle*. Bruxelles, 1900, in-4°, VI planches (Librairie Dupriez, 77, avenue de Longchamps, à Bruxelles). Fr. 15 »

Bon Bethune. *Méreaux des familles brugeoises.* Nombreuses illustrations. Deux parties (chez l'auteur, à Oostroosebeke). Fr. 35 »

Cumont (Georges). *Bibliographie générale et raisonnée de la numismatique belge.* Bruxelles, Gobbaerts, 1885, gr. in-8°, VII et 474 pages. Fr. 10 »

Le même. *Les Monnaies des États-Belgiques-Unis. Révolution brabançonne* (1789-1790). Bruxelles, Gobbaerts, 1885, gr. in-8°, VIII et 57 pages, avec un portrait et 2 planches (chez l'auteur, 19, rue de l'Aqueduc, Saint-Gilles). 3 »

Bon J. de Chestret de Haneffe. *Numismatique de la principauté de Liége et de ses dépendances (Bouillon, Looz), depuis leurs annexions.* Deux parties. Bruxelles, Hayez, 1890, in-4°, 466 pages, 54 planches et une carte. Fr. 25 »

Le même. *Supplément.* Liége, 1900, in-4°, 27 pp. et 2 pl. Fr. 5 »

Le même. *Histoire de la maison de la Marck et des Clèves de la seconde race.* Liége, 1898, gr. in-4°, pap. royal, XXIV et 375 pages, 8 phototypies et 2 planches de sceaux. Fr. 20 »
(Cormaux, libraire, rue Vinâve-d'Ile, à Liége, et librairie numismatique C. Dupriez, 77, avenue de Longchamps, à Bruxelles.)

de Witte (Alph.). *Supplément aux Recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut* de Renier Chalon. Bruxelles, Goemaere, 1891, in-4°, 2 planches et vigg. Fr. 8 »

Le même. *Congrès monétaire international tenu à Bruges en 1469*, in-8°. Bruxelles, Goemaere, 1893. Fr. 2 »

Le même. *Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant et marquis du Saint-Empire romain*, t. I, Anvers 1894, in-4°, II-215 pp., avec XXV planches et vignettes; t. II, Anvers, 1896, in-4°, II et 347 pp. avec XXXII planches et vignettes ; t. III, Anvers, 1900, in-4°, II et 417 pp. avec XXIX planches et vignettes. (Épuisé.)
Édition de luxe, papier glacé, planches sur japon. (Épuisé.)
(Librairie numismatique C. Dupriez, 77, avenue de Longchamps, à Bruxelles.)

Van Bastelaer (D.). *Histoire métallique de Charleroi*, Bruxelles, 1901, in-8°, 450 pp. (Chez l'auteur, 24, rue de l'Abondance). Fr. 4 »

EN VENTE AU LOCAL DE LA SOCIÉTÉ, AU PALAIS DES ACADÉMIES, BRUXELLES.

(S'adresser a M. A. de Witte.)

I. *Revue belge de Numismatique*, le volume. Fr. 12 »
Une forte remise est faite aux acquéreurs de la collection complète. Les tomes 1, 2, 33, 48 et 53 ne se vendent plus séparément.

II. Table des douze premiers volumes et table des douze volumes suivants de la *Revue*. Chaque table. Fr. 5 »
Table des volumes 25 à 36. Fr. 8 »

III. *Médailles historiques de Belgique*, t. Ier. (Épuisé.)

IV. *Souvenirs numismatiques du cinquantième anniversaire de l'indépendance de la Belgique*, in-4°, X planches. Fr. 4 »

V. *Congrès international de numismatique*, gros volume in-8°, de 687 pages avec nombreuses planches et vignettes . 25 »

VI. *Catalogue de la bibliothèque de la Société.* Bruxelles, 1883. 1 50
Tous ces volumes ont été édités par la Société royale de Numismatique.

REVUE BELGE

DE

NUMISMATIQUE

Publiée sous les auspices de la Société royale de Numismatique

Directeurs : MM. le Vte B. de Jonghe, le Cte Th. de Limburg-Stirum et A. de Witte.

1905. — SOIXANTE ET UNIÈME ANNÉE.

Deuxième livraison.

AVEC LES PL. IV A IX.

Bruxelles,

J. GOEMAERE, IMP. DU ROI, ÉDIT.,

21, rue de la Limite.

TABLE DES MATIÈRES.

MÉMOIRES.

I. Les signatures de graveurs sur les monnaies grecques, par M. L. Forrer (*suite*) 129

II. Une trouvaille de 191 monnaies d'or byzantines et d'une pièce en argent, par M. E.-D.-J. Dutilh. 155

III. Un timbez de Guillaume II, comte de Namur (1391-1418), par M. Éd. Bernays 165

IV. Deux monnaies liégeoises inédites de la collection de S. A. S. le duc d'Arenberg, par M. A. de Witte 175

V. Numismatique bruxelloise. — Les jetons des seigneurs-trésoriers de Bruxelles au XVIIe siècle (1620-1698), deuxième article, par M. Éd. Vanden Broeck. 181

VI. Jeton franco-allemand de la première république et méreaux mayençais contremarqués de 1792 à 1814 (*suite et fin*), par M. P. Bordeaux 193

VII. Jetons et méreaux de charbonnages — Hainaut, IIIe partie, par M. Ed. Peny 201

VIII. Contributions à la sigillographie nationale, par M. F. Alvin. 215

NÉCROLOGIE.

Augusto-Carlos Texeira de Aragao, par M. A. de Witte 234

Henry Morin-Pons, par M. A. de Witte 235

Gérard-Edouard van Even, par M. V. De Munter. 235

MÉLANGES.

La Monnaie de Bruxelles, en 1904, par M. Ch. van der Beken. — Dr Julien Simonis *L'art du médailleur en Belgique. Nouvelles contributions à l'étude de son histoire*, compte rendu par M. A. de Witte. — Halke. *Einleitung in das Studium der Numismatik*, compte rendu par M. Éd Laloire. — F. Mazerolle. *Les médailleurs français du XVe siècle au milieu du XVIIe*, t. III, compte rendu par M. A. de Witte. — Les médailles de l'Exposition de Liége, note par M. A. de Witte. — Séance de la section belge de la Société hollando-belge des Amis de la médaille d'art, compte rendu par M. A de Witte. — A Blanchet *Traité des monnaies gauloises*, compte rendu par M. le Vte B. de Jonghe. — *Numismatique de l'empire des Ptolémées*, par M. J. Svoronos, communiqué par M. A. de Witte. — Les sceaux du musée Bottacin, note par M. A. de Witte. — La médaille du VIe centenaire de la naissance de Pétrarque, note par M. A. de Witte. — La médaille-carte de M. Paul Fisch, par M. Ed. Laloire. — La médaille du 75e anniversaire de l'Indépendance nationale, communiqué par M. A. de Witte.—Les ventes Dupriez, note par M. A. de Witte. — Sommaire des publications périodiques 238

Société royale de Numismatique. — Extraits des procès-verbaux :

Réunion du bureau du 20 février 1905 277

Liste des ouvrages reçus pendant le 1er trimestre 1905 278

Cabinet numismatique 282

AVIS.

La *Revue belge de Numismatique* paraît par livraisons, au commencement de chaque trimestre, de manière à former, annuellement, un volume d'au moins 400 pages, illustré de nombreuses planches et vignettes.

Le prix de l'abonnement, **payable d'avance**, chez le trésorier de la Société, M. DE ROISSART, 12, *avenue de la Couronne, à Ixelles*, est de **12** francs pour la Belgique et de **15** francs pour l'étranger.

Si le trésorier est forcé, à défaut de payement par anticipation, d'envoyer une quittance au domicile des souscripteurs, les abonnements seront augmentés de 50 centimes pour la Belgique et de 1 franc pour l'étranger.

Les abonnements se prennent chez le secrétaire, M. ALPH. DE WITTE, 55, rue du Trône, à Bruxelles. Les personnes qui cessent leur abonnement sont priées de prévenir six mois d'avance.

LA REVUE paraissant régulièrement au commencement de chaque trimestre, MM. les abonnés qui ne la reçoivent pas à l'époque indiquée, ne doivent attribuer le retard survenu qu'aux intermédiaires qu'ils emploient. ***Aussi sont-ils instamment priés de s'inscrire directement chez le secrétaire.***

Il ne sera pas tenu compte des réclamations faites plus de trois mois après la publication des livraisons.

Les lettres, paquets, etc. relatifs à la *Revue* doivent être adressés *franco*, à Bruxelles, à l'un des directeurs : M. le vicomte B. DE JONGHE, rue du Trône, 60, M. le comte TH. DE LIMBURG-STIRUM, rue de la Loi, 166, M. A. DE WITTE, rue du Trône, 55.

Les auteurs des *mémoires* insérés dans la *Revue* recevront gratuitement 50 exemplaires, tirés à part, sans couverture ni titre imprimés. Ils ont la faculté d'en faire tirer un plus grand nombre, à leurs frais, *en s'adressant directement à l'imprimeur*. Les notices insérées dans les *mélanges* ne donnent pas droit à des tirés à part.

La direction de la Revue laisse la plus grande liberté aux auteurs des articles, mais elle leur laisse aussi la responsabilité de leurs appréciations.

*
* *

MM. les membres effectifs, honoraires, associés et correspondants de la Société royale de Numismatique sont priés de faire connaître au Secrétaire, le cas échéant, leur changement de résidence.

OUVRAGES DE NUMISMATIQUE ET DE SPHRAGISTIQUE.

FRANCESCO ED ERCOLE GNECCHI. *Le Monete di Milano da Carlo Magno a Vittorio Emanuele II* (58 planches.) Milano, Dumolard frères, 1884. L. 60 »

I. SVORONOS. *Numismatique de la Crète ancienne*. Chez l'auteur, 4, rue Cyclobore, Athènes. Première partie. Fr. 60 »

DE PONTON D'AMÉCOURT (baron R.). *Monnaies au type chinonais*. Paris, 1895, gr. in-8°, 137 pp. et 150 vigg. Chez l'auteur, à Saint-Calais (Sarthe). Fr. 6 »

Dr J. SIMONIS. *L'Art du médailleur en Belgique. Contributions à l'étude de son histoire depuis l'avènement de Charles le Téméraire au duché de Bourgogne jusqu'au milieu du* XVIe *siècle*. Bruxelles, 1900, in-4°, VI planches (Librairie Dupriez, 77, avenue de Longchamps, à Bruxelles). Fr. 15 »

Bon Bethune. *Méreaux des familles brugeoises.* Nombreuses illustrations. Deux parties (chez l'auteur, à Oostroosebeke). Fr. 35 »

Cumont (Georges). *Bibliographie générale et raisonnée de la numismatique belge.* Bruxelles, Gobbaerts, 1883, gr. in-8°, VII et 474 pages. Fr. 10 »

Le même. *Les Monnaies des États-Belgiques-Unis. Révolution brabançonne* (1789-1790). Bruxelles, Gobbaerts, 1885, gr. in-8°, VIII et 57 pages, avec un portrait et 2 planches (chez l'auteur, 19, rue de l'Aqueduc, Saint-Gilles). 3 »

Bon J. de Chestret de Haneffe. *Numismatique de la principauté de Liége et de ses dépendances (Bouillon, Looz), depuis leurs annexions.* Deux parties. Bruxelles, Hayez, 1890, in-4°, 466 pages, 54 planches et une carte. Fr. 25 »

Le même. *Supplément.* Liége, 1900, in-4°, 27 pp. et 2 pl. Fr. 5 »

Le même. *Histoire de la maison de la Marck et des Clèves de la seconde race.* Liége, 1898, gr. in-4°, pap. royal, XXIV et 375 pages, 8 phototypies et 2 planches de sceaux. Fr. 20 »
(Cormaux, libraire, rue Vinâve-d'Ile, à Liége, et librairie numismatique C. Dupriez, 77, avenue de Longchamps, à Bruxelles.)

de Witte (Alph.). *Supplément aux Recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut* de Renier Chalon. Bruxelles, Goemaere, 1891, in-4°, 2 planches et vigg. Fr. 8 »

Le même. *Congrès monétaire international tenu à Bruges en 1469*, in-8°. Bruxelles, Goemaere, 1893. Fr. 2 »

Le même. *Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant et marquis du Saint-Empire romain*, t. I, Anvers, 1894, in-4°, II-213 pp., avec XXV planches et vignettes; t. II, Anvers, 1896, in-4°, II et 347 pp. avec XXXII planches et vignettes ; t. III, Anvers, 1900, in-4°, II et 417 pp. avec XXIX planches et vignettes. (Épuisé.)
Édition de luxe, papier glacé, planches sur japon. (Épuisé.)
(Librairie numismatique C. Dupriez, 77, avenue de Longchamps, à Bruxelles.)

Van Bastelaer (D.). *Histoire métallique de Charleroi*, Bruxelles, 1901, in-8°, 450 pp. (Chez l'auteur, 24, rue de l'Abondance). Fr. 4 »

EN VENTE AU LOCAL DE LA SOCIÉTÉ, AU PALAIS DES ACADÉMIES, BRUXELLES.

(S'adresser a M. A. de Witte.)

I. *Revue belge de Numismatique*, le volume. Fr. 12 »
Une forte remise est faite aux acquéreurs de la collection complète. Les tomes 1, 2, 33, 48 et 53 ne se vendent plus séparément.

II. Table des douze premiers volumes et table des douze volumes suivants de la *Revue*. Chaque table. Fr. 5 »
Table des volumes 25 à 36. Fr. 8 »

III. *Médailles historiques de Belgique*, t. Ier. (Épuisé.)

IV. *Souvenirs numismatiques du cinquantième anniversaire de l'indépendance de la Belgique*, in-4°, X planches. Fr. 4 »

V. *Congrès international de numismatique*, gros volume in-8°, de 687 pages avec nombreuses planches et vignettes . 25 »

VI. *Catalogue de la bibliothèque de la Société.* Bruxelles, 1883. 1 50
Tous ces volumes ont été édités par la Société royale de Numismatique.

REVUE BELGE

DE

NUMISMATIQUE

Publiée sous les auspices de la Société royale de Numismatique.

Directeurs : MM. le Vte B. de Jonghe, le Cte Th. de Limburg-Stirum et A. de Witte.

1905. — SOIXANTE ET UNIÈME ANNÉE.

Troisième livraison.

AVEC LA PL. X.

Bruxelles,

J. GOEMAERE, IMP. DU ROI, ÉDIT.,

21, rue de la Limite.

TABLE DES MATIÈRES.

MÉMOIRES.

I. Les signatures de graveurs sur les monnaies grecques, par M. L. Forrer (*suite*) 283
II. Les monnaies de Guillaume de Bronckhorst, baron de Gronsveld (1559-1563), par M. le Vte B. de Jonghe. . . 312
III. Numismatique bruxelloise. — Les jetons des seigneurs-trésoriers de Bruxelles au XVIIe siècle (1620-1698), troisième article, par M. Éd. Vanden Broeck 318
IV. Le sceau de M.-F. Van Camp, évêque nommé de Bois-le-Duc, par M. Edm. Lombaerts. 332

NÉCROLOGIE.

J.-W. Stephanik, par M. A. de Witte 352

MÉLANGES.

La médaille à l'Exposition internationale des Beaux-Arts de Liége, par M. A. de Witte. – *Les chemins de fer autrefois et aujourd'hui et leurs médailles commémoratives*, par M. A. Moyaux, compte rendu par M. A. de Witte. — *La médaille en Belgique au XIXe siècle,* par M. A. de Witte, compte rendu par M. le Vte B. de Jonghe. — Trouvaille de monnaies à Arendonck, note par M. A. de Witte. — L'Administration des monnaies à l'Exposition de Liége, par M. A. de Witte. — Le concours de la médaille du 75e anniversaire de l'Indépendance belge, note par M. A. de Witte.—Sommaire des publications périodiques. 354

Société royale de Numismatique. — Extraits des procès verbaux :

Assemblée générale du 30 avril 1905 tenue à la bibliothèque publique de la ville de Mons 369
Réunion du bureau du 25 mai 1905 381
Liste des ouvrages reçus pendant le 2e trimestre 1905 382
Cabinet numismatique 386

AVIS.

La *Revue belge de Numismatique* paraît par livraisons, au commencement de chaque trimestre, de manière à former, annuellement, un volume d'au moins 400 pages, illustré de nombreuses planches et vignettes.

Le prix de l'abonnement, **payable d'avance**, chez le trésorier de la Société, M. DE ROISSART, 12, *avenue de la Couronne, à Ixelles*, est de **12** francs pour la Belgique et de **15** francs pour l'étranger.

Si le trésorier est forcé, à défaut de payement par anticipation, d'envoyer une quittance au domicile des souscripteurs, les abonnements seront augmentés de 50 centimes pour la Belgique et de 1 franc pour l'étranger.

Les abonnements se prennent chez le secrétaire, M. ALPH. DE WITTE, 55, rue du Trône, à Bruxelles. Les personnes qui cessent leur abonnement sont priées de prévenir six mois d'avance.

LA REVUE paraissant régulièrement au commencement de chaque trimestre, MM. les abonnés qui ne la reçoivent pas à l'époque indiquée, ne doivent attribuer le retard survenu qu'aux intermédiaires qu'ils emploient. ***Aussi sont-ils instamment priés de s'inscrire directement chez le secrétaire.***

Il ne sera pas tenu compte des réclamations faites plus de trois mois après la publication des livraisons.

Les lettres, paquets, etc. relatifs à la *Revue* doivent être adressés *franco*, à Bruxelles, à l'un des directeurs : M. le vicomte B. DE JONGHE, rue du Trône, 60, M. le comte TH. DE LIMBURG-STIRUM, rue de la Loi, 166, M. A. DE WITTE, rue du Trône, 55.

Les auteurs des *mémoires* insérés dans la *Revue* recevront gratuitement 50 exemplaires, tirés à part, sans couverture ni titre imprimés. Ils ont la faculté d'en faire tirer un plus grand nombre, à leurs frais, *en s'adressant directement à l'imprimeur*. Les notices insérées dans les *mélanges* ne donnent pas droit à des tirés à part.

La direction de la Revue laisse la plus grande liberté aux auteurs des articles, mais elle leur laisse aussi la responsabilité de leurs appréciations.

*
* *

MM. les membres effectifs, honoraires, associés et correspondants de la Société royale de Numismatique sont priés de faire connaître au Secrétaire, le cas échéant, leur changement de résidence.

OUVRAGES DE NUMISMATIQUE ET DE SPHRAGISTIQUE.

FRANCESCO ED ERCOLE GNECCHI. *Le Monete di Milano da Carlo Magno a Vittorio Emanuele II* (58 planches.) Milano, Dumolard frères, 1884. L. 60 »

I. SVORONOS. *Numismatique de la Crète ancienne*. Chez l'auteur, 4, rue Cyclobore, Athènes. Première partie. Fr. 60 »

DE PONTON D'AMÉCOURT (baron R.). *Monnaies au type chinonais*. Paris, 1895, gr. in-8°, 137 pp. et 150 vigg. Chez l'auteur, à Saint-Calais (Sarthe). Fr. 6 »

Dr J. SIMONIS. *L'Art du médailleur en Belgique. Contributions à l'étude de son histoire depuis l'avènement de Charles le Téméraire au duché de Bourgogne jusqu'au milieu du* XVIe *siècle*. Bruxelles, 1900, in-4°, VI planches (Librairie Dupriez, 77, avenue de Longchamps, à Bruxelles). Fr. 15 »

Bon Bethune. *Méreaux des familles brugeoises*. Nombreuses illustrations. Deux parties (chez l'auteur, à Oostroosebeke). Fr. 35 »

Cumont (Georges). *Bibliographie générale et raisonnée de la numismatique belge*. Bruxelles, Gobbaerts, 1885, gr. in-8°, VII et 474 pages. Fr. 10 »

Le même. *Les Monnaies des États-Belgiques-Unis. Révolution brabançonne* (1789-1790). Bruxelles, Gobbaerts, 1885, gr. in-8°, VIII et 57 pages, avec un portrait et 2 planches (chez l'auteur, 19, rue de l'Aqueduc, Saint-Gilles). 5 »

Bon J. de Chestret de Haneffe. *Numismatique de la principauté de Liége et de ses dépendances* (*Bouillon, Looz*), *depuis leurs annexions*. Deux parties. Bruxelles, Hayez, 1890, in-4°, 466 pages, 54 planches et une carte. Fr. 25 »

Le même. *Supplément*. Liége, 1900, in-4°, 27 pp. et 2 pl. Fr. 5 »

Le même. *Histoire de la maison de la Marck et des Clèves de la seconde race*. Liége, 1898, gr. in-4°, pap. royal, XXIV et 375 pages, 8 phototypies et 2 planches de sceaux. Fr. 20 »
(Cormaux, libraire, rue Vinâve-d'Ile, à Liége, et librairie numismatique C. Dupriez, 77, avenue de Longchamps, à Bruxelles.)

de Witte (Alph.). *Supplément aux Recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut* de Renier Chalon. Bruxelles, Goemaere, 1891, in-4°, 2 planches et vigg. Fr. 8 »

Le même. *Congrès monétaire international tenu à Bruges en* 1469, in-8°. Bruxelles, Goemaere, 1893. Fr. 2 »

Le même. *Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant et marquis du Saint-Empire romain*, t. I, Anvers, 1894, in-4°, II-215 pp., avec XXV planches et vignettes; t. II, Anvers, 1896, in-4°, II et 347 pp. avec XXXII planches et vignettes ; t. III, Anvers, 1900, in-4°, II et 417 pp. avec XXIX planches et vignettes. (Épuisé.)
Édition de luxe, papier glacé, planches sur japon. (Épuisé.)
(Librairie numismatique C. Dupriez, 77, avenue de Longchamps, à Bruxelles.)

Van Bastelaer (D.). *Histoire métallique de Charleroi*, Bruxelles, 1901, in-8°, 450 pp. (Chez l'auteur, 24, rue de l'Abondance). Fr. 4 »

EN VENTE AU LOCAL DE LA SOCIÉTÉ, AU PALAIS DES ACADÉMIES, BRUXELLES.

(S'adresser a M. A. de Witte.)

I. *Revue belge de Numismatique*, le volume. Fr. 12 »
Une forte remise est faite aux acquéreurs de la collection complète. Les tomes 1, 2, 35, 48 et 53 ne se vendent plus séparément.

II. Table des douze premiers volumes et table des douze volumes suivants de la *Revue*. Chaque table. Fr. 5 »
Table des volumes 25 à 36. Fr. 8 »

III. *Médailles historiques de Belgique*, t. Ier. (Épuisé.)

IV. *Souvenirs numismatiques du cinquantième anniversaire de l'indépendance de la Belgique*, in-4°, X planches. Fr. 4 »

V. *Congrès international de numismatique*, gros volume in-8°, de 687 pages avec nombreuses planches et vignettes . 25 »

VI. *Catalogue de la bibliothèque de la Société*. Bruxelles, 1885. 1 50
Tous ces volumes ont été édités par la Société royale de Numismatique.

REVUE BELGE

DE

NUMISMATIQUE

Publiée sous les auspices de la Société royale de Numismatique.

Directeurs : MM. le Vte B. de Jonghe, le Cte Th. de Limburg-Stirum et A. de Witte.

1905. — SOIXANTE ET UNIÈME ANNÉE.

Quatrième livraison.

AVEC LES PL. XI A XIV.

Bruxelles,

J. GOEMAERE, IMP. DU ROI, ÉDIT.,

21, rue de la Limite.

TABLE DES MATIÈRES.

MÉMOIRES.

I. Les signatures de graveurs sur les monnaies grecques, par M. L. Forrer (*suite*) 387
II. Monnaies inédites du XIe et du XIIe siècle découvertes la plupart à Maestricht en 1856, par M. le baron de Chestret de Haneffe 437
III. Quelques médailles inédites, par M. H.-J. de Dompierre de Chaufepié 445
IV. Sceau-matrice de Guillaume Uten-Lieminghen, par M. Edm. Lombaerts 455
V. Lettres de la fin du XVIIIe siècle relatives à la collection de l'abbé Ghesquière, par M. P. Bordeaux 457

NÉCROLOGIE.

Camille-Élie-Joseph Honnet, par M. A de Witte. 469
Hermann Dannenberg, par M. A. de Witte 469

MÉLANGES.

AVIS.

La *Revue belge de Numismatique* paraît par livraisons, au commencement de chaque trimestre, de manière à former, annuellement, un volume d'au moins 400 pages, illustré de nombreuses planches et vignettes.

Le prix de l'abonnement, **payable d'avance**, chez le trésorier de la Société, M. DE ROISSART, 12, *avenue de la Couronne, à Ixelles*, est de **12** francs pour la Belgique et de **15** francs pour l'étranger.

Si le trésorier est forcé, à défaut de payement par anticipation, d'envoyer une quittance au domicile des souscripteurs, les abonnements seront augmentés de 50 centimes pour la Belgique et de 1 franc pour l'étranger.

Les abonnements se prennent chez le secrétaire, M. ALPH. DE WITTE, 55, rue du Trône, à Bruxelles. Les personnes qui cessent leur abonnement sont priées de prévenir six mois d'avance.

LA REVUE paraissant régulièrement au commencement de chaque trimestre, MM. les abonnés qui ne la reçoivent pas à l'époque indiquée, ne doivent attribuer le retard survenu qu'aux intermédiaires qu'ils emploient. ***Aussi sont-ils instamment priés de s'inscrire directement chez le secrétaire.***

Il ne sera pas tenu compte des réclamations faites plus de trois mois après la publication des livraisons.

Les lettres, paquets, etc. relatifs à la *Revue* doivent être adressés *franco*, à Bruxelles, à l'un des directeurs : M. le vicomte B. DE JONGHE, rue du Trône, 60, M. le comte TH. DE LIMBURG-STIRUM, rue de la Loi, 166, M. A. DE WITTE, rue du Trône, 55.

Les auteurs des *mémoires* insérés dans la *Revue* recevront gratuitement 50 exemplaires, tirés à part, sans couverture ni titre imprimés. Ils ont la faculté d'en faire tirer un plus grand nombre, à leurs frais, *en s'adressant directement à l'imprimeur*. Les notices insérées dans les *mélanges* ne donnent pas droit à des tirés à part.

La direction de la Revue laisse la plus grande liberté aux auteurs des articles, mais elle leur laisse aussi la responsabilité de leurs appréciations.

* * *

MM. les membres effectifs, honoraires, associés et correspondants de la Société royale de Numismatique sont priés de faire connaître au Secrétaire, le cas échéant, leur changement de résidence.

OUVRAGES DE NUMISMATIQUE ET DE SPHRAGISTIQUE.

FRANCESCO ED ERCOLE GNECCHI. *Le Monete di Milano da Carlo Magno a Vittorio Emanuele II* (58 planches.) Milano, Dumolard frères, 1884. L. 60 »

I. SVORONOS. *Numismatique de la Crète ancienne.* Chez l'auteur, 4, rue Cyclobore, Athènes. Première partie. Fr. 60 »

DE PONTON D'AMÉCOURT (baron R.). *Monnaies au type chinonais.* Paris, 1895, gr. in-8°, 157 pp. et 150 vigg. Chez l'auteur, à Saint-Calais (Sarthe). Fr. 6 »

Dr J. SIMONIS. *L'Art du médailleur en Belgique. Contributions à l'étude de son histoire depuis l'avènement de Charles le Téméraire au duché de Bourgogne jusqu'au milieu du* XVIe *siècle.* Bruxelles, 1900, in-4°, VI planches (Librairie Dupriez, 77, avenue de Longchamps, à Bruxelles). Fr. 15 »

Bon Bethune. *Méreaux des familles brugeoises.* Nombreuses illustrations. Deux parties (chez l'auteur, à Oostroosebeke). Fr. 35 »

Cumont (Georges). *Bibliographie générale et raisonnée de la numismatique belge.* Bruxelles, Gobbaerts, 1883, gr. in-8°, VII et 474 pages. Fr. 10 »

Le même. *Les Monnaies des États-Belgiques-Unis. Révolution brabançonne* (1789-1790). Bruxelles, Gobbaerts, 1885, gr. in-8°, VIII et 57 pages, avec un portrait et 2 planches (chez l'auteur, 19, rue de l'Aqueduc, Saint-Gilles). 3 »

Bon J. de Chestret de Haneffe. *Numismatique de la principauté de Liége et de ses dépendances (Bouillon, Looz), depuis leurs annexions.* Deux parties. Bruxelles, Hayez, 1890, in-4°, 466 pages, 54 planches et une carte. Fr. 25 »

Le même. *Supplément.* Liége, 1900, in-4°, 27 pp. et 2 pl. Fr. 5 »

Le même. *Histoire de la maison de la Marck et des Clèves de la seconde race.* Liége, 1898, gr. in-4°, pap. royal, XXIV et 375 pages, 8 phototypies et 2 planches de sceaux. Fr. 20 »
(Cormaux, libraire, rue Vinâve-d'Ile, à Liége, et librairie numismatique C. Dupriez, 77, avenue de Longchamps, à Bruxelles.)

de Witte (Alph.). *Supplément aux Recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut* de Renier Chalon. Bruxelles, Goemaere, 1891, in-4°, 2 planches et vigg. Fr. 8 »

Le même. *Congrès monétaire international tenu à Bruges en 1469*, in-8°. Bruxelles, Goemaere, 1893. Fr. 2 »

Le même. *Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant et marquis du Saint-Empire romain*, t. I, Anvers, 1894, in-4°, II-215 pp., avec XXV planches et vignettes; t. II, Anvers, 1896, in-4°, II et 347 pp. avec XXXII planches et vignettes ; t. III, Anvers, 1900, in-4°, II et 417 pp. avec XXIX planches et vignettes. (Épuisé.)
Édition de luxe, papier glacé, planches sur japon. (Épuisé.)
(Librairie numismatique C. Dupriez, 77, avenue de Longchamps, à Bruxelles.)

Van Bastelaer (D.). *Histoire métallique de Charleroi*, Bruxelles, 1901, in-8°, 450 pp. (Chez l'auteur, 24, rue de l'Abondance). Fr. 4 »

EN VENTE AU LOCAL DE LA SOCIÉTÉ, AU PALAIS DES ACADÉMIES, BRUXELLES.

(S'adresser a M. A. de Witte.)

I. *Revue belge de Numismatique*, le volume. Fr. 12 »
Une forte remise est faite aux acquéreurs de la collection complète. Les tomes 1, 2, 33, 48 et 53 ne se vendent plus séparément.

II. Table des douze premiers volumes et table des douze volumes suivants de la *Revue*. Chaque table. Fr. 5 »
Table des volumes 25 à 36. Fr. 8 »

III. *Médailles historiques de Belgique*, t. Ier. (Épuisé.)

IV. *Souvenirs numismatiques du cinquantième anniversaire de l'indépendance de la Belgique*, in-4°, X planches. Fr. 4 »

V. *Congrès international de numismatique*, gros volume in-8°, de 687 pages avec nombreuses planches et vignettes . 25 »

VI. *Catalogue de la bibliothèque de la Société.* Bruxelles, 1883. 1 50
Tous ces volumes ont été édités par la Société royale de Numismatique.

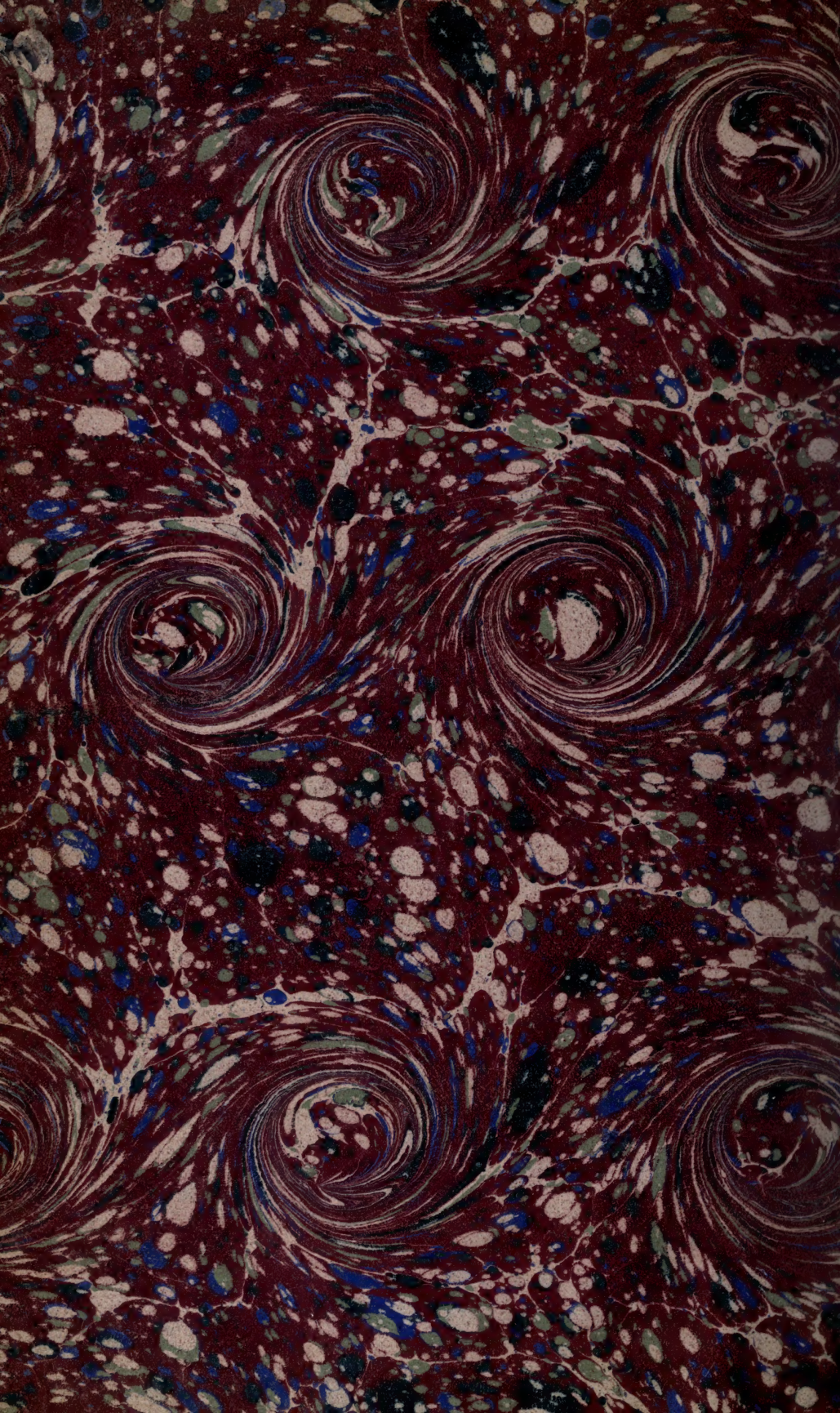

CJ
3
R4
t.61

Revue belge de numismatique
et de sigillographie

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY